M. DE CAMORS

DERNIÈRE PARTIE (1).

X.

Quand Mme de Camors revint à Paris et rentra dans la maison de son mari, elle y trouva les impressions navrantes du passé et les sombres préoccupations de l'avenir; mais elle y apportait enfin, quoique sous une forme bien frêle, une puissante consolation. Assiégée de chagrins et toujours menacée d'émotions nouvelles, elle avait dû renoncer à nourrir elle-même son fils; toutefois elle ne le quittait pas, car elle était jalouse de sa nourrice, et elle voulait être aimée du moins par lui. Elle l'aimait, quant à elle, avec une passion infinie; elle l'aimait, parce qu'il était son fils et son sang, et le prix de ses douleurs; elle l'aimait parce qu'il était désormais toute son espérance de bonheur humain; elle l'aimait parce qu'elle le trouvait beau comme le jour, — et il est vrai qu'il l'était, car il ressemblait à son père, et elle l'aimait encore à cause de cela.

Elle essayait donc de concentrer tout son cœur et toutes ses pensées sur cette chère créature, et dans les premiers temps elle crut y avoir réussi. Elle avait été surprise elle-même de sa tranquillité lorsqu'elle avait revu Mme de Campvallon, car sa vive imagination avait épuisé par avance toutes les tristesses que son existence nouvelle devait contenir; mais lorsqu'elle fut sortie de l'espèce d'engourdissement où tant de souffrances successives l'avaient plongée, lorsque ses sensations maternelles se furent un peu apaisées dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai, et du 1er juin.

l'habitude, le cœur de la femme se retrouva dans le cœur de la mère, et elle ne put se défendre d'un retour d'intérêt passionné vers son gracieux et terrible époux.

Mme de Tècle était venue passer deux mois avec sa fille à Paris, puis elle était retournée à la campagne. Mme de Camors lui écrivait au commencement du printemps suivant une lettre qui donnera une idée exacte des sentimens de cette jeune femme à cette époque et du tour qu'avait pris sa vie de famille. Après de longs détails touchant la santé et la beauté de son fils Robert, elle ajoutait :

« Son père est toujours pour moi ce que vous l'avez vu. Il m'épargne tout ce qui peut m'être épargné; mais évidemment la fatalité à laquelle il a obéi persiste sous la même forme. Cependant je ne désespère point de l'avenir, ma mère chérie. Depuis que j'ai vu cette larme dans ses yeux, la confiance est rentrée dans mon pauvre cœur. Soyez sûre, mère adorée, qu'il m'aimera un jour, ne fût-ce qu'à travers son fils, qu'il commence à aimer tout doucement, sans s'en apercevoir. D'abord, vous vous en souvenez, ce n'était rien pour lui, cet enfant, pas plus que moi; quand il le surprenait sur mes genoux, il l'embrassait gravement du bout des lèvres : — Bonjour, monsieur! — puis il se sauvait; il y a juste un mois, — j'ai marqué la date, — ce fut : — Bonjour, mon fils,... vous êtes joli! — Vous voyez le progrès? Et savez-vous enfin ce qui s'est passé hier? J'entre chez Robert sans aucun bruit, la porte étant ouverte; qu'est-ce que j'aperçois, ma mère? M. de Camors, la tête coulée sous le capuchon du berceau et riant à ce petit être qui lui riait! Je vous assure qu'il a rougi; il s'est excusé. — La porte était ouverte, a-t-il dit, je suis entré. — Il n'y a pas de mal, ai-je répondu.

« Il est bizarre quelquefois, M. de Camors : il dépasse avec moi les limites convenues et nécessaires. Il n'est pas seulement poli; il se met en frais. Hélas! en d'autres temps, ces grâces seraient tombées sur mon cœur comme une rosée du ciel! Maintenant cela me gêne un peu. — Hier soir par exemple (autre date!), je m'assois suivant l'usage devant mon piano après le dîner; il lit un journal au coin de la cheminée. L'heure habituelle de ses sorties se passe. Me voilà fort surprise. Je jette un regard furtif entre deux arpéges; il ne lit plus, il ne dort pas; il rêve. — Il y a quelque chose de nouveau dans le journal? — Non, non, rien du tout. — Encore deux ou trois arpéges, et j'entre chez mon fils. Je le couche, je l'endors, je le dévore et je reviens. Toujours M. de Camors. — Et puis coup sur coup : — Avez-vous des nouvelles de votre mère? Que dit-elle? Avez-vous vu Mme Jaubert? Avez-vous lu cette *revue?* — Enfin quelqu'un qui veut causer. Autrefois j'aurais payé de mon sang une de

ces soirées, et on me la donne quand je ne sais plus trop qu'en faire.

« Cependant je me souviens des conseils de ma mère : je ne veux point décourager cette nuance, je me fais un petit air de fête, j'allume quatre bougies d'extra, j'essaie d'être aimable sans être coquette, car la coquetterie ici serait une honte, n'est-ce pas, ma mère? — Enfin nous bavardons, il chantonne deux airs au piano, j'en joue deux autres, il dessine un petit costume russe pour Robert l'an prochain; puis il me parle politique. Ceci m'enchante. Il m'explique sa situation à la chambre. Minuit sonne. Je deviens remarquablement silencieuse. — Il se lève : — Puis-je vous serrer la main en ami? — Mon Dieu, oui! — Bonsoir, Marie, — Bonsoir.

« Oui, ma mère, je lis dans vos pensées : il y a là un danger; mais vous me l'avez montré, et je crois d'ailleurs que je l'aurais aperçu toute seule. Ne craignez donc pas. Je serai heureuse de ses bons mouvemens, je les encouragerai de mon mieux; mais je ne me hâterai pas d'y voir un retour sérieux vers le bien et vers moi. Je vois ici dans le monde des accommodemens qui me révoltent. Au milieu de mon malheur, je reste pure et fière; mais je tomberais dans le dernier mépris de moi-même, si je m'exposais jamais à être pour M. de Camors l'objet d'une fantaisie. Un homme si déchu ne se relève pas en un jour. Si jamais il revient vraiment à moi, il m'en faudra de bien graves témoignages. Je n'ai pas cessé de l'aimer, et peut-être s'en doute-t-il; mais il apprendra que, si ce triste amour peut briser mon cœur, il ne peut l'abaisser, et je n'ai pas besoin de dire à ma mère que je saurai vivre et mourir bravement dans ma robe de veuve.

« D'autres symptômes me frappent encore. Il a plus d'attentions pour moi quand elle est là. C'est peut-être convenu entre eux, mais j'en doute. L'autre soir, nous étions chez le général. Elle valsait, et M. de Camors était venu s'asseoir par une faveur rare à côté de votre fille. — En passant devant nous, elle lança un regard, un éclair... Je sentis la flamme. Des yeux bleus peuvent-ils être féroces? Il paraît. Je n'ai pas assurément l'âme tendre pour elle, elle est ma cruelle ennemie; mais, si jamais pourtant elle souffrait ce qu'elle m'a fait souffrir,... oui, je crois que je la plaindrais.

« Ma mère, je vous embrasse. J'embrasse nos chers tilleuls. Je mange leurs petites feuilles nouvelles comme autrefois. Grondez-moi comme autrefois, et aimez surtout comme autrefois votre Mary.»

Cette sage jeune femme, mûrie par le malheur, observait tout, voyait tout et n'exagérait rien. Elle touchait dans cette lettre aux

points les plus délicats de la situation de M. de Camors, et même de ses secrets sentimens, avec une justesse précise.

M. de Camors n'était nullement converti, ni près de l'être; mais ce serait aussi méconnaître la vérité humaine que d'attribuer à ce cœur d'homme ou à tout autre une impassibilité surnaturelle. Si les sombres et implacables théories dont M. de Camors avait fait la loi de son existence pouvaient triompher absolument, elles seraient vraies. Les épreuves qu'il avait subies ne l'avaient pas transformé, mais elles l'avaient ébranlé. Il ne marchait plus dans sa voie avec la même fermeté. Il s'écartait de son programme. Il avait été pitoyable pour une de ses victimes, et comme un tort en entraîne toujours un autre, après avoir eu pitié de sa femme, il était près d'aimer son enfant. Ces deux faiblesses s'étaient glissées dans cette âme pétrifiée comme dans les fentes d'un marbre, et y germaient : deux germes imperceptibles d'ailleurs. L'enfant l'occupait à peine quelques minutes chaque jour; pourtant il y pensait, et rentrait parfois chez lui un peu plus tôt que de coutume, secrètement attiré par le sourire de ce frais visage. La mère était pour lui quelque chose de plus. Ses souffrances, son jeune héroïsme, l'avaient touché. Elle était devenue à ses yeux une personne. Il lui découvrait des mérites. Il s'apercevait qu'elle était très instruite pour une femme, et prodigieusement pour une Française. Elle comprenait à demi-mot, savait beaucoup et devinait le reste. Elle avait enfin ce mélange de grâce et de solidité qui prête à la conversation des femmes dont l'esprit est cultivé un charme incomparable.

Habituée dès l'enfance à sa supériorité comme à son joli visage, elle portait aussi simplement l'une que l'autre. Elle se donnait aux soins de son ménage comme si elle n'eût pas eu d'autres idées dans la tête. Il y avait des détails d'intérieur qu'elle n'abandonnait pas aux domestiques. Elle venait après eux dans son salon, dans son boudoir, un plumeau bleu à la main; elle caressait légèrement de ce plumeau les étagères, les jardinières, les consoles; elle rangeait un meuble, en dérangeait un autre, plantait des branches dans un vase, tout cela en sautillant et en chantant comme un oiseau dans sa cage. Son mari se divertissait quelquefois à la suivre de l'œil dans ces menues besognes. Elle le faisait penser à ces princesses qu'on voit, dans les ballets d'opéra, réduites, par quelque coup du sort, à une domesticité passagère, et qui dansent en faisant le ménage. — Comme vous aimez l'ordre, Marie! lui dit-il un jour. — L'ordre, dit-elle gravement, est la beauté morale des choses. — Elle traîna sa voix sur le mot choses, et, craignant d'avoir été prétentieuse, elle rougit.

C'était une aimable créature, et on comprendra, nous l'espérons,

qu'elle eût quelque attrait, même pour son mari. Quoiqu'il n'eût pas un seul instant la pensée de lui sacrifier la passion qui possédait sa vie, il est certain cependant que sa femme lui plaisait comme une amie charmante qu'elle était, et peut-être comme un charmant fruit défendu qu'elle était aussi.

Deux ou trois années se passèrent sans amener de changemens sensibles dans les rapports mutuels des personnages divers de cette histoire. Ce fut dans la vie de M. de Camors la phase la plus brillante et sans doute la plus heureuse. Son mariage avait doublé sa fortune; ses spéculations habiles l'augmentaient encore chaque jour. Il avait proportionné le train de sa maison à ses nouvelles ressources : dans les régions de la haute vie élégante, il tenait décidément le sceptre. Ses chevaux, ses équipages, son goût artistique, sa toilette même, faisaient loi. Sa liaison avec Mme de Campvallon, sans être proclamée, était soupçonnée, et complétait son prestige. En même temps sa capacité d'homme politique commençait à s'affirmer avec éclat; il avait pris la parole dans quelques débats récens, et son *maiden speech* avait été triomphal.

Cette prospérité était grande. Il est pourtant vrai que M. de Camors n'en jouissait pas sans trouble. Deux points sombres tachaient l'azur où il planait, et pouvaient contenir la foudre. — Sa vie d'abord était sans cesse suspendue à un fil. D'un jour à l'autre, le général de Campvallon pouvait être informé de l'intrigue qui le déshonorait, soit par quelque trahison intéressée, soit même par la rumeur publique, qui commençait à s'éveiller. Si ce cas se présentait jamais, il savait que le général ne le ménagerait pas, et il était d'ailleurs déterminé à ne pas défendre sa vie contre lui. Cette résolution, formellement arrêtée dans sa pensée, lui servait même de dernier argument pour apaiser sa conscience. Tout l'édifice de sa destinée était donc à la merci d'un hasard assez vraisemblable.

La seconde de ses inquiétudes, c'était la haine jalouse de Mme de Campvallon contre la jeune rivale qu'elle s'était autrefois choisie. Après avoir plaisanté franchement sur ce sujet dans les premiers temps, la marquise avait peu à peu cessé même d'y faire allusion. M. de Camors, ne pouvant se méprendre à certains symptômes muets, s'alarmait quelquefois de cette jalousie silencieuse. Craignant d'exaspérer dans une âme aussi redoutable le plus violent des sentimens féminins, il s'était réduit de jour en jour à des ménagemens qui coûtaient à sa fierté et peut-être aussi à son cœur, car sa femme, pour qui sa conduite nouvelle était inexpliquée, en souffrait vivement, et il le voyait.

Un soir du mois de mai 1860, il y avait une réception à l'hôtel de Campvallon. La marquise, avant de partir pour la campagne,

faisait ses adieux au groupe le plus choisi de son monde habituel. Quoique cette fête eût un caractère à demi intime, elle l'avait organisée avec sa recherche et son goût ordinaires. Une sorte de galerie formée de verdure et de fleurs conduisait des salons dans la serre à travers le jardin. Cette soirée fut pénible pour Mme de Camors; la négligence de son mari envers elle fut si marquée, son assiduité auprès de la marquise si persistante, leur entente si radieuse, que la jeune femme sentit la douleur de son abandon à un degré presque insupportable. Elle alla se réfugier dans la serre, et, s'y trouvant seule, elle se mit à pleurer. Au bout d'un instant, M. de Camors, ne l'apercevant plus dans les salons, s'inquiéta; elle le vit bientôt entrer dans la serre avec ce prompt coup d'œil des femmes qui voit sans regarder. Elle affecta d'examiner les fleurs des gradins, et par un effort de volonté sécha ses larmes. Son mari cependant s'était avancé lentement vers elle : — Quel magnifique camélia! lui dit-elle... Connaissez-vous cette variété?

— Très bien, dit-il, c'est le camélia qui pleure. — Il arracha la fleur. — Marie, reprit-il, je n'ai jamais été très porté aux enfantillages; mais voici une fleur que je garderai.

Elle attachait sur lui des yeux étonnés. — Parce que je l'aime, ajouta-t-il.

Un bruit de pas les fit retourner. C'était Mme de Campvallon qui parcourait la serre au bras d'un diplomate étranger. — Pardon, dit-elle en souriant, je vous dérange! que je suis gauche! — Et elle passa.

Mme de Camors était devenue subitement toute rouge, et son mari fort pâle. Le diplomate seul n'avait pas changé de couleur, parce qu'il n'y comprenait rien.

La jeune comtesse, prétextant une migraine que l'air de son visage ne démentait pas, se retira presque aussitôt en disant à son mari qu'elle lui renverrait la voiture.

Peu d'instans après, la marquise de Campvallon, obéissant à un signe secret de M. de Camors, le rejoignit dans le boudoir retiré qui leur rappelait à tous deux l'instant le plus coupable de leur vie. Elle s'assit à côté de lui sur le divan avec sa nonchalance hautaine. — Qu'est-ce qu'il y a? dit-elle.

— Pourquoi me surveillez-vous? dit Camors. Cela est indigne de vous.

— Ah! une explication? triste chose! C'est la première entre nous; au moins qu'elle soit complète et rapide. — Elle parlait d'une voix contenue, mais passionnée, l'œil fixé sur son pied qu'elle soulevait légèrement et qui se tordait dans le satin. — Soyez vrai, reprit-elle : vous êtes amoureux de votre femme.

Il haussa les épaules. — Indigne de vous, je le répète.

— Et que signifient alors ces tendresses pour elle?

— Vous m'avez ordonné de l'épouser, non de la tuer, je suppose.

Elle eut un mouvement de sourcils étrange qu'il ne vit pas, car ils ne se regardaient ni l'un ni l'autre. Après une pause : — Elle a son fils, elle a sa mère, reprit-elle; moi je n'ai que vous!... Écoutez, mon ami, ne me rendez pas jalouse, car, lorsque je le suis, il me vient des pensées dont je suis moi-même épouvantée... Et tenez, puisque nous en sommes là, si vous l'aimez, dites-le-moi plutôt; vous me connaissez, je n'ai pas de petites ruses... Eh bien! je crains tant les souffrances et les humiliations dont j'ai le pressentiment, je me crains tant moi-même, que je vous offre, que je vous rends votre liberté... J'aime mieux cette douleur horrible, mais du moins franche et noble... Ce n'est pas un piége que je vous tends, croyez-le. Regardez-moi! je ne pleure pas souvent... — L'azur sombre de ses yeux était noyé de larmes. — Oui, je suis sincère, et, je vous en prie, si cela est, profitez de ce moment, car si vous le laissez échapper, vous ne le retrouverez jamais!

M. de Camors n'était nullement préparé à cette mise en demeure. L'idée de rompre sa liaison avec la marquise ne lui avait encore jamais traversé l'esprit. Cette liaison lui paraissait très conciliable avec les sentimens que sa femme pouvait lui inspirer. Elle était la faute la plus pesante et le danger perpétuel de sa vie; mais elle en était l'émotion, l'orgueil et la volupté magnifique. Il frémit, il s'irrita presque à la pensée de perdre un amour qu'il avait d'ailleurs acheté si cher. Il couvrit d'un regard ardent ce beau visage pur et exalté comme celui d'un archange combattant. — Ma vie est à vous, dit-il. Comment pouvez-vous songer à rompre des liens comme les nôtres? comment pouvez-vous vous alarmer ou même vous occuper de ma conduite envers une autre? Je suis ce que l'honneur et l'humanité me commandent, rien de plus, et vous, je vous aime, entendez-vous,... entends-tu?

— C'est vrai? dit-elle.

— C'est vrai.

— Je vous crois. — Elle lui prit la main, et le regarda un momoment sans parler, l'œil voilé, le sein palpitant; puis, se levant tout à coup : — Vous savez, mon ami, que j'ai du monde chez moi? Elle le salua d'un sourire et sortit du boudoir.

Cette scène cependant avait laissé dans l'esprit de Camors une impression désagréable, et il y pensait le lendemain matin avec humeur, tout en essayant un cheval dans l'avenue des Champs-Élysées, quand il se trouva soudain en face de son ancien secré-

taire Vautrot. Il ne l'avait pas revu depuis le jour où ce personnage avait jugé prudent de se congédier lui-même à l'improviste. Les Champs-Élysées étant déserts à cette heure, Vautrot ne put esquiver, comme il l'avait fait peut-être plus d'une fois, la rencontre de Camors. Se voyant reconnu, il salua et s'arrêta, un sourire inquiet sur les lèvres. Son habit noir usé et son linge douteux décelaient une misère inavouée, mais profonde. M. de Camors ne prit pas garde à ce détail, qui eût sans doute éveillé sa générosité naturelle et refoulé l'indignation dont il s'était senti saisi tout à coup. Il retint brusquement les rênes de son cheval : — Ah ! vous voilà, monsieur Vautrot? dit-il. Vous n'êtes donc plus en Angleterre? Et qu'est-ce que vous faites maintenant?

— Je cherche une position, monsieur le comte, dit humblement Vautrot, qui connaissait trop bien son ancien patron pour ne pas lire clairement dans le pli de sa moustache les pronostics d'un orage.

— Et pourquoi, reprit Camors, ne pas vous remettre à la serrurerie? Vous y étiez fort adroit... Les serrures les plus compliquées n'avaient pas de secret pour vous.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, murmura Vautrot.

— Drôle! — Et, en lui jetant ce mot du bout des lèvres avec un accent de mépris indicible, M. de Camors toucha légèrement du fouet de sa cravache l'épaule de Vautrot; après quoi il s'éloigna tranquillement au petit pas de son cheval.

M. Vautrot était alors en effet à la recherche d'une position qu'il eût aisément trouvée, s'il eût voulu se contenter de celles qui convenaient à ses talens; mais il était, on s'en souvient, de ceux qui ont des vanités sans proportion avec leur mérite et de ceux surtout qui sont plus affamés de jouissances que de travail. Il était tombé à cette époque dans une détresse extrême qui n'avait pas besoin d'être beaucoup aigrie pour le pousser au mal, sinon au crime. On a de nos jours plus d'un exemple des excès où peuvent se porter ces sortes d'intelligences ambitieuses, avides et impuissantes. M. Vautrot, en attendant mieux, était rentré depuis quelque temps dans le rôle hypocrite qui lui avait autrefois réussi; la veille même, il était retourné chez M[me] de La Roche-Jugan, et y avait fait amende honorable de ses égaremens philosophiques, car il était comme ces Saxons du temps de Charlemagne qui demandaient le baptême toutes les fois qu'ils éprouvaient le désir d'avoir une tunique neuve. M[me] de La Roche-Jugan n'avait pas mal accueilli ce triste enfant prodigue; mais elle s'était refroidie sensiblement en le trouvant plus discret qu'elle n'eût voulu sur certain sujet qu'elle avait à cœur d'approfondir. Elle était alors plus préoccupée que jamais des

relations qu'elle avait dès longtemps soupçonnées entre Mme de Campvallon et M. de Camors. Ces relations ne pouvaient manquer d'être fatales aux espérances qu'elle avait fondées de loin sur le veuvage de la marquise et sur l'héritage du général. Le mariage de Camors lui avait fait un moment quelque illusion; mais elle était de ces dévotes qui supposent toujours le mal, et ses soupçons n'avaient pas tardé à se réveiller. Elle avait essayé d'obtenir de Vautrot, qui avait été longtemps dans l'intimité de son neveu, quelques éclaircissemens sur ce mystère, et, Vautrot ayant eu la pudeur de les lui refuser, elle l'avait mis à la porte.

Après sa rencontre avec M. de Camors, Vautrot se dirigea immédiatement vers la rue Saint-Dominique, et une heure plus tard Mme de La Roche-Jugan avait le plaisir de connaître tout ce qu'il savait lui-même de la liaison de Camors avec la marquise. Or on se rappelle qu'il savait tout. Cette révélation, si prévue quelle pût être, atterra Mme de La Roche-Jugan, qui vit ses projets maternels décidément renversés pour jamais. Au sentiment amer de cette déception se joignit aussitôt dans cette âme vile le désir furieux de se venger. Il est vrai qu'elle avait été mal récompensée de l'effort anonyme qu'elle avait jadis tenté pour ouvrir les yeux du malheureux général, car depuis ce moment le général, la marquise et Camors lui-même, sans rompre leurs rapports ordinaires avec elle, lui avaient laissé sentir une pointe de mépris dont son cœur était ulcéré.

Il ne fallait point s'exposer à une nouvelle déconvenue du même genre : il fallait assurément, au nom de la morale, confondre ces aveugles et ces coupables, mais cette fois avec de telles preuves que le coup fût irrésistible. A force d'y songer même, Mme de La Roche-Jugan se persuada que le tour nouveau des événemens pouvait redevenir favorable aux prétentions qui avaient été l'idée fixe de sa vie. Mme de Campvallon détruite, M. de Camors écarté, le général devait demeurer seul au monde, et il était naturel de supposer qu'il se rejetterait alors sur son jeune parent Sigismond, ne fût-ce que pour reconnaître l'amitié clairvoyante et offensée de Mme de La Roche-Jugan. Le général, à la vérité, avait par son contrat de mariage assuré tous ses biens à sa femme; mais Mme de La Roche-Jugan, qui avait consulté sur cette question, n'ignorait pas qu'il restait maître, tant qu'il vivait, d'aliéner sa fortune, d'en dépouiller l'épouse indigne et de la transmettre à Sigismond.

Mme de La Roche-Jugan ne s'arrêta pas à la chance, assez vraisemblable pourtant, d'une rencontre personnelle entre le général et Camors : on connaît l'intrépidité dédaigneuse des femmes en matière de duel. Elle s'ingénia donc sans scrupule à engager Vau-

trot dans l'œuvre méritoire qu'elle tramait : elle le lia par quelques avantages immédiats et par des promesses, elle lui fit espérer du général une rémunération considérable. Vautrot, qui sentait encore sur son épaule la cravache de Camors, et qui l'eût tué de sa main, s'il eût osé, avait à peine besoin des excitations du lucre pour s'associer aux vengeances de sa protectrice et s'en rendre l'instrument. Il résolut cependant, puisque l'occasion s'en offrait, de se mettre une fois pour toutes au-dessus des atteintes de la misère en spéculant habilement sur le secret dont il était possesseur et sur l'immense fortune du général.

Ce secret, il l'avait déjà livré à Mme de Camors sous l'inspiration d'un autre sentiment; mais il avait eu alors entre les mains des témoignages qui maintenant lui manquaient. Il avait donc besoin de se procurer des armes nouvelles et infaillibles; mais, si l'intrigue qu'il s'agissait de démasquer existait encore, il ne désespéra pas d'en surprendre quelques indices certains en s'aidant de la connaissance générale qu'il avait eue autrefois des habitudes et des allures du comte de Camors. Ce fut la tâche à laquelle il s'appliqua dès ce moment jour et nuit avec l'ardeur malfaisante de la haine et de la convoitise.

La confiance absolue que M. de Campvallon avait rendue à sa femme et à Camors depuis le mariage du comte avec Mlle de Tècle eût permis sans doute aux deux amans de supprimer dans leurs rapports les complications du mystère et de l'aventure; mais ce qu'il y avait d'ardent, de poétique et de théâtral dans l'imagination de la marquise ne l'avait pas souffert. L'amour ne lui suffisait pas : il lui en fallait le danger, la mise en scène, les voluptés rehaussées de terreur. Une ou deux fois, dans les premiers temps, elle avait eu la témérité de quitter son hôtel pendant la nuit et d'y rentrer avant le jour; mais elle avait dû renoncer à des audaces reconnues trop périlleuses. Ses entrevues nocturnes avec M. de Camors étaient rares, et elles avaient toujours lieu chez elle. Voici quelle en était la combinaison. — Un terrain vague, servant par intervalles de chantier, était contigu aux jardins de l'hôtel de Campvallon : le général en avait autrefois acheté une portion; il y avait fait construire une maisonnette au milieu d'un potager, et y avait logé, avec sa bonté ordinaire, un ancien sous-officier nommé Mesnil, qui lui avait longtemps servi d'ordonnance. Ce Mesnil avait toute la confiance de son maître; il était investi d'une sorte de contrôle sur la partie forestière des propriétés de M. de Campvallon. Il demeurait l'hiver à Paris, mais il allait quelquefois passer deux ou trois jours à la campagne quand le général désirait obtenir sur quelque litige spécial des renseigne-

mens sûrs. C'était le moment de ces absences que Mme de Campvallon et M. de Camors choisissaient pour leurs dangereux rendez-vous de nuit. Camors, averti du dehors par quelque signe convenu, s'introduisait dans l'enclos qui entourait le logis de Mesnil et de là dans les jardins de l'hôtel. Mme de Campvallon se chargeait elle-même, avec des épouvantes qui la charmaient, de tenir ouverte une des portes-fenêtres du rez-de-chaussée. L'habitude parisienne de reléguer les domestiques sous les combles donnait à ces hardiesses une sorte de sécurité, quoique toujours fort précaire.

Vers la fin de mai, une de ces occasions, toujours impatiemment attendues de part et d'autre, s'était présentée, et M. de Camors, au milieu de la nuit, pénétrait dans le petit jardin de l'ancien sous-officier. Au moment où il tournait la clef de la grille qui le fermait, il crut entendre un faible bruit derrière lui. Il se retourna, parcourut d'un regard rapide l'espace sombre qui l'environnait, et, pensant s'être trompé, il entra. L'instant d'après, l'ombre d'un homme parut à l'angle d'une des piles de bois qui s'échafaudaient çà et là dans le chantier; cette ombre demeura quelque temps immobile en face des fenêtres de l'hôtel, et se replongea dans les ténèbres.

La semaine suivante, M. de Camors, étant au cercle dans la soirée, fit un whist avec le général. Il remarqua que M. de Campvallon n'était pas à son jeu, et vit même sur ses traits l'empreinte d'une préoccupation profonde. — Est-ce que vous êtes souffrant, général? lui dit-il quand la partie fut achevée.

— Non, non, dit le général,.. je suis contrarié seulement... Une affaire ennuyeuse... entre deux de mes gardes... à la campagne... J'ai envoyé Mesnil ce matin examiner cela.

Le général fit quelques pas, et revint vers Camors, qu'il prit à part.

— Mon ami, lui dit-il, je vous ai trompé tout à l'heure,.. j'ai quelque chose sur l'esprit, quelque chose de grave,.. je suis même très malheureux.

— Qu'y a-t-il donc? dit Camors, dont le cœur s'était précipité.

— Je vous conterai cela... probablement demain... Venez toujours chez moi demain matin, voulez-vous?

— Oui, certainement.

— Merci... Maintenant je m'en vais, car je ne suis réellement pas bien. — Il lui serra la main avec plus d'affection que de coutume. — Adieu, mon cher enfant, ajouta-t-il, et il se détourna brusquement pour cacher des larmes qui avaient soudain rempli ses yeux.

M. de Camors avait ressenti pendant quelques minutes une vive

inquiétude; mais l'adieu amical et attendri du général le rassura pleinement en ce qui le concernait, quoiqu'il demeurât étonné et même affecté de la tristesse émue du vieillard. Chose étrange, s'il y avait un homme au monde auquel il voulût du bien et pour lequel il eût été prêt à se dévouer, c'était celui qu'il outrageait mortellement.

Il avait eu d'ailleurs raison de s'inquiéter, et il avait tort de se rassurer, car le général, dans le cours de cette soirée, était informé de la trahison de sa femme, du moins il y était préparé. Seulement il ignorait encore le nom de son complice, ceux qui l'avaient instruit ayant craint de se heurter contre une incrédulité opiniâtre et absolue, s'ils avaient nommé Camors. Il est probable en effet, après ce qui s'était passé autrefois, que, si ce nom eût été prononcé de nouveau, le général eût reculé devant ce soupçon comme devant une monstrueuse impossibilité, flétrissante même pour la pensée.

M. de Camors resta au cercle jusqu'à une heure du matin et se rendit de là rue Vanneau. Il s'introduisit dans l'hôtel de Campvallon avec les précautions accoutumées, et cette fois nous l'y suivrons.

En traversant le jardin, il leva les yeux vers les fenêtres de la chambre du général et ne vit briller derrière les persiennes que la douce lueur d'une lampe de nuit. — La marquise l'attendait à la porte de son boudoir, qui s'ouvrait sur une rotonde extérieure, élevée de quelques marches au-dessus du sol. Il posa ses lèvres sur la main de la jeune femme, et lui dit ensuite quelques mots de la tristesse préoccupée du général. Elle répondit qu'il était très inquiet de sa santé depuis quelques jours. Cette explication parut naturelle à M. de Camors, et il suivit la marquise à travers les grands salons pleins de silence et de ténèbres. — Elle tenait à la main un bougeoir, dont la faible clarté jetait sur ses traits délicats une pâleur étrange. Quand ils montèrent le large escalier sonore, le froissement de sa robe sur les degrés fut le seul bruit qui trahit sa démarche légère. Elle s'arrêtait de temps à autre, toute frissonnante, comme pour mieux savourer la solennité dramatique qui les entourait; elle renversait un peu sa tête blonde pour regarder Camors; elle lui souriait de son sourire inspiré, posait une main sur son cœur comme pour dire : j'ai peur! — et reprenait sa marche.

Ils arrivèrent dans sa chambre, dont une lampe éclairait à demi la sombre magnificence, les boiseries sculptées, les lourdes draperies. La flamme du foyer, en s'élevant par intervalles, lançait d'ardens reflets sur deux ou trois tableaux de l'école espagnole qui étaient l'unique décoration de cette pièce sévère et superbe.

La marquise se laissa tomber, comme épuisée de crainte, sur un

meuble en forme de divan qui était près de la cheminée; puis elle poussa du pied deux coussins sur lesquels M. de Camors se prosterna à demi devant elle : elle rejeta alors de ses deux mains les boucles épaisses de ses cheveux, et se penchant sur son amant : — M'aimez-vous aujourd'hui? dit-elle.

Le souffle pur de sa voix passait encore sur le visage de Camors quand une porte s'ouvrit devant eux : — le général entra.

La marquise et M. de Camors furent debout au même instant, et côte à côte, immobiles, le regardèrent.

Le général s'était arrêté près de la porte : il avait eu en les apercevant un faible tressaillement, et ses traits s'étaient couverts d'une pâleur livide. Son œil s'attacha pendant une minute sur Camors avec une expression de stupeur et presque d'égarement; puis il leva ses bras tendus au-dessus de sa tête, et ses deux mains se choquèrent avec bruit.

En ce moment terrible, M[me] de Campvallon saisit le bras de Camors et lui jeta un regard profond, suppliant, tragique, qui l'effraya. — Il l'écarta avec une sorte de rudesse, croisa les bras et attendit.

Le général marcha sur lui, d'abord lentement. Tout à coup son visage s'enflamma d'une teinte pourpre, ses lèvres s'entrouvrirent et s'agitèrent pour quelque insulte suprême, et il s'avança rapidement la main haute; mais au bout de quelques pas le vieillard s'arrêta brusquement, il battit l'air de ses deux bras comme pour chercher un soutien; puis il trébucha, tomba en avant, la tête contre le marbre de la cheminée, et, roulant sur le tapis, il y demeura étendu sans mouvement.

Il y eut alors dans cette chambre un silence sinistre. Un cri étouffé de M. de Camors le rompit. En même temps il s'élança, s'agenouilla devant le vieillard immobile, et lui toucha longuement la main, puis le cœur. — Il vit qu'il était mort. — Un mince filet de sang coulait sur son front pâle que le choc du marbre avait déchiré; mais cette blessure était légère. Ce n'était pas là ce qui l'avait tué. Ce qui l'avait tué, c'était la trahison de ces deux êtres qu'il aimait et dont il se croyait aimé. Son cœur avait été littéralement brisé par la violence de la surprise, du chagrin et de l'horreur.

Un regard de Camors apprit à M[me] de Campvallon qu'elle était veuve. Elle s'affaissa sur le divan, cacha sa tête dans les coussins, et sanglota.

M. de Camors était debout, adossé à la cheminée, l'œil fixe, livré à ses pensées. Il eût voulu dans toute la sincérité de son âme réveiller ce mort et lui donner sa vie. Il s'était juré de la lui livrer sans défense, si jamais il la lui demandait en échange des bienfaits

oubliés, de l'amitié trahie, de l'honneur violé, — et maintenant il l'avait tué! S'il n'avait pas commis le crime de sa main, le crime pourtant était là, dans son hideux appareil. Il en avait le spectacle, il en sentait l'odeur, il en respirait le sang.

Sur un coup d'œil inquiet de la marquise, il ressaisit violemment ses esprits, et s'approcha d'elle. Il y eut alors entre eux un chuchotement à voix basse; il lui expliqua à la hâte quelle conduite elle devait tenir. Il fallait appeler, dire que le général s'était trouvé plus souffrant tout à coup, et qu'il avait été foudroyé en mettant le pied chez elle. Cependant elle comprit avec effroi qu'il était nécessaire d'attendre un assez long temps avant de donner l'alarme, car elle devait laisser à Camors le temps de fuir, et jusque-là elle allait rester dans un épouvantable tête-à-tête. Il eut pitié d'elle, et se décida à sortir de l'hôtel par l'appartement de M. de Campvallon, qui avait une issue particulière sur la rue. — La marquise sonna aussitôt violemment à plusieurs reprises, et M. de Camors ne se retira qu'au moment où des bruits de pas précipités se firent entendre dans l'escalier.

L'appartement du général communiquait avec celui de sa femme par une courte galerie; il y avait ensuite un cabinet de travail, puis la chambre. M. de Camors traversa cette chambre avec des sentimens que nous n'essaierons pas de décrire, et il gagna la rue.

Les médecins constatèrent que le général était mort de la rupture d'un vaisseau du cœur. — Le surlendemain, l'enterrement eut lieu, et M. de Camors y assista. Le soir même, il quitta Paris, et alla rejoindre sa femme, qui était installée à Reuilly depuis la semaine précédente.

XI.

Une des plus douces sensations de ce monde est celle de l'homme qui vient d'échapper aux étreintes fantastiques d'un cauchemar, et qui, s'éveillant le front baigné d'une sueur glacée, se dit qu'il a rêvé. Ce fut en quelque sorte l'impression qu'éprouva M. de Camors à son réveil, le lendemain de son arrivée à Reuilly, quand il vit de son premier regard le soleil jouer dans le feuillage, et quand il entendit sous sa fenêtre le rire frais de son fils. Lui pourtant n'avait pas rêvé; mais son âme, épuisée par l'horrible tension de ses émotions récentes, avait un moment de trêve, et goûtait presque sans mélange le calme nouveau qui l'entourait. Il s'habilla avec une sorte de hâte et descendit dans le jardin; son fils accourut. M. de Camors l'embrassa avec une tendresse inaccoutumée, et, penché sur lui, il lui parla à voix basse, l'interrogeant

sur sa mère, sur ses jeux, avec un accent singulier de douceur et de tristesse; puis il lui rendit sa liberté et se promena à pas lents, respirant l'air du matin, examinant les feuillages et les fleurs avec une sorte d'intérêt extraordinaire. De temps à autre sa poitrine oppressée laissait échapper un soupir profond et saccadé, et il passait la main sur son front comme pour effacer des images importunes.

Il s'assit sur un de ces buis bizarrement taillés qui meublaient le jardin à l'ancienne mode, et appela de nouveau son fils; il le tint entre ses genoux, l'interrogeant encore à demi-voix comme il avait déjà fait, puis il l'attira et le serra longtemps étroitement comme pour faire passer dans son propre cœur l'innocence et la paix du cœur de l'enfant.

Mme de Camors le surprit dans cette expansion et demeura muette d'étonnement. Il se leva aussitôt, et lui prenant la main : — Comme vous l'élevez bien, dit-il. Je vous en remercie... Il sera digne de vous et de votre mère.

Elle était si saisie du ton doux et triste de sa voix, qu'elle répondit en balbutiant avec embarras : — Mais digne de vous aussi, je pense!

— De moi! dit Camors, dont les lèvres tremblèrent faiblement. Pauvre enfant, j'espère que non! — Et il s'éloigna avec précipitation.

Mme de Camors et Mme de Tècle avaient appris la veille dans la matinée la mort du général. Le soir, quand le comte était arrivé, il ne leur en avait point parlé, et elles s'étaient gardées d'y faire allusion. Le lendemain et les jours qui suivirent, elles observèrent la même réserve. Bien qu'elles fussent loin de soupçonner les circonstances fatales qui rendaient ce souvenir si pesant à M. de Camors, elles trouvaient naturel qu'il eût été frappé d'une catastrophe si soudaine, et que sa conscience s'en fût émue; mais elles furent étonnées que cette impression se prolongeât de jour en jour au point de prendre l'apparence d'un sentiment durable. Elles en arrivèrent à croire qu'il s'était élevé entre Mme de Campvallon et lui, peut-être à l'occasion de la mort du général, quelque orage qui avait affaibli leurs liens. Un voyage de vingt-quatre heures qu'il fit une quinzaine de jours après son arrivée leur fut à la vérité justement suspect; mais son prompt retour, le goût tout nouveau qui le retint à Reuilly pendant tout l'été, furent pour elles d'heureux symptômes. Il était singulièrement triste, pensif, et d'une inaction contraire à toutes ses habitudes. Il faisait seul de longues promenades à pied; quelquefois il emmenait son fils avec lui comme en bonne fortune. Il avait avec sa femme des essais de tendresse ti-

mide, et cette gaucherie de sa part était touchante. — Marie, lui dit-il un jour, vous qui êtes une fée, promenez donc votre baguette autour de Reuilly, et faites-en une île au milieu de l'Océan.

— Vous dites cela parce que vous savez nager, répondit-elle en riant et en secouant la tête.

Mais le cœur de la jeune femme était dans la joie. — Tu m'embrasses à toute minute depuis quelque temps, ma mignonne, lui dit Mme de Tècle... Est-ce bien à moi que tout cela s'adresse?

— Ma mère adorée, répondit-elle en l'embrassant une fois de plus, je vous assure qu'il me fait tout simplement la cour... Pourquoi? Je l'ignore; mais il me fait la cour,... et à vous aussi, ma mère, remarquez-vous?

Mme de Tècle le remarquait en effet. Dans ses entretiens avec elle, M. de Camors recherchait avec une sorte d'affectation les souvenirs du passé qui leur avait été commun; on eût dit qu'il voulait enchaîner à ce passé sa vie nouvelle, oublier le reste, et prier qu'on l'oubliât.

Ce n'était pas sans tremblement que ces deux charmantes femmes s'abandonnaient à leurs espérances. Elles se rappelaient qu'elles étaient en présence d'un être redoutable. Elles ne concevaient guère une métamorphose si brusque dont le principe leur échappait. Elles craignaient quelque caprice passager qui leur rendrait bientôt, si elles en étaient dupes, tout leur malheur avec la dignité de moins. Elles n'étaient pas seules pourtant frappées de cette singulière transformation. M. Des Rameures en parlait. Les paysans des environs, sentant dans le langage du comte quelque chose de tout nouveau et comme une pointe d'humanité attendrie, disaient qu'il était poli les autres années, et que cette année il était bon. Les choses inanimées même, les bois, les champs, le ciel, auraient pu lui rendre le même hommage, car il les regardait et les étudiait avec une curiosité bienveillante dont il ne les avait jamais honorés auparavant.

La vérité est qu'un trouble profond l'avait envahi et ne le quittait pas. Plus d'une fois, avant cette époque, son âme, ses doctrines, son orgueil, avaient reçu de rudes atteintes : il n'en avait pas moins continué sa marche, se relevant après chaque coup comme un lion blessé, mais non vaincu. En mettant naguère sous ses pieds toutes les croyances morales qui entravent le vulgaire, il avait cependant réservé l'honneur comme une limite inviolable; puis, sous l'empire de la passion, il s'était dit qu'après tout l'honneur, comme le reste, était une convention, et il avait passé outre; mais au-delà il avait rencontré le crime, il l'avait touché de la main : l'horreur l'avait saisi, et il reculait.

Il repoussait avec dégoût les principes qui l'avaient conduit là, se demandant peut-être ce que deviendrait une société humaine qui n'en aurait pas d'autres. Les simples vérités qu'il avait méconnues lui apparaissaient dans leur splendeur tranquille : il ne les distinguait pas encore clairement, il ne cherchait pas à leur donner un nom; mais il se plongeait avec de secrètes délices dans leur ombre et dans leur paix, il les demandait au cœur pur de son enfant, au pur amour de sa jeune femme, aux miracles quotidiens de la nature, aux harmonies des cieux, et peut-être déjà, dans le plus profond de sa pensée, à Dieu.

Au milieu de ses élans vers une vie renouvelée, il hésitait. Mme de Campvallon était là. Il l'aimait encore vaguement; surtout il ne pouvait l'abandonner sans une sorte de lâcheté. De confuses épouvantes l'agitaient. Après avoir fait tant de mal, lui serait-il permis de faire le bien et de goûter paisiblement les joies qu'il entrevoyait? Ses liens avec le passé, sa fortune mal acquise, sa fatale maîtresse, le spectre de ce vieillard, le permettraient-ils? — et nous ajouterons, — la Providence le souffrirait-elle? Non pas que nous voulions abuser légèrement, comme on le fait beaucoup, de ce mot de Providence, et laisser planer sur M. de Camors la menace de quelque châtiment surnaturel : la Providence n'intervient dans les événemens humains que par la logique des lois éternelles, elle n'est autre chose que la sanction de ces lois; mais c'est assez pour qu'on la craigne.

A la fin du mois d'août, M. de Camors se rendit suivant l'usage au chef-lieu du département pour prendre part aux travaux du conseil-général. La session finie, il alla faire visite à la marquise de Campvallon avant de retourner à Reuilly. Il l'avait un peu négligée dans le cours de l'été, et n'avait paru à Campvallon qu'à de rares intervalles, comme la convenance l'exigeait. La marquise voulut le retenir à dîner, bien qu'elle n'eût pas d'hôtes chez elle; elle insista avec tant de séduction que, tout en se blâmant, il céda. Il ne la revoyait jamais sans trouble. Elle lui rappelait des souvenirs terribles, mais aussi de terribles ivresses. Elle n'avait jamais été si belle; ses vêtemens de deuil ennoblissaient encore sa grâce languissante et souveraine; ils pâlissaient son front, ils relevaient l'éclat sombre de son regard. Elle avait l'air d'une jeune reine tragique, ou d'une allégorie de la nuit.

Dans la soirée, une heure arriva où la réserve qui depuis quelque temps avait marqué leurs relations fut oubliée. M. de Camors se retrouva comme autrefois aux pieds de la jeune marquise, les yeux dans ses yeux, couvrant de baisers ses mains éblouissantes. Elle était étrange ce soir-là. Elle le regardait avec une tendresse exal-

tée, versant comme à plaisir dans ses veines les philtres les plus brûlans de la passion; puis elle lui échappait, et des larmes jaillissaient de ses yeux. Tout à coup, par un de ces mouvemens de magicienne qu'elle avait, elle enveloppa de ses cheveux la tête de son amant avec la sienne, et lui parlant tout bas sous l'ombre de ce voile parfumé : — Nous pourrions être si heureux! dit-elle.

— Ne le sommes-nous pas? dit Camors.

— Non,... moi du moins,... car vous n'êtes pas tout à moi comme je suis toute à vous... Cela me paraît plus dur encore maintenant que je suis libre... Si vous étiez resté libre vous-même... Quand j'y songe!... Ou si vous pouviez le devenir,... ce serait le ciel!

— Vous savez que je ne le suis pas..... Pourquoi parler de cela?

Elle s'approcha encore, et de son souffle plutôt que de sa voix: — Est-ce que c'est impossible, dites?

— Comment? demanda-t-il.

Elle ne répondit pas; mais son regard fixe, caressant et cruel répondit.

— Parlez donc, je vous prie, murmura Camors.

— Ne m'avez-vous pas dit, — je ne l'ai pas oublié, moi, — que nous serions unis par des liens supérieurs à tout,... que le monde et ses lois n'existeraient plus pour nous,... qu'il n'y aurait d'autre bien, d'autre mal pour nous que notre bonheur ou notre malheur?... Eh bien! nous ne sommes pas heureux... et si nous pouvions l'être enfin!... Écoute, — j'y ai bien pensé... — Ses lèvres touchèrent la joue de Camors, et le murmure de ses dernières paroles se perdit dans ses baisers.

M. de Camors brusquement la repoussa et se leva debout devant elle : — Charlotte, dit-il avec force, c'est une épreuve, j'espère;... mais, épreuve ou non, ne revenez jamais sur cela,... jamais, entendez-vous!

Elle se dressa elle-même subitement : — Ah! comme vous l'aimez! cria-t-elle. Oui! vous l'aimez! c'est elle que vous aimez! je le sais,... je le sens! et moi je ne suis plus que le misérable objet de votre pitié ou de vos caprices!... Eh bien! allez la retrouver! allez la garder! car je vous jure qu'elle est en danger!...

Il sourit avec son ironie la plus hautaine : — Voyons vos projets, dit-il; ainsi vous comptez la tuer?

— Si je puis! dit-elle, et son bras superbe se tendit comme pour saisir une arme.

— Quoi? de votre main?

— La main... se trouvera!

— Vous êtes si belle en ce moment, dit Camors, que je meurs

d'envie de retomber à vos pieds. Avouez seulement que vous avez voulu m'éprouver, ou que vous avez été folle une minute...

Elle eut un sourire farouche : — Ah! vous avez peur, mon ami! dit-elle froidement; puis, élevant de nouveau sa voix, qui avait pris des sons rauques : — Et vous avez raison! car je ne suis pas folle,... je n'ai pas voulu vous éprouver,... je suis jalouse,... je suis trahie,... et je me vengerai! Et rien ne me coûtera,... car je ne tiens plus à rien au monde!... Allez la garder!...

— Soit! j'y vais, dit Camors.

Il sortit aussitôt du salon, puis du château. Il gagna à pied la station du chemin de fer, et il était le soir même à Reuilly. — Quelque chose de terrible l'y attendait.

Mme de Camors était allée pendant son absence faire quelques emplettes à Paris, où sa mère l'avait accompagnée. Elles y étaient restées trois jours. Elles étaient revenues le matin. Lui-même arriva fort tard dans la soirée. Il crut voir quelque gêne dans leur accueil; mais il ne s'en préoccupa pas dans l'état d'esprit où il était.

Voici ce qui s'était passé. Mme de Camors, pendant son séjour à Paris, était allée, suivant son usage, rendre ses devoirs à sa tante, Mme de La Roche-Jugan. Leurs relations avaient toujours été tièdes. Ni leurs caractères ni leurs religions ne s'accordaient; mais Mme de Camors se contentait de ne pas aimer sa tante, et Mme de La Roche-Jugan haïssait sa nièce. Elle trouva une bonne occasion de le lui prouver, et ne la manqua pas. Elles ne s'étaient pas vues depuis la mort du général. Cet événement, que Mme de La Roche-Jugan eût dû se reprocher pour sa large part, l'avait simplement exaspérée. Sa mauvaise action s'était retournée contre elle. La mort subite de M. de Campvallon avait finalement détruit ses dernières espérances, celles qu'elle avait cru pouvoir fonder sur la colère et sur l'abandon du vieillard. Depuis ce temps, elle était sourdement animée contre son neveu et contre la marquise d'une fureur de mégère. Elle avait su par Vautrot que M. de Camors se trouvait dans la chambre de Mme de Campvallon la nuit où le général avait succombé. Sur ce fond vrai, elle n'avait pas craint d'élever les plus odieuses suppositions, et Vautrot, déçu comme elle dans sa vengeance et dans ses convoitises, l'y avait aidée. Quelques rumeurs sinistres, échappées apparemment de cette source, avaient même couru à cette époque dans le monde parisien. Camors et Mme de Campvallon, soupçonnant qu'ils avaient été trahis une seconde fois par Mme de La Roche-Jugan, avaient rompu avec elle, et elle avait pu s'apercevoir, quand elle s'était présentée à la porte de la marquise, qu'elle y était consignée, affront qui avait achevé de l'ulcérer.

Elle était encore en proie à toute la violence de ces sentimens quand elle reçut la visite de Mme de Camors. Elle affecta de prendre la mort du général pour texte d'entretien, versa quelques larmes sur son vieil ami, et, saisissant les mains de sa nièce dans un élan de tendresse : — Ma pauvre petite, lui dit-elle, c'est aussi sur vous que je pleure,... car vous allez être plus malheureuse encore qu'auparavant,... si c'est possible!

— Je ne vous comprends pas, madame, dit froidement la jeune femme.

— Si vous ne me comprenez pas, tant mieux, reprit Mme de La Roche-Jugan avec une nuance d'aigreur; puis après une pause : — Écoutez, ma chère petite, c'est un devoir de conscience que je remplis, voyez-vous;... une honnête créature comme vous méritait un meilleur sort,... et votre mère, qui est dupe aussi... Cet homme-là tromperait le bon Dieu! Au nom de ma famille, je sens le besoin de vous demander pardon à toutes deux.

— Je vous répète, madame, que je ne comprends pas.

— Mais c'est impossible, mon enfant. Voyons, il est impossible que depuis le temps vous ne soupçonniez rien?

— Je ne soupçonne rien, madame, dit Mme de Camors, car je sais tout.

— Ah! reprit sèchement Mme de La Roche-Jugan, s'il en est ainsi, je n'ai rien à objecter; mais il y a des personnes en ce cas qui ont des accommodemens de conscience bien étranges.

— C'est ce que je disais tout à l'heure en vous écoutant, madame, dit la jeune femme, qui se leva.

— Comme vous voudrez, ma chère petite;... mais je vous parlais dans votre intérêt, et je me reprocherais même de ne pas vous parler plus nettement. Je connais mon neveu mieux que vous ne le connaissez, et l'autre aussi... Quoi que vous en disiez, vous ne savez pas tout, entendez-vous... Le général est mort bien brusquement... et après lui c'est votre tour... Ainsi veillez sur vous, ma pauvre enfant...

— Oh! madame! s'écria la jeune femme, qui pâlit affreusement, je ne vous verrai de ma vie!

Elle sortit sur-le-champ, courut chez elle, et, y trouvant sa mère, elle lui répéta les horribles paroles qu'elle venait d'entendre. Sa mère essaya de la calmer; mais elle était elle-même bouleversée. Elle se rendit aussitôt chez Mme de La Roche-Jugan. Elle la supplia d'avoir pitié d'elles, de rétracter son abominable propos ou de l'expliquer plus clairement. Elle lui fit entendre qu'elle en instruirait au besoin M. de Camors, et qu'elle ne répondait pas qu'il n'en vînt demander compte à son cousin Sigismond. Mme de La

Roche-Jugan, effrayée à son tour, jugea que le plus sûr était de perdre tout à fait M. de Camors dans l'esprit de Mme de Tècle. Elle lui conta donc ce qu'elle tenait de Vautrot, en se gardant de se compromettre elle-même dans son récit. Elle lui apprit la présence de Camors chez le général pendant la nuit où il était mort. Elle lui dit les bruits qui avaient couru. Mêlant les calomnies aux vérités, redoublant en même temps d'onction, de caresses et de larmes, elle parvint à donner à Mme de Tècle une telle idée du caractère de Camors, qu'il n'y eut pas de suppositions ni d'appréhensions que la pauvre femme ne trouvât dès ce moment légitimes. Mme de La Roche-Jugan lui offrit de lui envoyer Vautrot afin qu'elle l'interrogeât elle-même. Mme de Tècle, affectant une incrédulité et une tranquillité qu'elle n'avait pas, refusa, et se retira.

En rentrant chez sa fille, elle s'efforça de la tromper sur les impressions qu'elle rapportait; mais elle y réussit mal : l'altération de ses traits démentait trop sensiblement son langage.

Elles partirent toutes deux la nuit suivante, se cachant mutuellement l'égarement et la détresse de leurs âmes; mais, habituées depuis si longtemps à penser, à sentir et à souffrir ensemble, elles se rencontrèrent, sans se le dire, dans les mêmes réflexions, dans les mêmes raisonnemens, dans les mêmes terreurs. Elles repassaient dans leur souvenir toute la vie de Camors, toutes ses fautes, et sous le reflet de l'action monstrueuse qui lui était imputée ces fautes elles-mêmes prenaient un caractère criminel qu'elles s'étonnaient d'avoir méconnu. Elles découvraient une suite, un enchaînement dans ses desseins; contre lui, tout se tournait désormais en crime, même le bien. Ainsi sa conduite pendant le cours de ces derniers mois, son attitude bizarre, son retour vers son enfant, vers sa femme, son assiduité tendre auprès d'elle, n'étaient plus que la préméditation hypocrite d'un crime nouveau, qui d'avance se préparait un masque.

Que faire cependant? Quelle vie commune était possible sous le poids de telles pensées? Quel présent! quel avenir! Elles s'y perdaient.

Le lendemain, M. de Camors ne put s'empêcher de remarquer leur contenance singulière en sa présence; mais il sut que son domestique, sans songer à mal, avait parlé de sa visite chez Mme de Campvallon, et il attribua la froideur et l'embarras des deux femmes à cet incident. Il s'en inquiéta d'autant moins qu'il était disposé à leur rendre de ce côté une sécurité entière. A la suite des réflexions de la nuit, il méditait en effet de rompre pour toujours sa liaison avec la marquise. Cette rupture, qu'il se fût fait un scrupule d'honneur de provoquer, Mme de Campvallon lui en avait

fourni une occasion suffisante. La pensée criminelle qu'elle avait osé lui confier n'était sans doute qu'une feinte pour l'éprouver, il le croyait; mais c'était assez qu'elle l'eût exprimée pour justifier son abandon. Quant aux paroles violentes et menaçantes que la jalousie avait arrachées à la marquise, il en tenait peu de compte, quoique par instans ce souvenir le troublât.

Cependant il ne s'était pas senti depuis des années le cœur si léger. Ce funeste lien brisé, il lui semblait qu'il avait repris avec sa liberté une sorte de jeunesse et de vertu. Il joua et se promena avec son fils une partie du jour.

Après le dîner, comme la nuit tombait déjà, mais claire et pure, il proposa tout à coup à Mme de Camors une excursion en tête-à-tête dans les bois. Il lui parla d'un site qui l'avait frappé quelque temps auparavant par une nuit semblable, et qui plairait, dit-il en riant, à son goût romantique. Il ne laissa pas d'être étonné du peu d'empressement de la jeune femme, du sentiment d'inquiétude qui se peignit sur ses traits, et du regard rapide qu'elle échangea avec sa mère. — Une même pensée en effet, et une pensée affreuse, venait de traverser l'esprit de ces deux malheureuses femmes. Elles étaient encore sous le coup immédiat d'un ébranlement qui les avait comme affolées, et la brusque proposition de Camors, assez contraire d'ailleurs à ses habitudes, l'heure, la nuit, la promenade solitaire, avaient agité soudain dans leur cerveau les images sinistres que Mme de La Roche-Jugan y avait jetées. Mme de Camors cependant, avec un air de résolution que la circonstance ne semblait guère exiger, s'apprêta aussitôt pour sortir; puis elle suivit son mari hors de la maison, laissant son fils aux soins de Mme de Tècle. Tous deux n'eurent qu'à traverser le jardin pour se trouver dans les bois qui touchaient à l'habitation et qui allaient rejoindre au loin les vieilles futaies dont M. de Camors était devenu propriétaire par la mort du comte de Tècle.

L'intention de M. de Camors, en recherchant ce tête-à-tête, avait été de confier à sa femme la détermination décisive qu'il avait prise, de lui livrer enfin sans réserve son cœur et sa vie, et de jouir dans la solitude de ses premiers épanchemens de bonheur. Surpris de la distraction glaciale avec laquelle la jeune femme répondait à la gaîté affectueuse de son langage, il redoubla d'efforts pour amener leur entretien sur le ton de l'intimité et de la confidence. Tout en s'arrêtant par intervalles pour lui faire admirer quelque effet de lumière dans l'éclaircie d'un sentier, il se mit à l'interroger sur son récent voyage à Paris, sur les personnes qu'elle y avait vues. Elle nomma Mme Jaubert, quelques autres, puis, en baissant la voix malgré elle, Mme de La Roche-Jugan. — Celle-ci, dit Camors, vous

auriez pu vous en dispenser. J'ai oublié de vous avertir que je ne la voyais plus.

— Pourquoi ? dit-elle timidement.

— Parce que c'est une misérable femme, dit Camors. Quand nous serons un peu mieux ensemble, vous et moi, ajouta-t-il en riant, je vous édifierai sur ce caractère. Je vous conterai tout,.. tout, entendez-vous ?

Il y avait tant de naturel et même de bonté dans l'accent avec lequel il prononça ces paroles, que la comtesse sentit son cœur à demi soulagé de l'oppression qui l'accablait. Elle se prêta avec plus d'abandon aux gracieuses avances de son mari et aux légers incidens de leur promenade. Les fantômes se dissipaient peu à peu dans son esprit, et elle commençait à se dire qu'elle avait été le jouet d'un mauvais rêve et d'une véritable démence, quand un changement singulier dans la contenance de son mari vint réveiller toutes ses terreurs. M. de Camors à son tour était devenu distrait et visiblement préoccupé de quelque grave souci. Il ne parlait plus qu'avec effort, répondait à demi, songeait, puis s'arrêtait brusquement pour regarder autour de lui comme un enfant qui a peur. Ces étranges allures, si différentes de son attitude précédente, alarmèrent d'autant plus la jeune femme qu'ils se trouvaient alors dans la partie la plus déserte et la plus éloignée du bois.

Il y avait entre les pensées qui les obsédaient l'un et l'autre un rapport extraordinaire. Au moment où Mme de Camors tremblait d'épouvante près de son mari, lui tremblait pour elle. Il avait cru s'apercevoir qu'ils étaient suivis. A plusieurs reprises, il lui avait semblé entendre dans le fourré des craquemens de branches, des froissemens de feuilles, enfin un bruit de pas étouffés : ce bruit s'interrompait quand il s'arrêtait lui-même, et on marchait de nouveau dès qu'il se remettait en marche. Il se figura un instant plus tard qu'il avait vu l'ombre d'un homme passer rapidement d'un taillis dans un autre derrière eux. L'idée de quelque braconnier lui était venue d'abord; mais il ne pouvait la concilier avec cette persistance qu'on paraissait mettre à les suivre. Il finit par ne point douter qu'ils ne fussent épiés, et par qui pouvaient-ils l'être? Les menaces répétées de Mme de Campvallon contre la vie de Mme de Camors, le caractère passionné et effréné de cette femme, s'étaient subitement représentés à son esprit, et, rapprochés de cette poursuite mystérieuse, ils y avaient fait naître d'effrayans soupçons. Il n'imagina pas une minute que la marquise elle-même se fût chargée du soin de sa vengeance; mais elle avait dit, — il s'en souvint, — que la main se trouverait. Elle était assez riche pour la trouver en effet, et cette main pouvait être là.

Il ne voulait pas inquiéter sa jeune femme en appelant son attention sur cette espèce de spectre qu'il croyait sentir à leurs côtés; mais il ne pouvait cependant lui cacher une agitation dont chaque mouvement donnait lieu à des interprétations si fausses et si cruelles.

— Marie, lui dit-il, marchons un peu plus vite, je vous prie, j'ai froid.

Il hâta le pas, et résolut de regagner le château par le chemin public, qui était semé d'habitations. Quand ils approchèrent de la lisière du bois, quoiqu'il crût toujours entendre par intervalles les sons qui l'avaient alarmé, il se rassura, reprit quelque liberté d'esprit, et, un peu honteux même de sa panique, il fit arrêter la comtesse devant le site qui avait été le but de son excursion. C'était une muraille de roches qui dominait l'excavation profonde d'une marnière abandonnée depuis longtemps: les arbustes aux formes fantastiques qui couronnaient la cime de ce rocher, les lianes pendantes, les lierres sombres qui en tapissaient les parois, les blancheurs de la pierre, les vagues reflets de l'étang qui croupissait au fond du gouffre, tout cela offrait sous cette nuit lumineuse un spectacle d'une beauté sauvage.

Il y avait tout autour de la marnière des accidens de terrain et des fourrés de broussailles épineuses qui obligeaient à un long détour ceux qui voulaient passer des bois sur la route voisine; mais on avait jeté sur la partie la plus resserrée de l'excavation deux troncs d'arbres accouplés et à demi aplanis qui permettaient le passage direct, tout en donnant à ceux qui s'y hasardaient l'aspect le plus complet et le plus pittoresque de ce site bizarre. M[me] de Camors n'avait pas encore vu cette espèce de pont que son mari avait fait disposer récemment.

Après quelques minutes de contemplation, et comme il lui indiquait de la main les deux troncs d'arbres :

— Est-ce qu'il faut passer par là ? dit-elle d'une voix très brève.

— Si vous n'avez pas peur, dit Camors; au reste, je serai là.

Il vit qu'elle hésitait, et sous les rayons de la lune sa pâleur lui sembla si étrange qu'il ne put s'empêcher de lui dire : — Je vous croyais plus brave!

Elle n'hésita plus, et mit le pied sur ce pont périlleux. — Malgré elle, tout en s'y avançant avec précaution, elle retournait à demi la tête derrière elle, et sa marche en était gênée. Tout à coup elle chancela. M. de Camors s'élança pour la retenir, et, dans le trouble du moment, sa main s'abattit sur elle avec une sorte de violence. La malheureuse femme poussa un cri déchirant, fit un geste comme pour se débattre, le repoussa, et, courant follement sur le pont, alla

se rejeter dans le bois. M. de Camors, interdit, effrayé, ne sachant ce qui se passait, la suivit à la hâte : il la trouva à deux pas du pont adossée contre le premier arbre qu'elle avait rencontré, tournée vers lui, épouvantée, mais menaçante, et dès qu'il approcha : — Lâche! lui dit-elle.

Il la regardait avec un véritable égarement, quand il entendit un bruit de pas précipités : une ombre était sortie tout à coup de l'épaisseur du bois; il reconnut Mme de Tècle. Elle accourut, haletante, en désordre, saisit la main de sa fille, et, dressée vers lui : — Toutes deux ensemble au moins! dit-elle.

Il comprit enfin. Un cri s'étouffa dans sa gorge. Il saisit convulsivement son front dans ses deux mains, puis laissant retomber ses bras désespérés : — Ainsi, dit-il d'une voix sourde, vous me prenez pour un meurtrier!.. Eh bien! poursuivit-il en frappant la terre du pied avec une violence soudaine, que faites-vous là?... Sauvez-vous,... sauvez-vous donc!

Éperdues de terreur, elles lui obéirent. Elles se sauvèrent; la mère entraîna sa fille à grands pas, et il les vit disparaître dans la nuit.

Quant à lui, il demeura là, dans ce lieu sauvage, les heures s'écoulant sans qu'il en sût le nombre. Tantôt il allait et venait dans l'étroit espace qui le séparait du pont et de l'abîme; tantôt, s'arrêtant brusquement, les yeux baissés et fixes, il semblait aussi immobile, aussi inerte que le tronc d'arbre contre lequel il s'appuyait. S'il y a, comme nous l'espérons, une main divine qui pèse dans de justes balances nos douleurs en regard de nos fautes, ce moment dut être compté à cet homme.

XII.

Le lendemain dans la matinée, la marquise de Campvallon se promenait sur les bords d'une vaste pièce d'eau de forme circulaire qui ornait la partie basse de son parc, et dont on entrevoyait de loin à travers les arbres les reflets métalliques. Elle en faisait le tour à pas lents, le front penché, traînant sur le sable sa longue robe de deuil, et comme escortée par deux grands cygnes éblouissans de blancheur qui, semblant attendre de sa main quelque pâture, nageaient assidûment contre la rive à ses côtés. Tout à coup M. de Camors parut devant elle. Elle avait cru ne jamais le revoir; elle dressa la tête, et porta vivement une main sur son cœur.

— Oui, c'est moi, lui dit-il. Donnez-moi votre main. — Elle la lui donna. — Vous aviez raison, Charlotte, reprit-il; on ne rompt pas des liens comme les nôtres... J'en ai eu la pensée... C'était une

lâcheté que je me reproche et dont j'ai été d'ailleurs assez puni. Cependant je vous prie de me la pardonner.

Elle l'attira doucement à quelques pas sous l'ombre des grands platanes qui enveloppaient la pièce d'eau, elle s'agenouilla devant lui avec sa grâce théâtrale, et, attachant sur Camors des yeux humides, elle couvrit ses mains de baisers. Il la releva, et la serrant contre sa poitrine : — N'est-ce pas pourtant, dit-il à voix basse, que vous ne vouliez pas ce crime? — Comme elle secouait la tête avec une sorte d'indécision triste : — Au reste, reprit-il amèrement, nous n'en serions que plus dignes l'un de l'autre, car, moi, on m'en a cru capable!

Il lui prit le bras, et tout en marchant il lui conta brièvement les scènes de la nuit. Il lui dit qu'il n'était pas rentré dans sa maison, et qu'il était résolu à n'y rentrer jamais.

Tel avait été en effet le résultat de ses douloureuses méditations. Essayer d'une explication auprès de celles qui l'avaient si mortellement outragé, leur ouvrir le fond de son cœur, leur dire que cette pensée criminelle, dont elles l'accusaient, il l'avait repoussée la veille avec horreur quand une autre la proposait, — il avait songé à tout cela; mais cette humiliation, quand il eût pu s'y abaisser, eût été inutile. Comment espérer vaincre par des paroles une défiance capable de se porter à de tels soupçons? Il en devinait confusément l'origine, et il comprenait que cette défiance, envenimée par les souvenirs du passé, était incurable. Le sentiment de l'irréparable, l'orgueil révolté, l'indignation même de l'injustice, ne lui avaient montré qu'un refuge possible : c'était celui où il venait se jeter.

La comtesse de Camors et Mme de Tècle n'apprirent que par leurs gens et par le public l'installation du comte dans une maison de campagne qu'il avait louée à peu de distance du château de Campvallon. Après avoir écrit dix lettres qu'il avait toutes brûlées, il s'était décidé à un silence absolu. Elles tremblèrent quelque temps qu'il ne leur prît son fils. Il y pensa; mais c'était une sorte de vengeance qu'il dédaigna.

Cette installation, qui affichait hautement les relations de M. de Camors avec Mme de Campvallon, fit sensation dans le monde parisien, où elle ne tarda pas à être connue; elle y souleva de nouveau, on peut s'en souvenir, d'étranges rumeurs. M. de Camors ne les ignora pas, et les méprisa. Sa fierté, qui était alors exaspérée par une irritation farouche, se plut à défier l'opinion, se promettant d'ailleurs d'en triompher aisément. M. de Camors savait qu'il n'est pas de situation qu'on ne puisse imposer au monde avec de l'audace et de l'argent.

A dater de cette époque, il reprit énergiquement la suite de sa

vie, ses habitudes, ses travaux, ses pensées d'avenir. Mme de Campvallon, initiée à tous ses projets, y ajoutait les siens, et tous deux s'occupèrent d'organiser à l'avance leurs deux existences désormais confondues pour toujours. La fortune personnelle de Camors unie à celle de la marquise ne laissait aucune limite aux fantaisies qui pouvaient tenter leur imagination. Ils convinrent d'habiter séparément à Paris ; mais le salon de la marquise leur serait commun : leurs deux prestiges y rayonneraient à la fois, et en feraient un centre social d'une influence souveraine. La marquise y régnerait avec la splendeur de sa personne sur le monde des lettres, des arts et de la politique ; Camors y trouverait des moyens d'action qui ne pouvaient manquer d'accélérer les hautes destinées auxquelles ses talens et son ambition l'appelaient. C'était enfin la vie qui leur était apparue, à l'origine de leur liaison, comme une sorte d'idéal du bonheur humain, celle de deux êtres supérieurs se partageant fièrement au-dessus de la foule toutes les voluptés de la terre, les ivresses de la passion et les jouissances de l'esprit, les satisfactions de l'orgueil et les émotions de la puissance. L'éclat d'une telle vie serait la vengeance de Camors, et forcerait à d'amers regrets celles qui avaient osé le méconnaître.

Le deuil encore si récent de la marquise leur commandait cependant d'ajourner la réalisation de ce rêve, s'ils ne voulaient pas heurter trop violemment la conscience publique. Ils le sentirent, et résolurent de voyager pendant quelques mois avant de rentrer à Paris. Le temps qui se passa dans leurs combinaisons d'avenir et dans les préparatifs de ce voyage fut pour Mme de Campvallon le moment le plus doux de sa vie. Elle goûtait enfin dans sa plénitude une intimité si longtemps troublée, et dont le charme, à la vérité, était grand, car son amant, comme pour lui faire oublier un instant d'abandon, y prodiguait avec les grâces infinies de son esprit les effusions d'une tendresse exaltée. Il apportait en même temps à ses études particulières, comme à leurs projets communs, une ardeur, un feu qui éclatait sur son front, dans ses yeux, et qui semblait rehausser encore sa virile beauté.

Il lui arrivait souvent, après avoir quitté la marquise dans la soirée, de travailler fort tard chez lui, et quelquefois jusqu'au matin. Une nuit, peu de temps avant le jour qu'ils avaient fixé pour leur départ, le domestique particulier du comte, qui couchait au-dessous de la chambre de son maître, entendit un bruit qui l'alarma. Il monta à la hâte et trouva M. de Camors étendu sans mouvement sur le parquet au pied de sa table de travail. Ce domestique, nommé Daniel, avait toute la confiance de Camors, et il l'aimait de cette affection singulière que les natures fortes inspirent souvent à

leurs inférieurs. Il envoya chercher Mme de Campvallon. Elle accourut bientôt après. M. de Camors, revenu de son évanouissement, mais fort pâle, marchait à travers sa chambre quand elle entra. Il parut contrarié de la voir, et gronda assez vivement son domestique pour son zèle malavisé. Il avait eu simplement, dit-il, un de ces vertiges auquel il était sujet. Mme de Campvallon se retira presque aussitôt, après l'avoir supplié de ne plus se livrer à ces excès de travail.

Quand il vint chez elle le lendemain, elle ne put être surprise de l'abattement dont sa physionomie était empreinte, et qu'elle attribuait à la secousse qu'il avait éprouvée dans la nuit; mais lorsqu'elle lui parla de leur prochain départ, elle fut étonnée et même alarmée de sa réponse : — Différons un peu, je vous prie, lui dit-il, je ne me sens pas en état de voyager.

Les jours se passèrent. Il ne fit plus aucune allusion à ce voyage. Il était sombre, silencieux, glacial. L'ardeur active et comme fiévreuse qui avait animé jusque-là sa vie, son langage, ses yeux, était brusquement tombée. Un symptôme qui inquiéta la marquise entre tous, ce fut le désœuvrement absolu auquel il s'abandonna. Il la quittait le soir de bonne heure. Daniel dit à la marquise que le comte ne travaillait pas et qu'il l'entendait marcher une partie de la nuit. En même temps sa santé s'altérait visiblement.

La marquise se décida un jour à l'interroger. Comme ils se promenaient tous deux dans le parc : — Vous me cachez quelque chose, lui dit-elle. Vous souffrez, mon ami,.. qu'avez-vous?

— Je n'ai rien.

— Je vous en prie.

— Je n'ai rien, répéta-t-il avec plus de force.

— Est-ce votre fils que vous regrettez?

— Je ne regrette rien.

Après quelques pas faits en silence. — Quand je pense, reprit-il subitement, qu'il y a quelqu'un au monde qui m'a traité de lâche... car j'entends toujours ce mot-là à mon oreille!... qui m'a traité de lâche... et qui le croit comme il l'a dit... et qui le croira toujours!... Si c'était un homme, cela irait tout seul! mais c'est une femme! — Après cette explosion soudaine, il se tut.

— Eh bien! que voulez-vous? que demandez-vous? dit la marquise avec une sorte d'emportement. Voulez-vous que j'aille lui dire la vérité?... lui dire que vous étiez prêt à la défendre contre moi?... que vous l'aimez et que vous me haïssez? Si c'est là ce que vous voulez, dites-le!... Je crois que j'en serais capable, tant cette vie devient impossible!

— Ne m'outragez pas à votre tour, dit-il vivement. Congédiez-

moi, si cela vous plaît, mais je n'aime que vous... Ma fierté saigne, voilà tout!... Et je vous donne ma parole que, si jamais vous me faisiez l'affront d'aller me justifier, je ne reverrais de ma vie ni vous, ni elle!... Embrasse-moi. — Il la pressa contre son cœur, et elle se calma pour quelques heures.

Cependant la maison qu'il avait louée allait cesser d'être libre, le propriétaire revenant l'habiter. Le milieu de décembre approchait alors, et c'était le moment où la marquise avait l'usage de retourner à Paris. Elle proposa à M. de Camors de le loger au château pendant le peu de jours qu'ils devaient encore passer à la campagne. Il accepta; mais quand elle lui parla de Paris : — Pourquoi si tôt? lui dit-il, ne sommes-nous pas bien là?

Un peu plus tard, elle lui rappela que la session de la chambre allait s'ouvrir. Il prétexta sa santé, qu'il sentait atteinte, disait-il, et voulut envoyer sa démission de député. Elle obtint à force de prières qu'il se contentât de demander un congé. — Mais vous, ma chère, lui dit-il, je vous condamne là à une triste existence.

— Avec vous, répondit-elle, je suis heureuse partout et de tout.

Il n'était pas vrai qu'elle fût heureuse; mais il était vrai qu'elle l'aimait et qu'elle lui était dévouée. Il n'y avait pas de souffrances auxquelles elle ne fût résignée, pas de sacrifices auxquels elle ne fût prête, si c'était pour lui. Dès ce moment, la perspective de cette existence radieuse, de cette souveraineté mondaine qu'elle avait tant rêvée, qu'elle avait cru toucher de la main, lui échappait. Elle commençait à pressentir un sombre avenir de solitude, de renoncement, de larmes secrètes; mais près de lui la douleur même était une fête.

On sait avec quelle rapidité passe la vie pour ceux qui s'ensevelissent sans distraction dans quelque chagrin profond; les jours sont longs, mais la suite en est brève et comme insensible. Ce fut ainsi que les mois, puis les saisons, se succédèrent pour la marquise et pour Camors avec une monotonie qui ne laissait presque aucune trace dans leur pensée. Leurs relations quotidiennes étaient marquées d'un caractère invariable : c'était de la part du comte une courtoisie froide et le plus souvent silencieuse, de la part de la marquise une tendresse attentive et une douleur contenue. Chaque jour, ils sortaient à cheval dans la campagne, tous deux vêtus de noir, sympathiques par leur beauté et leur tristesse, et entourés dans le pays d'un respect mêlé d'effroi.

Vers le commencement de l'hiver suivant, Mme de Campvallon éprouva de sérieuses inquiétudes. Bien que M. de Camors ne se plaignît jamais, il était évident que sa santé s'altérait de plus en

plus. Une teinte bistrée, presque argileuse, couvrait ses joues amaigries et s'étendait jusque sur l'émail de ses yeux. La marquise manda, sans l'en prévenir, son médecin de Paris. M. de Camors montra quelque humeur en l'apercevant, et se prêta pourtant à la consultation avec sa politesse ordinaire. Le médecin reconnut les symptômes d'une hépatite chronique; il ne vit pas de danger, mais il recommanda une saison à Vichy, quelques précautions hygiéniques et le repos absolu de l'esprit. Quand la marquise essaya de proposer à Camors ce voyage à Vichy, il haussa les épaules sans répondre.

Peu de jours après, Mme de Campvallon, entrant un matin dans les écuries, vit Medjé, la jument favorite de Camors, blanche d'écume, haletante et à demi fourbue. Le palefrenier expliqua avec embarras l'état de cette bête par une promenade que le comte avait faite dans la matinée. La marquise eut recours à Daniel, qui était devenu pour elle un confident. Elle le pressa de questions, et il finit par lui avouer que son maître, depuis quelque temps, était sorti plusieurs fois le soir à cheval pour ne rentrer que le matin. Daniel était désespéré de ces courses nocturnes, qui, disait-il, fatiguaient beaucoup M. de Camors. Il finit par confesser à Mme de Campvallon que Reuilly était le but de ses excursions.

La comtesse de Camors, cédant à des considérations dont le détail serait sans intérêt, avait continué de résider à Reuilly depuis que son mari l'avait abandonnée. Reuilly était à une dizaine de lieues de Campvallon, bien qu'on pût abréger un peu la route en prenant quelques traverses. M. de Camors n'hésitait pas à franchir deux fois cette distance dans la nuit pour se donner l'émotion de respirer pendant quelques minutes le même air que sa femme et son enfant. Daniel l'avait accompagné une ou deux fois; mais le comte allait seul le plus souvent. Il laissait le cheval dans le bois, s'approchait de la maison autant qu'il le pouvait sans courir le risque d'être découvert, et, se dérobant comme un malfaiteur derrière l'ombre des arbres, il épiait les fenêtres, les lumières, les bruits, les moindres signes des chères existences dont un abîme éternel le séparait.

La marquise, à demi irritée, à demi effrayée d'une bizarrerie qui lui sembla toucher à la démence, feignit de l'ignorer; mais ces deux esprits étaient trop habitués à se pénétrer l'un l'autre jour par jour pour pouvoir se rien cacher. Il comprit qu'elle était instruite de sa faiblesse et ne parut plus se soucier de lui en faire mystère.

Un soir du mois de juillet, il partit à cheval dans l'après-midi et ne rentra point pour dîner. Il arriva dans les bois de Reuilly à la chute du jour, comme il l'avait prémédité. Il entra dans le jardin

avec ses précautions accoutumées, et, grâce à la connaissance qu'il avait des usages de la maison, il put approcher sans être aperçu du pavillon où était la chambre de la comtesse, qui était en même temps celle de son fils. Cette chambre, par la disposition particulière du logis, était élevée du côté de la cour à la hauteur d'un entre-sol; mais elle donnait de plain-pied sur le jardin. Une des fenêtres était ouverte à cause de la chaleur de la soirée. M. de Camors, se masquant derrière un des volets de la persienne qui était à demi fermé, plongea son regard dans l'intérieur de la chambre. Il n'avait revu depuis près de deux ans ni sa femme, ni son fils, ni Mme de Tècle : il les revit là tous les trois. Mme de Tècle travaillait près de la cheminée : son visage n'avait pas changé, il avait toujours le même air de jeunesse; mais ses cheveux étaient uniformément d'une blancheur de neige. Mme de Camors, assise sur une causeuse, presque en face de la fenêtre, déshabillait son fils en échangeant gaîment avec lui des questions, des réponses et des baisers.

L'enfant, sur un signe, s'agenouilla aux pieds de sa mère dans sa légère toilette de nuit, et, pendant qu'elle lui tenait les mains jointes dans les siennes, il commença à voix haute sa prière de chaque soir. Elle lui soufflait de temps à autre un mot qui lui échappait. Cette prière, composée d'un petit nombre de phrases à la portée de ce jeune esprit, se terminait par ces mots : « Mon Dieu! soyez bon et miséricordieux pour ma mère, pour ma grand'mère, pour tous les miens, et surtout, mon Dieu! pour mon père infortuné! » Il avait prononcé ces paroles avec un peu de précipitation enfantine; sur un regard sérieux de sa mère, il reprit aussitôt avec une insistance émue, comme un enfant qui répète une inflexion de voix qu'on lui a apprise : « Et surtout, mon Dieu! pour mon père infortuné! »

M. de Camors se détourna soudain, s'éloigna sans bruit, et sortit du jardin par l'issue la plus proche. Il passa la nuit dans le bois. Une idée fixe le tourmentait : il voulait voir son fils, lui parler, l'embrasser, le presser sur son cœur. Ensuite peu lui importait. Il s'était souvenu qu'on avait coutume autrefois de mener l'enfant chaque matin à la ferme la plus rapprochée pour lui faire boire une tasse de lait. Il espérait qu'on avait conservé cette habitude.

La matinée arriva, et bientôt l'heure qu'il attendait. Il était embusqué dans le sentier qui conduisait à la ferme. Il entendit un bruit de pas, des rires, des cris joyeux, et son fils se montra tout à coup, courant en avant. C'était alors un élégant petit garçon de cinq à six ans, d'une mine gracieuse et fière. Quand il aperçut M. de Camors au milieu du sentier, il s'arrêta : il hésitait devant

cè visage inconnu ou à demi oublié; mais le sourire tendre, presque suppliant de Camors, le rassura. — Monsieur! dit-il avec incertitude. — Camors ouvrit ses bras, et se penchant comme s'il était près de s'agenouiller : — Venez m'embrasser, je vous en prie! murmura-t-il. L'enfant s'avançait déjà en souriant, quand la femme qui le suivait, et qui était son ancienne nourrice, parut soudain. Elle fit un geste d'effroi : — Votre père! dit-elle d'une voix étouffée.

A ce mot, l'enfant poussa un cri de terreur, se rejeta violemment en arrière et se pressa contre cette femme en attachant sur son père des yeux épouvantés. La nourrice le prit par le bras et l'emmena à la hâte.

M. de Camors ne pleura pas. Une contraction affreuse rida les coins de sa bouche et fit saillir la maigreur de ses joues. Il eut deux ou trois secousses pareilles à des frissons de fièvre. Il passa lentement la main sur son front, soupira longuement, et partit.

Mme de Campvallon ne connut point cette triste scène; mais elle en vit les suites, et elle les sentit elle-même amèrement. Le caractère de M. de Camors, déjà si profondément bouleversé, devint méconnaissable. Il n'eut même plus pour elle la politesse froide qu'il avait gardée jusque-là. Il lui témoignait une antipathie étrange. Il la fuyait. Elle s'aperçut qu'il évitait de lui toucher la main. Ils ne se virent plus que rarement, la santé de Camors ne lui permettant plus de repas réguliers.

Ces deux existences désolées offraient alors au milieu de l'appareil presque royal qui les entourait un spectacle digne de pitié. Dans ce parc magnifique, à travers les riches parterres et les grands vases de marbre, sous les longues arcades de verdure peuplées de statues blanches, on les voyait tous deux errer séparément comme deux ombres mornes, se rencontrant quelquefois, ne se parlant jamais.

Un jour, vers la fin de septembre, M. de Camors ne descendit pas de son appartement. Daniel dit à la marquise qu'il avait donné l'ordre de n'y laisser pénétrer personne. — Pas même moi? dit-elle.

Il secoua la tête douloureusement. Elle insista : — Madame, dit-il, je serais chassé.

Le comte persistant dans cette manie de réclusion absolue, elle en fut réduite dès ce moment aux nouvelles que ce domestique lui donnait chaque jour. M. de Camors n'était point alité. Il passait sa vie dans une rêverie sombre, couché sur son divan. Il se levait par intervalles, écrivait quelques lignes, et se recouchait. Sa faiblesse paraissait grande, quoiqu'il ne se plaignît d'aucune souffrance. Après deux ou trois semaines, la marquise, lisant sur les traits de Daniel une inquiétude plus vive que de coutume, le supplia d'in-

troduire chez son maître le médecin du pays, qu'elle fit appeler. Il s'y décida. La malheureuse femme, quand le médecin fut entré dans l'appartement du comte, se tint contre la porte, écoutant avec angoisse. Elle crut entendre la voix de Camors s'élevant avec violence, puis ce bruit s'apaisa. Le médecin en sortant lui dit simplement : — Madame, son état me paraît grave, mais non désespéré... Je n'ai pas voulu le presser aujourd'hui;... il m'a permis de revenir demain.

Dans la nuit qui suivit, vers deux heures, Mme de Campvallon entendit qu'on l'appelait : elle reconnut la voix de Daniel. Elle se leva aussitôt, jeta une mante sur elle, et le fit entrer : — Madame, dit-il, M. le comte vous demande. — Et il fondit en larmes.

— Mon Dieu! qu'y a-t-il?

— Venez, madame. Il faut vous hâter.

Elle l'accompagna aussitôt.

Dès qu'elle eut mis le pied dans la chambre, elle ne put s'y tromper. La mort était là. Épuisée par la douleur, cette existence si pleine, si fière, si puissante, allait finir. La tête de Camors, renversée sur les oreillers, semblait avoir déjà une immobilité funèbre. Ses beaux traits, accentués par la souffrance, prenaient le relief rigide de la sculpture. Son œil seul vivait encore, et la regardait. Elle s'approcha à la hâte, et voulut saisir la main qui flottait sur le drap. Il la retira. Elle eut un gémissement désespéré. Il la regardait toujours fixement. Elle crut voir qu'il essayait de parler et qu'il ne pouvait plus; mais ses yeux parlaient. Ils lui adressaient quelque recommandation à la fois impérieuse et suppliante qu'elle comprit sans doute, car elle dit tout haut, avec un accent plein de douleur et de tendresse : — Je vous le promets!

Il parut faire un effort douloureux, et son regard désigna une grande lettre cachetée qui était posée sur le lit; elle la prit, et lut sur l'enveloppe : « Pour mon fils. » — Je vous le promets! dit-elle encore en tombant sur ses genoux et en inondant le drap de ses larmes.

Il souleva alors sa main vers elle. — Merci! lui dit-elle, et, ses pleurs redoublant, elle posa ses lèvres sur cette main déjà froide. Quand elle redressa la tête, elle vit dans la même minute les yeux de Camors se mouiller faiblement, rouler tout à coup comme égarés, puis s'éteindre. Elle poussa un cri, se jeta sur le lit, et baisa follement ces yeux encore ouverts, mais qui ne la voyaient plus.

Ainsi mourut cet homme qui fut sans doute un grand coupable, mais qui pourtant fut un homme.

Octave Feuillet.

LES

PROPHÈTES D'ISRAEL

AU POINT DE VUE DE LA CRITIQUE HISTORIQUE.

I.

DU PROPHÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ.

Historisch-kritisch Onderzoek naar het Ontstaan en de Verzameling van de Boeken des ouden Verbonds (Recherche historique et critique sur l'origine et la réunion des livres de l'Ancien Testament), par A. Kuenen, professeur de théologie à Leyde. 3 vol.; Leyde, Engels.

Parmi les phénomènes religieux longtemps inexpliqués que la science moderne est parvenue à ramener aux conditions et aux lois de l'histoire positive, on peut désormais ranger le prophétisme hébreu. A force d'études, on est arrivé à se rendre compte non-seulement de ce qui, dans le prophétisme, devait naturellement émerveiller les vieux âges, mais aussi de l'influence prépondérante qu'il a exercée sur les destinées du peuple d'Israël. Ses productions écrites, mieux comprises, sont devenues, entre des mains savantes, des documens précieux et en quelque sorte tout nouveaux, eu égard aux vives lumières qu'on y a recueillies, sinon sur l'avenir, au moins sur le passé. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est là un champ d'investigation à peu près inconnu de l'immense majorité de notre monde français. Les uns en sont encore sur ce sujet au vieux point de vue traditionnel, qui ne supporte pas l'examen; les autres en sont restés à celui de Voltaire,

et par conséquent n'entendent rien à la question; beaucoup enfin n'ont sur la matière aucun point de vue et s'en passent. Je sais qu'on peut se passer de cela et de beaucoup d'autres choses; mais la vie réduite au strict nécessaire offre peu d'agrémens, et ressemble singulièrement à l'indigence. Il faut à tout prix que nous devenions familiers avec les résultats les mieux avérés de la critique moderne sur ces questions, plus abstruses en apparence qu'en réalité, et que nous ne commettions plus, quand nous parlons d'histoire et de doctrines religieuses, ces énormes hérésies scientifiques, qui tiennent à ce que nous ignorons trop souvent ce qui ailleurs traîne déjà dans les dictionnaires de conversation. Ne confondons pas toujours le domaine de la science et celui de la littérature. Cette confusion est cause de la rareté des œuvres françaises de haute érudition. Ceux qui savent écrivent peu, et voilà pourquoi il arrive à chaque instant que ceux qui écrivent ne savent guère. Il y a toute une œuvre de naturalisation à faire parmi nous à l'égard des grands travaux de la critique allemande et hollandaise, et peut-être le présent travail ajoutera-t-il un argument de plus à l'appui de cette assertion, dont l'évidence frappe déjà les esprits les plus éclairés (1).

Ce travail se divisera en deux parties. Une première étude sera consacrée à donner une idée générale du prophétisme et particulièrement du prophétisme hébreu, dont nous voudrions déterminer l'origine, la nature et le rôle historique. Nous obtiendrons par là une vue d'ensemble dont une étude suivante, consacrée spécialement à l'un des prophètes les plus célèbres de l'antiquité biblique, nous fournira à la fois l'application et la confirmation.

Tâchons en ce moment d'arriver à quelques principes et à quelques notions générales.

I.

Il est un certain nombre de faits qu'il nous faut rappeler brièvement pour nous orienter dans la question d'origine. On remarque

(1) Nous nous servirons principalement dans cette étude de l'ouvrage consacré par M. le professeur Kuenen, de Leyde, à l'étude des livres de l'Ancien Testament, et dont M. Renan a annoncé le premier volume en des termes que les lecteurs de la *Revue* se rappelleront bien. Cet ouvrage est aujourd'hui terminé, et nous avons l'espoir fondé que M. Pierson, le traducteur à qui notre pays est redevable de la translation en français du premier volume, achèvera son utile entreprise. C'est le second volume qui traite des livres prophétiques, tandis que le troisième et dernier a pour objet l'étude des livres d'édification, tels que les Psaumes, les Proverbes, Job, etc., qui forment une classe à part connue sous le nom d'*hagiographes*. Cet ouvrage est sans contredit le plus impartial et le plus complet qui existe aujourd'hui sur ces matières.

dans l'histoire du peuple d'Israël une certaine classe d'hommes qu'on appelle les *prophètes*, et dans le *Canon* ou recueil sacré des Juifs un certain nombre de livres dits *prophétiques*. Tous les prophètes mentionnés dans l'histoire ne se retrouvent pas, tant s'en faut, parmi les auteurs des livres prophétiques. Ceux-ci se divisent à leur tour en *grands* et *petits* prophètes (*prophetæ majores*, *prophetæ minores*). La tradition range parmi les premiers Ésaïe (1), Jérémie et Ézéchiel. Les versions modernes leur adjoignent Daniel; toutefois dans le canon hébreu le livre de Daniel faisait très justement partie des hagiographes. Les *petits* prophètes doivent uniquement ce nom à la moindre étendue des écrits qui leur sont attribués : ce sont Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. On suit ici, en reproduisant ces noms, la coutume établie. Les noms originaux n'offrent souvent qu'une ressemblance assez éloignée avec les noms français.

Il y a donc lieu de distinguer, quand on parle des prophètes d'Israël, leur rôle historique, leur action directe et prolongée sur les destinées de leur peuple, et leurs écrits, qui font aujourd'hui partie du recueil sacré du monde juif et chrétien. Il y a là deux sources d'information qui s'éclairent et se rectifient mutuellement; mais évidemment la seconde, les écrits des prophètes eux-mêmes, nous met bien plus que la première en face de la réalité qu'il s'agit d'étudier. Si nous connaissions du prophétisme seulement ce que les chroniques nous racontent des prophètes, il nous serait fort difficile d'en tirer autre chose que des notions confuses et même contradictoires. Le malheur est que l'opinion commune n'est guère fondée que sur ces notions vagues. En particulier on ne comprendrait jamais la puissance morale du prophétisme en Israël, cette puissance qu'on ne saurait exagérer, car de tous les élémens combinés dans l'histoire du peuple hébreu le prophétisme est sans contredit le plus original et le plus vigoureux. A plusieurs reprises, il a sauvé ce peuple d'une ruine qui, sans lui, eût été irrémédiable, et d'après Jésus lui-même l'Évangile est l'accomplissement, le fruit suprême du prophétisme.

En disant que le christianisme est l'accomplissement des prophéties, on oublie le plus souvent cette filiation spirituelle pour ne penser qu'à un rapport plus merveilleux et moins rationnel. On entend ordinairement par là que Jésus et l'église chrétienne ont

(1) On dit aussi très souvent Isaïe : le mot hébreu *Jesahiahou*, la traduction grecque de ce nom, *Ésaïas*, se prêtent aussi bien à l'une qu'à l'autre leçon; mais il faut préférer *Ésaïe* pour distinguer ce prophète d'un autre personnage également très connu dans l'histoire sainte, Isaï, père du roi David.

réalisé les nombreuses prédictions que, dans le cours des siècles antérieurs, l'esprit divin aurait dictées à des hommes miraculeusement inspirés. Tout le monde sait que les anciennes apologies du christianisme reposaient tout entières sur deux colonnes qu'elles s'efforçaient de rendre inébranlables, la réalité des miracles et la réalisation des prophéties. Dès les premiers temps de l'église, les chrétiens firent grand usage de ce dernier genre d'argumens, et de nos jours encore il n'est pas rare de rencontrer des traités où toute l'histoire de Jésus et de l'église est reconstituée au moyen de lambeaux détachés çà et là des livres prophétiques. Par exemple on montre comment il avait été prédit plusieurs siècles d'avance que Jésus naîtrait à Bethléem d'une mère-vierge, qu'il irait en Égypte et en reviendrait, qu'il prêcherait une doctrine pleine de douceur et de miséricorde, qu'il expierait les péchés des hommes, qu'il mourrait dans les tourmens, ressusciterait le troisième jour, étendrait son règne sur toute la terre, etc., etc. Il faut même avouer que, disposés avec art, ces passages, en réalité très incohérens, finissent par faire masse et par frapper les esprits mal armés pour pénétrer au-dessous de ces surfaces trompeuses.

Quand on considère le naïf, l'effrayant arbitraire qui a toujours régné dans l'emploi de cette méthode, on comprend que les Juifs, si familiers avec le texte original de leurs livres saints, n'aient jamais pu voir qu'une série de violences exégétiques dans cette invocation continue de leurs anciens prophètes. Ils ont toujours maintenu, et à très bon droit, le sens historique et naturel des passages arrachés ainsi à leur contexte. Par exemple, quand les chrétiens arguaient du verset d'Ésaïe où les traductions grecques et latines parlent d'une « vierge qui sera mère, » il ne leur était pas difficile de montrer que le texte original parle simplement d'une « jeune femme nubile. » Quand Osée (XI, 1), rappelant la sortie d'Égypte du peuple d'Israël personnifié comme d'habitude sous le nom du patriarche éponyme, met ces paroles dans la bouche de Dieu : « J'ai appelé mon fils hors d'Égypte, » y a-t-il là, en vérité, la moindre allusion au séjour que, selon le premier évangile, Jésus enfant aurait fait en Égypte dans les deux dernières années du règne d'Hérode? Et ainsi de suite. Dès qu'on se met en face des textes originaux, l'application déterminée que les apologètes chrétiens en font aux événemens de l'histoire évangélique s'évanouit, tout au moins reste fort douteuse. On ne saurait croire combien cette difficulté a tourmenté Pascal, qui pourtant ne recourait pas aux textes originaux. Que de luttes intérieures dans cette *pensée* qui a l'air de sonner le glas funèbre de la théologie traditionnelle : « Pour examiner les prophéties, il faut les entendre, car si on croit qu'elles n'ont

qu'un sens, il est sûr que le Messie ne sera point venu; mais, si elles ont deux sens, il est sûr qu'il sera venu en Jésus-Christ. — Toute la question est donc de savoir si elles ont deux sens (1)... » Oui, toute la question; mais n'est-elle pas déjà résolue, rien que par l'énoncé?

Tous ceux qui aiment le christianisme doivent donc s'estimer heureux que, depuis Lessing, une apologétique nouvelle, fondée sur la réduction de l'Évangile à ses élémens simples et sur les éternels besoins de l'âme, se soit substituée à cette dangereuse méthode qui donnait pour base à la foi l'illusion; mais, pour être juste, il faut ajouter que, si les chrétiens ont abusé des textes prophétiques dans l'intérêt de leurs apologies, c'est un défaut qu'ils ont hérité de la synagogue. Le rabbinisme en effet est le premier coupable. Oublieux de ce sens historique des prophéties auquel il ne revenait que pour combattre les prétentions chrétiennes, imbu d'une idée superstitieuse de l'inspiration littérale des livres saints, s'imaginant qu'il y avait toute sorte de mystères cachés dans chaque phrase, dans chaque mot, dans chaque lettre, c'est lui qui inventa cette méthode arbitraire d'interprétation qui transforme les prophéties en centons d'oracles obscurs se prêtant aux besoins de toutes les causes comme à toutes les bizarreries de l'imagination.

A présent, — car Vauvenargues a fait preuve d'un vrai génie divinatoire quand il a dit, antérieurement à toutes nos recherches modernes, qu'il n'est pas de superstition qui ne porte avec elle son excuse, — il faut reconnaître à la décharge du rabbinisme qu'il y eut toujours dans le prophétisme un élément de prédiction ou d'intuition de l'avenir, et c'est cet élément qui, passionnément aimé et recherché, exclusivement saisi, fit oublier les autres. On peut affirmer avec vraisemblance qu'à l'origine les prophètes ne furent guère prisés pour autre chose que pour la faculté de divination qu'on leur attribuait. L'erreur fut de croire qu'ils n'avaient jamais été autre chose que des faiseurs de prédictions.

L'idée vulgaire, fille de l'idée rabbinique, d'après laquelle le prophète a pour mission essentielle de prédire l'avenir, et en particulier de décrire plusieurs siècles d'avance l'apparition du Christ et la fondation de l'église, cette idée a pour corollaire celle que le prophétisme hébreu est un phénomène absolument distinct, sans aucune analogie ailleurs, un miracle vivant. Encore ici une part de vérité se joint à l'erreur. Il est très vrai qu'en aucun lieu, chez aucun autre peuple de l'antiquité, le prophétisme n'atteignit à la hauteur des prophètes d'Israël. On peut leur appliquer la même règle qu'au monothéisme juif, dont ils furent les plus fermes soutiens : ils ex-

(1) *Pensées*, XVII, 4.

cellent, ils sont incontestablement et de beaucoup les premiers, les types du genre, mais ils ne sont pas absolument isolés dans l'histoire. Tous les peuples sémitiques, ceux surtout qui touchent de près au peuple d'Israël, ont eu des prophètes. Les Arabes n'ont pas cessé d'en avoir. On dirait que le prophétisme, j'entends le prophétisme sérieux et puissant, caractérise cette race au même titre que la spéculation philosophique est l'apanage de la nôtre. La philosophie dans l'antiquité eut la Grèce, et dans la Grèce Athènes pour foyer, non pas exclusif, mais principal. De même le grand prophétisme s'épanouit au sein du peuple hébreu et surtout parmi les fils de Juda. Ailleurs il dépassa rarement le niveau assez humble de ses origines. Le tort est toujours en pareil cas de changer la supériorité relative en singularité absolue.

On peut même dire que le prophétisme est moins exclusivement spécial aux Sémites que la philosophie spéculative ne l'est aux Aryens. Les peuples sémitiques n'ont jamais eu, que nous sachions, de philosophie spontanée, fille de leur seul génie, tandis que l'antiquité âryenne a connu des phénomènes qui présentent d'incontestables analogies avec le prophétisme hébreu, surtout à l'origine. La vieille Gaule et la Germanie eurent leurs inspirées, leurs prophétesses; ce trait frappa même beaucoup les historiens classiques. Jeanne Darc est, dans les temps modernes, l'apparition qui se rapproche le plus de ces filles des grandes forêts, qui avaient des *voix*. La Grèce eut ses *manteis*, ses devins possédés de la *mania* ou fureur prophétique, et cet ordre de faits donna lieu à une science, la *mantique*, prise au sérieux par les plus beaux génies de l'antiquité.

Dans son acception la plus générale, le prophétisme est un phénomène de la vie de sentiment. Étudié *ab ovo*, il remonte aux époques où la vie humaine était encore très pauvre d'expérience, peu capable de réflexion, livrée encore presque tout entière à la puissance immédiate des sensations et des impressions. Ce qui explique déjà en partie la supériorité des prophètes hébreux, c'est que chez eux, du moins chez beaucoup d'entre eux, l'intelligence réfléchie, un sens moral élevé épure et ennoblit déjà les inspirations primesautières du sentiment sans leur enlever encore cet inimitable cachet de nature vierge qui donne tant de charme aux jets spontanés de l'esprit humain.

Sous toutes ses formes, le prophétisme se rattache au sentiment plus ou moins clair qu'un ordre divin règne dans le monde, puis à ce besoin de notre raison qui nous pousse à chercher l'inconnu et dans cet inconnu l'avenir. Parfois cet avenir, s'il n'est pas prévu, est du moins pressenti, et de là cette *présagition, præsagitio quæ-*

dam, que, dans son traité de *la Divination*, Cicéron croit inhérente à l'âme humaine. Aux époques d'ignorance universelle, et lorsque la supériorité intellectuelle ne pouvait consister que dans une délicatesse plus grande des facultés esthétiques et intuitives, ceux qui, sans études, sans réflexion méthodique et uniquement grâce à la vivacité exceptionnelle de leurs impressions, firent preuve d'une espèce de seconde vue ou de prévoyance sagace passèrent aisément et se prirent eux-mêmes de très bonne foi pour des hommes recevant des communications spéciales de la Divinité. La médecine psychologique d'aujourd'hui étudie sérieusement les faits nombreux qui prouvent que certaines surexcitations nerveuses, dont les causes peuvent être bien diverses, sont souvent accompagnées d'un déploiement remarquable de la sensibilité, de la mémoire, de la lucidité des idées, et en particulier de la prévoyance. Il est clair que cette prévoyance est loin d'être infaillible; mais on aurait tort de nier la rapidité surprenante, la sûreté automatique des opérations inconscientes de l'esprit dans ces momens d'exaltation mentale. A l'âge où l'homme, à peine détaché du sein de la nature, réagissait infiniment moins que nous sur ses sensations et ses premiers mouvemens, ces états d'excitation à la fois physique et morale étaient plus fréquens et surtout moins morbides que de nos jours. Ce sont là les phénomènes primordiaux qui ont présidé à la naissance de la poésie, de l'art, de l'éloquence et du prophétisme. La diminution, parfois même la disparition du gouvernement de soi-même, les caractérise toujours. Aussi a-t-on fait remonter ces manifestations primitives de l'esprit à une sorte de prise de possession de l'inspiré par une puissance divine irrésistible.

Ce qu'il faut noter avec soin pour bien saisir les origines du prophétisme, c'est que de ces formes embryonnaires qui recélaient les germes de tant de grandeurs futures sortit une double conception de la voie à suivre pour arriver à la prescience de l'avenir. Il y eut une divination fondée sur de prétendus indices que fournissaient les choses extérieures : la croyance aux bons et aux mauvais présages, aux jours funestes ou propices, etc. De là vint l'art des augures, des tireurs d'horoscopes, des aruspices. Mais aussi il y eut une divination reposant simplement sur les impressions et intuitions personnelles des inspirés. On pourrait, il est vrai, signaler certains genres de divination qu'il est difficile de rattacher à une conception plutôt qu'à l'autre, par exemple les oracles rendus par des prêtres ou des prêtresses se soumettant volontairement à des agens physiques capables de provoquer l'excitation ou l'ivresse mentale dont nous venons de parler. Le plus fameux exemple connu est celui de la pythie de Delphes. Cependant, si l'on y pense bien, ces cas am-

bigus rentrent finalement dans la seconde catégorie. Cette distinction est fondamentale dans la question, car la divination par voie d'observation extérieure était entachée de fausseté dès son origine, et malgré la poésie de quelques-unes de ses formes rien de vrai ni d'utile ne pouvait sortir de là. Il n'en reste plus aujourd'hui que deux ou trois superstitions roulant sur les jours et les nombres néfastes qu'on est tout surpris de retrouver encore, non pas professées, mais subies par plus d'un esprit distingué.

Tout autre fut la destinée de la seconde espèce de divination, celle dont on attribuait la faculté à certains hommes exceptionnellement doués. Il y avait là un germe moral et même philosophique très capable de développement, et qui, moyennant une série d'épurations et de transformations rationnelles, s'épanouit de nos jours dans la philosophie de l'histoire. Sans doute à l'origine on ne regarda pas si loin, et le *mantis*, l'inspiré, « l'enthousiaste » (car ce nom et des noms tout voisins lui furent très souvent appliqués) ne fut rien de plus qu'un devin qui croyait entendre en lui-même ce que les autres croyaient lire dans la nature; mais enfin, même à ce degré inférieur, la divination rentrait dans le domaine des faits spirituels. Elle exerçait la sagacité, elle était observatrice et poétique. Le poète, le *vates*, est dans les premiers temps un devin non moins qu'un chantre. Le délire poétique, la *vaticinatio*, vient des dieux, parle leur langue, et cette langue est prophétique. Est-ce pour cela que, comme le poète, le devin antique est souvent aveugle, comme si son regard tourné en dedans, absorbé par la lumière divine resplendissant à l'intérieur de son être, dédaignait le jour grossier qui doit suffire aux autres? En particulier, l'idée que le favori du ciel doit être exceptionnellement moral se greffe comme d'elle-même sur cette manière de concevoir la divination. L'homme ou la femme, pour être en communion avec la Divinité, doivent être chastes, observateurs de la foi jurée, incorruptibles, et ils seraient d'infidèles interprètes, si, comme cela peut arriver souvent à la nature indifférente, ils annonçaient la réussite des projets iniques ou l'impunité des criminels. Que cette divination se dégage du cercle d'intérêts mesquins où elle se meut à l'origine, qu'elle soit consultée dans les grandes crises de la cité ou du pays, qu'elle s'inspire d'une foi profonde dans l'ordre moral, qu'elle se dirige d'après des principes élevés, et bientôt la prédiction cessera de se borner à une sorte de bonne aventure improvisée pour devenir une prédication pleine de chaleur, de poésie et de puissance. C'est sur ce terrain que nous rencontrerons le grand prophétisme hébreu.

Voici en effet le point de bifurcation de ces deux courans grec et israélite qui semblent confondus à l'origine. Avec le temps, la divi-

nation personnelle, l'inspiration religieuse et morale, l'emporta de plus en plus chez les Hébreux sur la divination par interprétation de présages arbitraires. Au contraire chez les Grecs la prophétie personnelle tomba de plus en plus bas, et la *mantique* superstitieuse demeura seule. Aux temps historiques de la Grèce, on n'avait plus qu'un souvenir légendaire de certaines figures mystérieuses, telles que Calchas, Musœus, Tirésias l'aveugle et sa fille Manto, Bachis et sa descendance, où le don prophétique passait pour héréditaire. Il y eut du reste d'autres familles encore jouissant de la même réputation. Il ne faut pas trop s'étonner de cette possession prolongée de la confiance populaire. Outre que la faculté de prévision, comme toutes les facultés humaines, se fortifie et se raffine par l'exercice, on peut comprendre que des familles dépositaires de nombreux secrets et consultées par une clientèle dispersée en tous pays étonnassent souvent par leur clairvoyance ceux qui avaient recours à leur art. La même chose doit se dire des colléges de prêtres réunis autour d'un sanctuaire vénéré, tel que celui de Dodone, tel surtout que celui de Delphes, où pendant des siècles l'oracle pythique centralisa les curiosités intéressées de l'ancien monde. On sait que les réponses hachées, convulsives, de la pythie attachée sur son trépied et se tordant sous l'influence des vapeurs de l'antre fatidique, étaient recueillies par le *prophète* (c'est-à-dire l'*interprète*, et c'était le titre officiel du prêtre chargé de cette fonction) et délivrées sous forme de vers réguliers par le collége sacerdotal voué au service d'Apollon Delphien. Eh bien! depuis les guerres médiques, cet oracle, le plus célèbre de tous, qui, malgré des pillages réitérés, redevenait toujours énormément riche, tombe lentement en discrédit. On l'accuse, non sans vraisemblance, de s'être laissé séduire par l'or de Xerxès. Agésilas et Épaminondas ne cachent pas leur mépris pour ses réponses ambiguës. Démosthènes lui reproche ironiquement de *philippiser*. Le talent de composer des vers finit même par échapper aux organes du dieu de la poésie. Cicéron, le plus curieux des hommes, put encore l'interroger dans sa jeunesse; au temps de son âge mûr, il était devenu muet. Une tentative de restauration dirigée par Plutarque en personne ne réussit pas à lui rendre la parole. De même les *chresmologues* et *manteis* de profession traînent assez longtemps une existence méprisée (1). Leur art n'est plus qu'un métier. La jonglerie, la ventriloquie, la supercherie sous toute sorte de formes, ont pris la place de l'inspiration. Au contraire l'art au-

(1) Les sibylles, qui à l'origine ont pu être des prophétesses en possession de l'inspiration intérieure, ne sont plus aux temps historiques que des êtres de convention auxquels on attribue des collections de vieux oracles en vers à tendance politique.

gural, la fonction des aruspices, le discernement des présages visibles, restent en faveur, recherchés même par les classes éclairées, qui n'y croient guère, respectés comme institutions de l'état. L'astrologie, si populaire aux derniers temps du paganisme, est le raffinement suprême de cette divination fondée sur le sentiment de la connexion des choses. Les astres présidant à tant d'événemens terrestres, au jour, à la nuit, aux saisons, aux semailles, aux moissons, etc., il parut tout naturel de croire que la destinée humaine leur était aussi subordonnée. Le malheur du prophétisme grec, c'est qu'il resta purement utilitaire, exclusivement consacré au service des intérêts égoïstes et vulgaires. L'élément moral qui aurait dû l'élever lui fit défaut, la sincérité ne tarda pas à lui manquer, et quand une fois la raison fut assez éclairée pour en découvrir les défectuosités, il n'eut plus d'autre appui que la superstition. En fait, il n'en est sorti rien de bon pour l'humanité.

Il est vrai que le polythéisme auquel le prophétisme grec se rattachait étroitement ne pouvait le rendre meilleur qu'il n'était lui-même; non pas que je ferme les yeux sur les côtés moraux du vieux polythéisme, il en eut, et on a tort de les oublier comme on le fait si souvent quand on le compare avec le christianisme; mais n'allons pas commettre l'erreur des critiques trop prompts à conclure qui, prenant l'accident pour la substance, veulent à tout prix que le vieux paganisme fût une religion profondément sanctifiante. L'essence, le principe d'une religion se révèle dans son histoire. Plus le temps marcha, moins l'influence morale du polythéisme fut heureuse. Au contraire le monothéisme d'Israël, religion essentiellement morale et qui le devint toujours plus à mesure qu'elle vieillit, fournit au prophétisme éclos à son ombre les élémens d'épuration et de spiritualité qui manquèrent à la divination païenne. Sans doute le prophétisme hébreu devait disparaître à son tour, ne pouvant survivre aux conditions historiques de son existence; mais, quand il disparut, il avait fait son œuvre et avait pris rang parmi les facteurs du progrès humain.

Si nous remontons à ses origines propres, rien au premier abord ne le distingue foncièrement de la vaticination païenne. Le mot de *prophète*, avec son sens primitif d'interprète de la parole divine, est, comme nous l'avons vu, d'origine grecque et nous vient de la version alexandrine des Septante. Les noms hébreux qui servent à désigner les prophètes sont plus significatifs. Le peuple les appelle *les voyans* parce qu'il leur attribue une pénétration particulière, une faculté de vision et de prévision qui leur permet de discerner ce qui reste caché aux yeux vulgaires. Ou bien, et c'est là en quelque sorte le nom officiel, on appelle le prophète *nâbi*, mot qui, par

la suite, a pu répondre assez bien à notre mot *inspiré*, mais dont la racine, rapprochée de ses congénères, désigne quelque chose qui jaillit en bouillonnant ou qui s'épanche avec un bruissement précipité. Le *nâbi*, c'est donc proprement à l'origine le *bruissant*, l'homme de la bouche duquel s'échappe avec volubilité un flux de paroles dont il semble à peine le maître. Que l'on pense à la naïve admiration de nos paysans des régions reculées pour l'homme qui sait leur parler longtemps sans s'arrêter, et l'on aura une idée de la stupéfaction où les inspirés, dans un état de civilisation bien moindre encore, pouvaient jeter leurs auditeurs avec leur éloquence poétique et prolongée. Les autres dénominations, telles que celle d'*homme de Dieu*, ou de *serviteur de l'Éternel*, sont des épithètes honorifiques plutôt que des noms à signification précise. Le *nâbi* hébreu, à l'origine, ressemble donc beaucoup au *mantis* grec et au *vates* latin. Lui aussi fait croire à une prise de possession de son être par l'esprit divin qui l'agite et littéralement le terrasse. Il y a même quelque chose de contagieux dans l'état du *nâbi*, comme cela s'est vu chez les prophètes cévenols et de nos jours encore dans l'exaltation des *revivalistes* anglais et américains. Une vieille tradition d'une grande originalité (1) raconte que les gens envoyés par Saül pour arrêter David tombèrent au milieu d'une assemblée de « prophètes prophétisant, » et se mirent à « prophétiser » eux-mêmes. D'autres émissaires, dépêchés après eux, furent aussi gagnés par l'exemple et « prophétisèrent » à leur tour. La même chose arriva une troisième fois. Enfin Saül lui-même se mit en route, et, chemin faisant, fut saisi par l'esprit prophétique « de sorte que, se dépouillant de ses vêtemens et se jetant par terre, tout ce jour-là et toute la nuit il prophétisa devant Samuel. » L'influence contagieuse de l'état prophétique devait être bien forte pour gagner jusqu'au robuste Benjamite qui porta le premier le titre de roi d'Israël, et qui se distinguait par tout autre chose que ses dispositions mystiques. La surprise causée par cet événement mit sur toutes les lèvres cette question devenue par la suite une manière de proverbe : « Saül est-il donc aussi du nombre des prophètes? »

Cette explosion de l'esprit prophétique remonte à l'aurore de l'histoire connue d'Israël. A cette époque, le prophétisme est encore dans sa période d'incubation. La divination chez les Hébreux s'exerce à côté de lui sous des formes analogues à celles de la divination grecque. Les songes, les présages extérieurs, les oracles sacerdotaux passent pour des révélations divines. Entre autres, le

(1) Voyez I Samuel, XIX, 20 et suiv.

grand-prêtre de Jéhovah porte un sachet contenant un certain nombre de petites pierres taillées on ne sait trop d'après quel modèle; c'est l'oracle des « Urim et Thummim » que l'on va consulter dans les circonstances graves. Comme en Grèce, le prophète lui-même, dans les premiers temps, est à peine quelque chose de plus qu'un diseur de sorts, un homme capable, par exemple, d'indiquer l'endroit où sont les objets perdus. Quand Saül, fils de His, ne sait plus quel chemin prendre pour retrouver les ânesses de son père, il va tout bonnement interroger le voyant, qui doit savoir où elles sont. Déjà pourtant nous distinguons dans le prophétisme encore désordonné de cette époque une disposition remarquable à s'organiser et à se régulariser. Il y a des associations ou écoles de prophètes qui se réunissent non pas seulement pour prédire, mais pour donner un libre cours à l'enthousiasme qu'engendrent chez eux de hautes pensées religieuses, et qui s'exhale en paroles ardentes, en mouvemens cadencés, en chants improvisés. A partir de Samuel, les prophètes deviennent les organes d'une tendance déterminée, la plus pure, la plus haute de l'histoire d'Israël, la tendance monothéiste. Sans doute, en vertu de la continuité des phénomènes originaux du prophétisme, il sera mainte fois question de prophètes inspirés par d'autres dieux que Jéhovah, de prophètes de Baal et d'Astarté par exemple. Il arrivera même que les prophètes faisant remonter leur inspiration à Jéhovah ne seront pas toujours d'accord et se reprocheront mutuellement d'être de faux prophètes. Bien plus, il est admis que le prophète peut parler sous l'impulsion de l'esprit de Jéhovah et dire pourtant le contraire de la vérité : c'est qu'il a plu à Jéhovah de lui envoyer un « esprit de mensonge » afin de pousser à leur perte ceux qui le consultent (1); mais le prophétisme, s'épurant tous les jours, sera de moins en moins l'art de prédire, de plus en plus se transformera en prédication religieuse et morale, fondée sur un certain nombre de principes fixes. Il tâche encore, il est vrai, de décrire l'avenir de la nation d'accord avec ces principes; cependant il est essentiellement dirigé contre les vices et les abus contemporains, que ses promesses ou ses menaces ont pour but de détruire. En même temps, et à mesure que le monothéisme se consolide, les vieux moyens de divination tombent en désuétude ou sont positivement condamnés. Le torrent tumultueux et trouble du prophétisme primitif s'est clarifié; il est devenu un grand et puissant fleuve qui fertilise ses rives, il est désormais possible d'en étudier la nature et d'en écrire l'histoire.

(1) Comp. I Rois, XXII, 19-23. *Vulg.* III *Regum.*

II.

Le prophétisme est donc une des formes naturelles du développement primitif de l'esprit humain. Son éclatante supériorité chez les Hébreux provient des principes de moralité et de spiritualité qui lui sont inoculés par une foi religieuse supérieure elle-même à l'ensemble des croyances antiques, et à cela s'ajoute enfin le caractère lyrique, pour ainsi dire, d'une race qui ne brille ni dans le drame ni dans l'épopée, mais chez qui les effusions du sentiment individuel sont prodigieusement énergiques et ardentes.

Pour bien étudier la nature particulière du prophétisme biblique, il faut remonter aux principes du monothéisme d'Israël. Chaque peuple sémitique croit à la supériorité des divinités qu'il adore, mais ne nie nullement pour cela l'existence des dieux reconnus dans les pays voisins. Le monothéisme hébreu à l'origine consiste non pas dans l'idée qu'il n'existe point d'autre dieu que Jéhovah, mais dans la conviction qu'Israël n'a, ne peut avoir, ne doit avoir que Jéhovah pour dieu, et qu'il est criminel à un Israélite d'en adorer un autre. A parler rigoureusement, c'est une *monolâtrie* plus encore qu'un monothéisme. Jéhovah est un dieu *jaloux* qui ne souffre pas d'autre dieu devant sa face. Ce monothéisme primordial, exclusif en principe, est une religion nationale dans toute la force du terme, et de son existence comme religion spéciale du peuple d'Israël découle une double conséquence : c'est d'abord que ce peuple adore le plus puissant des dieux, c'est ensuite qu'il a plu à ce dieu d'adopter ce peuple pour sien de préférence à tout autre, car il ne s'est fait connaître qu'à lui. C'est donc une grande prérogative dévolue aux fils de Jacob que d'avoir été élus pour être le peuple de Jéhovah. Cette élection leur assure l'incomparable protection de l'Éternel des armées et implique par conséquent une destinée plus glorieuse que celle qui est réservée aux autres nations. A quoi servirait autrement la préférence que Jéhovah leur a accordée? A cette prérogative correspond une obligation imprescriptible, celle de n'adorer que le dieu jaloux et d'être rigoureusement fidèle à sa loi. Ce dieu en effet n'est pas un dieu-nature d'une moralité équivoque, il est par essence juste et saint, et l'impiété est aussi grande de violer ses lois morales que de lui refuser ses hommages. Donc Israël, s'il est fidèle à son dieu unique, peut compter sur le plus splendide avenir; mais le malheur est que ce peuple se montre à chaque instant inférieur à son devoir. La foi exclusive en Jéhovah est rarement professée par la totalité de la nation. Les cultes idolâtriques et licencieux des peuples

voisins exercent sur elle un prestige auquel on la voit succomber à chaque instant. Même quand elle reste extérieurement fidèle à sa religion, elle se rend coupable d'immoralités, d'injustices, d'impuretés. Voilà l'explication de ses longues infortunes. Jéhovah se refuse à déployer sa puissance en faveur d'un peuple ingrat et pervers. L'alliance ne produit pas ses fruits, puisque l'un des alliés manque aux conditions du contrat. Toutefois Jéhovah est trop parfait pour rien commencer d'inutile; l'homme ne saurait faire avorter un plan divin. Il arrivera donc immanquablement qu'un jour Israël, purifié par l'épreuve et la souffrance, rentrera dans les conditions de l'alliance, et alors les promesses du contrat se réaliseront dans toute leur ampleur pour la gloire et le bonheur du peuple préféré.

Tel est, logiquement déduit et dessiné à grands traits, le point de vue général des prophètes d'Israël. On doit s'apercevoir sur-le-champ, toute réserve faite sur la valeur absolue de ces principes, qu'il s'agit désormais de tout autre chose que de retrouver les objets perdus ou de prédire aux gens leurs aventures. C'est toute une théodicée et toute une politique nationales qui sortent de là, s'appliquant immédiatement à l'état religieux, moral et social du peuple. L'enthousiasme pour Jéhovah et son alliance saisit le nâbi et l'inspire; cet enthousiasme fait de lui un prédicateur. Le prophète est l'organe de ce qu'il y a de plus vivant et de plus pur dans la conscience populaire. De là sa puissance même sur les hommes que ses prédications censurent et contrarient. On le déteste, mais on l'écoute. Il y a de magnifiques exemples de hardiesse et de franc-parler dans l'histoire des prophètes. Sortis non d'une caste ou d'une classe spéciale, mais de tous les rangs du peuple, ils sont pour le peuple et limitent par leur opposition courageuse le despotisme des rois et des grands. Ne puisant leur titre que dans leur conviction d'être inspirés d'en haut, représentant par conséquent la libre conscience et la libre parole, ils ne craignent pas d'attaquer en face le sacerdoce officiel que la possession assurée de ses priviléges énerve, et qui laisse à chaque instant péricliter cette foi nationale qu'il a pour mandat de défendre. Quoi de plus caractéristique, de plus vif que la scène entre Amos, le bouvier-prophète, et le grand-prêtre de Béthel, Amatsia, qui se scandalisait des menaçantes prédictions lancées par Amos contre la maison régnante et qui avait jugé prudent de le dénoncer au roi? « Alors Amatsia, le sacrificateur, dit à Amos : Voyant, va-t'en au pays de Juda, mange là ton pain et prophétise là tant que tu voudras; mais ne prophétise plus à Béthel, car c'est le sanctuaire du roi! — Mais Amos répondit au sacrificateur : Je n'étais ni prophète ni fils (ou disciple) de pro-

phète; j'étais un bouvier et j'épluchais les figues sauvages quand Jéhovah me prit auprès de mes bœufs et me dit : Va, prophétise à mon peuple d'Israël. Prêtre Amatsia, tu écouteras donc maintenant la parole de Jéhovah... » Et il continue comme si on ne lui eût rien dit. Il est facile de comprendre que les rois, les grands et les prêtres, à moins d'être animés eux-mêmes des sentimens d'une piété ardente, ne fussent que médiocrement charmés d'avoir à leurs côtés ces puritains que leur enthousiasme rendait incorruptibles, et qui dans toutes les questions politiques et sociales n'écoutaient que l'inexorable logique de leurs prémisses religieuses.

Cependant le prophétisme n'était pas toujours aussi pur d'alliage et aussi bienfaisant qu'on pourrait le croire d'après la caractéristique précédente. Les prophètes ont parfois les défauts de leurs qualités; leur zèle devient du fanatisme, leur fidélité aux principes dégénère en étroitesse. Hommes de l'idéal, il leur arrive d'exiger l'impossible des hommes de la réalité. Quand on voit que l'influence des nâbis contribua pour une large part au schisme qui, le lendemain de la mort de Salomon, sépara pour jamais le peuple d'Israël en deux camps irréconciliables, on est bien forcé d'avouer que leur prévoyance politique ne les préserva point toujours de lourdes bévues. Les écrits prophétiques de la dernière période portent même la trace d'opinions formées au sein des croyans et assez défavorables aux prophètes. La grande époque de l'inspiration passée, le prophétisme était devenu une forme littéraire, du moins *homilétique;* l'enthousiasme ardent, la sincérité première, n'y étaient plus, et même de basses spéculations, fondées sur le prestige antérieurement acquis au caractère prophétique, avaient fini par le discréditer.

Ce discrédit ne frappa toutefois que les contemporains de la décadence. Le peuple, le meilleur des juges en pareille matière, embauma dans son souvenir reconnaissant la mémoire des grands *voyans* qui l'avaient soutenu et consolé dans les plus mauvais jours. Leurs écrits, conjointement avec les livres de la loi, offrirent à la piété des siècles suivans sa nourriture par excellence. D'ailleurs il faut bien se garder d'appliquer à ces temps reculés nos idées modernes de tolérance religieuse et de sagesse politique. Un parti peut commettre des fautes momentanées tout en étant dans le vrai quant à sa tendance générale. Les erreurs et les fautes des prophètes n'empêchent pas qu'ils ont été dans leur pays les premiers par le patriotisme, par l'indépendance du caractère, par le spiritualisme des doctrines. C'est en eux, grâce à eux, que la mission historique de la nation s'est réalisée, et même, à prendre les choses dans leur ensemble, on peut dire que le malheur des rois

et du peuple d'Israël a été précisément de se laisser éblouir par une politique opposée à celle que conseillaient les nâbis.

Cette politique ne fut, il est vrai, codifiée par aucun d'eux. Elle fut toujours commandée par les prémisses religieuses du prophétisme, mais elle dut varier avec les circonstances. Il y eut des temps où elle consista simplement dans la chasse aux superstitions idolâtriques et dans l'opposition aux princes infidèles; mais elle devint plus compliquée à partir du moment où la petite nation d'Israël fut atteinte et entraînée par les grandes révolutions de l'Asie occidentale. Quelle ligne de conduite fallait-il suivre dans les rapports avec l'Assyrie ou la Chaldée d'une part, avec l'Égypte de l'autre? Tel fut le problème qui absorba, du VIIIe au VIe siècle avant notre ère, l'aristocratie et la royauté israélites, et qu'elles résolurent, ajoutons-le, de la façon la plus malheureuse. Tantôt les rois nouèrent d'intimes relations avec l'Égypte, effrayée comme eux de l'extension croissante des empires ninivite et babylonien et charmée de trouver en Palestine un avant-poste engagé le premier dans la bagarre, et naturellement cette politique attira sur le peuple d'Israël la pesante colère des souverains de Ninive et de Babylone; tantôt ils crurent plus sage de s'allier étroitement à ces derniers et de leur servir d'avant-garde contre l'Égypte : ce qui aboutit à les rendre vassaux de l'Égypte et derechef le point de mire des expéditions de leurs alliés de la veille. A cette politique de bascule, la nation perdit son indépendance et jusqu'à son existence : elle eût du moins échappé à l'anéantissement final, si elle avait suivi le sentiment de ses plus grands prophètes. Persuadés que l'état des choses était anormal, que la protection de Jéhovah mettait leur pays à l'abri de la destruction totale, mais aussi que la justice céleste devait nécessairement punir le peuple infidèle, ils furent d'avance et en principe opposés aux alliances étrangères. Elles leur paraissaient inspirées par une défiance impie et compromettantes pour la pureté du monothéisme. Quand on leur disait que sans une alliance de ce genre il serait impossible de résister à l'invasion menaçante, ils conseillaient de courber la tête, d'accepter pieusement l'épreuve inévitable et d'attendre patiemment des jours meilleurs. Eh bien! cette ligne de conduite eût été le salut de la nation. Les conquérans d'alors ne songeaient absolument qu'à faire reconnaître leur suzeraineté et qu'à prélever des tributs annuels. Ils ne devenaient terribles que lorsqu'on voulait se soustraire à cette double obligation, et leurs moyens de répression pouvaient donner à penser : ils dévastaient et saccageaient le pays révolté, ils « passaient le rasoir » sur ses campagnes et ses cités, puis ils transplantaient la population à des centaines de lieues. Dans de telles conjonctures,

la sagesse était évidemment de plier devant l'orage et de compter sur les chances meilleures que ne pouvaient manquer de susciter un jour les incessantes révolutions qui faisaient passer successivement le sceptre de l'Asie des mains des Assyriens à celles des Chaldéens, de ceux-ci aux Mèdes et aux Perses (en attendant les Grecs). Malheureusement il y eut toujours chez le peuple d'Israël ou du moins dans la haute aristocratie militaire qui le dominait un fatal désir de jouer un grand rôle politique en fondant un grand empire. L'orgueil de race et même l'orgueil religieux leur firent concevoir les plus funestes illusions. On peut dire que depuis Salomon jusqu'à la destruction du dernier temple par Titus, ce fut le mauvais génie d'Israël qui lui souffla cette ambition disproportionnée à ses forces comme à ses aptitudes. Le messianisme belliqueux et conquérant, qui le rendit sourd au messianisme spirituel et pacifique tel que l'avait conçu Jésus, et qui le précipita dans les indicibles horreurs de la guerre contre les Romains, forme aux derniers jours de son histoire comme nation le pendant exact des chimères qui perdirent le royaume d'Éphraïm sous Sargon, roi d'Assyrie, et le royaume de Juda sous le Chaldéen Nébucadnetzar. Ainsi les prophètes sont justifiés par l'histoire, qui prouve qu'autant le peuple d'Israël était prédestiné à influer puissamment sur le développement religieux du monde, autant il était incapable de constituer jamais un de ces grands empires qui représentent toute une civilisation. Sans doute les prophètes ne renonçaient nullement à l'idée qu'un avenir temporel des plus glorieux était réservé à leur nation; mais cet avenir devait lui être octroyé par la main de Dieu, non pas conquis par les moyens vulgaires de la force et de la ruse. Il fallait donc en attendant se concentrer dans sa vocation religieuse. Pressez un peu cette théorie, et vous verrez s'en dégager la distinction entre les « choses de César » et les « choses de Dieu, » entre le temporel et le spirituel, que Jésus devait un jour proclamer.

Sur ce terrain des idées religieuses, le rôle du prophétisme d'Israël est immense. C'est lui qui épure et développe le monothéisme. C'est chez lui et chez quelques poètes lyriques animés de son esprit que se concentre le mouvement progressif : non pas que le prophétisme entendît le progrès comme nous, c'est-à-dire comme l'avénement successif de choses nouvelles et meilleures; les nouveautés qu'il enseignait, conséquences de principes antérieurement admis, lui faisaient toujours l'effet d'être aussi vieilles que ces principes eux-mêmes. Aussi trouve-t-on dans les livres des prophètes très peu de données positives sur l'histoire réelle de la religion israélite antérieurement au VIII[e] siècle, et le grand problème de cette histoire, celui qui consiste à se demander quel a été au

juste l'œuvre de Moïse, demeure jusqu'à présent dépourvu de solution certaine. Il est seulement avéré que ce nom vénérable, qui paraît assez rarement dans les livres prophétiques, a servi de recommandation à une foule d'ordonnances et d'institutions d'une date évidemment bien postérieure à l'Exode. Le monothéisme au temps de Samuel et de David était-il déjà aussi rigoureux, aussi absolu qu'on le croirait quand on lit les historiens canoniques? Plus d'un trait qu'ils ont eux-mêmes conservé autorise à en douter. Ce qui est certain, c'est que les deux grands héros du monothéisme en Israël, les prophètes Élie et Élisée, combattent avec la dernière énergie le culte étranger et polythéiste de Baal, mais ne disent jamais rien contre celui du taureau d'or (1), qui ne cessa, depuis les jours du schisme, de fleurir dans le royaume des dix tribus. C'était après tout un culte national et monothéiste, et jamais il n'est fait mention d'une compagne, d'une déesse telle qu'Astarté ou Melecheth, associée à l'idole populaire d'Israël. A cette époque, au IXe siècle, la religion d'Israël n'a donc pas rompu encore complétement avec l'idolâtrie; mais, à mesure que le prophétisme se concentre dans le royaume de Juda et que le monothéisme hébreu prend claire conscience de lui-même au contact des nombreux polythéismes que les guerres et les invasions lui apprennent à connaître, nous voyons les prophètes obéir à cette loi de l'esprit qui veut que les principes se développent par la contradiction. Je ne serais pas surpris que la ressemblance des rites usités chez les divers peuples voisins et des cérémonies du temple de Jérusalem eût contribué à faire sentir aux prophètes que la supériorité de la religion d'Israël ne consistait pas dans ses formes rituelles, et qu'ils aient été poussés par cette comparaison dans la vigoureuse opposition au formalisme, l'un de leurs grands mérites. A chaque instant, leur prédication sous ce rapport est anti-sacerdotale, et dans leur mépris des œuvres de dévotion ils préparent de loin le spiritualisme du sermon de la montagne. Ici comme partout, la loi de continuité se révèle au regard attentif. Au VIIIe siècle, le devoir d'adorer exclusivement l'invisible Jéhovah est rigoureusement prêché; mais on n'irait pas encore jusqu'à nier l'existence ni même le pouvoir d'autres divinités. Au VIe, les prophètes de la captivité babylonienne professent un monothéisme absolu. Pour eux, les idoles et les divinités qu'elles représentent ne répondent plus à rien de réel, le culte qu'on leur rend est plus niais

(1) Qu'il me soit permis à cette occasion de relever l'erreur si fréquemment commise qui fait dériver le veau ou taureau d'or du bœuf Apis égyptien. Il n'y a pas la moindre analogie entre l'adoration de l'animal vivant et celle du symbole de métal. La ressemblance de la forme ne signifie rien, puisque le taureau et la vache se rencontrent dans les mythologies les plus distinctes.

encore que coupable, les traits les plus satiriques, les moqueries les plus sanglantes, sont dirigés contre ces abrutis qui adorent des dieux qu'ils se fabriquent à eux-mêmes. Le rationalisme perce déjà dans la manière dont cette polémique acerbe est poussée. Prendre une bûche, se chauffer avec une moitié et de l'autre moitié tailler une statuette à qui l'on demande aide et protection, « comme s'il y avait de l'esprit dedans, » est-il rien de plus ridicule? Les vaincus commencent donc à rire des vainqueurs, parce que, s'ils se sentent moins forts, ils s'estiment bien supérieurs par l'esprit. Voilà quelque chose de nouveau, et qui fera son chemin dans le monde.

Ce développement religieux a son contre-coup dans le progrès de l'idée morale. Il y a dans la prédication des prophètes une grande cause de monotonie tenant à leur idée fixe que tout malheur public ou privé est la punition d'une faute antérieure. A cet égard, ils sont complètement dominés par le vieux point de vue sémitique de la rétribution. Cependant sur ce point aussi une amélioration notable s'introduit dans leur notion des choses. Le livre de Job montre bien que l'homme le plus vertueux peut être aussi le plus éprouvé, mais il n'en sait pas encore donner d'autre raison que la volonté impénétrable de Dieu, tandis que c'est l'un des grands prophètes du temps de la captivité qui chante le premier, dans des vers d'une douceur et d'une résignation ineffables, l'auguste loi qui veut que le juste souffre au milieu des injustes, et achète au prix de ses souffrances le droit de leur faire du bien. C'est encore là un de ces sommets du prophétisme que dore déjà le soleil encore lointain de la vérité évangélique. Jésus a bien plus accompli les prophéties en reproduisant cet idéal du juste persécuté qu'en réalisant les prédictions spéciales des prophètes sur le messie qui devait venir.

Rien ne prouve mieux que ce chapitre du messianisme combien il faut se défier des idées vulgaires sur la valeur réelle du prophétisme hébreu. Assurément c'est bien lui qui a donné un corps à ces attentes d'un messie, d'un roi divin, à ces espérances nationales à la fois et religieuses qui, sous tant de formes, se sont fait jour au sein des religions sémitiques, et que nous retrouvons encore chez les Arabes de notre Algérie. Nous avons déjà montré à quelle notion de l'avenir elles se rattachent. A présent, la forme sous laquelle le peuple conçoit cet avenir de gloire dépend de l'idée qu'il se fait de la vraie grandeur, et cette idée à son tour emprunte nécessairement ses principaux traits aux souvenirs les plus aimés du passé. De là vient que chez les Israélites, quand la royauté fut devenue une institution nationale (pour les prophètes, pendant longtemps elle ne fut guère autre chose qu'un mal nécessaire), quand la dynastie davidique fut devenue la seule possible,

la seule imaginable, consacrée qu'elle était par la longue possession et surtout par la transfiguration poétique du hardi et brillant condottière qui l'avait fondée (1), il parut tout naturel de se représenter l'avenir national sous la forme d'un royaume gouverné selon les lois de l'équité par un descendant de David, qui serait le *maschiach* (messie ou oint de Dieu), et sous le sceptre duquel la nation élue verrait se réaliser ses plus hautes espérances. Telle est la genèse psychologique de cette attente réservée à de si nombreuses transformations. Rien de plus faux que l'idée d'après laquelle les prophètes l'auraient décrite suivant un modèle précis et constant. Il y aurait tout un livre à faire sur les variations de l'attente messianique. Tantôt les peuples étrangers doivent disparaître, tantôt ils seront conquis les armes à la main, tantôt ils se soumettront volontairement aux Israélites. Il est évident que sur le thème général d'un avenir de gloire et de bonheur, l'imagination, la fantaisie individuelle ont brodé une foule de traits ondoyans et divers. Il y a plus, on peut citer des prophètes qui n'attendent pas même de messie personnel. Joel, Sophonie, le second Ésaïe, Nahum, sont dans ce cas. Ils pensent que le peuple d'Israël formera une sorte de république théocratique, directement gouvernée par l'inspiration de Jéhovah. D'autres au contraire, par exemple le premier Ésaïe, ne tarissent pas dans les titres d'honneur qu'ils décernent d'avance au lieutenant de Jéhovah. On l'appellera le sage, le héros de Dieu, le père du butin, le prince pacifique, le roi du miracle, le père d'éternité, etc. Jérémie aime à penser que le Messie et Jérusalem porteront ensemble le même nom, *Jéhovah notre justice* (2). Si l'on croit qu'il sera un descendant de David, on croit aussi, non pas nécessairement qu'il naîtra à Bethléhem, mais qu'il sortira de cette petite ville d'où la famille de David est originaire. Il sera donc le « rejeton » par excellence de cette souche féconde, et souvent on l'appelle simplement *le Rejeton*. En général on s'attend à la réu-

(1) Le grand secret de la popularité du roi David au sein du peuple de Juda, popularité toujours croissante et ne se démentant jamais, au point qu'aucun parti religieux ou politique ne songe à lutter contre elle, doit être cherché, non pas seulement dans le prestige de ses victoires, mais aussi dans le fait que le cycle dont il est le héros le montre sous diverses faces qui lui rattachent toutes les tendances nationales. Il y a en lui tout à la fois l'aventurier, le fin politique, le guerrier, le poète, l'homme religieux et le voluptueux. Lorsque les réactions polythéistes regagnaient périodiquement le terrain conquis par le monothéisme et pourtant continuaient de respecter le trône des descendans de David, ce n'est certainement pas parce qu'elles espéraient que sa dynastie produirait toujours des rois « selon le cœur de Dieu. » On pourrait jusqu'à un certain point comparer ce genre de popularité à celui dont Henri IV fut l'objet en France après sa mort. Il est difficile de dire si les qualités y contribuèrent plus que les défauts.

(2) Comp. XXIII, 6; XXXIII, 16.

nion sous ses auspices des deux groupes de tribus séparés depuis la mort de Salomon. Il vengera son peuple des violences et des iniquités dont il a souffert. Sa domination sera subie par la terre entière, et il se servira de son pouvoir pour faire régner partout la justice, la vérité et la paix. Alors commencera une ère de félicité pure. Plus de crimes, plus d'oppression, plus de guerres. Le lion et l'agneau, le petit enfant et la vipère, joueront ensemble. La vie humaine sera prolongée au-delà d'un siècle. Une série sans fin de messies succédera au Messie proprement dit, fondateur du royaume messianique, et perpétuera l'état de chose inauguré par lui.

Quant au moment de sa bienheureuse apparition, les prophètes sont sobres d'indications. Toutefois il est visible qu'ils ne se la représentent jamais comme très éloignée. Quand les grandes déportations d'Israélites en Assyrie et en Chaldée furent consommées, on espéra que la venue du Messie coïnciderait, soit comme cause, soit comme effet, avec le moment du retour des exilés, retour dont les principes du prophétisme ne permettaient pas de douter. On crut cette venue imminente lorsque Zorobabel ramena à Jérusalem la première colonne des Juifs fidèles, et Zorobabel, dont la généalogie remontait à David, passa lui-même dans quelques esprits pour le messie attendu.

Cependant, il faut le répéter, rien de fixe, rien qui ressemble à une doctrine officielle du messianisme ne peut être déduit de l'ensemble des écrits des prophètes. Bien plus tard, dans les deux siècles qui précèdent l'ère chrétienne, la théologie rabbinique tâcha de systématiser les données éparses des prophètes, et il sortit de ce travail une doctrine un peu moins flottante, toutefois sans que rien, en dehors de quelques traits généraux, fût définitivement arrêté. Aujourd'hui même, je ne pense pas qu'il en soit autrement dans le judaïsme bien compris. De plus, on aurait grand tort de s'imaginer que ces perspectives idéales aient été l'objet constant ni même principal des discours prophétiques. C'est l'usage que les chrétiens en ont fait pour prouver que Jésus était le vrai messie qui a répandu cette opinion. L'espérance messianique en général est pour les prophètes quelque chose d'analogue à la prédication de la vie future chez les orateurs chrétiens, un motif d'action, une promesse ou une menace, une péroraison qui console ou qui encourage. Le sujet proprement dit des prophéties est presque toujours autre. C'est, par exemple, ce que le peuple doit voir dans les calamités qui vont fondre sur lui, ce qu'il doit faire pour apaiser le céleste courroux, ce qu'il doit réformer dans ses habitudes ou dans ses plaisirs ou dans ses actes religieux. C'est aussi et souvent une satisfaction donnée au sentiment patriotique dans l'annonce des malheurs qui

menacent les peuples hostiles. On conçoit que cette préoccupation des destinées nationales qui poussait le prophète à interroger constamment les signes des temps, à recueillir les nouvelles, à s'informer de l'état des choses à l'étranger, lui ait souvent valu une grande supériorité sur ses compatriotes dans la prévision des événemens qui allaient éclater. D'ailleurs, par principe, les prophètes n'étaient pas optimistes dans leurs appréciations de l'état contemporain des choses. Là où les cercles militaires et aristocratiques, avec la confiance frivole que leur inspire la haute idée qu'ils ont toujours d'eux-mêmes, croyaient voir les indices de grands triomphes et de réussites certaines, le prophète, les sourcils froncés et la voix sinistre, dénonçait les signes avant-coureurs d'épouvantables désastres, et la situation était telle que le plus souvent les faits lui donnaient raison. Il paraît même que la réputation de sagacité des prophètes d'Israël dépassa parfois les frontières. On voit des étrangers leur demander des consultations, témoin ce curieux fragment des prophéties d'Ésaïe qui prouve aussi en faveur de la sincérité des réponses, car il montre que, lorsque le prophète ne savait rien, il ne déguisait pas son ignorance.

On me crie de Séir (1) : Veilleur, où en est la nuit? — Veilleur, où en est la nuit? — Le veilleur répond : — Le matin arrive, et la nuit aussi. — Faites des questions, si vous en voulez faire, — mais revenez une autre fois.

Cela signifie que le prophète ne voit pas encore clair dans la situation, et ne veut pas se prononcer avant qu'elle se soit mieux dessinée.

Cette circonspection ne mettait pas toujours les prophètes à l'abri de l'erreur. Il est à présumer que les prédictions trop visiblement démenties par les faits ne nous ont pas été transmises. Comme de coutume en pareil cas, elles seront tombées promptement dans l'oubli. Malgré cela, il en est un certain nombre d'illusoires qui sont venues jusqu'à nous, soit qu'on n'en ait pas compris clairement le sens, soit qu'on en ait reporté l'accomplissement à une époque lointaine, soit enfin que quelques fausses apparences aient fait croire à la réalisation des faits annoncés. Ainsi Osée prédit quelque part que les Israélites seront déportés en masse en Égypte, Ézéchiel affirme que Nébucadnetzar saccagera Tyr; les prophètes du temps de la captivité s'attendent à la destruction totale et prochaine de Babylone, « qui deviendra comme Sodome et Gomorrhe, » etc. Aucune de ces prédictions ne s'est accomplie. Elles s'expliquent

(1) Les montagnes de l'Idumée, ou pays des Édomites.

par leur vraisemblance au moment où elles ont été émises, mais elles montrent une fois de plus qu'il ne faut jamais examiner de trop près les infaillibilités traditionnelles quand on veut continuer d'y croire. Si l'on se borne à consulter les livres historiques, il semble toujours que les prophètes sont des devins merveilleux qui savent tout et prévoient tout jusque dans les moindres détails. Il n'en est plus ainsi quand on étudie les prophéties en elles-mêmes. Ce sont surtout les espérances dorées que les prophètes avaient conçues quant à l'avenir de leur nation qui ont été cruellement déçues. Nous n'avons pas à nous en plaindre. Le peuple juif nous a rendu un bien autre service en ne réussissant pas à se constituer en théocratie dominatrice du monde.

En même temps, il faut reconnaître que, sous d'autres rapports, ils ont vu étonnamment juste et loin. Leur foi dans l'indestructible vitalité de leur peuple, leurs prédictions de la renaissance nationale qui suivra à coup sûr les déportations en masse opérées par les vainqueurs, leur sentiment d'une grande mission religieuse dont Israël est chargé dans l'humanité, leur peu de confiance dans la solidité des empires façonnés à coups de sabre par les conquérans ninivites et babyloniens, tout cela s'est trouvé juste, et, toute réserve faite sur les erreurs de détail, dans le sens relatif où nous pouvons prendre ce mot, ils ont été vraiment les premiers *voyans* de l'antiquité.

Ils ont créé aussi toute une littérature. Par quelle transformation le nâbi des premiers temps, l'improvisateur de discours enthousiastes, devient-il, à partir du IXe siècle environ, un écrivain qui ne se borne plus à parler, qui aime à répandre par l'écriture ses discours et ses prévisions? C'est ce qui n'est pas encore très bien expliqué. Cela tient sans doute à la formation d'une certaine vie littéraire facilitée par la vulgarisation des caractères inventés à Babylone et répandus par les Phéniciens. Ce ne fut pas seulement la prophétie qu'on se mit à écrire, ce fut aussi le psaume, le discours sentencieux, le récit historique, etc. Plusieurs indices donnent lieu de penser que d'abord le prophète se contenta de graver sur une pierre quelques mots significatifs servant de thème mnémonique à l'explication qu'il en donnait au peuple, ou qu'il confiait à de jeunes disciples. Ceux-ci surtout s'occupèrent de tracer par écrit les enseignemens du maître. Ils n'est pas douteux non plus qu'ils firent une assez prompte expérience de l'augmentation d'influence que leur valait le recours à l'écriture multipliant indéfiniment leur parole; mais en dehors de ces observations générales il faut avouer que les circonstances de la transformation ne sont pas bien connues. En tout cas, on peut signaler dans cette évolution du pro-

phétisme la cause de sa plus belle floraison à la fois et de sa mort. Phénomène de la vie de sentiment, forme particulière de l'enthousiasme, le prophétisme, en devenant littéraire, gagnera en harmonie et en pureté. La réflexion commençante l'émondera. Il jettera donc son plus brillant éclat et se maintiendra à cet apogée, à la condition que la réflexion ne vienne pas à l'emporter sur l'inspiration prime-sautière. Le jour où cette interversion des rôles aura lieu sera le commencement de la décadence. Du prophétisme brûlant, poétique, écumant d'ardeur, si j'ose ainsi dire, sous les formes auxquelles il se soumet, à la longue il ne restera plus qu'un genre, une manière, suscitant de secs et maladroits imitateurs. Les premiers prophètes qui mettent leurs discours par écrit sont évidemment poètes, leurs prophéties sont en vers; à la fin du VIIe siècle, les vers et la prose se partagent les discours prophétiques chez Jérémie et Ézéchiel. Après le retour de Babylone, le feu sacré décidément s'éteint. Haggée, Zacharie, Malachie, n'écrivent plus qu'en prose. Le scribe, tout bardé de scolastique, ne va pas tarder à succéder au nâbi.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si dans les grandes productions du prophétisme on retrouve encore des restes de l'extrême originalité et même des bizarreries du prophétisme primitif. Le XVIIIe siècle a fait toute sorte de gorges chaudes à propos du mariage figuratif d'Osée avec une prostituée et de la nourriture impossible ordonnée quelque part au prophète Ézéchiel. Voltaire ne tarissait pas sur ces détails, et le fait est que, s'il y avait uniquement des symboles de ce genre chez les prophètes d'Israël, on pourrait regretter qu'ils ne se soient pas bornés à parler à leurs contemporains; mais quelle injustice de s'appesantir ainsi sur quelques images dont la grossièreté primitive nous voile la justesse et de passer sous silence les beautés de premier ordre de cette littérature, qui remonte au moins aussi haut que les poésies homériques, et qui a sur celles-ci l'avantage de nous transporter au cœur même de la réalité historique! Joel, Amos, les deux Ésaïe, Nahum, Habacuc, sont des poètes-orateurs de premier ordre. La vivacité, le coloris de leurs peintures, la véhémence de leurs apostrophes, l'originalité de leurs comparaisons, la puissance avec laquelle ils objectivent les faits qu'ils racontent ou prédisent, ce je ne sais quoi de fort et de franc, d'osé et d'aisé, qui est l'apanage des littératures jeunes et encore sans raffinement, tout donne une saveur aussi vigoureuse qu'agréable à ces productions malheureusement bien défigurées dans nos versions françaises (1). Qu'on lise, par

(1) On verra dans l'étude suivante que, depuis quelque temps, il faut faire exception à ce jugement sommaire pour les prophéties d'Ésaïe.

exemple, comment Nahum décrit la prise de Ninive, la colossale cité qui si longtemps a été la terreur d'Israël et se croyait éternelle. Il voit les colonnes ennemies, tout habillées de rouge, s'élancer à l'assaut des murailles, il entend les chariots de guerre rouler en s'entre-heurtant dans les rues, « ils courent comme des éclairs. » Voici la reine et ses suivantes qu'on emmène prisonnières : elles gémissent comme des tourterelles et se frappent la poitrine si fort qu'on entend comme un son de tambourin. Les chefs de la ville veulent ramener les fuyards au combat. Arrêtez-vous! arrêtez-vous! — Non, personne ne veut tourner le visage. — D'autres cris retentissent, ceux du vainqueur avide. — Pillez l'or! pillez l'argent! Videz et revidez tout! Malheur à la ville sanguinaire! Il faut que la peine de ses abominations retombe sur sa tête!.. Le dialogue, la parabole, le chant de deuil, le chant de fête, l'allégorie, la prosopopée prolongée, l'ironie furieuse, d'autres fois la vision, l'acte symbolique et à dessein bizarre, la plaisanterie, le jeu de mots (1), tout sert à ce genre, sans parallèle ailleurs, de littérature religieuse. Même, quand la décadence de l'inspiration commence à se faire sentir, il suffit que le sujet émeuve fortement l'âme du prophète pour que l'expression devienne admirable. Jérémie a des chants d'une mélancolie navrante sur la ruine de sa pauvre patrie. Ézéchiel, souvent tendu, cherchant aisément le beau dans l'étrange et le grand dans l'énorme, — comme si le goût babylonien avait déteint sur sa manière, — Ézéchiel devient sublime quand il raconte sa vision du champ couvert d'os de morts à perte de vue. C'est le peuple d'Israël qu'il s'agit de ressusciter. Un souffle, un son mystérieux se fait entendre. Les os desséchés commencent à se mouvoir. Ils se rapprochent. Peu à peu des nerfs, des tendons, des muscles les recouvrent. Esprit, viens des quatre vents et souffle sur ces morts! L'esprit obéit au prophète, les morts respirent, ils revivent!

III.

D'après ce qui précède, on peut voir qu'il y a deux grandes périodes dans l'histoire du prophétisme hébreu, celle des prophètes qui se bornent à parler, celle des prophètes écrivains. Les premiers remontent aussi loin qu'on peut voir dans l'histoire du peuple d'Israël. La tradition sacrée en connaît déjà autour de Moïse. Dans ces

(1) Par exemple, Amos (VIII, 1-2) voit une corbeille pleine de fruits mûrs (*kaits*), et cela signifie qu'Israël est proche de sa fin (*kêts*). De même Jérémie (I, 11-12) répond à une question de Jéhovah qu'il voit une branche d'amandier (*schaked*). « Tu as bien vu, reprend Jéhovah, car je veille (*schoked*) sur ma parole pour l'accomplir. »

temps reculés, le côté que nous pouvons appeler physiologique du prophétisme prédomine encore. L'extase, la parole bruyante et précipitée, l'accès d'enthousiasme, dénotent le prophète. Samuel, grand organisateur, prophète lui-même, tâche de régulariser ces mouvemens désordonnés et réussit à les plier au service de l'idée religieuse d'Israël. De là ces « écoles de prophètes » dont nous avons parlé. Il paraît que la musique servait de moyen d'excitation à la fois et de modération à ces bandes qui marchaient souvent en prophétisant. Au premier livre de Samuel, il est question « d'une compagnie de prophètes qui descend du haut lieu précédée d'un psaltérion, d'un tambourin, d'une musette et d'une cithare (1). » Le chant religieux sans doute servait de dérivatif à l'excès de l'agitation prophétique, et cette mention d'instrumens de musique en pareille circonstance fait penser à un autre détail rapporté au second livre des *Rois* (2), d'après lequel le prophète Élisée fait venir un joueur d'instrumens pour se mettre dans l'état d'esprit prophétique.

Nous voyons aussi apparaître de temps à autre des prophétesses. Miriam, sœur de Moïse, porte déjà ce titre. A l'époque des *Juges*, la prophétesse Deborah « chante le cantique » appelant à la guerre sainte la jeunesse d'Israël :

Debout, debout, Déborah ! — Debout, debout ! Chante-nous le cantique !

Bien plus tard, il est encore question de la femme d'Ésaïe et d'une contemporaine de Josias du nom de Hulda. Tout compte fait cependant, les prophétesses ne sont qu'une exception dans l'histoire du prophétisme hébreu. Au contraire les prophètes se succèdent, pour ainsi dire, sans interruption. David sait se concilier leurs sympathies; il souffre la liberté de leur langage, ménage leurs scrupules, les associe à ses desseins et à sa politique. On peut voir (3) avec quelle finesse Nathan lui reprocha sous le voile transparent d'un apologue l'adultère qu'il avait commis avec Bathséba. C'est le même Nathan qui le détourne de construire un temple, Jéhovah n'en ayant aucun besoin. Le prophétisme de bonne heure est puritain, ardent intérieurement, peu curieux des pompes sacerdotales. Au contraire, sous le roi Salomon, le prophétisme est muet. Pourtant Salomon ne s'était assis sur le trône que grâce à la faveur du parti prophétique; mais il est à croire que, comme tant d'autres souverains montés sur un trône qui ne leur revenait pas de droit, Salomon n'eut rien plus

(1) I Samuel, x, 5.
(2) III, 15.
(3) II Sam., XII, 1-7.

à cœur que de ruiner l'influence à laquelle il devait le sien. Ce qui est certain, c'est que vers la fin de son règne le prophétisme, qu'il se flattait peut-être d'avoir éteint, relève la tête et contribue fortement à la séparation des dix tribus du nord. Depuis lors, les prophètes qui se succèdent sont essentiellement des défenseurs du monothéisme national. Les derniers et les plus célèbres de ces nâbis qui n'écrivent pas encore sont Élie et son disciple Élisée, ces deux héros du monothéisme, ces défenseurs du peuple opprimé, systématiquement corrompu par la maison d'Achab et ses divinités tyriennes. Le peuple reconnaissant a entouré leur mémoire d'un cycle de légendes où se reflètent leur hardiesse, leur sympathie pour les petits, leur infatigable persévérance, et parfois aussi leur violence vindicative. Le peuple n'a jamais voulu croire à la mort d'Élie. Ce géant du prophétisme, qui a pour trait distinctif de disparaître toujours aussi brusquement qu'il apparaît, a dû monter vivant au ciel sur un char de feu que traînaient des chevaux de flamme. C'est à ses ardentes prédications et à celles d'Élisée qu'est due la révolution monothéiste qui substitua la dynastie de Jéhu à celle d'Achab. Élisée, qui touche déjà aux temps décidément historiques, meurt de la mort naturelle, mais ses os ont le privilége de ressusciter les morts par le contact. C'est ainsi que la légende n'est souvent autre chose que l'histoire en figures.

Élie et Élisée sont du xe et du ixe siècle avant notre ère. Le dernier avait ou beaucoup accru ou rétabli les « écoles de prophètes. » Il en avait fait des espèces de colonies agricoles où l'on partageait ses journées entre la culture et l'art prophétique, et il semble que, dans ces temps agités où la persécution sévissait souvent sur les adeptes fervens du monothéisme national, l'esprit prophétique ait été très répandu; mais il y avait aussi des prophètes de Baal et d'Astarté, ou même des prophètes de Jéhovah qui trouvaient plus sûr et plus profitable de flatter les désirs des grands que de les combattre. Depuis lors aussi, le désintéressement est beaucoup plus que par le passé la marque de la véracité du prophète.

Vers la même époque, on voit paraître dans le royaume de Juda les premières prophéties écrites. Nous touchons à la seconde grande période et aux grands jours de cette histoire. Les noms célèbres des prophètes écrivains se classent assez bien d'après le genre d'ennemi national qu'Israël doit combattre. Les premiers, — Joel, Amos, Osée, Zacharie Ier (1), Ésaïe Ier, Michée, Nahum, — repré-

(1) Cette manière de dire est adoptée pour distinguer les prophètes différens dont les discours sont réunis dans le canon sous un même nom et comme s'ils ne provenaient que d'un auteur. Ce sont les chapitres IX-XI du livre actuel de Zacharie qui remontent à l'époque en question.

sentent le prophétisme encore en possession de sa vigueur native et de toute sa poésie. Ce sont les classiques hébreux, et on les appelle les prophètes de l'époque *syro-assyrienne*, parce que leurs discours sont presque toujours inspirés par la terrible situation que les succès des Syriens et bien plus encore ceux des Assyriens avaient faite aux Israélites.

La seconde série des prophètes écrivains contient les prophètes de l'époque *chaldéenne* (700 à 536 ans avant Jésus-Christ). Ninive et l'Assyrie ont succombé. C'est maintenant Babylone qui est la ville reine. Sophonie, Jérémie, Zacharie II (1), Habacuc, Ézéchiel, ont vu s'exécuter l'épouvantable mesure qui a transplanté les enfans de Juda sur les rives de l'Euphrate. Cependant les prophètes n'ont pas perdu tout espoir. Ils affirment que les déportés reviendront. Jérémie va même jusqu'à assigner d'avance une durée de soixante-dix ans à l'exil de ses compatriotes, et la prétendue conformité de cette prédiction avec l'événement est un des argumens qui ont le plus longtemps accrédité l'opinion vulgaire sur la prophétie. Cependant cette conformité n'est pas réelle. La captivité de Babylone a duré au plus soixante et un ans, et encore à la condition de compter les années à partir de la première déportation qui eut lieu en 597, sous le roi Jojakim, et qui fut peu nombreuse, jusqu'à l'édit de 536, par lequel Cyrus autorisa les Juifs à retourner dans leur pays; mais il n'est pas douteux que Jérémie entendait simplement par là un espace de temps considérable, non défini. Le langage prophétique se servait parfois de nombres convenus pour désigner une courte période ou une longue, sans prétendre la circonscrire exactement. La preuve en est d'ailleurs que le même Jérémie, après avoir parlé d'un exil de soixante-dix ans sous Jojakim, répète la prédiction dans les mêmes termes sous le règne de Sédécias, c'est-à-dire sept ou huit ans après (2).

Ce qui montre jusqu'à quel point le prophétisme était l'élément essentiel de la vie nationale des Hébreux, c'est que seul il survécut à la destruction de toutes les institutions sociales et religieuses. Son esprit fut plus fort que la lourde politique des conquérans. On prophétisa sur les bords de l'Euphrate comme on avait prophétisé le long du Jourdain, et même, si la lyre prophétique a déjà perdu quelque chose de sa première fraîcheur, on peut dire que jamais elle n'a chanté d'aussi hautes idées. Ésaïe II et quelques prophètes innomés dont les chants font partie de la collection mise sous le nom commun d'Ésaïe lancent de sublimes imprécations contre Ba-

(1) Chap. XII-XIV.

(2) Comp. Jérémie, XXV, 11, et XXIX, 10.

bylone et refont un peuple de fidèles au souffle de leur âme brûlante. Il n'est pas possible de se figurer une pareille opiniâtreté dans l'espérance. Ces gens-là n'espèrent jamais plus que le jour où tout paraît perdu. Au fait, c'est le secret et la force du vrai génie religieux. Pour l'homme religieux, le désespoir n'est autre chose qu'une manière de nier Dieu.

Cependant les années se passent. Bien des exilés ont perdu courage et patience. Une minorité seule a persisté à croire en la restauration de la vieille patrie, et elle a eu raison. Un nouvel empire se lève, s'arrondit aux dépens des monarchies voisines, et enfin les Médo-Perses, commandés par Cyrus, viennent assiéger l'orgueilleuse Babylone. Le bon sens conseillait à Cyrus d'affermir son pouvoir naissant en s'appuyant sur ces populations que les rois de Ninive et de Babylone avaient transportées malgré elles à l'intérieur de leur empire. La reconnaissance lui fit peut-être un devoir de favoriser ces Juifs opiniâtres, qui lui avaient certainement rendu plus d'un service dans ses campagnes de Chaldée. Ses vues ultérieures sur l'Égyte, perpétuel point de mire des conquérans asiatiques, s'accordaient parfaitement avec la constitution, sur la frontière même du pays convoité, d'un état vassal, attaché à sa maison par la gratitude et la nécessité. Bref, l'édit qui permettait aux Juifs de retourner en Palestine suivit de près la chute de Babylone.

Nous arrivons maintenant aux prophètes de la dernière époque, de la période *perse*, Aggée, Jonas ou plutôt l'auteur du livre de ce nom, Zacharie III, Malachie et quelques autres moins connus; mais ce ne sont plus que les épigones des grands virtuoses des époques antérieures. Plus ou du moins très peu de poésie, une orthodoxie étroite, un retour méticuleux à l'observance des formes sacerdotales dont les anciens prophètes étaient si indépendans, la forme prophétique adaptée comme un vêtement banal à des enseignemens qui auraient bien pu s'en passer, voilà, sauf de rares exceptions, le caractère de ces derniers échos du prophétisme d'Israël. Quand plus tard, lors de l'insurrection provoquée par la tyrannie d'Antiochus Épiphane, au souffle de la renaissance patriotique dont les Macchabées furent les héros, l'esprit prophétique sembla un instant ressusciter, il manqua totalement d'originalité. L'idée que les voyans n'étaient autre chose que des annonciateurs miraculeusement exacts de l'avenir inconnu était déjà consacrée, et l'auteur du livre de Daniel, au lieu de parler directement à ses contemporains de leur situation et de leurs devoirs, crut nécessaire de s'abriter sous le nom d'un nâbi du temps de la captivité et d'antidater ainsi, au prix de graves erreurs historiques, ses propres expériences et son espoir de l'établissement prochain d'un grand empire juif. Le vrai prophétisme

ne reparut qu'à l'aube de l'ère chrétienne. Jean-Baptiste avec sa prédication ardente, ses colères, ses menaces, son attitude vis-à-vis d'Hérode, descend en droite ligne d'Élie. Jésus est prophète aussi, et c'est même sous ce nom qu'il a été le mieux accueilli; mais cette résurrection du prophétisme coïncide avec sa transformation en religion nouvelle. Le judaïsme ultérieur a vécu du scribe, du légiste, du théologien; il n'a plus eu de grands prophètes.

Cette décadence du prophétisme après le retour de la captivité s'explique par plusieurs causes. D'abord toute littérature a un champ déterminé à parcourir, une veine à exploiter, et cette veine, quand elle est épuisée, ne se reforme plus; puis nous avons vu qu'il fallait au prophétisme une jeunesse, une vivacité de sentiment que la réflexion ne pouvait que refroidir, et l'âge de la réflexion circonspecte était venu pour le peuple d'Israël. L'expérience avait prouvé qu'il ne suffisait pas de se dire prophète pour dévoiler à coup sûr les secrets de l'avenir. Les événemens n'avaient répondu que très imparfaitement aux attentes enthousiastes des nâbis de la captivité. Babylone n'avait pas été saccagée, encore moins rasée par Cyrus, comme ils l'avaient annoncé; au contraire Cyrus l'avait beaucoup ménagée. La restauration ne s'était opérée que lentement, à grand'-peine, de la manière la plus mesquine, et il y avait loin de l'existence précaire que menaient les quelques poignées de Juifs revenus en Palestine aux descriptions d'un avenir tout proche, plein de gloire et d'enchantemens, qu'ils avaient entendues de la bouche des voyans, et qui peut-être avaient été pour la plupart d'entre eux le motif déterminant du retour. Il semble que l'expérience de ces déceptions ait engendré une opinion peu favorable au prophétisme et surtout au caractère personnel des prophètes. La mémoire des nâbis consacrés par le respect des générations ne souffrit pas précisément de ce changement d'opinion, mais le prestige de leurs successeurs alla s'amoindrissant. Or, sans écho dans la conscience populaire, comment le prophétisme se fût-il perpétué?

Ce n'est pas une explication arbitraire que nous proposons. La preuve formelle de ce changement dans les idées ou plutôt dans les sympathies populaires nous est fournie par un des livres les plus curieux et les plus mal compris de l'Ancien Testament; nous voulons parler du livre qu'on attribue à Jonas, bien qu'il ne porte en lui-même aucune trace d'une pareille origine. Il faut rappeler brièvement cette étrange légende. Jonas ben-Amittaï reçoit de Dieu l'ordre de quitter le pays d'Israël pour aller reprocher à Ninive sa corruption et ses iniquités. Effrayé d'une telle mission, Jonas veut s'y soustraire par la fuite et s'embarque sur un navire qui allait à

Tarsis; puis, poursuivi par la tempête, jeté à la mer par l'équipage, qui voit dans sa présence à bord la cause de la tourmente, il est englouti par un monstre marin, dans les entrailles duquel il reste vivant trois jours et trois nuits. Au bout de ce temps, le poisson le rejette sur le rivage, et alors il n'ose plus « fuir devant Dieu. » Il se rend donc à Ninive, qu'il traverse en criant le long des rues : « Dans quarante jours, Ninive sera détruite! » Effrayés par cette menaçante prédiction de l'homme de Dieu, les Ninivites, leur roi en tête, prennent le sac, se couvrent de cendre, eux et leur bétail, s'astreignent à un jeûne rigoureux dans l'espoir de détourner la colère divine, et cela réussit, car Dieu, touché de leur repentir, ne met pas son dessein à exécution. Cette miséricorde déplaît à Jonas, qui est furieux de voir ses prédictions démenties, et il faut que par un nouveau miracle Dieu lui fasse comprendre qu'il était juste d'avoir pitié de cette immense ville, dont les habitans sans doute étaient coupables, mais qui renfermait dans ses murs un si grand nombre d'enfans et d'animaux innocens.

Voilà encore un de ces récits de l'Ancien Testament qui ont transporté d'aise la critique voltairienne, laquelle ne s'est guère donné la peine de chercher ce que tout cela pouvait bien vouloir dire. Il est certain que ceux qui voudraient maintenir la réalité historique de ce tissu d'impossibilités ne sont point justiciables d'un autre tribunal. Sans s'arrêter au séjour du prophète dans le ventre du poisson, la seule idée que les Ninivites, si infatués de leur puissance et de la supériorité de leurs dieux nationaux, auraient attaché une pareille importance aux prédictions d'un inconnu prêchant au nom d'une divinité étrangère est d'une invraisemblance telle qu'elle dispense de toute autre démonstration. Se figure-t-on les Parisiens faisant tout à coup pénitence publique parce qu'un marabout du Maroc sera venu leur faire peur de la colère d'Allah (1)! Mais laissons de côté la question de vraisemblance. Il est visible que les lecteurs du récit doivent y puiser un double enseignement. Le premier, c'est que le caractère peu édifiant de certains prophètes n'est pas une raison suffisante pour rejeter leur message, qui souvent leur est imposé par Dieu malgré leurs efforts pour se soustraire à ce mandat; le second, c'est que Dieu peut avoir des raisons supérieures, à nous inconnues, pour revenir sur une résolution qu'il avait d'abord fait proclamer par

(1) Il ne faut pas alléguer ici l'usage remarquable que Jésus fait (Matt., XII, 39, suiv., Luc, XI, 29) de l'histoire de Jonas. Il n'est nullement question en cet endroit de la crédibilité historique de ce récit, il s'agit uniquement de savoir si, au point de vue de la religion d'Israël, un prophète doit nécessairement faire des miracles pour accréditer sa mission.

ses envoyés. N'est-il pas évident en effet que l'auteur expliquerait d'une manière toute semblable le sort de Babylone épargnée par Cyrus, quoique les nâbis eussent prédit formellement qu'elle serait saccagée et rasée? Et ce besoin de faire l'apologie du prophétisme, tout en abandonnant à la critique le caractère personnel des prophètes, ne dénote-t-il pas cet état des esprits, cet ébranlement de l'ancienne confiance, que nous avons signalés dans l'opinion des Juifs après leur retour de Babylone? Que l'auteur ait utilisé, pour en composer son récit, quelque vieille tradition plus ou moins légendaire se rattachant au nom de Jonas ben-Amittaï, un vieux prophète qui vivait au temps de Jéroboam II, roi d'Israël (1), cela est possible, mais au fond n'importe guère. Le moindre souci de l'auteur a été de raconter des événemens réels, il a enseigné ce qu'il croyait vrai sous la forme qui lui a paru la plus convenable. Ainsi compris, ce bizarre petit livre mérite bien qu'on s'y arrête. Il atteste la décadence du prophétisme et aussi un progrès marqué de l'idée religieuse. Il suppose que des étrangers peuvent être, comme des Israélites, l'objet des compassions divines. Voilà du nouveau dans l'Ancien Testament et le germe de cet universalisme religieux que le christianisme devait proclamer plus tard.

En résumé, le prophétisme d'Israël est la manifestation la plus frappante de l'une des tendances de l'esprit humain, et doit sa supériorité bien moins à ses prédictions merveilleuses qu'aux grandes idées religieuses et morales que le monothéisme, auquel il se rattache, lui a donné à défendre et à développer. Toutefois ses conditions intellectuelles, politiques et sociales d'existence ne pouvaient avoir qu'un temps, et il ne pouvait leur survivre. De cette manière impartiale d'envisager ce remarquable phénomène ressort un fait trop longtemps ignoré, c'est que les livres prophétiques de l'Ancien Testament sont des documens historiques de premier ordre, reflétant bien mieux que des histoires proprement dites les mœurs, les idées, les croyances, les passions, les événemens qui les ont inspirés. Nos lecteurs en pourront juger dans l'étude qui doit suivre et où nous tâcherons de préciser ce que les théories précédentes peuvent encore avoir de vague en les appliquant à l'un des livres les plus célèbres du recueil prophétique. Ce livre d'ailleurs nous fournira l'occasion de rapprocher de l'histoire d'Israël tirée des prophéties les éclair-

(1) On peut voir que le cantique (II, 3-10) chanté par Jonas dans les entrailles du grand poisson ne concorde pas avec la situation supposée. C'est proprement le chant de reconnaissance d'un naufragé échappé à grand'peine à la fureur des flots. Il existait sans doute des chants de ce genre à l'usage des riverains de la Méditerranée. Ne serait-ce pas le cantique dit de Jonas qui aurait servi de noyau à quelque légende maritime amplifiée ensuite par l'auteur du livre de ce nom?

cissemens que l'on peut désormais puiser dans une autre mine récemment ouverte de documens historiques, j'entends les inscriptions ninivites et babyloniennes, dont le déchiffrement préoccupe si justement les orientalistes, et qui pour une grande partie sont contemporaines de la belle époque du prophétisme hébreu.

Si l'importance historique des prophètes d'Israël a beaucoup gagné à cette réduction de leur œuvre à des proportions humaines et naturelles, leur valeur religieuse n'a pas diminué, loin de là. Nous comprenons aujourd'hui pourquoi et dans quel sens Jésus et sa religion se rattachent si intimement au prophétisme. Il suffit de prolonger les lignes générales de la pensée des prophètes et de purifier leur prédication des élémens égoïstes, exclusivement nationaux, entachés d'étroitesse et de passion vindicative, pour arriver tout au bord de la religion, non plus nationale, mais humaine, du Fils de l'homme. L'opposition au formalisme sacerdotal, la supériorité de la loi morale sur la loi cérémonielle, le souci des petits et des pauvres, l'idée que ce qu'il y a de meilleur dans la foi, c'est l'espoir en Dieu, la beauté souveraine du dévouement, le sentiment de la solidarité universelle, tous ces élémens de la prédication évangélique se trouvent au moins en germe chez les prophètes, parfois même ils sont énoncés en termes très clairs, au point qu'il ne leur manque plus qu'une impulsion suffisante pour être lancés à travers le monde. La puissance et l'élévation du génie religieux de Jésus lui ont permis de s'assimiler avec une sûreté de tact merveilleuse ce qui dans les prophéties était strictement humain, en éliminant le reste, et il les a accomplies, amenées à terme de cette manière, tout en communiquant à ces pures inspirations du vieil esprit d'Israël la vertu contagieuse qui leur manquait. C'est ainsi que l'histoire, à mesure qu'elle est mieux étudiée, révèle de plus en plus les deux grandes lois de continuité et de progrès qui la dominent. Rien ne sort de rien, et l'imperfection présente porte toujours dans son sein les promesses de la perfection à venir.

ALBERT RÉVILLE.

CHENONCEAU

Pièces historiques relatives à la Chastellenie de Chenonceau, publiées pour la première fois d'après les originaux, par M. l'abbé Chevalier, 5 vol. in-8°. Paris, Techener, 1864-1866.

Chenonceau n'est guère connu que comme un précieux exemple de l'art de la renaissance. Sur ce point, sa renommée est établie, et son nom, à lui seul, vaut tous les commentaires. Fièrement assis au beau mileu du Cher, sur ces piles massives plus anciennes que lui, sans cesse il reçoit l'hommage de nombreux visiteurs; mais de tous les curieux qui l'admirent, combien connaissent son histoire? Quand le guide qui les conduit a prononcé les noms de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, ils se tiennent pour satisfaits. Cette histoire qu'ils ignorent est cependant remplie d'enseignemens, et ne le cède guère en intérêt à ces beautés architecturales qui seules semblent en droit de fixer l'attention. Chenonceau n'est pas un château comme un autre : par une fortune singulière, il a excité les convoitises et l'amour des plus illustres personnages, il a servi de théâtre à leurs passions, il n'a pas cessé d'être mêlé à leurs destinées, si bien qu'il est en quelque sorte le cadre nécessaire de leurs figures. Décrire Chenonceau, l'étudier comme monument, ce serait presque un lieu-commun : Chenonceau, œuvre d'art, n'a que faire de nos descriptions; Chenonceau, personnage historique, voilà ce qu'il faut produire. Montrer le rôle qu'il a joué aux époques les plus agitées de notre histoire, dire la place qu'il a tenue dans la vie de tant de personnes célèbres à divers titres, le suivre enfin dans les variations de sa fortune, où se reflètent successivement sous un jour particulier les agitations de notre pays, c'est là ce que nous nous proposons. A défaut d'autre

mérite, notre récit aura du moins celui de l'exactitude, car il reposera tout entier sur des documens certains. Un chercheur patient et érudit, M. l'abbé Chevalier, s'est pris de passion pour Chenonceau. Il a voulu dégager son histoire des nuages de la légende et des incertitudes de la tradition, il s'est voué à l'étude du chartrier du château, et a trouvé là toute une mine de détails curieux et de révélations piquantes. Cinq volumes de pièces inédites ont livré au public le fruit de ses savantes études. C'est d'après ces pièces, pour la plupart originales, toutes parfaitement authentiques, que nous essaierons de raconter ce qu'on peut appeler l'odyssée de Chenonceau.

I.

Chenonceau ne date pas du XVIe siècle. Sa première aventure remonte à Charles VI. En ce temps-là, c'était un château fort, planté non dans le lit, mais sur la rive du fleuve, et possédé depuis près de deux cents ans par une famille du nom de Marques. Jusqu'alors Chenonceau avait vécu assez tranquille, à part peut-être quelques-unes de ces escarmouches où les seigneurs de temps en temps amusaient leur humeur guerrière. Malheureusement, sous Charles VI, Jean Marques prit parti dans les luttes qui déchiraient le royaume, et son choix ne fut pas heureux. Il ne craignit pas de se déclarer contre le dauphin, son suzerain légitime, de se joindre ouvertement à la faction bourguignonne et d'appeler dans son château une garnison anglaise. Le pauvre Chenonceau paya cruellement la félonie de son maître. Assiégé, pris, saccagé, il vit son donjon renversé, ses murailles rasées, ses bois coupés à hauteur d'infamie. La fortune des Marques ne se releva pas de ce coup. De jour en jour, elle alla déclinant. Ce que la trahison avait commencé, le désordre et l'impéritie l'achevèrent. A la fin du XVe siècle, la ruine des Marques était consommée, et Pierre Marques, le petit-fils du chevalier félon, était moins maître que ses créanciers de sa seigneurie de Chenonceau.

Un homme considérable par sa richesse convoitait depuis longtemps le fief des Marques : c'était Thomas Bohier, général des finances de Normandie, chambellan de Charles VIII, puis plus tard lieutenant-général de François Ier en Italie. Par sa famille, par son état, par sa fortune, Bohier nous offre le type d'une nouvelle sorte de grands seigneurs particulière à cette époque, aristocratie roturière qui dès le XVe siècle s'était par le travail élevée à la fortune, pendant que l'antique noblesse, ruinée par nos longues guerres, était forcée de vendre à ces nouveau-venus ses châteaux, ses terres et souvent même jusqu'à ses titres.

Né vers 1450, d'une vieille famille bourgeoise d'Auvergne, Bohier était par sa mère proche parent du chancelier Du Prat. Par son mariage avec Catherine Briçonnet, fille de Guillaume Briçonnet, qui fut plus tard cardinal-évêque de Saint-Malo, et de Raoulette de Beaune, il devint le neveu du surintendant des finances Jacques de Beaune Semblançay. Il tenait donc aux plus illustres de ces familles nouvelles qui envahissaient la justice, les finances et l'administration. Puissant par sa parenté, Bohier ne l'était pas moins par sa charge. Ce n'était pas alors un mince personnage qu'un général des finances. Qu'on se figure ces souverains de l'impôt, exempts de toute taille, placés, dit une ordonnance de François Ier, immédiatement sous la sauvegarde royale, maniant les deniers publics sans autre contrôle que l'aveugle surveillance de la chambre des comptes, disposant à leur gré de la fortune des contribuables, disposant même de leurs vies, puisqu'ils étaient armés par le pouvoir royal d'une force militaire imposante qui au besoin les aidait à vaincre leurs débiteurs. Voilà le pouvoir dont était revêtu Bohier, et il en jouissait plus sûrement qu'aucun autre, puisqu'il ne le partageait qu'avec des parens ou des alliés de sa famille, avec son frère Henri Bohier, avec son oncle Pierre Briçonnet, avec ses cousins Florimond Robertet, Pierre Legendre, Louis de Poncher. Une seule famille maniait donc la fortune publique; c'était comme un canal unique où devait forcément passer tout l'argent du royaume, et sans doute il n'y passait pas sans acquitter quelque droit de péage. Qu'on s'étonne après cela des haines des contemporains et des accusations de l'histoire! Il faut pourtant le reconnaître, ces hommes, chez qui nous ne voyons qu'avarice et rapacité, ont fait de grandes choses et contribué à la gloire de leur pays. S'ils se sont enrichis, du moins n'ont-ils pas employé leurs richesses à des satisfactions sans honneur; si leur conscience n'a pas été toujours pure, leurs goûts ont été nobles. Ils ont aimé et favorisé les arts, attiré et fait naître les artistes. Ces monumens, ces châteaux, ces sculptures, ces verrières que nous admirons, ce sont eux en partie qui en ont doté nos villes, nos provinces, nos églises. C'est à eux non moins qu'aux François Ier et aux Henri II que nous devons la renaissance des arts en France; ils ne l'ont pas seulement acceptée et favorisée, ils l'ont provoquée, développée, dirigée. Je dirai plus, ils l'expliquent, ils en sont la raison suffisante, de même que la féodalité explique les forteresses à créneaux et à mâchicoulis. Pour ces hommes nouveaux, répandre partout les marques de leur munificence, créer des monumens splendides, se bâtir des résidences princières, c'était le meilleur moyen de répondre aux dédains des vieux nobles, de narguer leurs donjons antiques et délabrés.

Thomas Bohier, à l'exemple de tous les siens, à l'exemple des Briçonnet, des Berthelot, des Semblançay, songeait donc à se bâtir quelque demeure qui satisfît également ses goûts et son orgueil. C'était à Chenonceau qu'il voulait planter sa nouvelle seigneurie, sous ce riant climat, dans ce « fertile et plaisant pays, » ainsi que l'appelait Louis XI lui-même, si peu sensible qu'il fût aux charmes de la nature. La ruine des Marques vint favoriser ses projets. Certes Thomas Bohier était bien riche et bien puissant; mais, s'il n'avait eu pour alliés que le désordre et la détresse de ceux dont il convoitait le domaine, jamais il n'aurait vaincu l'attachement alors si profond du noble à sa terre, du châtelain à sa seigneurie. Tout ruinés, tout endettés qu'étaient les Marques, ils résistèrent longtemps. Il fallut que Bohier fît acheter sous main par son oncle Semblançay les créances et les rentes constituées sur Chenonceau afin de contraindre au déguerpissement ces débiteurs insolvables, et lorsque les Marques, ainsi pressés et poussés à bout, durent abandonner leur fief à Bohier, ce ne fut qu'en se réservant la faculté de rachat, et en gardant à ferme cette terre qu'ils avaient occupée en maîtres. Ceci se passait en 1496. Dès le premier trimestre, Pierre Marques fut hors d'état de payer son fermage, mais jusqu'en cette extrémité il sut résister trois années encore. Il fallut jugement sur jugement, arrêt sur arrêt pour le forcer à déloger. Enfin, en 1499, Bohier se crut propriétaire; il comptait sans l'esprit de famille. A peine entré en possession, sa conquête lui fut arrachée : il dut se retirer devant le droit de retrait lignager et, indemnisé de ses frais et loyaux coûts, céder la place à la nièce de Pierre Marques, Catherine, femme de François Fumée.

Heureusement pour Bohier, Catherine Marques ressemblait à son oncle autant par le désordre et la gêne que par l'amour de la famille. Bohier attendit patiemment que la ruine des Fumée s'achevât, et lui livrât une seconde fois ce Chenonceau tant désiré : il attendit jusqu'en 1512, treize années entières! Enfin Chenonceau fut saisi et mis aux enchères; là encore il faillit échapper à Bohier. Peu s'en fallut qu'un enchérisseur obstiné, Aymar de Prie, ne demeurât définitivement possesseur; mais la victoire resta au financier, au prix de 12,500 livres. Cette fois Bohier était au bout de ses peines, et pouvait jouir de son triomphe. Il l'avait bien gagné. Au milieu de toutes ces luttes, il avait acheté aux alentours de Chenonceau bon nombre de morceaux de terre et de petits fiefs. Il ne s'agissait plus que de réunir tous ces membres épars en une seule seigneurie. Bohier était puissant en cour, on avait besoin de lui, il obtint aisément du roi que Chenonceau fût érigé en châtellenie. Il en coûta au roi un trait de plume, à Bohier vingt-cinq livres de redevance annuelle, et le financier fut transformé en seigneur

ayant droit de justice basse et haute, droit « de punir les criminels, d'essoriller, de traisner, pendre, estrangler, décoller, noyer, brusler et forbannir par voyes de justice et de raison. » Le pauvre Bohier ne devait pas jouir du fruit de ses efforts. Au moment de construire ce château, objet constant de ses désirs, il dut quitter la France avec le nouveau roi, François Ier, et faire à sa suite toute cette glorieuse et funeste campagne d'Italie. Ce fut Catherine Bohier qui présida à la naissance de Chenonceau. Est-ce à elle que revient tout entier l'honneur de ce chef-d'œuvre? Assurément non, un génie trop viril et une habileté trop consommée se décèlent dans cette construction singulière; mais quel esprit audacieux la conçut et l'exécuta? On l'ignore. Là les archives de Chenonceau sont muettes, et les conjectures seraient téméraires. Ce qu'on sait, c'est que Bohier ne put prendre part à l'exécution de son projet favori. Il courait l'Italie à la suite de François Ier, puis plus tard en 1522, après la défaite de la Bicoque, il succédait à Lautrec dans la charge de lieutenant-général du roi, puis enfin en 1524 il mourait au camp de Vigelli, dans le Milanais, loin de son pays, loin de ce château où il avait rêvé de vivre. Il ne lui fut même pas donné d'y mourir. Catherine Bohier suivit de près son mari dans la tombe : elle mourut au bout de deux années, le troisième jour de novembre 1526.

II.

Cette double mort laissait Chenonceau inachevé. A la vérité, dès 1517, le bâtiment principal, ce qu'on peut appeler le corps du château, était entièrement construit; mais, outre qu'il n'avait pas été habité, et qu'il n'y avait encore pour ainsi dire que les quatre murs, on peut affirmer que ce n'était là qu'une partie du projet de Bohier. Des lettres patentes de François Ier, à la date de cette même année 1517, nous apprennent que le nouveau châtelain avait sollicité et obtenu la licence de relier son château à la rive du Cher par un pont en manière d'aile, ainsi que le firent plus tard Diane de Poitiers et Philibert Delorme. Bohier avait sans doute espéré en mourant que ses fils continueraient et achèveraient son œuvre; mais les héritiers du général de Normandie devaient avoir bien d'autres affaires, et il n'était pas réservé à Chenonceau de s'endormir au sein d'une si paisible destinée.

Durant toute son administration financière, Thomas Bohier avait joui de la tranquillité la plus complète. Il avait à son gré manié les deniers publics, et, sans accuser témérairement sa probité, il est permis de dire que plus d'une fois l'argent du trésor, au moins à titre d'emprunt, lui servit à payer ses prodigalités. On sait ce qu'é-

tait à cette époque le contrôle de la chambre des comptes. Il y avait bien quelques ordonnances de Louis XII prescrivant de rechercher les gens de finances pour leur administration en Italie; mais jusque-là ces ordonnances étaient restées lettre morte. Bohier mourut juste à temps pour n'être pas troublé. Ce fut son fils aîné, Antoine Bohier, qui, en héritant de ses honneurs et de sa charge, hérita en même temps de longs et graves embarras.

Le moment était mauvais pour entrer en fonction. On était au beau milieu des désastres d'Italie. Le trésor était vide, le peuple accablé d'impôts, les troupes réclamaient de l'argent; François Ier songea à faire rendre gorge aux percepteurs de l'impôt, et l'année même de la mort de Bohier une ordonnance royale vint presser l'exécution des ordonnances de Louis XII. Le pauvre Antoine Bohier se trouva sur les bras la tâche de justifier la gestion paternelle, et dut rendre les comptes que son père avait peu ou point rendus. Ce ne fut pas petite affaire. Il paraît que dès cette époque l'administration procédait avec une sage lenteur : la liquidation dura sept années. Pour avoir été longue, elle n'en fut pas plus profitable au nouveau général des finances.

Lorsqu'en 1531 le tribunal institué à la tour du Louvre rendit enfin son arrêt, Antoine Bohier se trouva du chef de son père débiteur envers le trésor de 190,000 livres tournois. Ce chiffre ferait sourire un banquier de nos jours. En ce temps-là, c'était une fortune entière, et pour les Bohier il y allait d'une ruine presque complète. Ce fut Chenonceau qui les sauva d'un désastre total. François Ier, avec ses goûts élégans, avait été, lui aussi, séduit par Chenonceau. Il désirait, suivant ses propres expressions, « cette belle place et maison assise en beau et plaisant pays. » Antoine Bohier profita de ce caprice. Au mois de mai 1535, il obtint une transaction par laquelle, en abandonnant au roi la terre et seigneurie de Chenonceau et quelques autres valeurs, il obtenait remise de toutes les sommes dues par son père. De part et d'autre on jura sous les sermens les plus solennels de ne jamais revenir sur cette transaction. Le roi y engagea sa parole royale. Bohier put croire qu'il était tranquille pour toujours.

Quant à François Ier, son caprice n'eut pas longue durée; ce grand amour n'alla même pas jusqu'à meubler le château. L'inventaire qui fut fait à la mort du roi, en 1547, montre qu'évidemment ce n'était pas à Chenonceau qu'il faisait des folies. Le mobilier de la chambre royale, un des plus complets, était ainsi composé : « une table de noyer, ung buffet de noyer a ouvraige plain, huit escabeaulz dont y en a ung rompu, deux lendiers de fer a troys chenets chacun, auxquelz n'y a aulcunes chauferettes. » Tel fut le luxe de Chenonceau pendant les douze années qu'il appartint à Fran-

çois Ier. Le palais des Bohier servait à peine de rendez-vous de chasse. C'est là du reste un trait curieux de la destinée de ce château : les hommes furent toujours pour lui de mauvais maîtres; par eux, il fut toujours dédaigné, maltraité, dépouillé même. Les femmes seules surent l'aimer, l'animer, l'embellir. C'est en effet un caprice de femme qui, à la mort du roi, allait rendre à Chenonceau le mouvement et l'éclat.

Henri II ou plutôt Mme de Valentinois venait de monter sur le trône. Tout le monde sait maintenant ce qu'était cette étrange femme. Son inaltérable jeunesse, ce printemps sans automne a longtemps coloré sa mémoire de poétiques reflets. Au milieu d'une cour à demi païenne, la belle Diane semblait une divinité; ses flatteurs et ses chantres à gages lui composaient une auréole; mais l'histoire a fait évanouir ce nimbe protecteur. Dans ce corps admirable, jeune à soixante ans, beau jusqu'à la mort, elle nous montre une âme froide et sèche. Elle met a nu la vraie duchesse de Valentinois, avare, cupide, sans passions et sans cœur, faisant argent de tout, sacrifiant à sa rapacité et le roi et la France. Chez cette femme, tout fut calcul, tout jusqu'à la noblesse de ses goûts. Aurait-elle paru toujours jeune, si son âme n'eût été impassible, si elle avait vraiment aimé même les arts et la poésie?

Ce fut donc une fantaisie de cette femme qui sauva Chenonceau de l'abandon et de l'oubli. Elle le désira et en fut aussitôt maîtresse. François mourait au mois de mars : dès le mois de juin, Diane était mise en possession de Chenonceau, « en considération des grands et très recommandables services de feu Loys de Brézé, son époux, mort depuis seize années. » Qu'on accuse après cela les princes d'ingratitude! Et ce n'est pas tout : l'acte de donation avait grand soin d'affirmer, car c'était le point essentiel, que la châtellenie et dépendances de Chenonceau n'avaient jamais été, ni par le feu roi ni par le roi régnant, *incorporées* au domaine de la couronne.

Eussent-elles fait partie du domaine, le roi n'en aurait pas moins disposé comme bon lui semblait. La limite était alors extrêmement vague entre les biens aliénables et ceux qui ne l'étaient pas. L'édit de François Ier n'avait rien éclairci, et l'ordonnance de Moulins, qui proclama définitivement l'inaliénabilité des biens du grand domaine, ne fut rendue qu'en 1566 par Charles IX, docile cette fois-là, par exception, aux inspirations d'un honnête homme, le chancelier de l'Hospital. Tant de prudence, tant de réserves auraient donc pu, sous Henri II, passer pour superflues; on y ajouta pourtant l'entérinement des lettres patentes à la chambre des comptes, l'attache au bureau des finances de Tours, l'enregistrement au bailliage d'Amboise, enfin tout ce que la procédure du temps pouvait

offrir de sûretés. Pourquoi ce luxe de précautions? C'est que Diane n'était pas tranquille. C'était une personne prudente que Mme de Valentinois : elle sentait que d'un jour à l'autre sa puissance pouvait s'écrouler. Les rois sont mortels comme les autres hommes, comme eux aussi ils sont inconstans. Diane voulait être sûre de conserver au moins son argent et ses terres; or Dieu sait si ses ennemis laisseraient échapper l'occasion de l'en dépouiller le jour où soit la mort, soit l'infidélité du roi lâcherait la bride à leurs ressentimens! Le plus redoutable de tous, cette reine que Diane protégeait si insolemment et qui dévorait à l'italienne son outrage et sa haine n'avait pu retenir quelques paroles menaçantes. Elle aussi, elle était amoureuse de Chenonceau; elle le voulait, et espérait un jour, — elle l'avait dit dans un moment où la colère triomphait de la dissimulation, — elle espérait un jour faire revivre à son profit les droits de la couronne. Diane le savait, et ne pouvait s'accommoder d'une propriété aussi peu solide; mais comment la purger de cette sorte de vice constitutionnel? Comment faire pour effacer le passé, pour annuler douze années pendant lesquelles Chenonceau avait été en la possession du roi défunt? A première vue, cela semblait impossible; Diane pourtant ne désespéra pas d'y réussir, et l'on verra qu'elle eut raison.

Elle fit appel à toutes les roueries de la chicane, déjà fort avancée à cette époque. Les avocats les plus rusés, les gens de loi les plus érudits, furent convoqués. On machina un plan fort ingénieux, — comme on va voir, — on le bourra de toutes les subtilités de la loi, et quand la bombe fut prête, on la fit brusquement éclater sur la tête du pauvre Bohier, qui ne s'y attendait guère.

Après la désastreuse liquidation de 1535, il avait recueilli les débris de sa fortune. Tout ruiné qu'il était, comme la faveur royale ne s'était pas retirée de lui, on l'avait vu en quelques années remonter plus haut que jamais : gentilhomme de la chambre, conseiller au conseil du roi, gouverneur et lieutenant du roi au pays de Touraine, il était en même temps l'un des quatre généraux des finances. Les impôts du quart du royaume lui passaient par les mains; on conviendra qu'il y avait de quoi réparer bien des brèches. Aussi, ne songeant plus au passé, se reposant sur la foi des traités, il se croyait parfaitement à l'abri.

C'est au milieu de cette sécurité que vint le surprendre en 1550 une assignation à comparoir devant la chambre des comptes, sous prévention d'avoir exagéré, en 1535, la valeur de sa terre de Chenonceau, et fait sciemment subir au trésor une lésion de plus de moitié prix. Bohier ne comprit pas d'abord d'où partait le coup, et tout naïvement tâcha de se défendre. Ce n'était pas lui, Bohier, qui avait forcé François Ier à payer Chenonceau si cher. C'était le

roi lui-même qui avait fait son prix par la bouche d'un de ses officiers, maître Nicolas Le Clerc, lieutenant au bailliage de Touraine. Et puis enfin sa majesté n'avait-elle pas engagé à l'inviolabilité de cette transaction son honneur de gentilhomme et sa parole de roi? Toutes ces raisons valaient bien quelque chose; mais quand il fut question de les faire entendre aux juges, ceux-ci trouvèrent la volonté royale bien plus claire et bien plus concluante.

Bohier comprit enfin, mais ne se découragea pas. Il en appela au parlement. C'était sa seule chance de salut. En ce temps-là comme à toutes les époques de la monarchie, — Louis XIV excepté, — le parlement était peu disposé à se faire le complaisant des caprices royaux. Aspirant sans cesse à jouer un rôle politique et déçu dans son ambition, il se vengeait de ses mécomptes en gênant de tout son pouvoir cette royauté qui se passait de lui, et il préludait par des taquineries à son équipée de la fronde et à ses plus pacifiques, mais plus funestes tentatives du XVIII[e] siècle. Bohier comptait sur cet esprit du parlement, et il n'avait pas tort : on fit à la chambre des requêtes bonne mine à ses réclamations; tout allait bien, lorsqu'Henri II, jetant ouvertement son autorité dans la balance, et par lettres patentes déclarant que Bohier voulait « fuyr à droict et à justice, » renvoya l'affaire devant la chambre d'Anjou. Bientôt même ces juges qu'il avait choisis ne furent plus ni assez sûrs ni assez prompts au gré de son impatience. Le 15 novembre 1551, de nouvelles lettres patentes, affichant hautement encore la partialité royale, attribuèrent la connaissance du procès au grand-conseil du roi. Autant valait déclarer que le roi entendait être juge et partie. Ce conseil du roi n'avait en réalité d'un tribunal que le nom. Sa composition, son pouvoir, sa compétence, son existence même, tout dépendait de l'arbitraire du souverain; c'était le prête-nom des vengeances ou des fantaisies royales. On évoquait ce fantôme quand il fallait couvrir du manteau de la loi quelque grosse illégalité.

A ce coup, Bohier n'avait plus rien à opposer. Dès qu'il avait vu le roi se mettre de la partie, il s'était senti perdu. Résister au roi, c'est-à-dire à sa favorite, qui l'eût osé? qui l'eût pu? Contre un tel adversaire, qu'étaient la loi et la justice? Ce général des finances, ce conseiller, ce gentilhomme du roi, ce gouverneur du pays de Touraine, riche, entouré de puissans amis, ayant le droit pour lui, ne songea même pas à se défendre : il s'enfuit comme un coupable, et s'alla cacher à Venise, s'estimant heureux de sauver, au prix de sa richesse et de ses honneurs, sa liberté, sinon même sa vie.

Cette fuite du reste était aussi habile que prudente. Bohier présent, c'eût été la moindre chose de le juger, c'est-à-dire de le condamner. Sans doute il se serait défendu, il aurait argumenté, crié, protesté, mais ses argumens et ses cris n'auraient guère embarrassé

ses juges. Et puis aurait-il protesté? Il y avait tant de moyens de lui fermer la bouche. On l'aurait décrété de prise de corps, et une fois en prison, bien adroit s'il eût pu se faire entendre, ou bien on l'eût menacé de lui faire son procès comme à un administrateur infidèle, et assurément cette menace lui eût donné à réfléchir. Bohier savait par l'expérience de sa propre famille que des comptes en règle ne vous sauvaient pas toujours de la confiscation, voire du gibet, témoin Gilles Berthelot, son cousin, dépouillé de ses biens et condamné à l'exil; témoins ses deux oncles Jean Poncher et Jacques de Beaune Semblançay, tous deux pendus haut et court au gibet de Montfaucon. Les choses eussent été vite, si l'inculpé eût tenté de se défendre; mais Bohier en fuite, comment l'atteindre? Le condamner par contumace? condamnation provisoire et précaire! Bohier par sa seule présence eût toujours pu tout remettre en question, et qui sait, triompher peut-être, les circonstances ayant changé. Or ce qu'on voulait, c'était une solution irrévocable, inattaquable, inaccessible à tout appel et à toute nullité. On s'ingénia de mille façons. A défaut du vrai Bohier, le grand-conseil assigna ses frères, il assigna sa femme; que dis-je? il l'assigna lui-même, mais de loin, comme on va voir. Bohier était à Venise, on l'assigna à Lyon, en plein vent, aux quatre coins de la ville, comme dans les villages on réclame les objets perdus (1).

Tout cela était fort ingénieux, mais n'avançait guère les choses; messieurs du conseil du roi demeuraient fort embarrassés. D'autre part, le pauvre Bohier n'était pas beaucoup plus à son aise. En son absence, tous ses biens, toutes ses affaires allaient à la débandade : son exil volontaire le ruinait aussi sûrement, aussi complétement que l'eût pu faire le triomphe de ses ennemis. Tout ce qu'il gagnait à sa fuite, c'était la liberté de sa personne; mais cette liberté il la payait de ses honneurs, de sa fortune, il la payait de toutes les tristesses, de toutes les angoisses de l'exil.

On suppose impossible que cela pût durer ainsi. Pourtant les choses en restèrent là pendant deux ans, les deux partis s'observant et s'attendant l'un l'autre. Enfin, à bout de patience, le roi fit faire quelques ouvertures. On pense bien que Bohier ne les repoussa pas, quoiqu'il eût appris à ses dépens ce que valaient les transactions et la parole des rois. Peut-être avait-on espéré, par la perspective d'un arrangement, allécher Bohier et le faire sortir de sa retraite; mais le fugitif n'était pas si simple que de venir se jeter dans la gueule du loup. Il se contenta de donner ses pleins pou-

(1) « Si mandons à nostre huissier que nostre dite évocation (devant le grand-conseil) il lui signifie et face savoir... à son de trompe, en nostre ville de Lyon, comme estant la principale du côté de Venise... ce par les carrefours d'icelle accoutumez à faire cris et proclamations... » Lettre royale de novembre 1551.

voirs à sa femme, Anne de Poncher, laquelle n'avait quitté ni la France ni même la cour, où on n'avait cessé de lui faire bon visage pendant qu'on poursuivait à outrance son infortuné mari. Dès lors les choses allèrent vite. Bohier se résignant à en passer par où on voulait, on cessa de le tracasser sur le reste. Le 8 février 1554, le grand-conseil, après avoir ouï le procureur-général du roi d'une part et de l'autre Anne de Poncher, assistée de maître Thierry du Mont, conseiller du roi et maître des requêtes ordinaire en son hôtel, rendit un arrêt qui cassait et annulait l'acte de 1535 sur le fait de la vente de Chenonceau, moyennant quoi on consentait — quelle générosité! — à valider la transaction sur tous les autres points, y compris la remise de la soulte en deniers faite à Bohier par le feu roi François (1).

Les adversaires de Bohier avaient atteint leur but. Le lecteur a compris où tendaient toutes ces procédures. Que fallait-il? Supprimer le passage de Chenonceau à travers le domaine royal, faire qu'il n'eût jamais appartenu ni à la couronne ni au roi. Voilà pourquoi on voulait à tout prix anéantir la transaction de 1535, voilà pourquoi on réintégrait de force dans ce beau domaine un propriétaire récalcitrant. On savait bien que Bohier serait hors d'état de payer du jour au lendemain les sommes dont on le rendait débiteur. Messieurs du conseil dans leur arrêt n'admettaient même pas l'hypothèse du remboursement. On devait saisir immédiatement Chenonceau entre les mains de Bohier, puis on le vendrait aux enchères, et Diane l'achèterait au plus bas prix possible. C'était là l'essentiel. Quant au reste, on ne s'en inquiétait guère : la loi violée, la justice méconnue, un innocent ruiné, était-ce la peine d'en parler?

Le premier acte de la comédie venait d'être joué; sans tarder, on passa au second. Aussitôt le jugement rendu, on expédia à Bohier sa nouvelle propriété sous forme de gros sacs bourrés de titres et de parchemins; puis aussitôt, sans lui laisser le temps de respirer, on procéda à la saisie réelle de Chenonceau et de ses dépendances. Le jugement du grand-conseil avait été rendu le 8 février 1554; les lettres patentes du roi ordonnant la saisie sont datées du 11 du même mois. Trois jours! Ce n'était pas perdre de temps. Du 11 février jusqu'au commencement de juillet, ce ne fu-

(1) Le lieutenant du roi au bailliage de Touraine avait en 1535 prisé Chenonceau à la somme de 90,000 livres. On se rappelle que Bohier, par suite des poursuites exercées contre la gestion de son père, était débiteur de la somme de 190,000 livres. Il paya en deniers et en créances environ 60,000 livres; restait une soulte de 40,000. C'est cette somme dont le roi François lui avait fait remise et dont l'arrêt de 1554 affectait de l'exonérer à nouveau, ne laissant à sa charge que les 90,000 livres, montant de la prisée de Chenonceau.

rent qu'allées et venues de sergens à cheval et d'huissiers à pied, commandemens, significations de saisie, appositions d'affiches, appositions de panonceaux, établissemens de commissaires, ajournemens, assignations, criées, certificats de criées. On se hâtait, on se pressait comme si on eût eu peur que la proie n'échappât; mais si pressé qu'on fût, comme on voulait faire œuvre durable, il fallait bien suivre la filière des formalités légales, et Dieu sait si elle était longue. Aussi ne fut-ce qu'en janvier 1555 que commencèrent les enchères. Alors seulement Diane parut sur la scène. Jusque-là elle s'était tenue dans la coulisse, soufflant les acteurs, dirigeant toutes les machines, mais en apparence tout à fait indifférente à ce qui se passait. Il est vrai qu'elle n'avait pas lieu d'être inquiète du dénoûment; aussi avait-elle continué d'agir en maîtresse à Chenonceau, d'y faire des jardins, des parterres, des constructions, et d'y dépenser son argent, c'est-à-dire l'argent du trésor. Le moment venu, elle fit son entrée, et la fit en souveraine. Une première enchère de 27,520 livres ayant été mise par un sieur Marc de la Rue, Diane donna procuration à maître Marcelin Mercier, procureur au grand-conseil du roi, et annonça hautement son intention de surenchérir jusqu'à la somme de 50,000 livres. Cela signifiait qu'elle n'entendait pas la dépasser; les concurrens se le tinrent pour dit. D'ailleurs, à l'exception d'un seul, François Briçonnet, sieur de Leveville et de Lannoy et proche parent de Bohier, tous les autres n'étaient que des hommes de paille, qui jouaient le rôle de comparses pour plaire à la favorite et ajouter à la vraisemblance de la pièce. Et Briçonnet lui-même, tout parent de Bohier qu'il était, tout disposé qu'il pût être à secourir son malheureux cousin, Briçonnet n'osa pas forcer la duchesse à dépasser le chiffre qu'elle avait fixé. Quand le 31 mars (1555) elle eut mis la dernière enchère à 50,000 livres, personne n'osa lui disputer sa proie. Elle resta seule maîtresse du champ de bataille, et le 8 juin 1555 l'objet de ses désirs lui fut solennellement adjugé.

Mais au milieu de son triomphe Diane n'était pas encore complétement rassurée. Son droit, il est vrai, avait fait peau neuve : il était maintenant fortifié, bardé, cuirassé d'arrêts du grand-conseil, d'adjudications solennelles. Oui, mais elle n'avait pas ses titres de propriété. Après l'arrêt du 8 juin 1554, on les avait expédiés à Bohier pour suppléer aux formalités de la prise de possession réelle. Combien on regrettait maintenant ce surcroît de précautions! Bohier poussé à bout, Bohier devenu débiteur envers le trésor de la différence entre l'enchère de Diane et la prisée primitive, c'est-à-dire de 40,000 livres, menacé par conséquent de voir saisir et vendre tous ses autres biens immobiliers, Bohier pouvait refuser de rendre ces titres. Il pouvait abattre d'un seul coup tout cet échafaudage de

procédures si lentement, si péniblement élevé. Comment lui enlever ces armes dangereuses? Il était toujours à Venise, hors de France et hors d'atteinte. Il fallut négocier. En échange des titres et parchemins de Chenonceau, le roi lui fit remise de ces 40,000 livres que n'avaient point couvertes les enchères de Diane de Poitiers; mais voici le plus beau de l'affaire. On se rappelle sur quel prétexte était fondée la demande en rescision de la transaction de 1535 : « le trésor, en payant Chenonceau 90,000 livres, avait subi, disait-on, une lésion de plus de moité prix. » Or maintenant, pour expliquer la remise faite à Bohier, il fallait un nouveau prétexte. Aussi les lettres patentes de Henri II à la date du 16 novembre 1556 déclarent que, tout bien considéré, la vraie valeur de Chenonceau est beaucoup plus considérable que le prix de l'enchère, « et que si les bastimens qui sont sur lesdictes terres étoient à faire, ne se feroient *pour cent mil francs*, sans le revenu, qui est de grand valleur et assis en ung des meilleurs et plus beaulx paÏs du royaume, et que ces héritaiges sont de présent à vil prix à cause des guerres... » C'était changer du noir au blanc en cinq années : quoi de plus simple? le bon plaisir avait changé, ne fallait-il pas que la vérité changeât aussi?

III.

Enfin tout le monde était content ou du moins feignait de l'être. Bohier rentrait en France et ne songeait qu'à relever les ruines de sa fortune : se plaindre, comment l'eût-il osé après la magnanimité dont on avait usé à son égard? Diane triomphait sur tous les points, et, sa victoire assurée, ne s'occupait que d'embellir sa conquête.

Il n'entre pas dans notre plan de la suivre dans ce rôle de propriétaire paisible. Laissons-la avec ses jardiniers bouleverser à grands frais les jardins de Chenonceau, multiplier contre les invasions du Cher les fossés, les palissades, les douves, les écluses, créer autour de son château des vergers, des potagers, des parterres, faire naître à l'entour ces mystérieux et frais bocages, ces retraites amoureuses qu'avait mises à la mode le goût italien; laissons-la avec son architecte attitré, noble homme, maître Philibert Delorme, bâtir sur le Cher ce pont qu'avait conçu Bohier, et qui plus tard, sous Catherine, devint une galerie splendide. Bien des détails, curieux à plus d'un titre, pourraient nous arrêter : par exemple l'émulation des courtisans encombrant à l'envi Chenonceau des plantes les plus rares, heureux de faire leur cour au roi en peuplant les jardins de la favorite, ou bien encore l'ingénieux système inventé par Diane pour le paiement de ses travaux : c'était à maître

Simon Goille, trésorier des édifices et bâtimens du roi, qu'elle adressait directement les mémoires de ses ouvriers, dans la louable intention sans doute d'épargner à l'argent du trésor des circuits inutiles. Tout cela assurément ne manque pas d'intérêt; mais dans la vie d'un chevalier errant qu'importe le temps qu'il passe à se reposer? Ce que nous voulons de Chenonceau, ce sont ses aventures, ses destins agités et vagabonds. Sautons donc par-delà ces années de calme et de mollesse où, reprenant haleine et profitant du ricochet de la faveur royale, le bon château s'engraissa tout doucement de l'argent des contribuables.

Nous voici au 10 juillet 1559; Henri II est à l'agonie et avec lui la toute-puissance de sa maîtresse. Du jour au lendemain, voilà Diane sans pouvoir, sans honneurs, sans amis. Ce sont revers de favorites. Elle du moins, elle avait pris ses mesures pour ne pas rester sans fortune; mais cette fortune même, résultat de sa prévoyance et de son labeur, — ce mot est d'elle dans son testament, — cette fortune, la conservera-t-elle? Déjà Catherine s'est fait restituer au nom de la couronne les joyaux que Henri II avait donnés à sa maîtresse; Catherine s'en tiendra-elle là? Sa haine, pour si peu, sera-elle satisfaite?

Diane était à coup sûr perdue, si Catherine avait été dès les premiers momens ce personnage tout d'une pièce qu'on nous présente sous son nom. Pour en faire plus à leur aise le type de la femme politique, les historiens ont longtemps confondu à plaisir la régente de 1560 avec la reine-mère de 1559. A quelque moment de sa vie qu'ils nous la montrent, c'est une souveraine omnipotente, dirigeant tout d'une main habile et expérimentée. Telle n'est point Catherine au lendemain de la mort de Henri II. Elle n'a ni la toute-puissance, ni l'expérience suprêmes. Autour d'elle, que d'ennemis, que de factions! Les Guise, les princes du sang, le connétable. En elle, que d'hésitations, que de timidité, malgré tout son génie politique! Elle se sent entourée de dangers, elle se défie de ses forces; la circonspection chez elle l'emporte sur tout autre sentiment. Mettez pour un moment Diane à la place de Catherine : Diane se jettera avidement sur le pouvoir; elle se vengera bruyamment, elle affichera son triomphe sans s'inquiéter des conséquences. Catherine, elle aussi, a des haines vigoureuses; mais elle sait les sacrifier à son ambition. Avant tout, elle craint de compromettre son autorité naissante. La prévoyance, la dissimulation, la temporisation, voilà le fond de sa nature : on l'a dit et répété jusqu'à en faire une banalité de l'histoire, mais cela est aussi vrai que banal. Voyez plutôt quelle comédie elle joue à la mort de son mari : voyez-la se noyer dans des flots de larmes et de crêpes! Quand le petit roi François, tout écrasé de

cette couronne qui lui tombe sur la tête, vient vite offrir à sa mère une autorité dont il ne sait que faire, il n'en peut tirer de réponse. Quand les ambassadeurs sont admis à lui porter leurs condoléances, ils voient derrière une sorte de catafalque, à la lueur tremblotante de deux cierges, une forme noire tout enveloppée de voiles funèbres et d'où sort avec peine un murmure étouffé. Voilà Catherine : elle est reine de fait, mais elle craint de le paraître. Tout éclat lui semble dangereux, toute responsabilité redoutable. Ce fut là ce qui sauva Diane. Il fallait entamer une guerre ouverte; Catherine recula. Trop peu sûre encore de ses armes pour s'avancer en rase campagne, elle aima mieux ne pas couper la retraite à l'ennemi et lui laisser emporter son butin. Pourtant parmi ce butin il y avait un morceau si appétissant et si vivement désiré de Catherine, qu'elle ne put résister à la tentation. C'était Chenonceau. Autrefois Catherine l'avait vu, ce château qui plaisait tant aux femmes. Elle l'avait voulu, demandé, elle s'en était amourachée, et là comme partout sa rivale l'avait emporté. Le dépit, comme on pense, avait entretenu et fortifié son caprice : malgré sa feinte modération, une fois maîtresse du royaume, il n'était guère possible qu'elle laissât M[me] de Valentinois en possession de ce trésor.

Diane, de son côté, n'était pas disposée à lui céder la place. Les mères, dit-on, aiment leurs enfans d'autant plus qu'ils leur ont coûté plus de peines. A ce compte, on conviendra que Diane devait terriblement aimer Chenonceau. Rappelez-vous les persécutions de ce pauvre Bohier et tout ce procès inique pour effacer la tache domaniale. Quand on fait de ces vilenies, c'est pour qu'elles servent à quelque chose. Diane avait mis la loi, sinon le droit, de son côté, et au point de vue de la chicane sa position à Chenonceau était inexpugnable. Elle fit donc la sourde oreille, et, décidée à tenir bon, se retrancha derrière ses paperasses; mais Catherine prit un autre chemin. Les députés des provinces étaient alors assemblés à Pontoise. Un beau matin, ils furent saisis d'une proposition royale tendant à annuler toutes les libéralités faites par les feus rois François I[er] et Henri II. Le trésor avait besoin d'argent, les coffres étaient vides, voilà le moyen de les remplir. Qui s'avisera d'aller chercher là-dessous une vengeance particulière? Il n'est question ni de Diane ni de Catherine, il ne s'agit que du bien de l'état. Oui, mais d'où vient la fortune de M[me] de Valentinois? Qui lui a donné ses terres, ses châteaux, son or, ses diamans? La mesure adoptée, ce ne sera plus seulement Chenonceau qu'il faudra se résigner à perdre, ce sera le château d'Anet, ce sera le duché de Valentinois, et Diane ne pourra même pas se poser en victime d'une persécution particulière. Catherine se trouvera vengée comme par hasard,

et pourra s'en laver les mains. Il n'y avait point à hésiter, et ce n'était plus le temps de faire l'orgueilleuse. Diane transigea. Elle eut Chaumont-sur-Loire, une belle fiche de consolation, mais elle abandonna Chenonceau, son cher Chenonceau; elle eut le crève-cœur d'y voir installée celle qu'elle haïssait non moins cordialement qu'elle n'en était haïe.

Chenonceau, lui, s'accommoda fort bien de ce changement. Reine ou favorite, peu importait: il était toujours entre les mains d'une femme amoureuse de lui et dès lors sûr d'être bien traité. Pour le moment, il est vrai, le deuil sévère de sa nouvelle maîtresse ne lui promettait pas des jours bien gais; mais ce n'était qu'un temps à passer. De fait, ce fameux deuil ne se prolongea point outre mesure. Catherine trouva bientôt qu'elle avait suffisamment pleuré un si fidèle époux, et ce fut Chenonceau qu'elle choisit pour égayer son veuvage. La conspiration d'Amboise, quoique prévenue à temps, venait de jeter le trouble dans la cour. Sinistre présage au début d'un règne! Il fallait distraire les esprits de cette sombre impression, il fallait éloigner la cour de cet air malsain, tout chargé encore de passions et d'inquiétudes. Catherine n'imagina rien de mieux que d'emmener François et Marie à Chenonceau, et le dernier jour de mars 1560 les échos de Civray et de Francueil retentirent des cris d'allégresse que poussaient « de leur seul instinct » toutes les femmes et tous les enfans du pays, à la vue de leur roi, « comme présageant la certaine félicité de son règne. » Ainsi s'exprime Le Plessis, témoin oculaire des « triomphes » de cette journée. En vérité, le chemin d'Amboise à Chenonceau devait offrir ce jour-là un curieux spectacle. Représentez-vous « tous les ouvriers bêcheurs, manœuvres et subjects de la terre, qui étaient près de *neuf cents*, se parquant en bataille, enseignes déployées et tambourins battans, au-dessus d'une croppe et colline, laquelle coustoyant la venue, semblait commander au grand chemin... » Leurs enseignes étaient de taffetas noir, « traversées d'un coing à l'autre d'un lambeau de taffetas blanc, couleurs aptes à la démonstrance et signifiance de deuil, et avaient lesdits ouvriers chacun en la main une grande perche blanche au bout de laquelle était attaché un rameau vert... Au pied des ormeaux, chênes et autres arbres, le sieur Lambert (c'était le capitaine du château) avait fait asseoir les femmes desdits ouvriers et subjects, ayant toutes la teste couronnée d'un grand et lourd chappeau à la rustique émaillé de mille couleurs... Outre que le chemin était tout semé et couvert de jonchée verte, de gros bouquets de viollettes, de giroflées et autres fleurs décentes et convenables à illustrer et réjouir la vue d'une si noble et sainte compagnie... »

Que dites-vous de cet appareil? que vous semble de ces groupes

savamment arrangés, de cet enthousiasme symétrique, de ces tambourins, de ces rameaux, de toute cette paysannerie solennelle? Malgré soi, on pense à l'Opéra-Comique et à ses chœurs champêtres. Et puis toutes ces réminiscences antiques accommodées à la moderne, une colonnade grecque à côté d'un feu d'artifice, un arc de triomphe romain près d'une rangée de canons, des obélisques égyptiens bariolés d'inscriptions italiennes, françaises, latines et grecques; l'allégorie partout, sous toutes les formes, sous toutes les couleurs : ici une Renommée descendant avec le pont-levis jusqu'aux pieds du roi, plus loin une Victoire offrant les lauriers et les palmes, puis une Pallas, — allusion ingénieuse à la sagesse de Catherine, — « magnifiquement aornée à l'antique, avec sa lance, et du haut d'un balcon récitant des vers de bienvenue, et inondant tout le cortége d'une pluie de vers, de guyrlandes, de bouquets et de fleurs. » Tout ce mélange de puérilités et de pédantisme, toutes ces graves niaiseries peignent l'époque en quelques traits. Voyez un peu le pouvoir de la mode et de l'esprit d'imitation! Des Français, c'est-à-dire des gens qui rient de tout, prendre au sérieux tous ces enfantillages! Des Italiens, passe encore, ils ont toujours aimé la mascarade, ils l'aimeront toujours : c'est chez eux un besoin de nature; mais en passant les Alpes le déguisement devient compassé, solennel, et partant ridicule. Cela n'empêche pas, au XVIe siècle, le clinquant et l'oripeau de faire fureur. Que voulez-vous? rien alors n'était bon chez nous que ce qui venait d'Italie.

Ce ne fut pas du reste la seule fois que Catherine mit Chenonceau en liesse. Si ces vieilles murailles pouvaient parler! Que n'ont-elles pas vu pendant les trente années qu'elles abritèrent Catherine! Après François II et Marie Stuart, et leurs soupirs amoureux, Charles IX et ses colères brutales, Marguerite et ses folles intrigues, puis Henri III et ses mignons, et leurs débauches et leur mollesse, enfin et surtout Catherine, tantôt méditant la Saint-Barthélemy, tantôt cherchant à piper son gendre, prudemment réfugié dans sa Navarre. C'était à Chenonceau que Catherine venait chercher le calme et retremper ses forces épuisées. La possession n'avait fait qu'accroître son amour. Entre tant de belles demeures qu'elle possédait, les Tuileries, Chaillot, Saint-Maur-des-Fossés, Monceaux, évidemment Chenonceau était son favori. Nous en avons la preuve dans un acte authentique, daté de 1576, par lequel Catherine affectait aux embellissemens de Chenonceau tous les revenus de sa baronie de Levroux, « voulant y faire plus de despense que en peut porter le revenu ordinaire de ladite terre et seigneurie. » Ce n'était pas trop pour mener à bien les projets que méditait Catherine. Ne songeait-elle pas à faire de son cher château la plus admirable des

résidences? Androuet du Cerceau nous a conservé les plans tracés par Philibert Delorme sous l'inspiration de la reine-mère. Pour s'embarquer dans de telles entreprises, il fallait plus que l'amour de Chenonceau, il fallait cette manie de bâtir qui toujours posséda Catherine. A Paris, à Monceaux, à Saint-Maur, partout comme à Chenonceau, elle faisait construire. Faut-il croire, comme le veut de Thou, que par une superstition bizarre il lui semblait que « le jour qui verrait ses bâtimens terminés serait le dernier de sa vie. » Quel que fût son motif, elle eut beau laisser inachevés les travaux de Chenonceau, elle ne put conjurer la mort.

On sait comment elle sortit de ce monde à Blois le 6 janvier 1589, après une agonie misérable, abandonnée de tous, n'ayant à son chevet qu'un pauvre vieux prêtre pour recevoir son dernier soupir. « Adorée et révérée de son vivant comme la Junon de la cour, dit l'Étoile, elle n'eut pas plus tôt rendu l'âme qu'on n'en fit non plus de compte que d'une chèvre morte. » Dans cet abandon lugubre, dans cette fin, il faut voir plus que le mépris des cours pour les astres qui déclinent; il faut voir le désordre, le désarroi des choses et des hommes à ce moment de notre histoire. Après tant d'efforts habiles, souvent heureux, pour soutenir la royauté contre ses ennemis conjurés, Catherine la laissait dans un bien triste état. Il faut traverser deux cents années, il faut venir jusqu'en 1789, pour trouver le pouvoir royal en butte à de tels dangers : partout dans le royaume la guerre civile, partout la révolution, le mot paraît moderne, mais comment appeler autrement la déposition du roi par le peuple de Paris? Le mouvement sans doute n'est pas encore démocratique; les temps ne sont pas venus, les esprits ne sont pas mûrs. Il reste à naître bien des idées, et aussi bien des mots; mais derrière toutes les ambitions lorraines ou espagnoles, derrière toutes ces passions princières, on sent une sorte d'éruption populaire qui n'a pas conscience d'elle-même, et qui n'en est pas moins comme le premier frémissement du volcan. Voilà le royaume que laissait Catherine; avec cela des coffres vides, des populations pressurées, des passions religieuses surexcitées, un étranger riche, puissant, s'établissant au cœur même de la France, habile à profiter de la pauvreté des uns, du fanatisme des autres, de l'égarement de tous. Combien ne faut-il pas admirer l'homme qui, survenant au milieu de ce chaos inextricable, sut tout relever, tout reconstruire, rendre à la France un gouvernement, des finances, une armée, restaurer le commerce, créer l'industrie, assurer en un mot la richesse, la grandeur et l'indépendance nationales! Henri IV eut sans doute un puissant auxiliaire, le respect de l'autorité vivace encore au fond des cœurs; mais, pour un seul allié, que d'ennemis! Veut-on se convaincre par les faits? Qu'on suive avec

nous l'histoire de Chenonceau à travers la succession de Catherine de Médicis : ce seul exemple fera voir quel était alors le désordre général, le désarroi des finances et le discrédit de la royauté.

IV.

La veille de sa mort, dans la matinée, avant que le délire la prît, Catherine voulut faire son testament. En présence du roi son fils et de sa belle-fille Louise de Vaudemont, la reine moribonde dicta ses volontés dernières aux notaires qui suivaient la cour. Dans ce testament, que la mourante ne put signer, « pour sa débilité, » le sort de Chenonceau fut ainsi fixé : « *Item* donne et lègue à la royne, sa fille, la terre et seigneurie de Chenonceau, ses appartenances et deppendances, avecq les meubles y estans, pour en joyr en propriетté. » C'était clair et net. Pour plus de sûreté encore, Henri III, quelques jours après, ratifia par lettres patentes spéciales le legs fait à sa femme, déclarant que « ... pour couper chemin à touttes subtilles interprétations et difficultez que l'on y pourrait cy après faire, speciallement pour l'hypotecque d'icelle maison aux debtes et dispositions testamentaires dont il sait mieux que tout autre que sa dite defunte dame et mère n'a jamais entendu l'en charger, ains l'en excepter..... Il ratiffie et aprouve, veut et lui plaist que sadite épouze et les siens jouissent et usent en tout droit de propriété de ladite terre, chasteau et seigneurie de Chenonceau, francs et quictes de toute debte, charge, et dispositions faites et ordonnées par sadite feue dame et mère, par testament ou autrement..... sans que ny mesme les creanciers et legataires de sadite feue dame et mère s'y puissent prendre ou adresser pour leurs debtes et hypotecques; ce qu'il leur défend expressément. » Qu'il y eût dans cette défense un flagrant excès de pouvoir, personne n'en peut douter, mais on n'était pas à cela près à cette bienheureuse époque, et on serait tenté de croire que cette volonté deux fois exprimée par deux personnes royales devait prévaloir envers et contre tous. Il n'en fut rien, comme on va voir.

Il est vrai que les créanciers « de la défunte reine » étaient toute une armée. Ce que disait deux cents ans plus tard le cardinal de Rohan, Catherine pouvait bien le dire en 1589 : « il n'y a qu'une Médicis pour laisser autant de dettes. » Lorsqu'elle s'était mariée, elle possédait pour le temps une fortune immense. « Elle avait du bien en France, dit Martin du Bellay, jusqu'à cinq ou six cent mille écus vaillans, » et Contarini, dans sa *Relazione* de 1552 : « Elle a deux cent mille écus à dépenser par an; encore ne lui suffiraient-ils pas, tellement elle dépense pour sa table, pour ses écuries, pour ses vêtemens, et pour les mariages qu'elle aime à négocier. » Ce fut bien

autre chose encore quand elle fut veuve et maîtresse de ses actions : les intrigans, les astrologues, les sorciers, les maçons, les architectes, les Italiens de toute sorte et de tous métiers, l'exploitèrent, la dupèrent, la dépouillèrent de cent façons. Pendant que son fils vidait les coffres de l'état au profit de ses mignons, de ses chiens et de ses perruches, Catherine se ruinait à des goûts plus nobles, mais non moins dispendieux. Pour une belle œuvre d'art antique ou moderne, pour un livre rare, pour un manuscrit précieux, elle eût donné tout l'or du monde, si elle l'eût possédé. Ajoutez tous ces bâtisseurs qu'elle entretenait partout, les sommes que lui coûtaient sa crédulité et ses superstitions, l'argent qu'elle semait pour se faire des créatures; vous comprendrez qu'à ce métier elle dut être bientôt réduite aux expédiens. D'abord elle avait toujours eu quelque Italien tout prêt à lui prêter, sauf à « s'en rembourser au double; » mais dans les derniers temps plus d'argent, plus de crédit nulle part, ni chez les Français ni chez les Italiens : elle était tombée si bas qu'il lui fallait mendier la garantie de ses serviteurs pour se faire avancer quelques écus. Quelle fin! C'était la pauvreté complète, le dénûment absolu! et, nonobstant, un désordre incurable, une incroyable insouciance. Quand on lui remontrait sa pénurie, « elle en riait, nous dit Brantôme, et disait qu'il fallait louer Dieu du tout et trouver de quoi vivre. » Un bohême de nos jours ne répondrait pas mieux; mais quel respect pouvait commander au peuple une royauté ainsi dénuée? A la lettre, Catherine vivait aux crochets de ses serviteurs. Prenez la liste de ses créanciers. Au premier rang figurent Jean Mayer et Pierre Rengatz, pourvoyeurs, réclamant 5,930 écus pour dépenses de bouche; Guillaume Renault et Gabriel Bail, cochers, 500 écus; René du Moustier, panetier et valet de chambre, 2,400 livres; un lavandier du linge de bouche, 80 écus; un cocher du charroi, 22 écus; un fruitier, 50 écus; enfin tous les valets de chambre, fourriers, maréchaux-de-logis, réclamant leurs gages ou des avances d'argent par eux faites à Catherine. Chose curieuse, dans cette liste où l'on rencontre à foison des créanciers de toute espèce, des seigneurs, des domestiques, des partisans, des gens de cour, on ne trouve qu'un seul Italien. Tous les autres avaient flairé la débâcle et tiré leur épingle du jeu.

Bien avisés ceux-là, car l'affaire ne fut pas bonne. Sur 800,000 écus de dettes que laissa Catherine, — chiffre énorme, si l'on songe à ce qu'il représenterait aujourd'hui, — sait-on combien il fut payé? Quelque 2 ou 300,000 livres à peine. Et le reste? Tant que dura la guerre civile, les créanciers ne purent recouvrer un écu, parce que les ligueurs s'étaient emparés de tous les biens de la reine-mère. Quand l'ordre fut rétabli, quand le roi fut rentré dans sa capitale, ces pauvres créanciers crurent le moment venu de rentrer

eux aussi dans leurs gages; mais un autre y rentra à leur place. Ce fut Marguerite de Valois, qui, après avoir d'abord abandonné la succession de la feue reine, où elle ne voyait que dettes à payer, se ravisa au bon moment, se fit adjuger par le parlement, comme propres maternels, les comtés d'Auvergne, de la Tour et de Lauraguais, mais ne paya pas pour cela un sou des dettes de sa mère; si bien qu'en somme la liquidation de cette succession royale dura dix-sept années, passa par mille péripéties, et aboutit finalement à quoi? à une banqueroute, à une véritable banqueroute. Ce n'est là que le gros de l'affaire; mais c'est assez pour nous peindre l'époque.

Au surplus, restons à Chenonceau. Sa part d'aventures, au milieu de ces désordres, n'est ni la moins curieuse, ni la moins édifiante. La reine Louise mit bientôt à profit le legs de sa belle-mère; elle vint s'installer dans son nouveau domaine; mais ce ne fut pas pour y apporter la joie et les plaisirs. Henri III venait de tomber sous le couteau de Jacques Clément, et sa veuve désolée avait la bonté d'âme de le pleurer sincèrement. Chenonceau dut s'accommoder à la douleur de sa nouvelle maîtresse. Plus de fêtes, plus de galanteries, plus de plaisirs bruyans. La tristesse et le silence devinrent les hôtes du château. Partout les devises funèbres remplacèrent les inscriptions galantes, partout les tentures brillantes firent place aux draps noirs semés de larmes d'argent, et les emblèmes mythologiques disparurent sous les attributs de la mort. On voit encore à Chenonceau les traces de ce deuil profond et, chose rare, aussi sincère que démonstratif. Cette petite chambre contiguë à la chapelle, tout attristée encore par ces fauteuils et ce petit lit tendu de noir, et d'où l'on n'entend que le bruit monotone du fleuve qui bat les piles du pont, c'était la chambre de la reine Louise. C'était là qu'elle consacrait le reste de sa vie au culte de Dieu et à la mémoire de celui qui l'avait toujours dédaignée. C'est une aimable et douce figure que celle de Louise de Vaudemont. Dans ces temps agités par tant de passions mauvaises, on éprouve en la rencontrant je ne sais quelle impression de repos et de calme. Ce qui attire en elle, ce n'est ni l'éclat d'un grand esprit, ni la profondeur d'un génie politique; c'est un parfum de vertu modeste et résignée. La douceur, la bonté, la fidélité, voilà ses séductions. On ne peut s'empêcher de l'aimer pour son attachement inviolable à cet indigne mari, et aussi pour sa charité si rare à cette époque égoïste et corrompue. A Chenonceau, elle était la providence des malheureux et des souffrans, et longtemps les paysans gardèrent le souvenir de «la bonne reine blanche.» Dieu sait pourtant que la pauvre Louise n'avait guère de superflu. Dans une lettre adressée par elle au parlement le 20 juillet 1592, elle supplie qu'on lui règle au plus tôt son douaire, « afin de sortir de la misère où elle est. » Le

mot n'était pas trop fort. Le revenu de Chenonceau et une maigre pension de 12,000 écus que lui servait à grand'peine Henri IV, pauvre lui-même en ce temps-là, voilà les ressources de celle qui avait été reine de France.

Pourtant elle y trouvait sa suffisance, et sa vie s'écoulait triste et résignée, lorsqu'un nouveau coup vint à la fois la frapper dans son dernier asile et rejeter Chenonceau dans les aventures et les agitations. Un certain jour, à la fin de janvier 1598, les huissiers se présentèrent au château, et sans plus de forme, sans plus de respect pour cette pauvre majesté tombée, sommèrent, en vertu d'un arrêt du parlement, l'infortunée reine de payer les dettes qui grevaient Chenonceau, avec les dépens, intérêts et tout ce qui s'ensuit, « si mieux elle n'aimait déguerpir ladite terre pour être vendue et décrétée. »

Voici ce qui s'était passé. Lorsque dans ses lettres patentes de 1589 Henri III affirmait, pour dégrever Chenonceau, que les autres biens de la succession de Catherine suffiraient à payer les dettes, il outrepassait son droit, mais non pas la vérité. Si Catherine n'était pas morte au milieu des troubles et de la confusion sociale, elle ne fût pas restée insolvable, car il existait positivement dans sa succession des valeurs supérieures à la somme énorme de ses dettes. Dans son hôtel de Paris seulement, rien qu'en marbres antiques, en tableaux et sculptures modernes, en livres rares, en meubles précieux, les créances eussent été couvertes. Il y avait là, c'est un acte du parlement qui le constate, de quoi payer les 800,000 écus de dettes que la feue reine avait laissés.

Malheureusement tout cela était à Paris, et Paris était aux ligueurs. M. de Mayenne et Mme de Montpensier s'installèrent dans l'hôtel de Catherine. Eux et leurs gens vécurent là comme en pays conquis jusqu'à la reddition de Paris, et lorsqu'ils déguerpirent, en 1594, on pense bien qu'ils avaient fait, ou peu s'en faut, maison nette. Les créanciers n'y trouvèrent pas leur compte; mais à qui s'en prendre? Il n'y avait pas plus d'héritiers que d'héritage, car, on s'en souvient, le Béarnais et Marguerite s'étaient prudemment mis à l'écart. En désespoir de cause, les créanciers s'adressèrent au parlement, assemblé à Châlons. Le parlement les accueillit (il a toujours aimé se mêler des testamens royaux), et condamna la succession à leur rembourser leurs créances, « faute de quoi faire, les biens tant meubles qu'immeubles, ayant appartenu à la défunte reine seroient vendus, et spécialement les terres et seigneuries de Monceaux, Saint-Maur et Chenonceau. »

C'était cet arrêt qu'on signifiait à Louise de Vaudemont le dernier jour de janvier 1598. Or ce qu'on lui réclamait, ce n'était rien moins qu'un total de soixante mille écus. Pauvre reine! Il est

vrai que le chiffre ne faisait pas grand'chose : 100,000 livres ou 10,000, peu importait, elle ne pouvait pas plus payer l'un que l'autre. Ses adversaires le savaient bien. Aussi, sans même attendre sa réponse, les voilà qui envahissent Chenonceau, qui s'établissent, parlent en maîtres, arrêtent les revenus, saisissent, instrumentent à grand renfort de criées, d'affiches et de proclamations. Chenonceau pouvait se croire revenu aux procédures de 1551, et Louise n'était pas mieux traitée que Bohier ne l'avait été jadis. Dépossédée violemment, tolérée provisoirement dans son propre château, réduite à cette humiliation de devoir un asile à la pitié, à la condescendance des gens de loi, elle voyait venir le jour où il lui faudrait sortir de ce refuge pour se trouver peut-être sans abri.

L'adjudication devait avoir lieu le 24 juin 1598, et certes les acheteurs ne feraient pas défaut; un surtout s'était déjà mis sur les rangs, et d'une manière décisive. Celui-là n'avait qu'à vouloir, l'argent ne lui manquerait pas tant qu'il en resterait dans l'épargne royale. C'était Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, la bien-aimée de Henri IV. Il était écrit que toutes les reines y passeraient, reines légitimes ou reines de la main gauche. Gabrielle était venue en 1597 visiter Chenonceau en compagnie de son royal amant. En sa double qualité de femme et de favorite, elle ne pouvait échapper à la contagion. Elle eut à son tour ce qu'on pourrait appeler la maladie de Chenonceau. Le remède était facile, puisque justement Chenonceau allait être mis en vente. Gabrielle n'avait pas perdu de temps pour se l'assurer. Dès le 24 décembre 1597, c'est-à-dire quelques jours à peine après l'arrêt ordonnant la saisie et avant même qu'il fût signifié à Louise de Vaudemont, la duchesse de Beaufort avait conclu un accord avec le sieur Du Tillet, syndic d'une partie des créanciers de Catherine, accord par lequel Gabrielle d'Estrées, moyennant la somme de 22,000 écus payables le premier juillet 1598, acquérait tous les droits, priviléges, rentes, hypothèques, constitués sur Chenonceau, se réservant de surenchérir contre les acheteurs étrangers lorsque viendrait le temps de la vente judiciaire.

On voit que Gabrielle avait pris ses précautions. En vain la reine douairière avait interjeté appel au parlement, alléguant qu'on avait procédé aux criées avant même qu'elle eût pu faire l'option de payer ou de déguerpir. Le parlement avait repoussé cet appel, et la malheureuse reine ne pouvait plus conserver d'espérance, lorsqu'un événement survint qui changea la situation et fit de Gabrielle un allié pour Louise au lieu d'un adversaire. Cet événement, ce fut la soumission du duc de Mercœur, le frère de Louise de Vaudemont et le seul chef ligueur qui n'eût pas encore déposé les armes. Lorsqu'en 1598 il fit sa soumission et livra au roi la Bretagne, un des

articles secrets du traité fut le mariage de la fille unique de M. de Mercœur avec César Monsieur, fils légitimé du roi et de Gabrielle d'Estrées. Le duc et surtout la duchesse de Mercœur se souciaient peu de cette union, mais Gabrielle la voulait à toute force. C'est à ce prix qu'elle avait mis son intercession auprès du roi. Les Mercœur se résignèrent, mais tachèrent d'obtenir quelques compensations et n'oublièrent pas leur infortunée sœur. Sur ce chapitre, la duchesse de Beaufort se montra de bonne composition. On délibéra, on chercha, et, chose rare, on trouva un arrangement qui contentait tout le monde. Gabrielle, sacrifiant son caprice pour Chenonceau, se désistait de tous ses droits ou prétentions en faveur de la reine douairière; de son côté, Louise donnait Chenonceau comme présent de noce à sa nièce et à son futur neveu, en se réservant toutefois l'usufruit de ce domaine, où elle pensait finir ses jours. Enfin M. de Mercœur avait aussi son rôle, et ce n'était ni le moins important ni le moins nécessaire; il promettait à sa sœur sa garantie pour les sommes qu'elle aurait à payer.

Ainsi allèrent les choses, le mieux du monde en apparence. Par acte du 22 juin 1598, Louise, subrogée à tous les droits de M[me] de Beaufort, renouvela le traité conclu par Gabrielle le 24 décembre 1597. Des 22,000 écus qu'elle s'engageait à payer par cet accord, elle n'avait pas le premier sou, et cela est si vrai que, pour donner à titre d'arrhes une méchante somme de 2,000 écus, il lui fallut vendre à un orfévre trois belles perles qu'elle possédait; mais M. de Mercœur s'engageait au défaut de sa sœur, et c'était là une garantie rassurante. Puis, le 15 octobre suivant, la reine douairière, « désirant faire paraître par effet et laisser témoignage à la postérité du plaisir et contentement que sa majesté a reçu du mariage accordé entre César Monsieur, duc de Vendôme, et Françoise de Lorraine, sa niepce, » donna aux futurs époux la terre et châtellenie de Chenonceau, « à la charge et réservation qu'elle en jouirait par usufruit sa vie durant. »

Cet usufruit ne devait pas être bien long. Six mois après, au moment où Louise, découragée par dix ans d'inutiles démarches, désespérait de jamais rien obtenir et s'accoutumait à l'idée de finir ses jours à Chenonceau, elle reçut pour douaire le Bourbonnais. Événement aussi heureux qu'inattendu, car pour la pauvre reine son château n'était plus un asile assuré. Elle s'était trop hâtée de s'en croire maîtresse. Quand elle en disposait comme nous venons de le voir, elle se fiait au traité qu'elle venait de conclure; elle pensait que tout était fini, que la chose était faite et parfaite, et qu'il n'y avait plus à y revenir. Rien n'était fini au contraire : ses traités et ses donations n'étaient que des chiffons de papier. Pendant que Louise et Gabrielle s'arrangeaient ensemble et pensaient

s'arranger avec les créanciers de Catherine en la personne de maître Du Tillet, les réclamations, les défenses, les oppositions, pleuvaient à Chenonceau. Cette succession de la reine-mère était une mine inépuisable de créances. On en payait une, il en revenait vingt autres. En premier lieu, l'adjudication définitive avait été fixée à la Saint-Jean de 1598, puis elle avait été remise à la Noël de la même année; mais comment faire? Chaque jour on voyait poindre quelque nouveau réclamant qui s'opposait à la vente, et celle-ci, de délai en délai, s'en allait aux calendes grecques.

Les Mercœur pourtant se conduisaient en gens sûrs de leur fait, et ne semblaient pas s'apercevoir que leur droit manquait par la base. Le 30 juillet 1599, César Forget, pour le duc de Vendôme, *et au nom du Roy,* acceptait la donation de la reine Louise; le 6 août suivant, les Mercœur l'acceptaient à leur tour; on l'inscrivait au bailliage de Tours, on l'inscrivait au bailliage d'Amboise, et enfin en 1601, le 20 février, quelques jours après le décès de la reine Louise, morte à Moulins le 29 janvier de cette année, le même César Forget, toujours au nom du roi et pour le duc de Vendôme, prenait solennellement possession du domaine et de la justice de Chenonceau, ordonnant qu'à l'avenir on n'y usât que de cette formule : « de par monseigneur le duc de Vendôme et sa justice à Chenonceau. » Mais pendant ce temps les créanciers allaient toujours leur train, et, somme toute, c'était eux qui étaient les maîtres. Les commissaires de la saisie n'avaient pas cessé d'occuper le château, de toucher les revenus et de disposer de tout suivant leur bon plaisir. Il paraît même que les officiers commis à cet emploi par l'ancien syndicat des créanciers avaient fini par prendre trop au sérieux leur rôle de propriétaire. Ils s'étaient habitués à se croire chez eux, et tripotaient tout doucement les fermages et les redevances. Cela pouvait durer longtemps ainsi : l'imbroglio se prolongeait, et nous n'en finirions pas si nous voulions suivre un à un tous les incidens de cette interminable affaire, raconter par le menu les arrêts du parlement, les oppositions, les assemblées de créanciers, les procédures de toute sorte. Pour abréger, nous sauterons, non pas tout à fait au dénoûment, mais du moins à la péripétie.

Lorsque les créanciers furent las d'entretenir à leurs frais les huissiers de Paris et de Touraine, ils consentirent à un accord. Comme bien on pense, M[me] de Mercœur, sur qui la mort de son mari venait de faire retomber tout le poids de ces longs débats, ne repoussa pas cette chance de sortir d'embarras. On se réunit à Paris en l'hôtel de l'archevêque de Sens, et le 21 novembre 1602 une convention fut conclue, dont les deux clauses principales étaient la réserve faite par la duchesse de Mercœur de tous les objets d'art qui garnissaient Chenonceau et l'engagement pris par elle « d'enchérir

ladite terre jusques à la somme de 96,000 livres tournois. » Là-dessus on déduirait les arrhes que la pauvre Louise de Vaudemont avait avancées jadis en vendant ses bijoux; le reste de la somme devait être payé en trois termes, fort rapprochés du jour de l'adjudication définitive.

Tout cela était fort bien; mais quand aurait-elle lieu, cette adjudication? En dépit de toutes les conventions et de tous les accommodemens, les choses traînèrent encore quatre années. De remise en remise, de surenchère en surenchère, on arriva jusqu'à la fin de 1606. Alors seulement Mme de Mercœur, ayant mis sa dernière enchère à 96,300 livres, se vit maîtresse du champ de bataille; alors seulement fut prononcé par la cour l'arrêt qui fixait irrévocablement le sort de Chenonceau, « en adjugeant, livrant, baillant et délivrant à Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur et de Penthièvre, comme plus offrand et dernier enchérisseur, le château, fief, terre et seigneurie de Chenonceau, appartenances et dépendances quelconques. »

Quelques mois auparavant, un autre arrêt du parlement de Paris avait enlevé au comte d'Auvergne, héritier choisi par la reine-mère, les comtés d'Auvergne, de La Tour et de Lauraguais, et les avait donnés à Marguerite de Valois, que sa mère n'avait même pas nommée dans son testament. Voilà donc ce qu'étaient devenues les dernières volontés de Catherine. Ce qu'elle avait destiné implicitement à satisfaire ses créanciers, c'étaient les ligueurs qui en avaient joui. Ce qu'elle avait laissé à son petit-fils naturel, le bien-aimé de son cœur, c'était sa fille, la femme d'un gendre détesté, qui s'en était emparée. Enfin ce Chenonceau qu'elle avait prétendu mettre hors des atteintes de ses créanciers, ce château tant aimé, dont elle avait voulu fixer le sort, il avait été pendant des années en proie aux huissiers et aux hommes de loi, il avait été le seul gage qui n'eût pas échappé aux créanciers frustrés de tout le reste; il avait seul empêché que la succession de la reine Catherine aboutît, après dix-sept années, à une banqueroute tout à fait complète.

V.

Nous pourrions laisser ici Chenonceau, car le reste de sa vie n'offre plus de ces aventures extraordinaires pour lesquelles il semblait être né. Plus de brusques changemens de fortune, plus de personnes royales se disputant sa possession, plus d'infortunes ou de grandeurs éclatantes; il n'échappe pas aux inconstances du sort, il a de bonnes ou de mauvaises chances, des alternatives de bonheur ou de détresse, mais sans bruit, obscurément, comme tout

château peut en avoir. C'est un prince descendu à la vie bourgeoise, c'est un demi-dieu devenu mortel.

Encore, tant que vécut Mme de Mercœur, il ne fut tout à fait ni sans animation ni sans honneur. Sa nouvelle maîtresse ne le quittait guère, et, s'il ne pouvait pas attendre d'elle cette sollicitude constante, ces soins empressés auxquels l'avaient accoutumé les Diane et les Catherine, du moins avec elle n'avait-il pas à craindre l'abandon et le dépérissement. Deux fois même, dans cette période qui dura de 1606 à 1621, deux fois de royales visites vinrent rendre à Chenonceau comme un reflet de ses grandeurs passées, et la présence de Louis XIII éclaira d'un rayon de gloire ses vieilles murailles; mais quand Mme de Mercœur n'est plus là, quand Chenonceau tombe tout simplement par voie d'hérédité aux mains de Françoise de Lorraine et de César Monsieur, alors commencent pour lui l'isolement et la tristesse. A peine de temps en temps entrevoit-il ses nouveaux maîtres; il est réduit au rôle de pied-à-terre. Une fois, en 1637, il voit venir un prince du sang, Gaston d'Orléans, — c'est quelque chose, mais ce n'est plus un roi; — il l'héberge quelques heures, il retrouve un moment dans un festin splendide sa vie et sa gaîté d'autrefois, et puis tout retombe dans le silence. Le temps se passe, et personne ne semble s'inquiéter de Chenonceau. Louis de Vendôme succède à son père, César Monsieur, puis il meurt à son tour, et Chenonceau suit obscurément le sort de tous ses autres biens : il passe aux mains du duc de Vendôme, l'illustre capitaine, et de son frère le grand-prieur.

Heureux encore le pauvre château, s'il n'eût pas été troublé dans son obscurité! mais ses deux maîtres étaient de vrais bourreaux d'argent. Grâce à leurs extravagances, Chenonceau revit encore les huissiers; il retomba entre les griffes des gens de loi, et cette fois sans qu'on fît rien pour l'en arracher. Au contraire MM. de Vendôme, en cette crise, s'empressèrent de l'abandonner en usufruit à l'un de leurs créanciers, et Dieu sait ce que devint l'infortuné château entre les mains d'un homme qui ne se souciait que d'en toucher les revenus. D'ailleurs le duc et le grand-prieur avaient eux-mêmes donné l'exemple de l'irrévérence et de la barbarie à son égard. Non contens de l'exposer aux injures et aux mauvais traitemens, ils le dépouillèrent de leurs propres mains. Tous ces objets de prix, tous ces marbres antiques, tous ces chefs-d'œuvre de l'art ancien ou moderne qu'y avait rassemblés Catherine et que Mme de Mercœur avait si soigneusement conservés, MM. de Vendôme les arrachèrent de Chenonceau. Ils les dispersèrent dans leurs demeures préférées, ou bien ils en firent leur cour au grand roi. A peine laissèrent-ils dans leurs niches ou sur leurs socles deux ou trois bustes, cinq ou six médaillons; le reste prit le chemin d'Anet

ou de Versailles, et Chenonceau, victime de la vanité et de la courtisanerie, se vit sacrifié pour un mot, pour un sourire de Louis XIV. Il est vrai qu'en ce moment il appartenait à des hommes; mais il faut croire qu'un mauvais sort s'acharnait contre lui, car il passa bientôt par les mains de deux femmes sans que ni l'une ni l'autre daignât lui témoigner la moindre bienveillance. Anne de Bourbon-Condé, duchesse de Vendôme, hérita de son mari en 1712. A sa mort, en 1718, elle laissa tous ses biens à sa mère, la princesse de Condé. Chenonceau, confondu dans la masse, appartint donc successivement à ces deux princesses; mais ce n'était plus alors le Chenonceau du XVIe siècle, frais et pimpant, sûr de plaire, aimé de toutes les reines. Tout en lui portait l'empreinte de la vieillesse et de l'abandon. L'herbe et la mousse couvraient les pierres, le vent sifflait dans les salles désertes, et çà et là les murailles se fendaient tristement. Aussi quand le duc de Bourbon, qui avait acheté Chenonceau de la princesse de Condé en 1720, visita par hasard son nouveau domaine, il ne put se défendre de quelque pitié pour le château abandonné, et voulut panser ses plus graves blessures. Hélas! ce fut un peu l'histoire de l'ours et du pavé; M. de Bourbon calculait bien et savait le prix des choses : il restaura Chenonceau aux dépens de Chenonceau lui-même. Les beaux vieux arbres du parc, abattus par centaines, payèrent les maçons et les couvreurs, et Chenonceau, rassuré sur le sort de ses murailles, dut pleurer ses jardins déshonorés.

Enfin cette mauvaise fortune, qui s'obstinait depuis près d'un siècle et demi, sembla se lasser lorsque M. de Bourbon vendit Chenonceau au célèbre financier Dupin. Ce qu'était Claude Dupin, le fermier-général, ce qu'étaient sa fortune et son rang dans le monde, nul ne l'ignore. Ce ne fut pas, il faut l'avouer, une des moindres bizarreries de la destinée de Chenonceau que de le mener ainsi à travers tant de rois, de reines et de favorites, d'un général des finances à un fermier-général. Quoi de plus naturel après tout que de voir Dupin dans le château de Bohier? Entre le financier du XVIIIe siècle et le financier du XVIe il y a tant de ressemblance! Comme Bohier, roturier de naissance, Dupin est grand seigneur de situation; comme lui, sorti de la classe moyenne, il se place au premier rang d'une société aristocratique et exclusive, et s'impose à elle par la seule vertu de sa richesse. Comme lui enfin, bourgeois de nom et de famille, il n'est pas fâché de relever sa roture d'une pointe de noblesse : il lui plaît de faire souche de gentilshommes, et c'est sur Chenonceau qu'il veut greffer la noblesse de sa race. Son fils aîné prendra le nom de Francueil, son fils cadet celui de Chenonceau, et voilà deux beaux noms de plus dans l'armorial de France.

Avec ces idées-là, on pense bien que M. Dupin ne lésina point

sur les réparations; c'était le moins qu'il remît à neuf sa nouvelle seigneurie. Par ses soins, le vieux château, rappelé à la vie, retrouva une jeunesse et une fraîcheur nouvelles. D'ailleurs, à défaut de M. Dupin, Mme Dupin était là, et Chenonceau pouvait compter sur elle. C'était une femme d'esprit et de goût, un peu bas-bleu comme son époque, mais trop distinguée d'intelligence et de sentimens pour ne pas apprécier son château à sa juste valeur. Et puis, ne l'eût-elle pas aimé pour son propre compte, elle eût toujours voulu qu'il fût digne des hôtes brillans qu'elle y attirait, car elle voyait haute compagnie : sans parler des écrivains et des philosophes comme Fontenelle, Buffon, Voltaire, qui étaient de ses cercles et de ses dîners, « on ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons bleus. La princesse de Rohan, la comtesse de Forcalquier, Mme de Mirepoix, Mme de Brignole, milady Hervey, pouvaient passer pour ses amies. » Voilà des noms bien résonnans. Chenonceau recevait toutes ces nobles visites, mais n'en était pas ébloui.

Sur le chapitre des grandeurs, on peut dire qu'il était blasé : tous les comtes et tous les marquis du monde n'ajoutaient rien à sa gloire. Nous ne voyons qu'un visiteur dont la présence fût pour lui une vraie nouveauté : c'était un simple barbouilleur de papier aux gages des Dupin, philosophant pour monsieur, qui se mêlait de réfuter Montesquieu, pillant les auteurs pour madame, qui méditait de célébrer le mérite des femmes, et préparant des expériences de chimie pour le fils, qui voulait s'illustrer dans les sciences. Cet homme, obscur alors et perdu dans la foule brillante qui entourait Mme Dupin, n'était rien moins que Jean-Jacques Rousseau. Piquante hospitalité pour ces vieilles murailles! l'illustre figure plébéienne contraste plaisamment avec tous ces aristocratiques visages que Chenonceau comptait déjà dans sa galerie de personnages célèbres. Jean-Jacques nous a parlé lui-même de son séjour en ce beau lieu. « En 1747, nous allâmes passer l'automne en Touraine, dans le château de Chenonceau, maison royale sur le Cher, bâtie par Henri II pour Diane de Poitiers (Rousseau n'était pas tenu de connaître à fond l'histoire de Chenonceau), et maintenant possédée par M. Dupin, fermier-général. On s'amusa beaucoup dans ce bon lieu; on y faisait très bonne chère, j'y devins gras comme un moine. On y fit beaucoup de musique; j'y composai plusieurs trios à chanter d'une assez forte harmonie. On y joua la comédie. J'y en fis, en quinze jours, une en trois actes, intitulée *l'Engagement téméraire*, qui n'a d'autre mérite que beaucoup de gaîté. J'y composai d'autres petits ouvrages, entre autres une pièce en vers intitulée *l'Allée de Sylvie*, du nom d'une allée du parc qui bordait le Cher, et tout cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie et celui que je faisais auprès de Mme Dupin. »

Rousseau le misanthrope, l'atrabilaire, joyeux et gai pendant plusieurs mois, engraissant comme un moine, composant des comédies pleines de gaîté, rêvant poétiquement sous l'ombrage des vieux ormeaux et se laissant aller à de petits vers tendres et langoureux, n'est-ce pas là pour le lieu qu'il habite le plus glorieux des triomphes? Niera-t-on après cela que Chenonceau « fût un charmeur universel? »

Heureux, comme on vient de le voir, sous le règne des Dupin, notre château continua de vivre, sans troubles, sans inquiétudes, jusqu'en 1769. Cette année-là, M. Dupin mourut, et la royale résidence faillit encore une fois passer dans de nouvelles mains. M. de Choiseul, qui alors étalait à Chanteloup la plus fastueuse des disgrâces, eut un caprice pour Chenonceau. Peu s'en fallut que Mme Dupin ne cédât à ses instances; mais le cœur lui manqua pour consommer le sacrifice. Loin de se résoudre à quitter cette chère demeure, elle sembla s'y attacher davantage, et le témoigna par de plus fréquentes et plus longues visites. Heureuse fortune pour Chenonceau! En perdant Mme Dupin, il eût perdu la meilleure des maîtresses, et en redevenant une maison princière il se fût préparé de terribles dangers. Le temps approchait où la noblesse et la grandeur équivaudraient à des arrêts de mort. Quand éclata la révolution de 1789, Mme Dupin se réfugia en Touraine. C'est alors que Chenonceau dut se féliciter de ne plus tenir ni aux rois ni aux princes, de n'être plus simplement qu'un bourgeois. Tandis que par toute la France les châteaux étaient en proie au pillage et à l'incendie, Chenonceau restait intact et inviolé. C'était aux vertus de sa maîtresse, à sa bienfaisance, à sa douceur, à sa bonté, qu'était dû ce miracle. Les paysans reconnaissans payaient à leur bien-aimée châtelaine les soins qu'ils en avaient reçus; ils veillaient avec amour à sa sûreté et à son repos. A la lettre, ils montaient la garde autour du château et se relayaient dans cette pieuse surveillance, tout prêts à repousser de vive force les pilleurs à gages que lançaient de tous côtés les comités révolutionnaires. Comment ne pas admirer à la fois et la femme qui avait su mériter un dévouement si rare, et les braves gens dont les cœurs étaient si fidèles et la reconnaissance si courageuse et si efficace?

Chenonceau pourtant ne devait pas échapper complétement aux inquiétudes de cette triste époque. Les paysans l'avaient sauvé du pillage, ils ne purent le sauver des gens de loi. Décidement le malheureux château était prédestiné aux persécutions judiciaires. Tout compte fait, en deux siècles et demi, il avait déjà subi trois assauts de ce genre, la révolution lui en valut un quatrième : voici sous quel prétexte. Le 1er décembre 1790, l'assemblée constituante avait confirmé l'ordonnance de Moulins, proclamé à nouveau l'inviolabi-

lité du domaine public, et ordonné la recherche de toutes concessions faites, à titre gratuit ou onéreux, contrairement à la susdite ordonnance. Le conseil révolutionnaire du district d'Amboise, dont les convoitises étaient venues se briser contre la vigilance des paysans de Chenonceau, vit là une bonne occasion de prendre sa revanche. Il déclara que « le ci-devant château » avait été engagé par les ci-devant tyrans de France, arrêta qu'un commissaire en prendrait possession comme d'un bien domanial, et en vertu de cet arrêt Chenonceau fut saisi, ses revenus séquestrés, et M[me] Dupin sommée de produire ses titres.

Elle les produisit, et, chose rare à cette époque, elle obtint justice; mais devinez quelles pièces lui valurent gain de cause? Ce furent tout simplement les procédures de Diane de Poitiers contre Antoine Bohier. Oui, ce fut cet inique procès de 1550, suscité jadis contre toute justice par M[me] de Valentinois, qui sauva en 1790 M[me] Dupin d'une expulsion violente. C'est grâce au génie de la chicane déployé deux cent cinquante ans plus tôt par la maîtresse de Henri II, qu'il fut prouvé que la tache domaniale avait été radicalement effacée, pour ne plus reparaître jamais ni dans la succession de Catherine de Médicis, ni dans aucune des ventes postérieures. Devant ces preuves péremptoires, les juges révolutionnaires eux-mêmes durent renoncer à la saisie. Voilà un résultat auquel Diane de Poitiers n'avait assurément pas songé : de sa savante procédure elle n'avait pas tiré profit, mais elle avait travaillé pour les autres : ce n'était que justice après tout.

Telle fut la dernière aventure de Chenonceau. Le repos et le calme succédèrent définitivement à tant de hasards et de vicissitudes. A la mort de M[me] Dupin, qui s'éteignit en 1799 dans son château bien-aimé, comblée d'années et de respects, son petit-neveu, M. de Villeneuve, recueillit ce beau domaine. Il y passa sa vie presque entière. Le maître et le château vieillirent ensemble, et cette seconde vieillesse fut pour Chenonceau exempte de troubles et d'agitations. Aujourd'hui une fois encore il a changé de maître; mais il ne se plaint pas de sa nouvelle fortune. On l'aime, on le choie, on le soigne avec amour, on efface ses rides, on lui refait une troisième jeunesse. Et voyez un peu la persistance de la destinée; c'est encore à l'influence d'une femme que Chenonceau doit ce regain de vie et d'éclat. C'est une femme dont le goût et l'intelligence président à la résurrection de la demeure de Diane et de Catherine.

E. Aubry-Vitet.

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

II.

LE SOL DE LA PRUSSE ET LA CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ (1).

De tous les grands états européens, il n'y en a point qui aient été moins favorisés par la nature que la Prusse. Le roi de Hanovre appelait Frédéric II l'archi-sablier de l'Allemagne, et Frédéric lui-même ne se faisait pas faute de plaisanter sur les sables du Brandebourg. Quand on traverse la Prusse dans sa grande longueur, depuis le Rhin jusqu'à Königsberg ou Gumbinnen, l'aspect du pays est d'une monotonie désolante et dénonce la pauvreté native du sol. Presque partout domine la céréale des terres arides, le seigle, qui est même généralement petit et maigre. Des bruyères, des plaines de sable aussi nues, aussi désolées que celles du désert, attristent le regard et s'avancent jusqu'aux environs de la capitale; puis viennent des eaux dormantes, des étangs mélancoliques qu'entourent des bois clair-semés de sapins mal venus, des tourbières, des marais, et à l'horizon les silhouettes transparentes de quelques bouleaux rabougris. La plupart du temps, un ciel gris laisse filtrer sur ce morne paysage une lumière blafarde. L'ennui vous saisit en le traversant; on hâte de ses vœux le vol rapide de la locomotive. La nuit arrive, et toujours s'étend à l'infini la même plaine uniforme. Le lendemain,

(1) Voyez le premier article de cette série dans la *Revue* du 15 février.

on retrouve encore les mêmes sapins maladifs, les mêmes bouleaux rachitiques, les mêmes champs de seigle, le même aspect de pauvreté souffreteuse; il semble qu'on n'ait point changé de place. Le climat est extrêmement rigoureux; trois mois de neige, un froid qui atteint 28 degrés Réaumur, et, circonstance plus fâcheuse encore, des gelées tardives jusqu'en juin et juillet, qui grillent les pommes de terre et le sarrasin. Cependant les habitations rurales sont bien soignées, propres et correctement tenues dans leur médiocrité, comme le vêtement d'un sous-officier en demi-solde. Dans les villages, l'église et l'école en excellent état annoncent qu'on ne néglige pas les intérêts moraux et intellectuels; les routes, les cours d'eau, sont parfaitement entretenus. Tout indique l'effort d'une volonté persévérante et prévoyante. Le touriste qui cherche des sites pittoresques, l'agronome qui désire visiter des régions de riche culture, ne doivent point aller en Prusse. Même dans le district si réputé de Magdebourg, la Prusse n'a rien à offrir qui puisse se comparer aux Flandres française et belge, à la Normandie, ou aux comtés de Norfolk et de la Basse-Écosse; mais celui qui voudra savoir comment l'homme parvient à vaincre les résistances d'une nature rebelle et à tirer d'une terre inféconde d'abondans moyens de subsistance, comment surtout l'instruction généralisée et la science appliquée peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture, celui-là trouvera dans l'étude de l'économie rurale prussienne les plus utiles enseignemens. Sans doute c'est pour les yeux de l'amateur un beau spectacle que celui des gras pâturages de la Lombardie ou de la Hollande tout couverts de magnifiques troupeaux; mais, s'il désire améliorer son domaine, que peut-il emprunter à ces contrées exceptionnellement favorisées, pour qui la nature a tout fait? Vient-il à les citer, on lui répondra qu'il faudrait commencer par se procurer le fertile limon qui produit spontanément ces nourrissans fourrages. Que si au contraire il a vu des terres de la plus mauvaise qualité donner un revenu rémunérateur, il pourra facilement en faire son profit en introduisant les procédés qui ont réussi ailleurs. De même, en cherchant comment un état naturellement pauvre et déshérité a pu grandir rapidement en puissance et en richesse, les nations plus favorisées et qui pourtant n'avancent pas aussi vite trouveront peut-être l'occasion de salutaires réflexions et d'utiles réformes.

I.

Avant les récentes annexions, le territoire de la Prusse avait une étendue de 28 millions d'hectares; il en comprend aujourd'hui 35 millions. Il présente l'aspect d'une grande plaine de formation

tertiaire qui va mourir en pente insensible sous les eaux de la Mer du Nord et de la Baltique, de façon à n'y pas ouvrir de ports d'une profondeur suffisante pour la marine de guerre, sauf Kiel; elle se relève ensuite peu à peu vers le sud, où elle est bornée par les massifs de roches cristallines des monts Sudètes, par la chaîne des Géans, du Harz, du Teutoburger-Wald et de l'Eifel avec ses coulées de lave et ses cratères éteints. La superficie est composée d'un mélange d'argile et de sable, dépôts opérés au fond de la mer et soulevés au-dessus du niveau des eaux pendant l'époque géologique la plus récente. Dans le sous-sol, on rencontre tantôt une croûte ferrugineuse, bien connue dans les landes, et qui fait le désespoir du cultivateur, tantôt de la marne de formation éocène, qui permet d'amender la terre en lui donnant les élémens calcaires qui lui font généralement défaut. La craie même apparaît parfois au jour comme dans l'île de Rugen, où elle se dresse du côté de la mer en falaises de plusieurs centaines de pieds de hauteur. Parcourons rapidement les différentes provinces.

La plus orientale et la plus grande, la Prusse, confine à la Russie, dont elle reproduit assez exactement les caractères physiques. Le bassin et le delta de la Vistule aux environs de Dantzig, le delta du Memel à partir de Tilsitt, le district de Marienwerder, offrent des terres d'excellente qualité produisant du froment, du lin, de l'orge en abondance; mais presque tout le reste de la province est peu fertile, entrecoupé de marais, de petits lacs et de bruyères absolument stériles, où le résineux même, le plus sobre des arbres, refuse de pousser. Sous le 54e degré de latitude nord, le climat est sévère, et la période de végétation très courte. La récolte se fait tard, les semailles d'automne très tôt; il faut ainsi exécuter tous les travaux agricoles en peu de temps et employer beaucoup de chevaux et d'hommes, qu'on ne peut utiliser pendant le long hiver qui suit un rapide et brûlant été. Cette circonstance augmente les frais de production. D'autre part, le prix des denrées reste relativement assez bas, parce que la population est clair-semée et les voies de communication encore peu nombreuses. La conséquence naturelle de cet état de choses est que le produit net et le prix des terres ne sont pas considérables. Les chiffres suivans donneront une idée de ces conditions économiques. La population s'élève seulement à 2,559 habitans par mille carré, tandis que la moyenne pour tout le royaume est de 3,771. Le prix de la viande de bœuf est de 60 à 80 centimes par kilo. On ne compte par mille carré que 4,125 mètres de routes et de canaux, et les estimations officielles du cadastre, faites il y a quelques années, n'attribuent à la terre arable qu'un produit net de 12 fr. 50 par hectare et une valeur vénale de 375 francs.

La province de Posen, au sud de la précédente, n'a pas d'aussi belles terres d'alluvion, et le sable y domine aussi dans toute la partie occidentale. Cependant le bassin de la Netze, dans le cercle de Bromberg, et celui de l'Obra présentent des prairies fertiles, et le climat y est moins défavorable à la végétation des récoltes d'été. Il y a une trentaine d'années à peine, la contrée était couverte de grands bois, continuation des sauvages forêts de la Pologne et de la Lithuanie, où vivent encore quelques représentans de l'antique race du *bos urus*, l'*aurochs*, qui est près de disparaître. Depuis lors on a défriché la plus grande partie de ces massifs forestiers. La terre arable prend 61 pour 100 de la superficie et les bois seulement 21, proportion inférieure à celle qu'offre le royaume, et qui est de 24 pour 100. Malheureusement la terre obtenue par le défrichement est encore très humide, remplie d'un humus aigre, exigeant beaucoup de chaux, d'engrais, et un drainage profond que le peu de pente du terrain rend souvent très difficile à exécuter. La densité de la population est un peu plus grande que dans la province de Prusse : elle est de 2,842 habitans au mille carré. La viabilité est meilleure, puisqu'il y a 5,550 mètres de voies par mille. Le prix des terres a beaucoup augmenté. Le cadastre le portait à 450 fr. l'hectare. En réalité, il dépasse maintenant 700 francs.

La province de Posen est, comme on sait, d'origine polonaise; les Allemands s'y sont introduits peu à peu pour la germaniser. Il s'est produit dans le chiffre relatif des deux races de singulières vicissitudes. En 1815, il n'y avait que 160,000 Allemands contre 615,000 Polonais. En 1861, sur 1,467,604 habitans, il y avait 666,083 Allemands contre 801,521 Polonais. L'élément germanique avait donc fait d'étonnans progrès, puisque de 26 il s'était élevé à 83 pour 100 de l'élément slave; mais à partir de 1861 celui-ci s'accroît rapidement, tandis que l'autre diminue. En 1864, on ne trouve plus que 75 Allemands pour 100 Polonais. Cela s'explique par un double mouvement d'émigration et d'immigration. Les Allemands émigrent vers l'Amérique, les Polonais, fuyant le joug russe, s'infiltrent en Prusse; mais, par un mouvement continu, la propriété, paraît-il, passe des mains des Slaves dans celles des Allemands.

La Poméranie, qui s'étend des deux côtés des bouches de l'Oder, le long de la Baltique, est mieux partagée que les deux provinces précédentes. Les districts de Stralsund, de Stettin, l'île de Rugen et tout le littoral présentent des terres fertiles propres à la culture du froment, de l'orge et même de la betterave. L'intérieur du pays est plus médiocre; le seigle et les sapins y reprennent leur empire. La proximité de la mer, la facilité des exportations, donnent aux produits agricoles à peu près la valeur qu'ils atteignent sur les marchés régulateurs de l'Europe occidentale. C'est un pays de grande

propriété. Les domaines dépassant 300 *morgen* (1), c'est-à-dire environ 75 hectares, occupent les 68 centièmes de la superficie. La petite propriété des paysans, de 1 à 7 hectares, n'en prend que 4 pour 100 : grande différence avec la France, où la classe des petits propriétaires est si nombreuse. La Poméranie est aussi la province la moins peuplée du royaume : on n'y compte que 2,492 habitans par mille carré, et la même étendue offre 7,100 mètres de routes et de canaux. Le prix moyen de l'hectare dépasse 900 fr.

Le Brandebourg, noyau primitif de la monarchie prussienne, en est la région la plus stérile; on n'y rencontre guère de bonnes terres qu'aux bords de l'Oder et de la Wartha, et elles forment à peine 4 pour 100 de la superficie. Les districts de Priegnitz, de l'Uckermark et du Havelland contiennent quelques parties assez productives : dans tout le reste de la province domine un maigre sable qu'on n'a pu mettre en valeur que par des efforts persévérans bien dirigés. C'est ici que le lupin, enterré vert comme engrais ou donné comme fourrage aux moutons, a fait merveille. De magnifiques travaux d'assainissement ont été exécutés à différentes époques à partir du moyen âge, et grâce aux résineux on a pu tirer parti des zones les plus rebelles. La consommation de villes importantes, comme Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Potsdam, l'étendue des voies de communication, qui atteint 10,000 mètres par mille carré, assurent aux produits un prix rémunérateur. La viande se vend un bon tiers plus cher que dans les provinces orientales, elle vaut 1 fr. 50 cent. le kilogramme. Le prix de la terre s'en ressent et monte à 1,100 fr. l'hectare. La propriété est plus divisée que dans l'est. Les domaines dépassant 75 hectares n'occupent plus qu'environ la moitié de la surface, et les fermes de 7 à 70 hectares exploitées par des cultivateurs propriétaires sont nombreuses; elles prennent 38 pour 100 de la superficie. La culture est généralement très bien conduite, et les progrès accomplis dans ces dernières années sont très frappans. De meilleures races d'animaux, les vaches d'Ayr et de Hollande, les moutons et les porcs anglais, se propagent, les instrumens aratoires perfectionnés se répandent, et l'emploi des engrais commerciaux prend une extension rapide.

La Silésie présente un aspect très différent de celui des provinces du nord. Traversée dans toute sa longueur par l'Oder, elle s'avance comme un coin entre les populations slaves de la Pologne et de la Bohême. Toute la région méridionale est montagneuse. Les contre-forts des Eulen et des Riesen-Gebirge s'y soulèvent en croupes assez hautes où la couche végétale d'une froide argile est

(1) Le *morgen* de Magdebourg, la mesure agraire généralement employée dans les statistiques prussiennes, contient 2,550 mètres carrés. Quatre *morgen* font ainsi un peu plus d'un hectare.

mince et peu favorable à la végétation des céréales. Le climat est rude, la température subit de brusques changemens. Dans la Haute-Silésie, les semailles du printemps ne peuvent se faire qu'à la mi-avril, et celles d'automne doivent être terminées au commencement d'octobre. Le foin ne se coupe qu'à la mi-juillet, et le froment ne mûrit qu'en août. La petite culture domine dans cette région : il n'y a que peu d'exploitations dépassant 75 hectares. Dans la Basse-Silésie, le climat est moins rigoureux, la propriété moins divisée. L'étendue des fermes ordinaires est de 25 à 50 hectares. Cette province est la seconde sous le rapport du bétail; on y compte par mille carré 2,573 bêtes à cornes, 510 chevaux et 5,149 moutons dont la la laine est très renommée. La capitale, Breslau, est après Berlin la ville la plus peuplée du royaume, elle compte 164,000 habitans.

La province de Saxe était la plus riche de celles qui formaient la Prusse avant les récentes annexions. A l'exception des hauteurs du Harz et du Thuringer-Wald, que l'âpreté du climat et du sol rend peu propres à la culture, le reste du territoire est de bonne qualité, et les districts de Magdebourg, Mersebourg, Kalbe, Erfurt, sont même excellens. C'est aussi la contrée où les procédés agricoles sont le mieux entendus et les améliorations nouvelles le plus promptement introduites. Les riches cultures industrielles, celles de la betterave surtout, y sont très répandues et donnent les meilleurs résultats. La moyenne propriété y domine. Les domaines de plus de 150 hectares n'occupent que 30 pour 100 de la superficie. Située au centre intellectuel de l'Allemagne, la Saxe est sous tous les rapports le pays le plus avancé de la Prusse. La Westphalie au contraire en est un des plus arriérés. Le sol y est peu fertile. Au sud s'élève la région montagneuse du Sauerland ou pays amer avec ses bois de peu de valeur, ses terres humides et son rude climat. Au nord s'étend la grande plaine de Munster avec ses sables et ses bruyères. Il n'y a que les 43 centièmes de la superficie qui soient cultivés. C'est à l'extrémité méridionale de la province que se trouve le district de Siegen, dont les prés arrosés servent de modèle et d'objet d'études à toute l'Allemagne. La façon dont les habitans exploitent leurs bois et leurs prairies mérite d'être connue. Ces bois s'appellent *haubergen* et occupent toutes les déclivités des montagnes, qui s'élèvent jusqu'à 1,700 pieds de hauteur. Au XVIIIe siècle, le duc de Nassau, à qui le pays appartenait, craignant que la division de la propriété en parcelles ne nuisît à la bonne exploitation, entreprit une opération générale de consolidation. Voici en quoi elle consistait. Toutes les propriétés particulières d'une commune furent réunies en un ensemble indivis dans le produit duquel chaque propriétaire vint prendre une part proportionnée à ce qu'il possédait d'abord. L'administration du bien commun est confiée à un direc-

teur (*vorstand*), élu en assemblée générale pour six ans. Les *haubergen* de chaque commune, formant un tout, sont divisés en dix-huit ou vingt coupes annuelles d'un seul tenant. Quelquefois la coupe est vendue, et le produit partagé entre les ayant-droits proportionnellement aux parts que chacun possède. D'autres fois la superficie à exploiter est découpée en bandes parallèles s'étendant depuis le pied des hauteurs jusqu'au sommet, et chacun des co-propriétaires tire parti de la lisière de bois que le tirage au sort lui assigne. D'après les règlemens, on pèle le taillis de chêne quand la séve monte pour obtenir des écorces à tan. En mai, le bois est coupé; la superficie du sol est enlevée par mottes qu'on met en tas et qu'on brûle au mois d'août; dans les cendres, on sème du seigle qui est récolté l'an d'après avec précaution entre les pousses nouvelles des souches, que cette opération ne fait pas du tout souffrir. Le sol étant ainsi bien nettoyé et ameubli, on met de jeunes plans dans les places vides. Une herbe abondante succède au seigle sous le taillis qui repousse. Quatre ans après, on y mène paître les moutous, et un peu plus tard les vaches.

Les *haubergen* donnent donc successivement des écorces à tan, du bois à brûler, du seigle et de l'herbe. Le produit brut monte à 900 francs par hectare pour 18 ans, soit 50 francs annuellement. Le produit net est d'environ 24 francs, ce qui est très considérable, vu qu'il s'agit de bois situés sur des déclivités très raides, et dans ce calcul le pâturage n'est compté pour rien. L'organisation des *haubergen* ressemble beaucoup, on le voit, à celle d'une société anonyme. Les actions sont remplacées ici par des parts appelées *stammjähne* et inscrites au grand-livre. Le propriétaire dispose librement de sa part indivise, mais non de la quotité du bois qu'elle représente, et qui reste soumise à l'administration centrale, comme c'est le cas pour un chemin de fer. Les habitans du pays de Siegen sont très satisfaits de ce régime, qui ne donne jamais lieu, paraît-il, à des réclamations sérieuses. Nous voyons ici comment, par l'association appliquée aux biens-fonds, on arrive à combiner la division de la propriété et la grande exploitation. C'est un type intéressant à étudier, car la société démocratique de l'avenir sera forcément amenée à adopter des institutions du même genre, afin de réunir les avantages de la propriété arrivant aux mains de tous avec ceux qu'assure l'emploi des machines sur une large échelle.

L'irrigation dans le district de Siegen est aussi bien entendue qu'en Lombardie et aux environs de Valence. Des eaux abondantes descendant des hauteurs sont retenues par des digues et des barrages afin de communiquer la force motrice aux petites forges répandues dans les vallées. Un canal d'alimentation les amène sur les prés, et un canal parallèle de décharge les enlève. Ces prés

sont disposés en ados, au sommet de chacun desquels s'ouvre une petite rigole d'irrigation. Les travaux d'installation d'un hectare de prairie s'élèvent à 1,800 francs; il est vrai que le produit est énorme : il monte à 12,000 kilogrammes de foin d'une valeur de 800 francs au moins. Le principal arrosement a lieu à l'automne; au printemps, on abreuve de nouveau le pré avant la première coupe, et l'été avant la seconde. L'hectare se vend de 10,000 à 11,000 francs et se loue 400. Les travaux de premier établissement et d'entretien des grands canaux s'exécutent à frais communs par les soins d'une administration que les intéressés désignent. La minorité, après avoir fait valoir ses objections au sein de l'assemblée générale, est obligée de se soumettre aux décisions de la majorité. Cet exemple montre une fois de plus quelle valeur extraordinaire peut communiquer à un sol de qualité médiocre le travail humain bien dirigé. Il existe à Siegen une école de praticulture dont les élèves, habitués en dehors de leurs études théoriques à établir eux-mêmes des prés irrigués, sont partout recherchés en Allemagne.

Le nord de la Westphalie et presque tout le Hanovre présentent encore les modes de culture les plus primitifs. Les bruyères occupaient autrefois le tiers de la superficie. Grâce au partage des biens communaux, elles n'en prennent plus que le quart. Dans le sous-sol se trouve une croûte ferrugineuse qui, arrêtant l'écoulement des eaux, s'oppose à la croissance des arbres et rend les herbages aigres. Le système de culture généralement en usage est celui que l'on nomme en Allemagne *Plaggen-withschaft*. On coupe la superficie de la bruyère qui contient un peu d'humus et de force végétale; on transporte les mottes sous le bétail, où elles se transforment en engrais, et on entretient ainsi la fertilité des terres cultivées, soumises cependant au plus détestable assolement. On y met du seigle dix et vingt ans de suite, avec parfois un peu de pommes de terre et de sarrasin. La partie du territoire qui est cultivée s'appelle *esch*; elle s'est élevée de plusieurs pieds par suite de l'adjonction constante des mottes de bruyère. Un mur de terre et un fossé planté en taillis l'entourent et la préservent du bétail. Chaque cultivateur exploite sur le *esch* plusieurs parcelles entremêlées avec celles des autres habitans du village. Naguère régnait encore ce que l'on appelait le *flurzwang*, antique coutume qui obligeait tous les cultivateurs à faire à la même époque les semailles et la moisson afin de permettre aux troupeaux de paître sur les chaumes. Maintenant que ces entraves ont disparu, les cultures sont plus variées : fourrages et racines commencent à se montrer après les céréales. Dans la Frise orientale et dans l'Oldenbourg, on retrouve les mêmes usages; seulement l'*esch* s'appelle ici *geest* ou *gast*.

Autrefois *la marche*, — terrain vague entourant les champs cul-

tivés, — était commune, et au 1er mai l'assemblée des habitans désignait l'étendue où chaque chef de famille avait le droit d'aller couper la bruyère. Aujourd'hui beaucoup de ces communaux ont été partagés, et les anciens usages ne survivent que dans l'immense plaine qui s'étend entre l'Elbe et le Weser, la *Luneburger-Heide*. Pour tirer meilleur parti de ce sol ingrat, il faut, après avoir répandu sur le sol la marne, qu'on trouve en beaucoup d'endroits à une très petite profondeur, planter des résineux ou adopter une meilleure rotation. En Hanovre, les associations provinciales d'agriculture ont pris une excellente mesure qu'il faudrait imiter ailleurs. Elles tracent pour les cultivateurs qui le désirent un plan d'amélioration, et envoient même des agens spéciaux pour en surveiller l'exécution. Un chiffre fera comprendre l'importance de cette innovation. En Hanovre, les associations agricoles, pendant la seule année 1863, ont contribué à transformer la culture de 771 exploitations situées dans 302 communes. L'assolement auquel on arrive est le système alterne appliqué à un mauvais sol, et il comprend : 1° pommes de terre et lupin, 2° seigle, 3° trèfle blanc et graminées, 4° seigle, 5° pois, enfin 6° avoine. De cette façon, on obtient de quoi entretenir un bétail suffisant tout en se passant du secours qu'apportait la bruyère. Celle-ci, partagée entre les habitans, est peu à peu mise en valeur, et chaque année la région productive s'étend. Quoique la terre soit peu fertile et le climat humide et froid, la Westphalie et la partie avoisinante du Hanovre nourrissent une classe nombreuse de paysans aisés. La plupart d'entre eux sont propriétaires d'exploitations de 25 à 50 hectares. Nulle part dans le royaume la grande propriété n'occupe aussi peu de place qu'ici; elle ne prend que les 16 centièmes du territoire. Le chiffre des bêtes à cornes est élevé, 1550 par mille carré et 342 par mille habitans; mais, chose singulière pour un pays de bruyères, le nombre des moutons est très restreint, il ne dépasse guère celui des bêtes à cornes. On élève aussi beaucoup de porcs dont les jambons sont renommés, et beaucoup de chèvres. Le nombre de ces utiles animaux s'est élevé dans la province de 28,000 en 1816 à 131,000 en 1861; c'est du lait pour cent mille ménages pauvres.

La plus grande partie de la province rhénane est montagneuse. Sur la rive gauche du Rhin s'élèvent les hautes croupes du Hunsruck, que la Moselle contourne, et celles de l'Eifel, qui, au sommet du Hohe-Acht, montent à 2,360 pieds. Sur la rive droite se prolonge le soulèvement du Westerwald, riche en minerai, mais extrêmement défavorable à la culture. Dans toute la région élevée, le sol, formé par l'effritement des schistes argileux et de la grauwacke, est froid et peu perméable. Le climat est en outre des plus rudes:

l'hiver dure près de six mois, et les gelées de juillet brûlent fréquemment les pommes de terre. Au fond des vallées qui sillonnent le pays s'étendent de bonnes prairies, et, comme on sait, la vigne se cultive avec grand succès aux bords du Rhin, de la Moselle, de la Nahe et de l'Ahr. A partir de Cologne s'ouvre une plaine couverte d'un riche limon qui atteint dans le pays de Juliers le plus haut degré de fertilité. C'est avec le district de Magdebourg la plus belle région agricole du royaume. L'étendue des voies de communication, le développement de l'industrie, favorisé par le bon marché des charbons de la Ruhr, la densité de la population, qui arrive à 6,000 âmes par mille carré, la division de la propriété, tout contribue à faire de la province rhénane, malgré bien des terrains de mauvaise qualité, la partie la plus riche de la Prusse. Les propriétés inférieures à 8 hectares y prennent environ la moitié de la superficie, proportion tout à fait exceptionnelle dans le royaume. Les grandes propriétés supérieures à 150 hectares y existent aussi, elles occupent encore les 22 centièmes du territoire.

La plus belle acquisition que la dernière guerre ait value à la Prusse est sans contredit le Slesvig-Holstein, qui comprend 1,859,000 hectares avec 1,022,000 habitans. La côte orientale vers la Baltique et le centre forment la partie haute, le *geest,* dont le sol d'argile et de sable est également favorable aux prairies et aux céréales. Sur la côte occidentale, aux bords de la Mer du Nord, le *marsch*, formé, comme les *polders* de la Hollande, par des dépôts d'alluvion, est d'une merveilleuse fertilité. Cette zone d'argile, que l'on appelle *klai,* convient parfaitement à l'engraissage du bétail. Les paysans sont partout très aisés, et la classe rurale constitue les trois quarts de la population totale. Les fermes (*bauernhöfe*), entourées de fossés, se cachent sous d'épais massifs d'arbres qui les protégent contre la violence des vents de mer. Il y règne un comfort rustique, non sans élégance, qu'on ne rencontre nulle part en Europe, sauf dans la province néerlandaise de Groningue, dont les conditions physiques et sociales ressemblent beaucoup à celles du Slesvig-Holstein. 120,000 hectares sont boisés, 300,000 en prairies, 1,300,000 en terres arables. Sur celles-ci se pratique un assolement particulier, connu en Allemagne sous le nom de *holsteinische Koppelwirthschaft*. Les champs (*koppel*) sont entourés de deux fossés entre lesquels s'élève un épaulement de terre où croît un taillis de bouleaux et d'aunes coupé tous les neuf ans. Par ce système de clôture, on assèche les terres, on obtient du bois et on protége les récoltes des atteintes du bétail. La rotation suivie sur les *koppels*, et qui constitue l'assolement holsteinois, comprend neuf années. Pendant la première année, la terre est en jachère; à la deuxième, on sème le froment; à la troisième, l'orge; à la qua-

trième et à la cinquième, l'avoine; à la sixième, le trèfle; la septième, la huitième et la neuvième année sont réservées au pâturage. Voilà, il est vrai, quatre années de récolte verte et quatre années de céréales; mais celles-ci ont le tort de se suivre sans interruption. Les progrès récens tendent à introduire la culture alterne et à supprimer les clôtures des *koppels*, qui prennent une place précieuse. Le principal produit du pays est le beurre et le bétail, que les bateaux à vapeur emportent chaque semaine du port de Tonning pour le marché de Londres. Ils enlèvent ainsi au moins 200 bœufs et 2,000 moutons par semaine. Le beurre s'expédie aussi par Kiel et toujours en des tonnelets de chêne de 50 à 75 kilos portant la marque de la ferme d'où ils proviennent, excellente coutume qui entretient l'émulation et empêche les fraudes. Par ses exportations, le Slesvig-Holstein dépend de l'Angleterre plutôt que de l'Allemagne, et il n'a pas à s'en plaindre, car le haut prix des produits enrichit le fermier et les propriétaires (1). Le bétail appartient à deux races très distinctes : la race angle, au pelage rougeâtre, aux jambes fines, donnant beaucoup de lait, et la race du Jutland, à la robe pie, noir et blanc, moins grande, mais plus robuste. Les petits cultivateurs du *geest* élèvent les jeunes bêtes, les grands fermiers du *marsch* les achètent et les engraissent dans les prairies à raison de deux bêtes à cornes et de deux moutons par hectare. Les chevaux sont excellens, et le jour du marché les paysans aiment à s'y rendre au trot rapide de leurs brillans attelages. Les ouvriers agricoles, *insten*, ne reçoivent que 90 centimes par jour. Lorsqu'ils battent le grain au fléau, ils obtiennent le seizième du produit et le vingtième quand ils battent à la mécanique. Dans les *marschen*, où les bras sont rares, la journée se paie pendant la moisson 1 fr. 50 et 1 fr. 80 cent., non compris la nourriture, qui doit être copieuse et forte. Les habitations des ouvriers, grandes, bien tenues et presque toujours ornées de fleurs, contiennent au moins quatre places. Les relations entre maîtres et serviteurs sont restées patriarcales, ce qui devient rare en Allemagne comme partout. L'ivrognerie, vice habituel des peuples du nord, est peu répandue. On exporte de l'eau-de-vie et on importe de la bière, ce qui est bon signe. Le sentiment de la prévoyance est développé. Les ouvriers s'associent à des caisses de secours mutuels; les fermiers font assurer leurs maisons, et ils ont établi des caisses d'assurances mutuelles pour le bétail (*kuhgilden*), afin de recevoir une indemnité en cas de perte. C'est une population fière et faite pour

(1) Les exportations ont monté dans ces dernières années à 7 millions de kilos de beurre, 3 millions de kilos de viande dépecée, 20 millions de kilos de graines de colza et 5 millions de tourteaux, enfin à 50,000 têtes de bétail, chiffres considérables, qui donnent une idée de la fertilité du pays et du bien-être qui doit y régner.

se gouverner elle-même. Les habitans des *dithmarschen*, d'où était l'historien Niebuhr, prétendent n'avoir jamais perdu leur liberté antique depuis le temps héroïque de la Germanie. L'ouvrier lui-même ne veut travailler que douze heures par jour, de six heures du matin à six heures du soir.

Bien différent du Slesvig-Holstein, le Hanovre est un pays pauvre et peu peuplé. Sur 3,800,000 hectares, il n'y a que 1,500,000 hectares de terre arable; le reste est bruyères ou prairies et bois de qualité médiocre. Il n'avait en 1864 que 1,924,000 habitans, ce qui fait 50 par kilomètre carré, tandis que la moyenne pour la nouvelle Prusse est de 67 et pour la France de 68. Il possédait en 1862 214,000 chevaux, 950,000 bêtes à cornes, 2,212,000 moutons et 554,000 porcs, ce qui revient à une tête de gros bétail par 2 hectares 1/2 et par 1,3 habitant, proportion très élevée et qui prouve que la population a su tirer bon parti d'un sol rebelle. En Hanovre, la propriété est beaucoup plus divisée qu'en Prusse. On compte 350,000 propriétaires, la plupart cultivant leurs propres terres. Les biens nobles, *rittergüter*, ne comprennent que 120,000 hectares. Les domaines inférieurs à 60 hectares couvrent la moitié de la superficie. Les parcelles de moins de 4 hectares n'en prennent que 10 pour 100. La moitié de la population est employée aux travaux des champs, et les trois quarts y résident. Dans la portion méridionale du pays, qui est montagneuse, des mines importantes sont exploitées. Elles produisent environ par an 60,000 tonnes de métaux divers et 300,000 tonnes de charbon, d'une valeur totale de 11 millions de francs. Le Hanovre était l'état le moins imposé de l'Allemagne. Sur les 20 millions de thalers formant les recettes du budget, il n'y en avait que 7 1/2 qui provinssent des impôts, ce qui faisait 15 francs par tête. En France, on paie trois fois et demie plus. Dans ce pays exceptionnel, le sel échappait à l'impôt; c'est tout dire. Le Hanovrien a les qualités solides de l'homme du nord; il est loyal, honnête, persévérant, bon travailleur et bon soldat, comme il l'a montré encore récemment à Langensaltza. Ce pays fournira 19,000 hommes à l'armée prussienne.

La Hesse électorale, avec 737,000 habitans sur 951,700 hectares, est un pays peu prospère malgré l'aspect agréable de sa capitale, Cassel, fière de ses belles promenades et de son riche musée si peu connu (1). La population y était presque stationnaire :

(1) Les princes de ce petit état avaient la manie des palais. Cassel en est rempli. Il y en a un dont on n'a jamais pu achever le premier étage et qui offre l'aspect d'une ruine au centre de la ville. Le château et le parc de Wilhelmshöhe sont une des merveilles de l'Allemagne. La construction de ces imitations de Versailles n'était pas faite pour augmenter le bien-être des sujets.

depuis 1855, elle n'augmentait que de 0,13 par an. Les naissances présentaient un excédant marqué sur les décès; mais l'émigration enlevait chaque année un assez grand nombre de familles, fatiguées de vivre sous un gouvernement détestable qui étouffait l'esprit de liberté et d'entreprise. Les gens de la campagne ont un aspect misérable, triste et résigné. La contrée est toute coupée de hauteurs ordinairement couvertes de bois et bordant des vallées assez fertiles. L'étendue boisée est plus considérable que celle qu'occupent les terres arables, chose rare et indice certain d'une région où la culture est encore peu productive. Aussi ne retrouve-t-on plus ici les beaux chevaux du Hanovre; les chariots sont traînés par de petites vaches ou de maigres haridelles. Le bétail est toutefois assez nombreux; il consistait en 51,300 chevaux, 225,000 bêtes à cornes, 561,000 moutons et 150,000 porcs, ce qui revient à une tête de gros bétail par 2 hectares et 1/2 et par deux personnes environ. Le nombre des propriétaires doit être à peu près de 150,000. La production minérale est représentée par un peu de charbon et de fer et par beaucoup de lignite, combustible très employé dans les villes à cause du bas prix de revient. Ce petit pays, naguère gouverné, contrairement aux vœux des habitans, par un prince affolé d'idées absolutistes, gagnera certainement par son annexion à la Prusse, qui lui communiquera le ressort, l'esprit d'entreprise et la confiance en l'avenir.

Le Nassau, arrosé par le Rhin et par son pittoresque affluent la Lahn, offre l'aspect d'une grande prospérité. Quoique les bois qui couronnent les hauteurs occupent presque la moitié de la superficie du pays, la population y est très dense : elle s'élève à 466,000 habitans sur 469,000 hectares, ce qui fait 99 par kilomètre carré. Il faut que le pays soit bien cultivé pour nourrir tant de monde. La propriété est assez divisée, car on compte plus de 50,000 propriétaires, soit 1 par 9 hectares; néanmoins le chiffre du bétail est extrêmement satisfaisant, puisqu'on trouve 13,000 chevaux, 267,000 bêtes à cornes, 169,000 moutons et 69,000 porcs, ce qui représente 256,000 têtes de gros bétail, ou 1 tête par 1,8 habitant et par 1,8 hectare, proportion plus élevée qu'aucune de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici. La production minérale monte à une dizaine de millions de francs. Les meilleurs vins du Rhin mûrissent sur les bords de ce fleuve, et les voyageurs, attirés par les eaux célèbres de Wiesbaden, d'Ems, de Schwalbach, Schlangenbad, Wielbad et Selters, contribuent à augmenter l'aisance de la population. Quoique celle-ci soit déjà très dense, elle augmente encore de 1 pour 100 par an. Les impôts étaient peu élevés, et ne dépassaient pas 17 francs par tête.

En résumé, la Prusse nouvelle contient 35 millions d'hectares et 23,590,000 habitans. La densité de la population est ainsi de 67 habitans par kilomètre carré, ce qui correspond à peu près à celle de la France. Pour la qualité du sol, la France l'emporte de beaucoup, car en Prusse un quart de la superficie au plus peut être considéré comme bonne terre à froment et un autre quart comme terre à seigle; la dernière moitié donne encore des produits, mais ils sont plus que médiocres. Le climat aussi est bien moins favorable que de ce côté-ci du Rhin. La longueur des hivers, la brièveté de la bonne saison, entravent les progrès de la culture et la rendent plus onéreuse en réduisant à l'inaction pendant longtemps les forces humaines et animales employées aux travaux agricoles. Il est une circonstance qui compense en partie ces désavantages : tandis que dans la moitié de la France qui s'étend au sud de la Loire la sécheresse des étés nuit, à défaut d'irrigations, au développement des cultures fourragères et par suite à l'élève du bétail, partout en Prusse l'abondance des pluies et des sources favorise l'extension des prairies naturelles et artificielles. Or, maintenant que la concurrence des blés russe et américain force le cultivateur à demander aux animaux domestiques ses principaux profits, la facilité de leur donner une abondante nourriture constitue un précieux avantage.

Ces influences climatériques ne peuvent manquer de se traduire dans la répartition des cultures. La Prusse, sur ses 31 millions d'hectares productifs, en a 17 en terres arables et jardins, 6 en prairies et pâturages, 8 en bois. La France, sur 43 millions, en a 37 en terres arables et vignes (1), 8 en bois et 4 seulement en prés, auxquels il faudrait joindre cependant encore au moins 3 millions d'hectares de pâturages comptés parmi les 10 millions de terre inculte, mais que les Allemands rangeraient aussi sous la dénomination de *weiden*. La France a donc deux fois autant de terre arable que la Prusse, pas plus de bois et guère plus de prairies; aussi produit-elle relativement plus de céréales, beaucoup plus de vin, mais moins de beurre et de viande. On estime que la Prusse ancienne produisait 9 millions d'hectolitres de froment, 38 millions de seigle, 9 millions d'orge, 44 millions d'avoine, et 80 millions de pommes de terre. La consommation par habitant est portée en moyenne à 40 kilogrammes de froment, 135 kilogrammes de seigle, 34 kilogrammes d'autres céréales et de légumineuses, et 288 kilogrammes de pommes de terre, 20 kilogrammes de viande et 14 li-

(1) Je compte comme terre arable les racines et les prairies artificielles, parce que ces cultures rentrent dans l'assolement des terres que travaille la charrue.

tres de bière. Le Français mange, paraît-il, 150 kilogrammes de froment, 60 kilogrammes de seigle, 19 kilogrammes de viande, 120 kilogrammes de pommes de terre, 60 kilogrammes de céréales diverses, et il boit 45 litres de vin (1). La consommation totale du Prussien serait de 491 kilogrammes, et celle du Français de 409 kilogrammes; mais celui-ci mange principalement du froment, et l'autre surtout du seigle et des pommes de terre. La population française tire ainsi du sol une nourriture plus légère, plus substantielle, produisant du sang et non de la lymphe. De là proviennent, le climat et la race aidant, ses formes légères et dégagées, son teint chaud et coloré, sa démarche élastique, son humeur enjouée, sa verve et son entrain. Sous un climat froid et sous un ciel privé souvent de soleil, l'Allemand du nord a dû se contenter d'une masse considérable d'alimens indigestes qui alourdissent le corps et appauvrissent le sang; pour arriver à la vigueur et à la beauté de la race anglaise, qui a la même origine que lui, il devra s'appliquer à produire autant de viande que l'Angleterre, afin que la succulence de la nourriture animale compense la qualité inférieure des produits végétaux. Il faut que l'homme métamorphose les plantes en chair afin d'emprunter à la terre les forces nutritives qu'elle renferme sous la forme la plus condensée. La production totale de l'agriculture en Prusse était estimée en 1860 à 583,509,416 thalers ou 2,184,258,000 francs; celle de la France à plus de 4 milliards 1/2, non compris des deux côtés les produits non alimentaires, comme les laines, les peaux. La population et l'étendue de la France étant presque le double de celles de la Prusse de l'an dernier, la production par tête et par hectare est environ la même de part et d'autre, quoique probablement un peu plus élevée de ce côté-ci du Rhin. Seulement, comme nous le verrons, le progrès agricole marche plus vite là-bas qu'ici, de sorte que l'égalité relative sera bientôt établie.

II.

La division de la propriété, la situation agraire, offrent en Prusse des traits bien différens de ceux qu'on rencontre dans l'Europe occidentale, en France, en Belgique, dans les Pays-Bas ou en Angleterre. Il faut les connaître, si l'on veut se rendre compte de la vie politique de ce pays, des résultats qu'ont donnés les dernières élections et de ceux qu'on peut attendre dans l'avenir. Au moyen âge, le nombre des paysans propriétaires était relativement considé-

(1) Voyez la *Statistique de la France*, par M. Maurice Block.

rable. Les guerres de trente et de sept ans les ruinèrent et détruisirent même complétement beaucoup de villages. La terre, restée en friche, avait perdu toute valeur; la noblesse en profita pour arrondir ses domaines, soit par voie d'achat, soit en occupant tout simplement les terres vagues.

Aujourd'hui la Prusse, sauf la province rhénane et la Haute-Silésie, est encore un pays de grande propriété. La statistique de 1861 pour le territoire prussien, qui comprenait alors un peu plus de 28 millions d'hectares, porte 2,141,730 possessions rurales, mais seulement 1,200,000 propriétaires ou 1 propriétaire par 12 habitans et par 20 hectares de superficie, tandis qu'en France on compte 1 propriétaire sur 5 habitans et par 7 hectares.

Dans toutes les provinces orientales de la Prusse, les grandes propriétés occupent plus de la moitié du territoire, et celles de 7 à 75 hectares prennent presque tout le surplus, de sorte qu'il ne reste pour la propriété parcellaire qu'environ 5 pour 100; mais ce qu'il y a de plus étrange dans l'organisation de l'exploitation rurale, c'est que presque toutes les terres sont mises en valeur par leurs propriétaires. Contrairement à ce que l'on trouve en Angleterre et en France, le *faire valoir* est général; le bail à ferme forme l'exception, et le métayage est inconnu. La statistique contient à ce sujet des chiffres presque incroyables : le nombre des fermiers ne serait que 30,348 pour tout le royaume; à ce chiffre il faudrait joindre à la rigueur 30,296 locataires pour qui la culture n'est qu'une occupation accessoire (1). Cette constitution agraire si extraordinaire présente son bon et son mauvais côté. Il est sans doute très désirable que la terre soit exploitée par celui à qui elle appartient. Il est ainsi stimulé à introduire toutes les améliorations profitables, car lui seul en recueille le fruit, et on échappe à cette iniquité périodique du bail à ferme, qui fait qu'à chaque renouvellement du contrat le propriétaire touche souvent le revenu de la plus-value que le travail du locataire ou le progrès de la société a produite. Donc point de régime plus juste, plus favorable au progrès que celui où les propriétaires exploitent eux-mêmes leur bien, à la condition qu'ils soient nombreux, comme en Suisse, en Norvége, aux États-Unis. Dans ce cas, ce régime est très propice à une démocratie réunissant l'ordre à la liberté, car elle a pour base solide la possession du sol. Quand au contraire des propriétaires en petit nombre, possédant des terres considérables, les font valoir par des ouvriers à gages ou des cultivateurs attachés au domaine, comme en Russie, en Pologne ou dans la Prusse orientale, alors les

(1) *Jahrbuch fur die amtliche Statistik des preussischen Staats.* Berlin 1863, p. 282.

conditions de l'ancien régime se retrouvent, et sur un sol ainsi possédé la liberté constitutionnelle a grand'peine à prendre racine. A moins que d'autres influences n'y fassent obstacle, la domination d'une aristocratie féodale est inévitable.

En Angleterre, la propriété est bien moins divisée encore qu'en Prusse, puisqu'il n'y a que 30,000 propriétaires; mais au-dessous de cette classe supérieure se trouve celle des fermiers plus ou moins aisés qui constitue la bourgeoisie rurale. Or c'est cette bourgeoisie qui n'est pas assez nombreuse dans les provinces orientales de la Prusse. La population rurale y forme les trois quarts de la population totale, et les grands propriétaires, les *rittergutsbezitzer* (1) y exercent une influence irrésistible sur le nombreux personnel qu'ils emploient. Il ne faut donc pas s'étonner que le parti féodal soit encore si puissant, et qu'aux dernières élections pour le parlement de la confédération du nord le suffrage universel direct lui ait assuré tant de nominations. La Prusse présente un singulier contraste : par la diffusion générale de l'instruction primaire, par le rayonnement puissant de ses universités, par les hautes études scientifiques, elle devance les autres peuples de l'Europe; mais par sa constitution agraire elle demeure encore engagée dans le régime féodal, dont elle vient à peine d'abolir les derniers priviléges.

Comment se fait-il, dit-on, que dans un pays où tout le monde sait lire et écrire le suffrage universel n'assure point, comme aux États-Unis, le triomphe incontesté des principes démocratiques? C'est que, pour voter en faveur de la liberté, les lumières ne suffisent pas; il faut être indépendant, et l'indépendance, il n'y a que la propriété qui la donne. La France est plus mûre que la Prusse pour la liberté en raison de son organisation sociale; mais elle l'est moins à cause de son ignorance. Si la France avait plus de lumières et la Prusse plus de propriétaires, tout gouvernement autocratique y serait de part et d'autre impossible. La Prusse, en s'agrandissant vers l'occident, a fait un pas assuré vers la conquête définitive de la liberté politique et du régime parlementaire, car les pays qu'elle s'est annexés, le Hanovre, le Slesvig-Holstein, la Hesse et le Nassau, sont des pays de moyenne propriété où les idées féodales ont perdu tout empire.

(1) Le *rittergut*, bien de chevalier ou bien noble, ne jouit plus que d'un seul privilége, celui d'être spécialement représenté aux états provinciaux. Chacun peut en devenir propriétaire et n'acquiert point la noblesse en le devenant. Cependant c'est une possession dont on est très fier, s'il faut en juger par les registres des hôtels et des villes de bain en Allemagne, où l'on voit souvent revenir à côté du nom des voyageurs le titre de *rittergutsbesitzer* et même celui de *rittergutsbesitzerin* (femme de propriétaire de bien noble).

Autrefois en Prusse, chaque domaine formait un tout indivisible qui ne pouvait être ni morcelé ni réuni à une autre propriété. La loi du 9 octobre 1807 et l'édit du 4 septembre 1811, dus à l'initiative intelligente et novatrice de Stein, affranchirent la propriété de ces entraves. Il y a peu d'années, le parti aristocratique voulut les rétablir afin de constituer ainsi partout des majorats sous prétexte d'échapper au fléau du morcellement. Une enquête fut ouverte; les résultats, publiés en 1865, sont extrêmement curieux. Les *rittergüter* (biens nobles) étaient en 1837 au nombre de 12,015 comprenant 25,046,936 *morgen*. En 1858, on en comptait 12,827 avec une étendue totale de 27,550,000 *morgen*. Les *rittergüter* avaient donc gagné en vingt ans 2,503,064 *morgen* ou plus de 600,000 hectares. L'étendue moyenne de ces domaines s'était élevée de 2,085 à 2,148 *morgen*. Le plus petit mesurait un *morgen* ou 25 ares, le plus grand 72,904 *morgen*. La libre disposition de la propriété foncière, loin de nuire aux grands domaines, leur avait donc été favorable. Il est vrai qu'une circonstance particulière était venue contribuer à l'extension des grands biens. Même après les réformes de Stein, les domaines roturiers étaient restés grevés de beaucoup de servitudes au profit du domaine seigneurial, vaine pâture, corvées, etc. Les paysans pour se libérer eurent à verser des sommes assez importantes. Une commission spéciale fut même établie (*Auseinander setzungscommission*) pour présider à cette œuvre de libération du sol. Un chiffre suffira pour donner l'idée de l'importance de ses travaux : 1,500,000 propriétaires et 14 millions d'hectares ont été affranchis par son intervention. Afin de payer, le paysan emprunta; jusque vers 1840, les produits agricoles étaient à un bon marché extrême, les voies de communication manquaient, le débouché extérieur était nul. Beaucoup de petits propriétaires, ne pouvant faire face à leurs engagemens, furent obligés de vendre. L'offre excéda la demande, et les terres tombèrent à vil prix. Ce fut une crise longue et cruelle. Les propriétaires aisés se rendirent alors adjudicataires des terres des paysans au moyen du produit du rachat des servitudes féodales. Plus d'un cultivateur préféra transiger et abandonner une partie de sa propriété pour affranchir le reste. C'est ainsi que les *rittergüter* gagnèrent du terrain malgré le mouvement naturel en raison duquel la propriété se divise à mesure que la population augmente.

On avait craint aussi que le morcellement ne s'attaquât aux exploitations entretenant un attelage (*Spannfähige Bauerhöfe*) et ne les émiettât en parcelles que de pauvres ouvriers cultiveraient à la bêche. C'était le spectre du « sol réduit en poussière » évoqué jadis par Arthur Young à propos de la France, si souvent invoqué

par l'aristocratie de tous les pays, et dont les statistiques françaises ont si bien fait justice. En Prusse aussi, l'enquête a montré que ce n'est point de ce côté que la société est en péril. On comptait en 1816, moins le pays rhénan et le district de Stralsund, laissés en dehors des relevés, 354,607 exploitations de paysans à charrues (*Spannfähige Nahrungen*), comprenant 34,425,731 *morgen*. En 1859, on en trouve 344,737 avec 33,498,433 *morgen*, soit seulement une diminution de 6,870 exploitations et de 927,198 *morgen* ou 230,000 hectares; mais comme les *rittergüter* se sont accrus de plus de 600,000 hectares, on peut affirmer que la grande propriété a plus gagné que perdu. La moyenne de l'étendue des exploitations à charrue est restée exactement la même depuis un demi-siècle, 97 *morgen* ou 23 hectares environ, ce qui correspond exactement au travail d'une charrue ou d'un attelage. Les petites exploitations sans attelage étaient au nombre de 604,501 en 1859, mais elles ne contenaient en tout que 4,833,826 *morgen* ou 1,300,000 hectares environ, soit seulement la vingtième partie du sol. Ces propriétés ne se multiplient que dans la province rhénane et en Westphalie; partout où se développe l'industrie, l'ouvrier veut acquérir un lopin de terre pour y établir sa demeure. La condition de la Prusse sous ce rapport est bien préférable à celle de l'Angleterre, où l'ouvrier n'est presque jamais propriétaire de son habitation, et où, par crainte des *poor-rates*, de la taxe des pauvres, on refuse d'en construire pour lui.

C'est une erreur singulière de l'esprit de parti de croire que les envahissemens de la petite propriété menacent la société moderne. On ne citera pas un état dont elle ait causé la ruine, tandis que le cri de douleur de Pline, *latifundia perdidere Italiam*, retentit encore à travers les siècles comme un lugubre avertissement. C'est la grande propriété qui a perdu les empires de l'Orient et l'empire romain, et c'est elle encore qui arrête le développement économique de l'Espagne, de la Russie et de l'Autriche. Il ne faut point sortir de la Prusse pour se convaincre que la petite propriété n'exerce pas du tout sur les progrès de l'agriculture l'influence qu'on lui prête. Il suffit de comparer les provinces orientales, avec leurs grands domaines, aux provinces occidentales, où le sol est beaucoup plus divisé. Dans celles-ci, la valeur des terres est deux fois et demie plus forte. D'après les relevés du cadastre, le produit des cultures est trois fois plus grand, et celui des bois trois fois et demie. Dans l'échelle des estimations cadastrales, les premières classes ne sont point du tout représentées vers l'orient, pas plus que les dernières vers l'occident. Les voies de communication s'élèvent à 17,000 mètres par mille carré dans le pays rhénan et à 14,000 mè-

tres en Westphalie; elles n'ont que 4,000 mètres dans la province de Prusse et 5,000 dans celle de Posen. La grande propriété ne l'emporte même point pour le chiffre du bétail, car sur un mille carré de terrain productif on trouve dans ces deux dernières provinces 2,980 têtes, en ramenant les différens animaux domestiques au type d'une bête à cornes, tandis qu'en Westphalie on en compte 3,569, et 4,024 dans le pays rhénan. La densité de la population est au moins deux fois plus forte dans les provinces occidentales, et cependant les habitans y sont mieux nourris et même plus largement logés. On y compte 6,000 habitans par mille carré et 5 1/2 habitans par maison. En Prusse, en Poméranie et dans le duché de Posen, il n'y a pas 3,000 habitans par mille carré, et il n'y a qu'une maison par 9 habitans. Il est donc démontré qu'en Prusse comme dans le reste de l'Europe, sauf peut-être en Angleterre, la grande propriété donne non-seulement un moindre produit brut, mais aussi un produit net et un revenu inférieurs. Dans un avenir prochain, les questions sociales deviendront pressantes, et l'égalité politique fera naître d'ardentes aspirations vers l'égalité des conditions. Heureux alors les peuples où la propriété trouvera des millions de défenseurs dans ceux qui y prennent part (1)!

Fait bien remarquable à noter, les partages entre héritiers, qui en France produisent fréquemment un morcellement défavorable aux bons procédés de culture, tendent en Prusse à amener un résultat tout opposé. En effet, de 1816 à 1860, ces partages n'ont détruit que 2,298 exploitations à charrue, et ils en ont créé 5,040 par la réunion de parcelles jusque-là divisées : différence 2,742. C'est un phénomène curieux et tout à fait inattendu d'économie sociale. La conservation des fermes à attelage provient de l'habitude qu'ont les paysans de régler le partage de leur vivant. Quand ils deviennent vieux, ils cèdent leur exploitation pour un prix équitable à celui de leurs fils qui est le plus apte à leur succéder : celui-ci se charge de payer la part qui revient à ses frères et sœurs, et il le fait tantôt en leur fournissant du bétail, quand ils s'établissent à leur tour, tantôt au moyen de la dot que sa femme lui apporte. Le respect d'une exploitation considérée comme un ensemble indivisible dont les nécessités de la culture déterminent l'étendue est un sentiment très puissant, héréditairement transmis, et qui suffit presque toujours pour empêcher un morcellement regrettable. Les héritiers vendront le bien plutôt que de le diviser en parcelles qui se refu-

(1) La gravité de la situation de l'Angleterre sous ce rapport a été très bien indiquée par M. Cliffe Leslie dans un récent travail publié par le *Fraser's Magazine*. — Voyez aussi la *Crise de l'Angleterre à propos de la réforme* dans la *Revue* du 15 avril 1867.

seraient à un bon système de culture. Ce qui prouve la généralité de ces excellentes coutumes, c'est qu'en examinant les tableaux de statistique qui indiquent l'étendue des propriétés, on les trouve presque toutes rangées dans certaines catégories qui répondent aux exigences du labourage. Ainsi les biens de 30 à 300 *morgen* occupent plus de 38 pour 100 de la superficie, et ceux dépassant 600 *morgen* 44 pour 100; ceux de 300 à 600 *morgen* ne prennent que 6,45, et ceux au-dessous de 30 *morgen* que 11,37 pour 100. Ainsi la grande propriété d'origine féodale et la moyenne propriété, cultivée par la classe des paysans qui la possèdent, couvrent les 82 centièmes du territoire. Il n'y a donc point lieu de se plaindre que le morcellement émiette le sol prussien, ni surtout de prendre des mesures pour entraver la liberté des transactions foncières. Il est à désirer plutôt que dans les provinces orientales les paysans, désormais complétement affranchis des servitudes de l'ancien régime, puissent acquérir une partie des *rittergüter*, souvent trop étendus maintenant relativement au capital d'exploitation qu'on y applique. Le parti féodal avait rêvé un moment de faire de la Prusse un grand Mecklembourg, avec de vastes domaines nobles indivisibles, constitués en majorat et mis en valeur par des ouvriers agricoles assujettis à la terre, assurés de leur sort, soumis à une sorte de patronage patriarcal, mais bâtonnés à l'occasion et fournissant les soldats au moyen desquels on aurait dompté les aspirations libérales des villes et de la bourgeoisie. Cet idéal, qu'on a pu croire réalisable il y a quelques années, a été emporté par le mouvement des événemens contemporains et par le furieux élan qui a jeté la Prusse dans la carrière des transformations hâtives et violentes. Pour arriver à son but, le gouvernement n'a pas craint de faire appel à la démocratie. Si le nouvel état qui a surgi comme par enchantement des prodigieux événemens de l'été dernier veut conserver son ascendant en Allemagne, il doit rompre franchement avec l'ancien régime, dont les influences survivantes arrêtent encore l'émancipation de la classe moyenne dans toute la partie orientale du royaume. C'est en définitive la constitution de la propriété qui donne à toute société son caractère distinctif. Il faut qu'en Prusse la population, qui s'accroît si rapidement, puisse arriver sans obstacle par le travail et l'épargne à la possession du sol. Le progrès de la richesse et de la liberté est à ce prix.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

SOCIÉTÉ ARMÉNIENNE

CONTEMPORAINE

LES ARMÉNIENS DE L'EMPIRE OTTOMAN (1).

L'une des plus importantes questions qu'ait fait naître la situation de l'empire ottoman, celle qui sollicite aujourd'hui le plus vivement l'attention des hommes d'état, est la diversité des races dont ce vaste empire est composé. Chacune d'elles forme une communauté que distinguent une origine particulière, la langue, la religion et la part plus ou moins considérable d'autonomie dont elle jouit sous la protection de la Sublime-Porte. Partis des steppes de l'Asie centrale, les Turcs, après avoir conquis par un irrésistible élan la Perse, l'Arménie, l'Asie-Mineure et la Thrace, après avoir planté leurs étendards victorieux sur les murs de Constantinople, les Turcs ne changèrent presque rien à la condition civile et politique des peuples vaincus. Ils se bornèrent à leur appliquer la prescription du Koran qui commande aux vrais croyans de laisser à ceux qui se soumettent volontairement leur liberté, leurs lois et leurs biens, à

(1) Ce titre est le même que celui sous lequel l'un de nos collaborateurs, M. Éd. Dulaurier, a publié en 1854 (livraison du 15 avril) une étude sur les Arméniens modernes. Le travail de M. le prince Mek.-B. Dadian, qui nous conduit jusqu'à ce jour, peut être considéré comme la continuation de cette étude, tout en laissant à l'auteur la responsabilité de ses vues politiques.

la charge seulement de payer le tribut de la capitation (*kharadj*). Façonnés par la vie pastorale qu'ils menaient dans les déserts où furent leurs primitives demeures à tout ce qu'il y a de plus simple dans les institutions humaines, au gouvernement paternel de leurs chefs de tribus, ils transportèrent dans les contrées où ils vinrent se fixer les mêmes habitudes, le même régime. Sous le sceptre tolérant des sultans, les populations chrétiennes conservèrent une sorte d'indépendance et leur nationalité. Au moment ou Mahomet II prenait possession de la capitale de l'empire grec, le patriarche œcuménique venait de mourir; il ordonna qu'un nouveau prélat fût élu et consacré suivant les rites antiques et les canons de l'église byzantine. Le choix étant tombé sur Gennadius, le prince musulman le traita avec les plus grands honneurs; il l'invita à un banquet et lui remit, conformément à l'étiquette de la vieille cour impériale, le sceptre d'or enrichi de perles et de pierreries. Il fut aussi bienveillant et montra la même déférence envers les chefs religieux des autres populations que le sort des armes lui avait livrées. Il y avait en lui à la fois l'homme de guerre habile et le profond politique qui s'efforçait de réparer et de faire oublier aux chrétiens les violences de l'invasion, et qui voulait se révéler à eux comme le fondateur d'un grand empire. Ses successeurs suivirent presque toujours la même ligne de conduite envers leurs *rayas*. Ceux-ci vécurent tranquilles, et sauf quelques catastrophes accidentelles occasionnées par des intrigues de palais, ils n'eurent jamais à gémir sous le poids d'une oppression systématique et prolongée; leur joug était, sinon doux à porter, du moins peu gênant. L'autorité qui s'imposait à eux était légitimée par le prestige de la puissance, par les entreprises nobles et utiles qui signalèrent le règne de plusieurs souverains ottomans, par de brillantes conquêtes au dehors. L'empire était formidable contre l'Europe, alors morcelée en une foule de petits états sans lien entre eux, déchirée par l'anarchie féodale et affaiblie par des secousses et des désordres incessans; mais un nouvel ordre de choses s'élaborait au sein de la chrétienté, prête à se dégager du chaos du moyen âge. Sur les ruines de la féodalité, la royauté commençait à asseoir son pouvoir fort et prépondérant, un nouveau droit public à s'introduire dans les rapports de nation à nation; l'Europe se constitua en une vaste république fédérative liguée contre les Ottomans, considérés comme l'ennemi commun. Elle eut à leur opposer des armées régulières et permanentes, substituées aux bandes indisciplinées, aux troupes mercenaires qui avaient paru jusque-là sur les champs de bataille, un art militaire transformé par des découvertes inattendues et par l'adoption d'une tactique savante. Cependant la Turquie, fidèle aux

traditions qui avaient fait si longtemps sa force et sa gloire, était restée attachée, avec ce respect du passé qui est le propre des Orientaux, à sa vieille organisation; les phalanges de ses janissaires n'avaient rien perdu de leur courage et de leur audace. Elle eut encore à sa tête des souverains remarquables par leurs talens guerriers ou politiques, dans la direction des affaires ou des armées des hommes d'une incontestable valeur; mais sa position vis-à-vis de l'Europe chrétienne avait changé, et la supériorité tendait à passer d'un autre côté. Pour rétablir l'équilibre et remonter à ce haut rang qui pouvait maintenant être disputé à l'empire ottoman, il lui était nécessaire de s'initier à la connaissance des inventions qu'avait enfantées la civilisation moderne. C'est ce que comprit un souverain dont le nom marque une ère nouvelle dans les fastes de la Turquie, et qui le premier entreprit de ranimer la séve alanguie de cet arbre jadis vigoureux, encore majestueux et fécond.

Tout le monde a entendu parler des réformes dont le sultan Mahmoud II fut l'initiateur énergique et convaincu, du terrible coup d'état par lequel il anéantit les janissaires, ce corps formidable de prétoriens, ennemis jurés de tout changement, et de ses efforts pour doter ses états d'un système militaire analogue à celui qui existe en Occident. La tâche était laborieuse et immense; il y épuisa ses forces et mourut à la peine. Ses vues ont été suivies, ses projets continués avec des moyens différens, mais avec non moins de patriotisme par ses deux successeurs, Abdul-Medjid et le sultan actuel Abdul-Aziz, secondés par des ministres dont plusieurs ont acquis une légitime renommée. En ce moment, la Turquie est en travail pour sa rénovation; elle traverse une crise où elle déploie une bonne volonté dont il faut lui tenir compte, et dont, nous aimons à en concevoir l'espérance, elle sortira régénérée.

Dans cette évolution que subissent ses destinées s'est fait jour un élément de force et de vitalité qui n'existait point il y a quelques années; les populations chrétiennes, tenues pendant longtemps à l'écart et oubliées, naissent à une vie nouvelle, et apparaissent sur la scène où elles sont appelées à jouer un rôle des plus actifs. L'esprit du siècle les a pénétrées et les remue profondément; elles ont prouvé qu'elles sont accessibles aux aspirations que peut suggérer le spectacle de l'Europe civilisée. Leurs droits ont été reconnus et proclamés par un gouvernement qui sent combien il lui importe de les rallier et de se les attacher. Elles ont été admises aux fonctions publiques, dont elles étaient autrefois exclues, et elles peuvent contribuer largement à la prospérité de l'empire par leur génie industriel et commercial.

Parmi ces peuples et l'un des plus intéressans à étudier sont les

Arméniens. Leur esprit compréhensif et entreprenant, leur aptitude aux affaires, leur habileté dans le maniement des finances, leur probité traditionnelle, les ont fait apprécier des Ottomans, et leur ont valu de leur part une confiance presque illimitée. Sous des apparences modestes, ils ont une influence réelle dans l'empire. Une foule d'entre eux servent avec zèle et fidélité les différentes administrations dont ils font partie. Amis du progrès, ils ont été conduits les premiers à se donner, avec l'agrément de la Sublime-Porte, une constitution où est inscrit à chaque ligne le principe de l'égalité de tous, et qui soumet l'élection de leurs chefs religieux ou civils à la décision du suffrage universel.

L'instruction publique basée sur l'enseignement gratuit, les institutions charitables, les associations de secours mutuels, ont pris racine parmi eux et se propagent rapidement; la presse périodique compte des organes dont la voix se fait de plus en plus écouter; un mouvement scientifique et littéraire s'est manifesté, ayant pour ressort principal l'imitation à la fois instinctive et raisonnée des modèles que la France leur fournit.

Les progrès des Arméniens ont été sensibles depuis qu'a été promulgué en 1839 le *tanzimat*, la charte d'affranchissement des communautés chrétiennes de la Turquie. Je voudrais essayer de raconter ces progrès et de faire pressentir ceux que réserve l'avenir à une petite nation, jadis compacte et glorieuse, aujourd'hui fractionnée et dispersée de tous côtés, mais qui a su conserver sa primitive physionomie et ses excellentes qualités natives dans tous les pays où elle a trouvé l'hospitalité, et devenus pour elle une seconde patrie.

I.

La population arménienne de la Turquie s'élève à 3,400,000 âmes environ, réparties dans les différentes provinces asiatiques ou européennes, mais principalement en Asie. Dans la seule ville de Constantinople, elle est représentée par 30,000 familles, qui, comptées d'après une moyenne de cinq personnes par famille, produisent un total très approximatif de 150,000 habitans. Le courant d'immigration qui a entraîné les Arméniens dans la Turquie fut déterminé dans l'origine par les invasions réitérées qui désolèrent leur pays. Ils s'habituèrent dès les xe et xie siècles à aller chercher dans l'empire grec la sécurité qui manquait à leurs foyers; une foule d'entre eux se mit au service de la cour de Byzance, et plusieurs y firent une brillante fortune. Ils accoururent avec non moins d'empressement vers le conquérant de Constantinople, Mahomet II, dont

la bienveillance et la protection s'offraient à eux. Ce prince, une fois assis sur le trône qu'il avait enlevé au dernier des Paléologues, Constantin Dracosès, voulant faire refleurir un empire que de longs malheurs avaient ruiné, se hâta d'y appeler les Arméniens comme l'une des nations les plus industrieuses de l'Orient. Il manda leur archevêque Ovakim, dont le siége était à Brousse, et l'établit à Constantinople en lui conférant des priviléges très étendus et les plus honorables. Sous le titre de *patriarche*, ce prélat et ses successeurs devinrent les chefs non-seulement spirituels, mais aussi temporels de leurs compatriotes, leurs intermédiaires officiels auprès du gouvernement. Telle est la source de l'autorité temporelle du patriarche constantinopolitain; son pouvoir religieux, comme celui de tous les archevêques et évêques de l'église arménienne, émane du *catholicos* d'Edchmiadzine (1), chef suprême de cette église. Du siége de Constantinople dépend tout l'épiscopat arménien de la Turquie, qui comprend environ cinquante circonscriptions diocésaines. Naguère en France un prélat déclarait en plein sénat que son clergé « marche comme un régiment. » La comparaison serait quelque peu malséante, si on l'appliquait aux rapports du patriarche arménien avec les évêques et les prêtres qui relèvent de lui. Ces rapports excluent une subordination aussi absolue. Antérieurement aux changemens survenus dans le laps de temps qui s'est écoulé depuis la promulgation de la constitution arménienne en 1860, l'action du patriarche sur son clergé avait un caractère discrétionnaire qui allait jusqu'à l'omnipotence. Les évêques, nommés par lui, pouvaient être révoqués à son gré et sans pouvoir interjeter appel de ses arrêts. Il avait le droit, non de les dépouiller de leur caractère épiscopal, qu'ils ont reçu du catholicos, mais de les priver de l'administration de leurs diocèses, et les exemples de pareilles destitutions n'étaient pas rares. Quelquefois le châtiment était plus sévère, et le prélat révoqué était condamné à vivre confiné dans un couvent, heureux encore si, en perdant la liberté, il évitait une dégradation humiliante! Il arrivait en effet quelquefois que des ecclésiastiques frappés d'anathème étaient appréhendés au corps et amenés au palais patriarcal, où les attendait l'exécuteur des sentences de son éminence, armé non pas du glaive de la loi, mais d'un instrument qui, bien que moins terrible, n'était pas tout à fait aussi inoffensif que dans la main de Figaro. Il leur rasait la barbe, qui est un des signes extérieurs de la dignité sacerdotale et un ornement obligé du costume clérical.

(1) Célèbre monastère situé au pied du mont Ararad et fondé au commencement du IVe siècle par l'apôtre de l'Arménie, saint Grégoire dit l'Illuminateur. C'est le saint-siége, le Vatican de la nation arménienne.

Comme chef responsable vis-à-vis de la Sublime-Porte, le patriarche veillait à la perception du *kharadj*, dont la rentrée s'opérait sous sa garantie et par ses agens. Devant son tribunal étaient portées une foule d'affaires litigieuses, civiles ou criminelles; tout ce qui a rapport aux mariages, — les instances en séparation de biens ou de corps, les questions si compliquées des empêchemens canoniques, celle non moins délicate des secondes noces, — était de son ressort. Juge suprême des mœurs, il avait des attributions qui n'étaient pas sans quelque analogie avec celles qu'exerçaient les censeurs à Rome. Quoiqu'il ait perdu maintenant une bonne partie de son autorité, ce qui lui en reste suffit pour qu'on puisse le regarder comme l'homme le plus considérable de la nation. La tenue des registres de l'état civil, la célébration des mariages, qui est une affaire purement religieuse, sont de sa compétence, — exercées par lui directement ou sous son contrôle par ses subordonnés.

Ce double pouvoir civil et religieux aurait pu être bienfaisant et utile à tous, s'il eût toujours été placé en des mains actives et dirigées par un esprit juste et éclairé, s'il n'eût pas été contrarié par un pouvoir rival, infatigable dans ses agressions et ses empiétemens.

Il y avait à Constantinople une classe d'hommes qui devaient leur importance à la naissance et à la richesse, et qui assurèrent leur influence par la création d'un conseil suprême qui s'arrogea le titre de *conseil national* (*azkaïn joghov*). Cette assemblée se recrutait parmi l'aristocratie arménienne; ses membres appartenaient presque tous aux familles nobles qui lors de la chute de la dynastie des Bagratides et à la prise d'Ani, leur capitale, dans la Grande-Arménie, en 1169, vinrent à la tête de 70,000 de leurs compatriotes se réfugier à Constantinople. La plupart de ces familles s'éteignirent peu à peu, mais à côté d'elles il s'en éleva d'autres qui, à l'instar des patriciens de Venise, avaient gagné leur fortune dans le commerce ou dans la banque; elles ne tardèrent pas à se glisser à leur tour dans le conseil suprême. La masse du peuple n'eut aucune part à la formation de ce nouveau pouvoir, qui prétendait pourtant le représenter, quoique l'intérêt public fût la moindre de ses préoccupations. Le patriarche, chef légal de la nation depuis la conquête ottomane, vit diminuer peu à peu l'ascendant que comportait la dignité dont il était investi. Le conseil suprême confisqua le patriarcat à son profit. Souvent celui qui était appelé à ces hautes fonctions, choisi dans les rangs infimes de la société, n'était que l'instrument docile des volontés et des caprices de cette envahissante oligarchie. A la moindre résistance, elle le forçait de donner sa démission, et le prélat renversé de son siége poussait l'abnégation et l'humilité

chrétienne jusqu'à présenter lui-même à la Sublime-Porte le nom de son successeur et à demander pour lui l'investiture impériale. Le conseil n'était d'ailleurs qu'un foyer permanent d'intrigues et de discordes; cet esprit de désunion, qui a été si funeste aux Arméniens et qui a causé leur dispersion et leur ruine, dominait là dans toute sa violence, mais sous la forme vulgaire et misérable de petites querelles et de mesquines ambitions.

Cet état de choses dura jusqu'en 1839, non sans exciter de sourdes rumeurs parmi le peuple, privé de toute participation aux affaires. La patience avec laquelle il supporta cette exclusion est d'autant plus étonnante, d'autant plus méritoire de sa part, que depuis longtemps il était organisé en corporations industrielles (*esnaf*) (1), et avait acquis le sentiment de sa force collective. Il n'avait qu'un pas à faire pour se réunir dans une entente commune, faire valoir ses griefs et obtenir une légitime réparation. Une seule de ces corporations, celle des banquiers (*sarafs*), s'était affranchie de cet état d'ilotisme, et, grâce à sa richesse, elle était parvenue à s'implanter dans le conseil suprême; mais ce n'était pas un dédommagement suffisant pour le reste de la nation. Les seigneurs de la finance oubliaient volontiers leur origine plébéienne; le *bourgeois gentilhomme* est de tous les temps et de tous les pays.

Cependant la fermentation des esprits était si grande qu'il ne fallait plus qu'une occasion pour provoquer un conflit. Cette occasion surgit à propos d'une question relative à l'enseignement public. Depuis 1838, la communauté arménienne possédait à Scutari, sur la rive asiatique du Bosphore, un lycée (*djemaran*) dont l'accroissement et la prospérité étaient l'objet des vœux de toute la nation. Concevoir et décréter la fondation de semblables établissemens n'est pas difficile, mais les faire vivre est un peu plus malaisé. Pour subvenir à l'entretien du lycée de Scutari, on comptait sur l'appui et le concours efficace des notables. Vingt d'entre eux firent les plus belles promesses; chacun s'était engagé à fournir annuellement une

(1) L'*esnaf* est une association de tous les maîtres exerçant la même industrie. Ils nomment, pour les représenter, un comité de trois membres, président, trésorier et secrétaire. Ce comité a des fonctions dont la durée est illimitée, et dépend de la volonté de tous les associés. Il surveille les intérêts communs et dispose d'une caisse alimentée par les cotisations des patrons et des ouvriers, dont les deniers sont employés à secourir les infirmes, les malades et les vieillards; il exerce même une juridiction disciplinaire et morale, il réprimande ceux dont l'inconduite est avérée, et au besoin punit les ivrognes et les paresseux. Ce n'est pas tout : comme jadis en France sous le régime industriel que Turgot avait supprimé et qu'une aveugle obstination fit revivre à la chute de ce grand ministre, l'ouvrier arménien ne peut s'établir comme maître qu'avec l'autorisation du président de la corporation, et après avoir produit un double certificat de capacité et de bonnes mœurs.

somme proportionnée à sa fortune. Ils ne furent généreux qu'en paroles; à peine ouvert, l'établissement se trouvait à bout de ressources. Le patriarche, Mgr Jacques, essaya de battre monnaie au moyen d'un impôt dont il avait conçu l'idée. Comme tout Arménien qui veut quitter Constantinople n'obtient son passeport de la Sublime-Porte que sur la recommandation écrite du patriarche, une taxe de cinq piastres (1) fut mise sur ces certificats. Cet expédient financier ne fut pas très productif. Malgré les regrets de tous, la chute du lycée semblait inévitable et imminente.

A cette cause de mécontentement vinrent s'en ajouter bien d'autres; l'irritation devenait générale et profonde. On entendait répéter partout que le mauvais vouloir et la mésintelligence des membres du conseil suprême étaient un obstacle aux réformes et au progrès. C'est dans ces conjonctures que Mgr Jacques eut recours à une mesure dont les notables ne parurent pas d'abord comprendre toute la portée. Le caisse nationale était à sec; pour fournir à l'entretien des établissemens de la communauté, hospices, écoles, etc., il proposa de frapper un impôt sur les corporations, de nommer un comité de vingt-quatre membres choisis parmi elles, et de le charger de contrôler les recettes et les dépenses. C'était une innovation assez hardie, et il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour prévoir que la nation, une fois engagée dans ces essais de *self-government*, élèverait d'autres prétentions. Il est vrai que les débuts du comité des vingt-quatre ne furent pas heureux. Il avait demandé l'adjonction à sa liste de six notables afin de les associer à ses délibérations, on lui opposa un refus dédaigneux, — que toutes les personnes jouissant d'une aisance notoire contribuassent par leurs dons à la dépense que les écoles occasionnaient, on promit d'abord, plus tard on se rétracta. On se faisait un malin plaisir de voir les corporations abandonnées à elles-mêmes se débattre contre d'insurmontables difficultés. Aussi le comité, à peine éclos et entré en fonction, prononça-t-il spontanément sa dissolution. Elle fut suivie bientôt après de la démission de Mgr Jacques (novembre 1840). Ce prélat était profondément découragé par la pensée que le lycée de Scutari, dont la création lui avait coûté tant d'efforts et de sollicitudes, était sur le point de périr. Les faibles ressources, entre autres la taxe sur les passeports, affectées au budget de cet établissement en furent détournées par les notables pour être attribuées à l'hospice national. Le directeur du lycée et les professeurs aux abois adressèrent leurs doléances à la Sublime-Porte; les élèves signèrent une

(1) 1 fr. 25 cent. de la monnaie française. La piastre à cette époque valait 0,25; aujourd'hui elle doit être calculée sur le taux de 0,20.

supplique dans le même sens; les uns et les autres furent sévèrement admonestés par le conseil suprême. Cependant le mouvement, qui avait son point de départ dans le lycée, commençait à se faire sentir dans toute la population arménienne de Constantinople. Les notables allaient avant peu regretter leur égoïste système d'opposition; ils n'avaient pas voulu d'un comité des finances, ils furent forcés plus tard de subir bien d'autres innovations, et l'avenir leur réservait les plus cruels mécomptes.

Nous avons insisté sur ces détails parce que, dans les débats qui furent alors soulevés, on voit pour la première fois les Arméniens en corps tenter de s'ingérer dans l'administration des affaires de la communauté. Ils n'ont point encore la perception nette et vraie de ce qu'ils doivent vouloir; on dirait les mouvemens confus de l'homme qui secoue la torpeur d'un long sommeil. Bien des maladresses, bien des fautes furent commises; mais cette fois le réveil était bien caractérisé et manifeste. N'y-a-t-il pas d'ailleurs quelque chose de sympathique dans le spectacle d'un peuple qui s'émeut ainsi pour une question morale, qui met au nombre de ses plus chers intérêts l'éducation de ses enfans? Ce sentiment éclate dans ses efforts à lutter pour le maintien du lycée de Scutari. Sans approuver entièrement les causes qui produisirent les événemens ultérieurs, en avouant même que certaines réformes furent intempestives ou prématurées, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le premier mobile des agitations que ces réformes occasionnèrent était un sincère et louable désir du bien.

L'impulsion, une fois donnée, ne devait plus s'arrêter; l'attention publique était excitée au plus haut point. D'une question toute spéciale, elle allait se porter sur l'ensemble de la situation et sur les abus de toute espèce dont chacun avait à souffrir. Les corporations, dont les griefs étaient obstinément repoussés par le conseil suprême, implorèrent la médiation du sultan. Leurs adversaires réussirent d'abord par leurs menées à écarter leurs demandes et à rendre les réclamans eux-mêmes suspects. Des menaces d'exil ou d'emprisonnement furent proférées; mais rien ne put les intimider et les faire reculer. Tant de fermeté ne devait pas rester stérile. Les notables, comprenant le danger de pousser à bout un peuple irrité et cette fois prudens pour eux-mêmes, firent une chose par laquelle ils espéraient se concilier sa faveur. Ils élevèrent sur le siége de Constantinople un prélat réputé pour le libéralisme de ses opinions, Mgr Matthieu (1). Sa haute et douce influence amena une

(1) Élu depuis catholicos, il a occupé le siége d'Edchmiadzine de 1859 à 1863, époque de sa mort.

transaction entre les deux partis (1844). La composition du conseil suprême fut modifiée; on décida qu'il aurait 30 membres, dont 16 pris parmi les notables et 14 dans le sein des corporations. C'était un demi-succès pour la classe moyenne et une espérance pour l'avenir plutôt qu'une complète satisfaction. Il est à remarquer que les députés des corporations, au lieu d'être soumis à l'élection, furent nommés par le patriarche. Les choix de Mgr Matthieu, dictés par le désir de rétablir la paix, tombèrent sur des hommes dont le principal mérite consistait à n'être pas trop désagréables à ceux qui jusqu'alors avaient eu le monopole du pouvoir, et dont ils allaient devenir les collègues. Ces concessions du patriarche amenèrent de part et d'autre une entente momentanée. Quelques années s'écoulèrent avant que des changemens bien autrement importans fussent proposés et adoptés; mais ce temps ne fut point perdu pour le progrès de la nation. L'année 1844 ouvre une période d'activité qui vit naître et se développer les plus heureuses, les plus utiles créations économiques.

Depuis trois ans, le conseil suprême réorganisé fonctionnait sans encombre, lorsqu'une mésintelligence, suscitée par un motif des plus futiles en apparence et qu'il est hors de propos de raconter ici, éclata entre le patriarche et un des notables les plus influens. Ce personnage conçut le projet de travailler de concert avec ses amis à restreindre l'autorité patriarcale; il ne cherchait en cela que la satisfaction de ses rancunes personnelles, il était loin de se douter qu'il préparait au peuple un moyen de s'immiscer encore plus avant dans la gestion des affaires. Tel fut en réalité le résultat des intrigues d'une petite coterie et de ses imprévoyantes vengeances. Il y avait parmi les Arméniens de Constantinople un homme fort avisé (1), qui, sous les dehors d'un flegme tout oriental, cachait une âme ardente et des convictions libérales très arrêtées. Il comprit tout le parti que l'on pouvait tirer des circonstances présentes. Il se ligua avec les adversaires de Mgr Matthieu, mais dans des vues plus désintéressées. Il réussit à faire adopter (1847) l'institution de deux conseils destinés à siéger à côté du patriarche : un conseil ecclésiastique, pour surveiller les actes de son administration spirituelle, et un conseil laïque formé de vingt membres, élus par les corporations, pour s'occuper des affaires civiles. Ainsi disparut l'ancien ordre social, déjà très altéré, du moins en principe, par les remaniemens opérés en 1844. L'élection directe et générale était substituée à la domination exclusive des notables;

(1) Nous voulons parler de feu Agop-Effendi, qui a résidé plusieurs années à Paris en qualité de conseiller de l'ambassade ottomane et qui a laissé chez tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître les plus honorables et les plus affectueux souvenirs.

c'était un acheminement vers l'organisation qui a prévalu de nos jours. Le patriarche avait la présidence des deux conseils; mais dans les cas majeurs de l'administration ou religieuse ou civile il était tenu de prendre leur avis et d'avoir leur adhésion. En outre il cessait de remplir auprès de la Sublime-Porte le rôle d'intermédiaire légal de ses compatriotes. Ces fonctions, qui avaient été toujours inhérentes à la dignité patriarcale, furent confiées à un *logothète*, chargé en même temps de faire exécuter les décisions du conseil civil. Le firman impérial qui approuva ces changemens fut donné le 9 mars 1847.

Le pas fait en avant était immense, la réforme s'annonçait comme radicale; la nation avait conquis le droit de nommer ses chefs et ses représentans. Néanmoins elle ne se montra pas d'abord trop impatiente d'user de ce droit. Ceux qui avaient à regretter le passé et les priviléges qui leur avaient été arrachés se résignèrent facilement quand ils virent que par le fait la transformation consistait beaucoup plus dans les mots que dans les choses. Était-ce modération raisonnée ou indifférence de la part du peuple? Il faut bien le dire, la caste des privilégiés, jusque-là tranquille dans son omnipotence, avait une nombreuse clientèle dont les votes lui étaient acquis, et qui lui assurèrent pour les années suivantes la majorité et la prépondérance dans le conseil civil. Le dénoûment semblait avoir trompé les craintes des uns et l'attente des autres; l'idée n'était pas encore venue aux prolétaires de faire usage de la faculté qui leur avait été concédée. Leur inexpérience politique devait retarder jusqu'en 1860 un triomphe qui déjà dépendait de leur volonté; quelques hommes seulement comprirent ce qui devait résulter du suffrage populaire mieux éclairé.

Déjà en 1848 les notables purent s'apercevoir que la nation, qui leur laissait encore l'exercice du gouvernement, prenait goût à ces nouveautés; ce fut à l'occasion du remplacement de Mgr Matthieu. On a vu que ce prélat avait introduit dans le conseil les représentans des corporations. Ses adversaires, pour le punir, s'étaient efforcés d'amoindrir son autorité : ce n'était pas assez pour eux, ils prétendirent lui imposer sa démission; mais ils se trouvèrent prévenus par les événemens, qui prirent une tournure inattendue. Le patriarche, à bout de patience, avait résolu d'abdiquer; il convoqua les deux conseils dans l'église de Notre-Dame, à Koum-Kapou (1), et la foule y accourut à flots pressés. Lorsqu'il annonça du haut de la chaire qu'il résignait ses fonctions, des cris tumultueux retentirent

(1) Quartier de Constantinople où s'élève, à côté de Notre-Dame, la résidence patriarcale.

de tous côtés; des orateurs improvisés l'exhortèrent vivement à rester à son poste. Sur son refus, nettement exprimé et réitéré, l'un d'eux s'écria qu'il fallait lui donner un successeur, et que le plus digne était Mgr Jacques, qui précédemment avait occupé le siége. Ce nom fut salué par d'unanimes acclamations; la résistance des notables devenait impossible devant cette éclatante manifestation de la volonté de tous, et ils se résignèrent avec un semblant de bonne grâce (1848). Pour la première fois, la foule avait contribué à la nomination du patriarche; son intervention s'était exercée avec un heureux discernement. Mgr Jacques était un homme recommandable par ses vertus, animé d'une sincère piété, agréable à tous et dévoué à la cause populaire. Il siégea jusqu'en 1858, époque où son grand âge le força de rentrer dans la vie privée; mais auparavant il eut la joie de voir triompher la cause nationale, dont il avait été l'un des plus zélés défenseurs (1).

Les modifications de 1847 avaient été, à proprement parler, plutôt une déclaration de principes qu'une réforme réellement mise en pratique. Les notables tenaient encore le haut bout dans le conseil civil : aussi, durant les années de calme apparent qui suivirent le second avénement de Mgr Jacques, les hommes qui voulaient que le dogme de l'égalité solennellement proclamé ne restât pas une lettre morte travaillèrent les masses, et y firent pénétrer le désir de conduire à bonne fin l'entreprise commencée. Une constitution, tel fut le mot d'ordre général, et en 1859, lorsque le conseil civil fut renouvelé, un grand nombre de notables en furent écartés; une majorité qui était l'expression fidèle de l'opinion publique fut portée à la tête de la nation. L'assemblée nouvellement élue agit avec ensemble et vigueur; dans sa première séance, elle nomma une commission, où figuraient quelques ecclésiastiques, pour rédiger un projet de constitution. Cette commission se mit aussitôt à l'œuvre. Il avait été convenu que son travail serait soumis à la sanction du peuple, impatient plus que jamais de faire acte de souveraineté, et toujours en défiance à l'endroit des intentions hostiles qu'il supposait aux notables.

Ces méfiances firent naître quelques troubles qui faillirent dégénérer en scènes de violence. Mgr George (2), successeur de Mgr Jacques, fut par la suite conduit à donner sa démission. Les journaux arméniens, qui commençaient à obtenir quelque crédit, répandirent le bruit que cette retraite précipitée était une protestation

(1) Mgr Jacques est mort à Jérusalem, il y a trois ans, à la suite d'une vive émotion causée par un incendie qui le surprit pendant son sommeil.

(2) Il y a quelques mois, Mgr George a été nommé catholicos en remplacement de Mgr Matthieu, décédé l'an passé.

contre la constitution prochainement attendue. A cette nouvelle, le peuple fut en émoi. Le jour même où Mgr Serge (mai 1860) fut élu (1) à la place de Mgr George, une foule en désordre fit irruption dans le palais patriarcal et dans l'église de Notre-Dame. Au milieu de mille clameurs confuses, on distinguait le nom de *Serge* et le mot de *constitution* incessamment et énergiquement répétés. Dans ce tumulte, Mgr Jacques, étant parvenu à se faire jour jusqu'à la chaire, se montra tout à coup à cette foule soulevée. Son aspect vénérable, son grand âge, les souvenirs de son épiscopat, commandaient le respect; sa mansuétude et sa charité évangéliques lui avaient mérité l'affection de tous. A sa vue, l'orage se calma un peu; il harangua le peuple, qui l'écouta avec déférence; plusieurs *amiras* (2) joignirent leurs efforts aux siens; ils donnèrent l'assurance que la constitution allait être établie sans retard, et que la nomination de Mgr Serge, loin d'avoir la signification qu'on lui attribuait, était au contraire un gage des dispositions les plus conciliantes de la part des chefs de la nation.

Enfin le 24 mai 1860 eut lieu la lecture de la constitution dans l'assemblée générale du peuple. Le patriarche et le clergé déclaraient qu'ils n'y trouvaient rien de contraire à la foi et à la discipline ecclésiastique. On se contenta de cette approbation un peu tiède : l'essentiel était que l'œuvre naissante reçût la consécration religieuse; il n'y avait plus qu'à la soumettre à la sanction de la Sublime-Porte, qui, après y avoir introduit quelques changemens de détail, la ratifia par un firman qui fut délivré le 17 mars 1863. Ce fut pour les Arméniens un grand événement, et pour l'Orient en général un fait inoui. Cette constitution ne réglait, il est vrai, que les intérêts particuliers et pour ainsi dire domestiques de trois ou quatre millions d'hommes; elle n'en était pas moins un titre d'honneur pour la nation qui s'était donnée ainsi en exemple aux autres peuples chrétiens de l'empire ottoman, et qui savait disposer d'après les principes de l'équité naturelle et du droit son administration intérieure.

Il serait trop long de reproduire ici les cent cinquante articles formulés dans cet acte; il suffira de quelques indications pour donner une idée de l'esprit qui en a inspiré la rédaction. Il s'ouvre par un préambule qui proclame, peut-être avec trop d'emphase, que la constitution a pour objet de pourvoir aux besoins de la nation dans l'ordre moral, intellectuel et matériel. Elle pose comme

(1) Mgr Serge est mort du choléra à Constantinople dans l'épidémie de 1865.

(2) Ce mot, qui est d'origine arabe, se prend d'une manière générale dans le sens de *seigneur* ou *prince;* chez les Arméniens, il a l'acception restreinte de *chef national*

principe fondamental le suffrage universel appliqué aux élections de toute sorte, elle maintient le patriarche au sommet du gouvernement et comme l'intermédiaire officiel de la communauté avec la Sublime-Porte; mais ses pouvoirs sont subordonnés au contrôle de l'assemblée générale, par laquelle il est élu. Le patriarche, dit l'article 16, a le droit de présenter ses observations sur les décisions de l'assemblée prises pendant qu'il est absent et non signées par lui, et d'exiger un nouvel examen de l'affaire; mais après une seconde décision il ne peut refuser son adhésion et sa signature, pourvu toutefois que cette décision ne contienne rien de contraire aux dispositions essentielles de la constitution. Le dernier mot appartient ainsi à l'assemblée. L'article 119 veut que, si le patriarche commet une infraction contre le pacte fondamental, il soit traduit en jugement. La Sublime-Porte lui confère, comme par le passé, l'investiture, et avant de la recevoir il doit prêter sur l'Évangile, dans l'église de Notre-Dame, le serment de fidélité à la constitution.

Le pouvoir dirigeant et réel réside dans l'assemblée générale, qui compte 400 membres; 220 y sont appelés par la voie de l'élection, les autres, au nombre de 180, en font partie de droit, comme notables. Dans la catégorie de ces derniers sont compris les évêques résidant à Constantinople, les docteurs en théologie (*vartabeds*) (1), les curés de paroisse, les Arméniens fonctionnaires de la Sublime-Porte, les médecins diplômés et les hommes de lettres. Le droit électoral appartient à tout individu qui a atteint sa vingt-cinquième année, sauf certaines incapacités légales; pour être éligible, il faut avoir trente ans.

L'assemblée générale délègue à deux conseils particuliers dits *nationaux*, l'un religieux et l'autre civil, le règlement des affaires ordinaires; de ces deux conseils, dont le titre indique clairement les attributions respectives, le premier se compose de 14 ecclésiastiques, le second de 20 membres, qui sont tous laïques. Leur compétence est minutieusement tracée dans le texte de la constitution. Sans vouloir abuser ici des citations, nous n'aurons garde cependant d'en omettre une qui nous paraît caractéristique et mériterait

(1) Les *vartabeds* constituent ce que l'on pourrait appeler, comme en Russie, *le clergé noir*, c'est-à-dire le clergé régulier. C'est la partie instruite de la corporation sacerdotale. Ils sont chargés du ministère de la prédication, et c'est parmi eux que se recrute l'épiscopat. Ils sont astreints au célibat et à tous les devoirs de l'état monastique, à la différence du *clergé blanc* ou séculier, qu vit dans le monde et est obligé canoniquement de se marier avant de recevoir les ordres sacrés. Le cercle des études du *clergé blanc* se borne à ce qu'il est nécessaire de savoir pour l'accomplissement des cérémonies du culte et l'administration des sacremens, seules fonctions dont il est chargé.

d'être prise en considération par les nations les plus avancées de l'Europe. « Le conseil religieux doit regarder comme un devoir sacré pour lui de veiller à ce que les cérémonies de l'église aient lieu et à ce que les sacremens soient dispensés à tous les fidèles gratuitement (art. 26). »

Ces deux conseils se réunissent ensemble quand des affaires mixtes se présentent, comme pour la nomination du patriarche. Dans ce dernier cas, les titres des candidats, évêques ou simples docteurs en théologie (1), sont examinés avec attention, et trois d'entre eux sont désignés, parmi lesquels l'assemblée générale fait son choix. C'est encore cette assemblée qui nomme les comités d'administration, de justice, d'instruction publique et des finances. Le comité d'administration surveille la gestion économique des fondations et des propriétés nationales, particulièrement des couvens, et détermine l'emploi des revenus qui en proviennent. Ces revenus doivent être consacrés à la création d'écoles dans les monastères et partout où il y a un centre de population, en y joignant, si c'est possible, un hospice, un musée et une imprimerie. La mission du conseil de justice est de mettre un terme aux contestations par la voie de la conciliation, et, si les parties s'obstinent à ne pas s'accorder, à prononcer entre elles, dans les instances de nature religieuse, d'après les prescriptions canoniques ou la tradition des ancêtres, — dans les procès civils conformément aux lois en vigueur dans les tribunaux de l'empire. En même temps des comités de quartier ou de paroisse sont établis pour la haute direction et l'inspection des écoles; ce sont à la fois des bureaux de bienfaisance, et à certains égards des justices de paix. L'institution de cette juridiction toute paternelle a produit déjà d'excellens résultats, et a été un véritable bienfait pour les nationaux.

L'organisation des provinces a été calquée sur le modèle de celle de la capitale; à la tête de chacune d'elles est un ecclésiastique pris dans les rangs du clergé noir et qualifié d'*aradchnort*. C'est ordinairement un docteur en théologie que sa dignité assimile aux évêques, dont il a les pouvoirs sans en porter le titre. Dans chaque province, il y a, comme à Constantinople, une hiérarchie savamment étagée, du moins sur le papier, d'assemblées, conseil provincial, conseils religieux et civil, comités de quartier, sans compter le conseil diocésain.

Voilà certes une exubérance d'assemblées : s'il est bon de délibérer et de réfléchir avant d'agir, il ne faut pas oublier que la

(1) Si c'est un docteur en théologie qui est nommé patriarche, il doit, avant son installation, aller se faire sacrer évêque par le catholicos à Edchmiadzine.

subtilité d'esprit et le goût de la discussion, qui sont propres aux Orientaux, peuvent devenir une source d'embarras et de lenteurs dans l'expédition des affaires. Nous n'hésitons pas à avouer que la constitution arménienne est susceptible de bien des critiques de détail; mais ces critiques sont dominées par une objection préjudicielle. La nation était-elle préparée à une réforme aussi absolue? N'a-t-elle pas été appelée prématurément à l'exercice de droits dont elle n'a pas encore pleinement la conscience? C'est à l'avenir de répondre à cette objection et de montrer jusqu'à quel point elle est fondée. En attendant, cette œuvre de fraîche date a été retouchée en partie, et il y aurait à faire une histoire assez curieuse des variations par lesquelles elle est passée en très peu de temps.

Il est impossible de nier que la lumière n'a pas encore pénétré dans la profondeur de la masse des Arméniens, et que l'expérience de la vie publique leur fait défaut; mais ils ont la ferme volonté de l'acquérir, et la preuve en est dans les efforts et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour répandre l'instruction parmi eux.

II.

On a vu que les agitations qui ont si vivement remué la société arménienne se sont élevées au sujet d'une question d'enseignement public. Ceux qui sont disposés à lui prodiguer le blâme plutôt que l'éloge conviendront sans doute que ces mouvemens ont été le résultat d'une noble et intelligente pensée. Les tentatives faites pour améliorer le régime des anciennes écoles et pour en fonder de nouvelles montrent combien les Arméniens attachent du prix à faire fleurir parmi eux les institutions qui ont pour but d'éclairer et de moraliser le peuple. Ces créations ont été l'œuvre de la nation obéissant à une impulsion spontanée, s'aidant de ses propres ressources. La Sublime-Porte, de qui dépend la faculté d'accorder ou de refuser l'autorisation d'ouvrir de nouvelles écoles, lui laissait à cet égard toute latitude, et montrait les dispositions les plus bienveillantes.

Chez tous les chrétiens de l'empire, l'enseignement est par le fait et tout naturellement dans le domaine exclusif des chefs religieux ou civils de chaque communauté. Chez les Arméniens, l'école est une annexe obligée de la paroisse, le plus souvent même elle est bâtie dans la cour de l'église. C'est à l'ombre du sanctuaire où sont enseignés les vérités de la foi chrétienne et les préceptes évangéliques que s'élève le modeste asile où les générations viennent tour à tour s'initier à la connaissance des élémens du savoir humain.

Les matières de l'enseignement primaire sont les mêmes que dans la plupart des pays de l'Europe : — le catéchisme, la grammaire, la calligraphie, et dans une mesure appropriée à de jeunes enfans l'histoire sainte, l'histoire nationale, la géographie, l'arithmétique et la musique sacrée; mais, contrairement à ce qui se fait ailleurs, en France, en Angleterre et en Allemagne notamment, l'enseignement ne s'arrête pas à ces premières notions, il se poursuit dans le même établissement jusqu'à un degré supérieur. L'instruction secondaire comprend la littérature, les sciences, la langue arménienne ancienne, qui est comme le latin pour un Européen, et le français. L'étude de l'anglais avait été introduite dans l'école de Samathia, qui prospérait sous le patronage d'une société spéciale, dans le faubourg de ce nom à Constantinople, lorsqu'elle fut détruite par un incendie en 1866.

L'enseignement primaire a éprouvé le même sort chez les Arméniens que dans toutes les contrées de l'Europe; ce n'est que tardivement qu'ils s'en sont occupés sérieusement. Ils n'ont pas lieu d'être trop humiliés de ce retard, qui a son explication et son excuse dans les difficultés et les embarras de leur position mal définie autrefois. N'y a-t-il pas des pays qui, placés dans des conditions bien autrement favorables, ont longtemps attendu avant de comprendre l'importance de l'enseignement populaire, avant de lui donner une part dans le budget de l'état et d'en favoriser la propagation? On doit se rappeler qu'en France même il n'a été véritablement inauguré que sous la royauté de juillet.

Dans la communauté arménienne, ce n'est qu'à partir de 1844 que l'instruction publique a pris un essor décisif. Le nombre des écoles de garçons et de filles fut beaucoup augmenté, et toutes furent gratuites comme par le passé. Le principe de la gratuité de l'enseignement scolaire est né tout naturellement, et n'a jamais soulevé un doute ou une réclamation. Pour une société vraiment chrétienne, une des premières obligations à remplir, un devoir que les Arméniens comprennent parfaitement, c'est de distribuer la nourriture de l'esprit et de l'âme à ceux qui n'ont reçu du créateur et n'ont en partage dans ce monde d'autres biens que les dons de l'intelligence. Rien de plus simple que la manière adoptée pour subvenir à l'entretien de ces écoles; chaque paroisse s'ingénie à se procurer les ressources nécessaires au moyen de quêtes faites à l'église, et nul, même le plus pauvre, ne refuse son offrande. Malheureusement ces ressources dues à la charité individuelle ne suffisent pas toujours. L'expérience a démontré que de pareils établissemens ne peuvent se soutenir sans être dotés d'un revenu fixe et régulier C'est pour cette raison que le lycée de Scutari, quoique patronné par

une société de bienfaiteurs et par le patriarche, n'eut qu'une durée éphémère (1). Cette tendance des Arméniens à se grouper pour fonder des écoles, quoique n'ayant pas toujours abouti à un succès complet, n'en est pas moins un symptôme non équivoque de la résurrection morale et intellectuelle que j'ai déjà signalée.

On se figure trop souvent les populations de l'Europe orientale comme plongées dans la stagnation et indifférentes au progrès; c'est une erreur qui s'évanouit devant une étude attentive des faits contemporains. Le germe de cette activité qu'elles déployèrent dans des temps meilleurs n'est point desséché et détruit en elles. Si elles se laissent volontiers emporter par les appétits matériels, il y a des biens d'un ordre plus relevé, ceux que procure la culture de l'esprit, qu'elles savent préférer à tout. C'est le cas pour les Arméniens, dont l'ardeur pour vulgariser l'instruction s'est manifestée par des efforts persévérans et sous les formes les plus diverses.

Pour avoir de bonnes écoles, il faut des maîtres capables, et de ce côté la pénurie était grande et difficile à faire cesser. Il ne pouvait en être autrement. Aucune garantie d'instruction n'était exigée de ceux qui se vouaient à l'enseignement; ils étaient nommés par les comités de paroisses, et les bonnes gens, marchands ou artisans, qui en faisaient partie auraient eux-mêmes été bien embarrassés de prononcer sur le mérite de leur candidat préféré. Les choses se passaient un peu trop en famille, et plus d'un professeur n'eut jamais d'autre vocation que celle que lui donnait la protection d'un conseiller paroissial, son parent ou son ami. Dieu nous garde de vouloir tourner en ridicule des hommes, d'ailleurs estimables et honnêtes, que les hasards de la destinée ou la misère poussaient à s'improviser instituteurs. Nous n'avons d'autre intention que de signaler les obstacles que rencontrèrent les Arméniens pour organiser l'instruction publique, et le mérite qu'ils ont eu à les surmonter. Ce n'est pas tout. En retour des conditions d'aptitude que l'on était en droit d'imposer aux maîtres, il fallait leur offrir une rémunération qui pût mettre leur existence à l'abri du besoin; mais, au lieu d'un budget réglé, on n'avait encore que les éventualités des souscriptions et des dons volontaires. Aussi des hommes d'un savoir reconnu hésitaient-ils à embrasser une carrière aussi ingrate, et le personnel enseignant manquait ou était insuffisant. Ces questions avaient déjà attiré l'attention du comité d'instruction publique établi en 1853, et il était permis de concevoir les meilleures espérances,

(1) Ce n'est pas la même cause qui détermina la chute du *collége national* créé par les Arméniens de Constantinople, il y a quelques années, dans un des quartiers de Paris, à Grenelle; ce fut la déplorable administration à laquelle ce collége fut livré.

lorsqu'au bout de quelques mois ce comité fut dissous. Lors de la proclamation de la constitution en 1860, ces mêmes questions furent remises sur le tapis. « La nation, est-il dit dans l'exposé des principes généraux (art. 5), veut que les enfans des deux sexes, quelle que soit leur condition sociale, reçoivent tous sans exception le bienfait de l'instruction, et soient au moins initiés aux connaissances indispensables. » L'article 34 recommande spécialement l'éducation des filles, et déclare en même temps que la nation entend que le corps enseignant soit pourvu d'une dotation fixe et convenable.

Le but était indiqué, les moyens de l'atteindre restaient à trouver, les promesses formelles de la constitution à réaliser. Un nouveau comité vit le jour en 1864. Composé d'hommes laborieux et bien intentionnés sous la présidence de Simon-bey Dadian, il a pris sa tâche à cœur. Il a publié en 1866 un rapport très détaillé qui contient la statistique des établissemens d'instruction publique que possèdent les Arméniens de la capitale de l'empire, et indique les réformes à faire pour perfectionner le régime des écoles et assurer le sort des instituteurs et des professeurs. Ce document est précieux à consulter, car il a été rédigé avec une scrupuleuse exactitude.

Il nous apprend que Constantinople renferme trente-deux écoles de garçons, fréquentées par 4,700 élèves, et quatorze écoles de filles, qui s'y rendent au nombre de 1,472. Ces chiffres sont encore loin d'être en proportion avec celui de la population arménienne de cette ville; mais il ne faut pas perdre de vue qu'une partie de ces écoles n'ont été ouvertes que depuis peu de temps, que plusieurs sont situées dans des faubourgs d'une étendue considérable, et que l'éloignement empêche bien des familles d'y envoyer leurs enfans. Le nombre des maîtres est de 142, dont 19 sont des institutrices. Il y a en outre 20 employés subalternes, en tout pour le corps enseignant de Constantinople 162 personnes. La dépense annuelle de ces quarante-six écoles a été de 845,345 piastres (1). La majeure partie de cette somme (725,345 piastres) est fournie par les caisses paroissiales, alimentées par les dons des particuliers; le reste (120,000 piastres) provient de la très minime rétribution scolaire à laquelle sont tenues les familles arméniennes qui jouissent d'une aisance bien constatée.

Le comité ne pouvait songer à augmenter ce budget : il eût fallu infliger à la nation, qui paie déjà sa part des impôts généraux de l'empire, un surcroît de sacrifices; mais il propose une combinaison

(1) 169,069 francs.

qui permettra d'opérer les améliorations reconnues nécessaires. Plusieurs écoles, à la fois primaires et secondaires, exigent un personnel de professeurs qui dépasse les besoins du service et n'est pas en raison du chiffre encore restreint des élèves. Le rapport demande qu'elles soient affectées uniquement à l'enseignement secondaire; les professeurs, étant moins nombreux, pourront être mieux rétribués. A un autre point de vue, cette réforme aura son utilité; l'enseignement secondaire, maintenant éparpillé et forcément privé d'une direction centrale et vigilante, gagnera à être concentré sur quelques points principaux.

Les provinces, moins bien traitées que la capitale et par conséquent en retard sur elle, attendent l'arrivée de maîtres à la hauteur du mandat qu'il auront à remplir. La commission estime qu'il y a lieu de fonder à Constantinople une école secondaire provinciale, où les élèves seraient envoyés de toutes les parties de l'empire. Plusieurs jeunes gens pourraient y être entretenus par les caisses des églises de leur ville natale. Le conseil national a accédé avec empressement à ce vœu et a désigné pour cet objet l'école de Galata. Cette création sera excellente non-seulement pour hâter le progrès des études, mais aussi pour unir par les liens de la camaraderie des élèves venus de tant de lieux différens et d'abord étrangers les uns aux autres. Lorsque plus tard, après avoir fini leur noviciat, ils rentreront dans leurs foyers, ce lien ne sera pas rompu; la fraternité de l'école survivra à la séparation, et la force vivifiante de l'esprit de corps tendra sans cesse à animer leur enseignement et à lui donner de l'uniformité.

On peut avoir ainsi des hommes de bonne volonté et de mérite; mais l'édifice, pour être achevé, doit recevoir son couronnement. Il faut des méthodes pour régler la parole du maître et en rendre le souvenir durable et fécond. Cette question a éveillé aussi la sollicitude du conseil national, il a pensé qu'il serait bon d'aller demander des leçons à un pays où l'instruction a été portée à un haut degré de perfection. La France, comme je l'ai déjà dit, a pour les Arméniens un attrait qui a sa source dans la grandeur et l'éclat de sa civilisation et aussi dans les souvenirs lointains, mais non effacés, d'une confraternité d'armes sur tant de champs de bataille, en Syrie, à l'époque des croisades, et des alliances qu'ils contractèrent avec la noblesse française d'outre-mer. Si ce projet se réalise, des jeunes gens pris parmi les élèves d'élite seront envoyés à Paris pour se mettre au courant des meilleures méthodes d'enseignement, et ensuite ils retourneront à Constantinople, riches du butin qu'ils auront fait, pour former le noyau d'une école normale arménienne.

Le soin que les membres du conseil national apportent à étudier les réformes que nécessite l'enseignement public est partagé par le reste de la nation. Au vieil esprit de discorde et d'isolement, qui a régné si longtemps dans son sein et qui a entravé ses progrès, a succédé le sentiment de la solidarité de tous et un zèle très vif pour les entreprises d'utilité commune. En peu de temps ont surgi une foule d'associations philanthropiques ou scientifiques, le plus souvent réunissant ces deux caractères à la fois, comme celle des professeurs et la société dite de Sanoutz. Cette dernière groupe les anciens élèves des écoles; elle ravive parmi eux le goût des études sérieuses, et le répand autour d'elle par l'établissement de cabinets de lecture où l'on voit étalés sur les tables les journaux français et les nouveautés de la librairie parisienne. Cette société distribue des secours à ceux de ses membres que frappe le malheur; elle vient aussi en aide aux étudians pauvres en les entretenant jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur éducation.

De toutes ces associations, la plus patriotique, la plus méritante est celle qui, sous le titre de *Antzenanevêr enguerouthioun* (société philanthropique) (1), doit son origine à quelques particuliers, qui se sont proposé de propager l'instruction surtout parmi le peuple. Un des plus généreux fondateurs de cette association est un homme éminemment respectable, mais que son état de bijoutier ne semblait pas appeler à l'apostolat qu'il exerce parmi ses compatriotes (2). Le succès a dépassé toute attente, et aujourd'hui l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, ou du dévouement des citoyens de toute profession qui consacrent leurs deniers ou leur temps à cet enseignement, ou de l'ardeur du public à profiter de leurs leçons. Des ouvriers, des portefaix (*hammals*), après une semaine de pénibles fatigues, accourent le dimanche pour les entendre; ils apprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la langue française. On cite plusieurs de ces auditeurs qui, après avoir franchi le cercle des études primaires, ont pénétré dans le cercle plus vaste et plus élevé de l'instruction secondaire et s'y sont distingués. L'influence de la société philanthropique arménienne rayonne maintenant de la capitale jusque dans les provinces. De laborieux ouvriers formés à cette école rentrent chaque jour dans leur village, rapportant les connaissances et les principes de moralité qu'ils y ont puisés.

(1) Je rends par un équivalent en français ce titre arménien qui signifie littéralement *Société d'offrandes spontanées*.

(2) Nous tenons à honneur de nommer ici publiquement M. Christosadour, qui emploie pour le bien de sa nation toutes les ressources que son ardente et ingénieuse charité lui fait trouver.

A mesure que la lumière s'est faite, le goût de la lecture s'est étendu, et la presse périodique a pris une certaine consistance. Son action jusqu'alors avait été à peine remarquée. Le premier journal arménien ne date que de 1839, et pendant de longues années il fut le seul; mais postérieurement aux événemens qui ont accompagné ou suivi de près la promulgation de la constitution, les journaux se sont multipliés et ont agrandi le cadre de leurs publications. Ce serait commettre un anachronisme moral et renier l'esprit du siècle que de regretter cette expansion de la pensée. La vérité toutefois nous oblige de dire qu'en gagnant du terrain la presse n'a pas rendu tous les services que l'on était en droit d'attendre d'elle. Elle n'était arrêtée cependant par aucune entrave et n'avait à subir aucune pression étrangère. Chacun pouvait fonder un journal sans autorisation préalable et sans cautionnement, chacun jouissait pour l'expression de ses opinions d'une grande liberté. Malgré les règlemens récemment adoptés par la Sublime-Porte, et qui reproduisent à peu près les dispositions du décret du 17 février 1852, qui régit la presse française, le champ reste assez largement ouvert à la discussion, le gouvernement ottoman ayant à plusieurs reprises déclaré qu'il ne veut en rien gêner les journaux qui se livrent à un examen sérieux et approfondi des questions d'intérêt général.

Les écrivains arméniens n'ont pas à craindre l'indifférence du public auquel ils s'adressent, s'ils ne s'abandonnent pas, comme autrefois, à des controverses religieuses passionnées et interminables, s'ils évitent les violences de langage et les personnalités injurieuses pour s'occuper des véritables intérêts de la nation et des réformes qui restent encore à opérer, s'ils préparent ces améliorations en lui en montrant la convenance et l'utilité, en lui en suggérant le désir. L'opinion publique a encore besoin d'être formée et éclairée en Orient. Les sujets que traitent ces journaux sont assez variés; la politique, l'histoire, la littérature et les sciences leur fournissent un contingent d'articles adaptés au goût de leurs lecteurs habituels, mais dont le fond consiste principalement en réminiscences de provenance française. Si on essaie de classer les feuilles arméniennes d'après la tendance de leur rédaction, on verra que toutes les couleurs, toutes les nuances même, sont représentées par elles; les unes placent en première ligne les questions religieuses et sont vouées à la défense de l'église, tandis que les autres s'appliquent à détruire les fondemens de la foi nationale, et ne déguisent pas leur penchant pour les idées protestantes. L'esprit conservateur a ses interprètes tout comme le libéralisme modéré, le libéralisme plus avancé, ainsi que la fougue ultra-radicale. Les doctrines les plus opposées ont toutes, comme on le voit,

leurs organes; mais, quelle que soit la valeur relative de ces journaux, leur existence même est un fait digne d'être noté, comme la couleur du drapeau qu'ils ont arboré et la cause qu'ils prétendent servir. Dans un intervalle de vingt-sept ans (1839-1866), Constantinople a donné naissance à quatorze journaux arméniens, dont les titres rappellent parfois les souvenirs les plus chers de la patrie absente, les uns politiques et littéraires, les autres purement littéraires, le *Haïasdan* (*l'Arménie*), *la Colombe de Noé*, *le Massis* ou *Ararad*, *le Nouvelliste*, *le Messager de la bonne nouvelle*, *l'Étoile de Saturne*, *l'Amour*, *la Cilicie*, *l'Abeille*, *l'Oiseau de Pégase*, *la Guitare*, rédigée par une jeune femme, etc. Smyrne compte deux journaux, *l'Aurore* (*Arschalouis*) et *l'Union*. Il s'en est établi un aussi à l'extrémité la plus reculée de l'Arménie turque, dans la ville de Van (1). Parmi les recueils mensuels, nous citerons seulement ceux qui sont le plus en renom, *le Bourgeon d'Avaraïr* à Constantinople, *l'Espérance* à Nicomédie, *la Fleur* à Smyrne, *Sion* à Jérusalem (2).

Ces diverses publications sont écrites dans le dialecte moderne de la langue arménienne, dialecte corrompu par l'admission d'une foule de mots étrangers, turcs principalement, mais qui se dégage peu à peu de cet alliage de mauvais aloi et tend à s'épurer. Trois journaux, *le Nouvelliste*, *le Messager de la bonne nouvelle* et *l'Opinion publique*, sont rédigés en turc, transcrit en caractères arméniens. La plupart sont hebdomadaires; il y en a qui maintenant s'aventurent à paraître deux fois par semaine. Le doyen de ces journaux, *l'Aurore*, a pour père M. Balthazar, et a eu pour berceau en 1839 Smyrne, ville où la population arménienne s'est toujours distinguée par son esprit d'initiative et de progrès. Il subsiste encore et est très répandu; c'est un exemple unique de longévité, car un journal arménien, étant la propriété exclusive de son fondateur, disparaît souvent avec lui, et nous n'oserions pas affirmer que notre liste n'en mentionne point quelques-uns qui ont succombé; mais il est probable que d'autres sont nés et occupent la place des défunts.

La littérature est loin d'être remontée au niveau qu'elle atteignit dans l'antiquité, lorsque, fécondée par le génie de la Grèce et tout

(1) Le journal de Van est rédigé par le *vartabed* (docteur en théologie) Jean-Baptiste (Meguerditch) de Crimée. C'est un homme très savant, d'une éloquence entraînante et d'idées politiques très avancées.

(2) Si nous faisions un dénombrement général des journaux arméniens, nous aurions à grossir notre liste de ceux qui paraissent en Russie, en France, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Égypte, en Perse et dans l'Inde britannique. Partout où se transporte une colonie d'Arméniens, on est sûr qu'aussitôt ils publient un journal à eux.

en conservant son caractère national, elle s'enrichit des belles productions de l'éloquence sacrée ou de l'histoire. Elle cherche à se reprendre à la vie par de timides essais où perce le goût de l'imitation française, et dont la valeur, quand ces essais visent à l'originalité, est très contestable. Dans cette seconde catégorie, il faut ranger cet essaim de brochures qu'a fait éclore la passion des disputes religieuses, invétérée chez les Arméniens. Ils ont emprunté à la France, sous forme de traductions plus ou moins réussies, un très petit nombre d'ouvrages sérieux dans le genre moral et historique, mais en quantité assez considérable les œuvres de ses romanciers : Balzac, Dumas, Victor Hugo, G. Sand, Eugène Sue, etc., et, ce qui est assez regrettable, un auteur licencieux et tout à fait démodé, le vieux Pigault-Lebrun, leur sont familiers.

Pour l'art dramatique, ils ont été plus heureux; ils ont construit à Constantinople des théâtres dont un, situé à Péra, est assidûment fréquenté. Une bonne troupe y interprète les pièces de Corneille, Racine, Molière, Beaumarchais, ainsi que les nouveautés de la scène que la vogue parisienne a consacrées; mais les pièces préférées sont celles dont le sujet est tiré des légendes et des traditions nationales. Les représentations dramatiques ont pris une telle faveur, qu'elles ont pénétré jusque dans les écoles des provinces.

De toutes les sciences, celle que les Arméniens cultivent avec une prédilection et un succès marqués est la médecine. Ils allaient autrefois l'étudier dans les universités d'Italie; tous sans exception accourent aujourd'hui à Paris. Dans les chaires de l'école impériale de médecine à Constantinople sont assis plusieurs Arméniens; il y en a qui ont acquis une juste célébrité et une nombreuse clientèle parmi les classes d'habitans d'origine hétérogène et si mélangée qui se pressent dans l'enceinte de cette capitale.

S'il m'était permis de franchir les limites de la Turquie, où me circonscrit mon sujet, je rappellerais que la nation arménienne a donné à la peinture un des interprètes éminens de cet art, Aïvazovski, né à Caffa en Crimée, aujourd'hui attaché à la cour de Saint-Pétersbourg, et dont le talent comme peintre de marine est connu et apprécié du public français. Constantinople compte parmi les Arméniens des peintres qui se sont rendus recommandables dans deux genres de composition, le portrait et le paysage. Un autre art dans lequel ils se sont distingués et où le gouvernement ottoman se complaît avec raison à les employer est l'architecture; plusieurs palais et édifices publics de Constantinople sont leur ouvrage. Ils ont su y combiner, souvent avec bonheur, le goût européen avec le style oriental. Ils n'ont point dégénéré, et ils se souviennent de leur illustre devancier Tiridate, que l'empereur Justinien Ier fit venir du

fond de l'Arménie pour restaurer l'église de Sainte-Sophie, ébranlée et dégradée par un tremblement de terre.

Pour l'orfévrerie et la bijouterie, les Arméniens sont sans rivaux; ils sont habiles aux damasquinages élégans, aux fines ciselures. Il y a là d'anciennes traditions, toujours vivantes, car de tout temps les joyaux ont tenu une grande place dans la parure nationale. La broderie a atteint aussi entre leurs mains un rare degré de perfection; ces belles étoffes turques où l'or, l'argent et la soie se marient pour éblouir et charmer les yeux par les teintes et les dessins les plus riches, les plus harmonieux, sont fabriquées dans des ateliers où des femmes arméniennes déploient ces instincts merveilleux qu'elles apportent en naissant pour ce genre de travail.

Nous venons de raconter les évolutions par lesquelles est passée, dans ces trente dernières années, cette fraction considérable de la nation arménienne qui vit soumise aux lois du sultan. Elle s'est donné, avec la sanction du gouvernement, une constitution dont l'idée fondamentale est le dogme de la souveraineté populaire; elle a fait d'heureuses tentatives pour vivifier l'instruction publique, pour s'approprier quelques-unes des idées utiles et des méthodes de l'Europe moderne. En perdant son indépendance politique, elle n'a abjuré ni le sentiment de sa valeur et de sa dignité, ni le désir de faire des conquêtes dans le champ de la civilisation moderne. Mettant habilement à profit les priviléges accordés par la Sublime-Porte, elle s'est organisée intérieurement et a vécu de sa vie propre, tout en restant étroitement unie au vaste empire auquel elle a été incorporée.

Dans ce travail de régénération, le clergé a eu sa part de coopération; mais cette part n'a pas été aussi grande qu'on aurait dû l'espérer. Il est resté souvent indifférent ou étranger aux changemens qui ont retrempé la nation; il a été trop stationnaire quand tout marchait autour de lui. Aussi l'ascendant qu'il exerçait autrefois sans l'imposer va-t-il en s'affaiblissant. La nouvelle génération ne se laisse plus guider par lui avec la même docilité; elle ne vient pas s'abriter d'elle-même, comme les générations précédentes, sous cette tutelle, qui pourrait être salutaire, si les chefs de l'église étaient jaloux de se montrer les dignes héritiers de ceux de leurs glorieux prédécesseurs qui furent les bienfaiteurs ou les sauveurs de leur pays. Néanmoins le prestige de la religion est encore immense sur le peuple, et il serait regrettable qu'il en fût autrement, car si les Arméniens, dont une notable portion est disséminée sur la surface du globe, ont conservé vivace le sentiment de leur natio-

nalité, c'est à la religion qu'ils en sont redevables. Avec la foi chrétienne, ils ont gardé leur langue, leurs mœurs, leurs traditions, et nulle part ils n'ont disparu, absorbés, comme tant d'autres populations, dans le milieu où ils vivent. A cette force de vitalité, que les siècles n'ont pu affaiblir, l'Arménien joint une aptitude décidée pour l'industrie et le commerce. Le négoce de l'Asie occidentale est entre ses mains; il voyage beaucoup, et ses relations sont très étendues. Il peut devenir un intermédiaire entre l'Asie et l'Europe, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'agent conducteur de la civilisation occidentale. Non, il n'est pas exact de dire, comme on l'a répété si souvent en Europe, que l'Orient est condamné à une irrémédiable léthargie, à une éternelle immobilité. M. le baron de Haxthausen, qui naguère parcourait les régions du Caucase, affirme que les Arméniens sont le seul peuple chrétien de la Turquie capable d'une organisation sociale. Le savant voyageur n'a point exagéré la bonne opinion qu'ils méritent, mais il a été injuste, sans le vouloir, envers les autres familles, chrétiennes ou musulmanes, dont les Arméniens sont entourés. Si l'on étudie avec attention toutes ces races l'une après l'autre, Osmanlis, Turcomans, Kurdes, Grecs, Maronites, Druses, etc., on reconnaîtra que toutes ont leurs qualités particulières qui sommeillent encore, mais que l'éducation peut réveiller et faire converger vers la prospérité générale. Que celles de ces nations qui ont entrepris de sages réformes persévèrent dans la voie qu'elles se sont ouverte, que les autres y entrent à leur tour. Les obstacles ne leur viendront pas d'un gouvernement animé d'intentions libérales, qui a su déjà les mettre en pratique, et qui est sûr d'obtenir des Arméniens un concours aussi intelligent que dévoué.

MEK.-B. DADIAN.

LA

POÉSIE PAÏENNE

EN ALLEMAGNE AU XIXᵉ SIÈCLE

FRÉDÉRIC HŒLDERLIN.

Il n'y a pas dans l'histoire d'arrêt sans appel. Malgré l'admiration séculaire acquise aux chefs-d'œuvre que l'antiquité nous a légués, on pouvait croire la civilisation ancienne jugée définitivement. Cependant une réaction commencée à petit bruit il y a plusieurs années en faveur de l'hellénisme, poursuivie par des adeptes convaincus, se prononce avec plus de hardiesse. On ne se contente plus de proclamer la primauté reconnue de tout temps à la Grèce dans la sphère du beau; on va plus loin : la morale païenne, dont les aberrations nous frappaient autrefois d'étonnement, cette mythologie qu'on nous présentait tantôt comme un délire de l'intelligence, tantôt comme les rêves enfantins d'une imagination heureuse, ces institutions considérées comme incompatibles avec le génie des nations modernes, ont non-seulement leurs admirateurs, mais encore leurs avocats. On les réhabilite au nom de la raison, on les justifie au nom de la dignité humaine. A vrai dire, de tous ceux qui ont touché à la Grèce, qui ont abordé en artistes ou en savans l'histoire de ses arts, de ses institutions, de sa religion, il n'en est presque pas un qui, bientôt enivré comme

par un philtre, ne se soit pris d'amour pour elle, et n'ait, souvent sans le savoir, protesté à sa manière contre l'irrévocable arrêt porté par le destin.

Il semblerait que cette réaction païenne n'a été d'abord qu'une fantaisie poétique. Tout le monde sait par cœur les vers de *Rolla*, écrits il y a plus de trente ans :

> Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux?

Il s'est formé depuis lors en France et ailleurs (1) toute une école qui s'est flattée un moment de retrouver dans les mythes du paganisme pour la poésie épuisée une fontaine de Jouvence. Elle s'attachait à comprendre les fables antiques, à les interpréter poétiquement, s'efforçant de fondre la pensée moderne avec ces intuitions primitives, cherchant de bonne foi dans ces obscurs symboles une sagesse et des révélations qui les transformaient presque en vérités éternelles. Ce ne fut là certainement pour quelques-uns qu'un thème littéraire; on a vu plusieurs de ces païens d'un jour abjurer leur erreur et rentrer avec plus ou moins d'éclat dans le giron de la foi maternelle. Il n'en est pas moins vrai que ces essais de réhabilitation poétique des mythes païens prouvent que, dans la pensée de ceux qui les ont tentés, le paganisme était déjà plus d'à moitié réhabilité. Pour interpréter ainsi la Grèce, il faut l'aimer, et il est permis de croire sans exagération que ce culte était mélangé de quelque regret et accompagné parfois d'un retour sévère et attristé sur les conditions de la civilisation nouvelle.

Les travaux récens et passionnés dont la Grèce a été l'objet expliquent jusqu'à un certain point cette recrudescence de sympathie. Dans ce siècle qu'une curiosité cosmopolite entraîne dans toutes les régions de l'histoire humaine, aucune n'a été fouillée avec plus d'ardeur : art, poésie, philosophie, institutions politiques et religieuses, tout ce qui la concerne a été remis à l'étude, examiné plus à fond, éclairé de lumières empruntées à la connaissance nouvelle des choses de l'Orient. De ces travaux critiques, la Grèce est sortie plus éblouissante encore et comme rajeunie; il n'est pas surprenant que notre admiration pour elle en ait grandi, et que, séduits par ce redoublement d'éclat, beaucoup d'esprits se soient mis à *hellèniser*. Pourtant, si l'on y regardait bien, on trouverait d'autres raisons et de plus sérieuses pour rendre compte de cette disposition singulière. Accoutumés de bonne heure à considé-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai un article sur *la Poésie païenne en Angleterre*, par M. Étienne.

rer comme des modèles la plupart des monumens que ce peuple nous a laissés, familiarisés dès l'enfance avec son histoire et ses grands hommes, ramenés en toute occasion à ses livres et à ses doctrines, il est inévitable que nous nous comparions avec lui. Cette comparaison, si on l'eût faite au XVIII[e] siècle (et on l'a faite quelquefois), n'aurait pas manqué de tourner à la confusion des anciens : le siècle dernier, peu rigoureux en matière de science historique, peu exercé à changer de point de vue, habitué d'ailleurs à tout juger d'après des principes abstraits et absolus, se prenait volontiers pour la plus parfaite expression de la raison et de la politesse. Nous sommes plus modestes aujourd'hui, nous connaissons mieux la Grèce et nous sommes moins contens de nous. Comparé à nos auteurs tragiques, Sophocle ne nous paraît plus tout à fait aussi barbare qu'à Voltaire. L'organisme vivant et harmonieux de la cité grecque fait tort à nos sociétés confuses, dirigées comme des masses inertes par un gouvernement mécanique. L'homme d'aujourd'hui, mutilé par l'éducation, cantonné dans sa sphère professionnelle, souvent étranger au beau quand il se mêle d'agir, plus souvent encore incapable d'action et ne gardant presque rien du citoyen quand il s'est voué à la science ou à l'art, incrédule ou superstitieux, forcément en révolte contre quelque chose et en conflit avec quelqu'un, nous produit un pauvre effet auprès de ces belles natures d'hommes, équilibrées et complètes, que nous trouvons dans la Grèce ancienne. Notre foi au progrès chancelle quand des rapprochemens de ce genre s'imposent à notre pensée. Des esprits moins touchés de ce qui manquait aux Grecs que de leur supériorité sur nous ont été conduits assez naturellement à nous humilier devant eux, et ils n'ont eu besoin que d'une légère pente au paradoxe pour ériger leur préférence en doctrine.

Ce paradoxe, comme beaucoup d'autres, est peut-être moins neuf qu'ils ne l'imaginent. L'Allemagne nous avait depuis longtemps devancés dans cette voie. Cette restauration de l'hellénisme y a des origines lointaines, que les gens d'outre-Rhin expliquent volontiers par une affinité de leur génie avec celui de la Grèce; ils arrivent à se proclamer les frères des Grecs, tandis que nous ne sommes, nous, que les fils des Latins. Quoi qu'il en soit, ils peuvent présenter une lignée païenne déjà longue et où figurent des noms glorieux. Il en est un moins répandu en France que les autres et que je voudrais faire connaître. C'est celui d'un poète qui a été, il y a soixante ans, l'organe le plus audacieux et le représentant presque tragique des dispositions et des idées que je viens de signaler. En étudiant la vie et les œuvres de cet homme, on voit la différence qu'il y a entre une religion enthousiaste et les plaidoyers

de quelques esprits ingénieux. Le culte de la Grèce antique n'était pas chez lui une fantaisie de l'imagination ni une thèse adoptée de sang-froid; il était à la fois une conviction et un instinct, j'ai presque dit une maladie, car il contribua beaucoup à la catastrophe où périt ce malheureux génie. Ce poète, un des plus éminens de l'Allemagne, quoiqu'une destinée ennemie lui ait refusé jusqu'à cette heure le rang qui lui appartient, est Frédéric Hœlderlin. Digne par son talent du plus sérieux intérêt, il ne l'est pas moins par le grand mouvement philosophique et poétique auquel il a participé activement. Il n'a point fait, il ne pouvait point faire école; mais longtemps après lui des poètes, des philosophes, héritiers de son enthousiasme, mécontens d'un régime politique qui ne donnait à leur pays ni la liberté ni la gloire, se sont réfugiés à son exemple dans les souvenirs de la Grèce comme dans une patrie idéale, rêvant ainsi qu'Hœlderlin le jour encore éloigné où ils pourraient en sortir pour rentrer dans la vraie patrie.

I.

En 1843 vivait encore à Tubingue un vieillard qui appartenait, par l'époque de sa naissance, à la grande génération littéraire du siècle dernier. Plus jeune que Schiller de quelques années, à peu près contemporain de Schelling et de Hegel, il avait achevé son œuvre au moment où ce siècle commençait, et depuis lors il errait comme une ombre du passé parmi les hommes, étranger à leurs intérêts et à leurs passions, rentré avant la mort dans le sein de la nature infinie qu'il avait adorée : il était fou. Il y avait quarante ans que durait ce sommeil de sa raison, interrompu de loin en loin par des lueurs passagères. Habituellement silencieux et doux, redevenu le proche parent des oiseaux et des fleurs, il avait conservé ce qu'il faut d'intelligence pour se bercer en touchant du clavecin et pour aimer encore la majesté des grands arbres ou la splendeur des nuits étoilées. Il avait conservé aussi la tranquille beauté de ses traits et une gravité d'attitude qu'on eût prise pour le recueillement muet d'un prêtre d'Isis.

Frédéric Hœlderlin était né dans le Wurtemberg, en 1770, à Lauffen, sur les bords du Neckar. Son père, simple pasteur de campagne, était mort deux ans après sa naissance, laissant une femme et deux enfans sans fortune. Celle-ci s'était remariée, et bientôt après, devenue veuve une seconde fois, elle s'était retirée avec sa mère dans la petite ville champêtre de Nurtingen, où elle dut pourvoir, à force de privations, à l'éducation de quatre enfans mineurs. Cette éducation rustique sous la conduite de deux femmes distin-

guées par l'élévation des sentimens et par un tour poétique dans l'imagination, exerça sur Hœlderlin une influence décisive; il y prit quelque chose de la délicatesse féminine. En même temps, n'ayant pas à compter avec la volonté plus ferme d'un père, il contracta l'habitude d'une indépendance ombrageuse; l'assujettissement le plus léger lui devint une douleur. Il vagabondait avec ses frères le long des haies et des rivières, dans une contrée pleine de légendes et de souvenirs qui déjà le faisaient rêver étrangement. Dès qu'il sut épeler, il lut les poètes; comme Gœthe, il déclamait Klopstock à ses jeunes frères.

Il commença le latin dans l'école élémentaire de Nurtingen. L'amour de l'antiquité y était une tradition : c'est là qu'un des plus passionnés philhellènes du XVIe siècle, Martin Crusius, l'Hérodote de la Souabe, avait composé ses sermons en grec. Malgré quelque différence d'âge, Hœlderlin se lia dès lors avec un de ses plus jeunes camarades, que son esprit éveillé faisait recevoir parmi les grands, et qui était destiné à jouir bientôt d'une renommée précoce et à illustrer le nom de Schelling. De Nurtingen, Hœlderlin, après un examen brillant, passa au séminaire de Denkendorf, puis à celui de Maulbronn, où ceux qui voulaient embrasser l'état ecclésiastique étaient instruits gratuitement. Éloigné pour la première fois de sa famille, naturellement solitaire et sauvage, il put s'abandonner à la pente romanesque de son caractère; il chercha une de ces amitiés idéales si chères aux étudians allemands, et qui sont pour eux l'occasion d'une correspondance intarissable. De ce même temps date aussi son premier amour, autre prétexte à correspondance. L'objet de cet amour était une gentille enfant, cousine d'un de ses amis, fille d'un fonctionnaire de Maulbronn. Il lui écrivait des lettres sans fin, lettres qu'on trouverait aujourd'hui bien naïves pour un garçon de seize ans. Les grands événemens de cet amour sont une rencontre dans un corridor ou dans le jardin de la maison; mais, tout plein d'Ossian, qu'il lisait alors, il ne lui en coûtait pas beaucoup de s'identifier avec ces héros brumeux et de rêver les aventures de Fingal et de Malvina.

Quoiqu'il éprouvât beaucoup de répugnance à entrer dans la carrière ecclésiastique, il se rendit en 1788 à Tubingue pour y faire ses études de théologie; mais bientôt son goût pour la littérature et la poésie l'emporta. Avec quelques jeunes gens de son âge, animés de la même passion et qui sont presque tous arrivés dans la suite à une certaine notoriété, il forma une société où l'enthousiasme était le ton habituel. D'une timidité qu'il ne parvint jamais à surmonter complétement, il n'en prit pas moins sur ses camarades un ascendant singulier. La remarquable beauté de ses traits,

à travers lesquels on voyait briller le feu intérieur, exerçait un attrait irrésistible. « Lorsqu'après dîner, écrit un de ses amis de ce temps-là, il se promenait en long et en large dans la salle à manger, on eût dit un Apollon exilé, regardant la terre du haut de sa dignité et attristé d'être obligé d'entrer en contact avec elle. » Il faisait des vers comme la plupart de ses amis et se livrait en même temps avec ardeur aux études philosophiques. Il avait rencontré sur les bancs un jeune homme appelé Hegel, et peu après Schelling était venu le rejoindre à l'université en quittant Nurtingen. Souabes de naissance tous les trois, comme l'était Schiller, ils offrent tous, ainsi que lui, les traits caractéristiques et si tranchés de cette partie de la population allemande. Le caractère souabe est fait de bonhomie et de malice, de sentimentalité et de réflexion; il cache une ardeur inextinguible sous des formes pesantes, et laisse échapper des étincelles à travers la fumée d'un langage embarrassé; il n'a pas le persiflage prétentieux et la raideur du Berlinois par exemple, mais il a plus de grâce et trahit plus d'esprit. Il résulte de là un mélange d'abstraction et de poésie qu'on retrouverait chez tous les écrivains de ce pays, sans en excepter Hegel. Ce dernier n'était pas brillant à l'époque dont nous parlons, il ne le fut jamais; c'était un étudiant laborieux, passant sa vie à « piocher Kant, » au reste bon compagnon, grand joueur de tarot, s'amusant volontiers et ne choisissant pas avec trop de soin ses amis. Au contraire Schelling, quoique plus jeune, avait enlevé tout le monde dès son apparition : brillant, affairé, beau diseur, affirmatif, il eut bientôt un cercle d'admirateurs. Hœlderlin avait pour Hegel une amitié plus particulière; l'identité de l'âge, l'analogie des goûts, surtout une même passion pour l'antiquité grecque et pour les tragédies de Sophocle, les rapprochaient. Si l'on embrasse dans son entier l'œuvre philosophique d'Hegel depuis *la Logique* jusqu'aux leçons sur la religion et l'art, on voit que la pensée qui la domine est celle d'une division profonde introduite dans les forces morales de l'homme, du conflit entre la raison et l'imagination ou le sentiment; l'harmonie aujourd'hui détruite, Hegel croyait la trouver à un certain moment de l'hellénisme. L'unité des forces morales dans l'homme, puis la rupture qui a éclaté entre elles et qui subsiste encore, caractérisent à ses yeux les deux grandes situations de l'esprit désignées sous les noms de classique et de romantique, et forment l'idée qui préside à ses théories sur la religion, l'histoire et l'esthétique. Or cette idée n'est pas chez Hegel une conception tardive; elle remonte au temps de ses études universitaires, à ces études faites en commun avec Hœlderlin, à la lente contagion de l'enthousiasme de celui-ci, qui était comme une incarnation allemande de

l'hellénisme ressuscité. On ne peut guère contester cette participation inattendue d'un poète à l'élaboration de la pensée hégélienne, quand on voit Hegel, plusieurs années après sa sortie de l'université, adresser à son ami Hœlderlin une hymne à Éleusis, mélancolique élégie sur l'anéantissement d'une foi plus belle que la nôtre et sur l'invasion d'une science superficielle et prosaïque. Des vers d'Hegel sont chose assez rare pour qu'on ne nous sache pas mauvais gré d'en citer quelques-uns :

« O Cérès, qui trônes en souveraine à Éleusis, — pourquoi les portes de ton sanctuaire ne peuvent-elles plus s'ouvrir devant moi? — Ivre d'enthousiasme, je sentirais alors — le frisson sacré de ta présence, — je comprendrais tes révélations, — je saisirais le sens sublime de tes symboles, — j'entendrais les hymnes chantés à la table des dieux, — et les suprêmes arrêts de leur sagesse. »

Mais les temples de la déesse sont muets, ses fêtes abolies, ses images brisées et ensevelies dans le sol. Il reste encore des initiés, gardiens des secrets d'Éleusis, opposés, comme ils le furent dans tous les temps, à la foule profane qu'abusent des clartés superficielles et qui rabaisse à son niveau la sainteté des mystères. Ces initiés, est-il besoin de le dire? c'est le poète, c'est le philosophe aussi sans doute. Hegel ne le nomme point, mais il n'est pas à croire que dans cette poésie, qu'on n'eût pas attendue du plus glacé des abstracteurs de quintessence, il voulût simplement flatter son ami, et il entendait bien assurément réunir dans le même sanctuaire et honorer de la même inspiration le philosophe et le poète.

Au moment où Hœlderlin et Hegel approchaient du terme de leurs études universitaires, dans cette terrible année 1793, l'Allemagne était en proie à une agitation qui soulevait à la fois tous les sentimens et toutes les idées. Le bruit de ce qui se passait au-delà du Rhin, troublant l'uniformité séculaire de la vie allemande, retentissait dans les cœurs comme l'écho grossi de quelque chose d'étrange et de colossal; la stagnation dans laquelle les esprits languissaient sous le poids d'un despotisme toujours irritant les disposait d'autant plus à s'ouvrir à l'espérance. Poètes, philosophes et publicistes, Klopstock et Stolberg, Kant et Fichte, Forster et Gentz, tous ou presque tous, quel que fût leur âge, saluaient avec une joie unanime, comme une fête pour le genre humain, les premières scènes de la grande tragédie. Au sein du séminaire de Tubingue, plus la règle était oppressive et rétrograde, plus la vie était triste, et plus on se tournait avec ardeur vers la nouvelle aurore. Un club d'étudians s'était formé dans lequel le *Contrat social* et les droits de l'homme étaient une espèce de religion. On y lisait le

compte-rendu des séances de l'assemblée nationale et de la convention; les étudians faisaient des démonstrations publiques dont le sens était des plus clairs, et qui provoquèrent plus d'un conflit entre eux et les émigrés de Tubingue. Hegel, qui dans la suite n'eut jamais la parole facile, était un des orateurs ordinaires du club et passait pour un jacobin violent; ses cahiers de cette époque sont pleins d'épigraphes héroïques et de symboles républicains. Schelling et lui faisaient partie d'une bande d'étudians qui, en 1793, à l'anniversaire de la fondation de la république française, allèrent planter un arbre de la liberté dans un pré non loin de la ville. Hœlderlin était plein des mêmes idées, et, associant en pensée son culte pour l'antiquité grecque et son admiration pour les vainqueurs républicains du 10 août, quand il se séparait de ses amis, il ne manquait jamais de leur jurer fidélité « par ceux qui étaient tombés à Marathon. »

Tandis que la révolution française communiquait à l'Europe, par l'admiration d'abord et bientôt par l'épouvante, un ébranlement si profond, une autre agitation plus secrète, d'un ordre tout intellectuel et d'une origine purement nationale, créait une Allemagne philosophique et littéraire dont la grandeur improvisée allait former un frappant contraste avec l'affaissement du vieil empire germanique. A ce moment, pour la première fois, le génie allemand se reconnaissait dans celui de deux grands hommes qui associaient pour une tâche commune les facultés les plus différentes; dans des œuvres multipliées, ils posaient les indestructibles assises d'une littérature indigène et pourtant supérieure aux diversités de religion, de gouvernement et de mœurs, d'une littérature humaine faite d'inspiration hellénique et de sentimens modernes, préparée pour servir de levier moral à un peuple ébranlé dans sa foi séculaire, pour lui offrir un centre commun et le consoler de l'oisiveté politique à laquelle il était condamné.

L'admiration de la Grèce, commune à tous les promoteurs de cette grande rénovation littéraire et qui atteint dans Hœlderlin son paroxysme, n'était pas même alors chose absolument nouvelle. C'est à ce flambeau que s'était allumé en Italie le génie de la renaissance; le théâtre français, au XVII[e] siècle, s'inspirait du même sentiment, et, quoique discréditée par les abus d'une imitation servile, la Grèce trouvait encore chez nous à la fin du XVIII[e] un de ses plus gracieux interprètes, André Chénier. Cette admiration a en Allemagne toute une histoire. Wieland est le premier représentant d'un paganisme épicurien, où l'on sent la gaucherie d'un homme fraîchement émancipé de ses premières habitudes sentimentales et piétistes. Ses grâces lourdes trahissent à chaque pas les méprises

d'un esprit initié à l'antiquité religieuse par les *Métamorphoses* d'Ovide et à la Grèce par les fadeurs de l'*Anthologie*. Wieland n'emprunte au génie antique qu'un seul trait, la facilité des mœurs. Un de ses disciples, auteur de romans bizarres qui respirent un enthousiasme de commande mêlé à des dissertations sociales et à des récits plus que libres, Heinse, représente déjà le dilettantisme pseudo-grec tel que nous pouvons l'observer autour de nous. Il y a un amour de l'antiquité plus sincère et plus contagieux dans les traductions en vers de l'*Odyssée* et de l'*Iliade* et dans les *Lettres mythologiques* de Voss. Grâce aux travaux d'une philologie attentive et moins verbale, le génie grec se dégageait des chefs-d'œuvre littéraires dans toute sa pureté; l'*Introduction à l'étude de l'antique* de Heyne, le savant professeur d'Iéna, imprimait aux recherches de cette nature une impulsion énergique, et suggérait quelques années après à Guillaume de Humboldt l'idée d'un livre qui eût été le tableau complet de la civilisation hellénique. L'admiration partielle d'autrefois avait fait place à l'examen plus large de tout ce qui composait la société antique, de sa religion et de ses institutions, principes de ses arts. On en était venu à ne plus séparer ces chefs-d'œuvre des idées morales ou sociales dont ils étaient l'expression, et, à force de proclamer la supériorité des uns, on se vit amené à rendre aux autres une justice qu'on leur avait trop longtemps refusée. Goethe et Schiller ne craignirent pas de se faire les promoteurs de cette réparation, et, au scandale de la foule étonnée comme aux applaudissemens des initiés, ils en déposèrent dans *la Fiancée de Corinthe* et dans *les Dieux de la Grèce* le magnifique témoignage. On conçoit ce que cette humiliante comparaison sans cesse renouvelée entre la civilisation de la Grèce et la civilisation moderne telle qu'elle apparaissait en Allemagne, dans une nation dispersée et muette, en face d'une religion déclinante et pourtant oppressive, avec une littérature sans action et comme exilée au milieu de la torpeur et de l'ignorance générales, on conçoit ce que les tentatives de la révolution française, celles de la philosophie et celles de la poésie, se rencontrant par un concert imprévu pour clore un âge de l'humanité et ouvrir à la pensée une nouvelle ère, devaient produire d'exaltation dans la jeunesse des universités, allumer d'espérances, fomenter d'orgueils maladifs, suggérer de beaux rêves. On le comprend mieux encore en lisant une œuvre d'Hœlderlin longtemps élaborée en silence, mais achevée dès cette époque, son roman d'*Hypérion*, dont nous essaierons bientôt de donner une idée.

Au sortir de l'université, Hœlderlin, riche de connaissances variées et d'un talent déjà mûr, semblait en droit d'espérer une carrière facile; mais il avait le malheur, assez ordinaire et toujours funeste aux organisations idéalistes, d'entrer dans le monde sans

s'être arrêté à une profession déterminée, qui, en calmant les inquiétudes d'une intelligence trop ardente, eût fixé ses irrésolutions et l'eût armé par la perspective d'un avenir contre les mauvaises chances du présent. On le voit au contraire pendant ces premières années sans cesse agité par ses chimères et son indécision. Il accepte d'abord une place de précepteur dans la maison de M[me] Charlotte de Kalb, la noble amie de Schiller. Découragé au bout d'un an du peu de succès de ses soins, entraîné par un impérieux besoin d'études moins solitaires, il renonce à cette place et va s'établir à Iéna pour être à portée des leçons de Fichte, et surtout dans l'espoir que les ressources de l'enseignement particulier lui suffiraient pour le moment. L'expérience l'ayant bientôt détrompé, il avait repris cette délicate position de précepteur dans une famille de Francfort, où il avait à faire l'éducation de deux jeunes enfans. Leur mère était une femme aussi distinguée par l'intelligence que séduisante par sa douceur et sa grâce; elle ne tarda pas à faire sur l'esprit du jeune précepteur une impression profonde. Devenue sans le savoir l'objet de son culte secret, l'inspiratrice de sa pensée, célébrée sous le nom platonicien de Diotime dans des poésies brûlantes et dans le roman toujours caressé d'*Hypérion*, elle ne put toutefois ignorer longtemps la passion qu'elle avait allumée, et commit l'imprudence de ne pas décourager assez tôt cet amour, d'autant plus dangereux qu'il ne demandait rien et s'enveloppait naïvement des apparences du plus pur enthousiasme. Il semblerait que les premiers effets de ce sentiment dans une âme jusque-là si agitée furent d'y répandre une paix inconnue. Hœlderlin se livre dès lors, avec une suite et une vivacité qu'on prendrait pour l'indice d'une tranquillité profonde, non-seulement à la poésie, mais aux études les plus ardues et les plus réfrigérantes, les mathématiques, la botanique, le droit. L'avenir se présentait à lui sous un aspect agréable. Toujours en correspondance avec son ami Hegel, qui se trouvait alors relégué à Berne comme en exil, Hœlderlin lui avait découvert à Francfort une éducation à faire, et il l'avait décidé sans peine à s'en charger. Il allait pouvoir renouer ces entretiens philosophiques qui n'avaient jamais entièrement cessé, même de loin, et en effet, au commencement de l'année 1797, Hegel était à Francfort et traçait, sans doute avec le concours et les encouragemens de son ami, les premiers linéamens de son système. Mille occasions leur procuraient la visite des anciens camarades de Tubingue et leur servaient de prétexte pour rattacher au présent les souvenirs encore frais de la vie d'étudiant. Goethe, alors à l'apogée de sa gloire, étant venu à Francfort, Hœlderlin se décida, non sans effort, à lui rendre visite. « Hier, écrit Goethe à Schiller, Hœlderlin est venu chez moi. Il a l'air un peu abattu et malade; mais il est

réellement aimable. Il est discret, timide même, et pourtant ouvert. Il s'est expliqué sur différens sujets dans des termes où j'ai reconnu un de vos disciples; il s'est parfaitement assimilé quelques-unes de vos idées, et il peut avancer encore. Il ferait bien, je pense, de s'essayer à de petits poèmes sur des sujets humains; il m'a paru avoir un goût pour le moyen âge que je n'ai pu encourager. » Quelque temps après, Hœlderlin publiait la première partie de son roman. Sa vie paraissait calme au dehors; déjà pourtant elle était troublée par le plus douloureux des orages. On devine facilement que l'espérance de s'arrêter toujours à la limite des douceurs permises avait été trompée, et que l'amour était devenu promptement une source de joies amères pour deux êtres honnêtes assiégés par le remords et la terreur. Ils comprirent que cette liaison, si elle se prolongeait, ne pouvait avoir qu'une issue fatale, et qu'une séparation était nécesssaire. Ils eurent le courage de s'y résigner. Après quelles uttes et quelles résistances, les traces incomplètes qu'on en a recueillies ne le disent qu'à demi; mais Hœlderlin en sortit brisé.

Le déchirement ne se fit pas sentir immédiatement. Au contraire Hœlderlin travaille avec une énergie qui pourrait donner le change et faire croire à sa guérison; de cette époque datent ses compositions les plus importantes. Cependant les débris d'une correspondance dont la plus grande partie est perdue trahissent la douleur qui subsistait dans ces deux cœurs dévastés. « Je voudrais rêver sans cesse, écrit Diotime, et pourtant rêver est s'anéantir, et s'anéantir est lâcheté... » Il lui échappe ailleurs ce cri amer contre quelque intervention inconnue, qui avait contribué à les séparer : « Il est bien facile aux hommes de laisser en paix ce dont en réalité ils ne se soucient point; mais ce qui mérite leur envie, voilà ce qu'ils aiment à troubler et à détruire. » Il ne reste rien des réponses d'Hœlderlin; mais des poésies où le désespoir coule en torrens avec l'enthousiasme attestent assez qu'il n'était pas plus heureux. Dans des strophes tracées d'une main fiévreuse sur l'enveloppe d'une lettre qui lui était adressée par Diotime, il s'écrie :

« Oublie-moi, oublie-moi, renonce, toi aussi, — cœur bien-aimé, à sauver mon nom du néant. — Garde-toi pourtant de rougir — de ce que tu daignas m'aimer. »

Il ne faut pas croire au surplus que dans ce travail forcené Hœlderlin ne cherchât qu'un divertissement matériel à sa douleur : meurtri par la réalité, il la fuit et se plonge éperdu dans le monde éternellement regretté de l'hellénisme. Tout ce qu'il fait se rapporte à cet ordre de pensées. Il commence une tragédie d'*Agis*, où il représentait, jetant son dernier éclat, la liberté lacédémo-

nienne près d'expirer. Il continue son grand drame d'*Empédocle*, il compose nombre de poésies, ses plus belles assurément, où, s'efforçant d'une aile infatigable à monter toujours plus haut, il ne s'arrête que lorsqu'il touche aux confins du vertige. Il médite le projet de fonder un recueil périodique qui se serait appelé *Hébé* ou bien encore *le Banquet;* tout témoigne du parti-pris de se réfugier, de s'enfermer à jamais dans la Grèce antique comme dans un monde de beauté, de liberté, d'activité héroïque et féconde, devant lequel tout le présent pâlit. Déjà pourtant les ravages du mal étaient visibles sur ses traits vieillis avant l'âge. Il courait de projet en projet, de lieu en lieu, sans se fixer nulle part, avec l'agitation d'une âme acharnée à se fuir elle-même. Il accompagne au congrès de Rastadt son ami le plus dévoué, Sinclair, un homme distingué qui était à la fois soldat, diplomate, poète, et dont la mort étrange fut plus tard un des incidens du congrès de Vienne. Il s'établit pendant quelques mois en Suisse, où on lui avait procuré une position; il revient bientôt dans sa ville natale, et au bout de peu de temps il accepte de nouveau la place de précepteur chez le consul de Hambourg à Bordeaux.

Ce fut sa dernière tentative pour se rattacher à la vie. En se rendant à Bordeaux, il s'était arrêté à Paris, où la collection des antiques l'avait rempli d'enthousiasme; le spectacle de la vie méridionale, qui lui offrait une lointaine image de la vie grecque, la clémence d'un ciel plus doux que le ciel natal, l'avaient d'abord charmé. On pouvait le croire heureux, quand ses lettres à sa famille et à ses amis cessèrent tout à coup. Plusieurs mois s'étaient écoulés sans qu'on eût de lui aucune nouvelle, lorsqu'un jour d'été il apparut chez sa mère à l'improviste, la tête nue, couvert de haillons, les yeux hagards et les cheveux en désordre, dans un état d'exaltation indescriptible. Que s'était-il passé? On ne l'a jamais su, car dans les rapides intervalles de raison qui lui revinrent de loin en loin il garda toujours un profond silence sur deux choses, son séjour à Francfort et son voyage en France. On parvint seulement à savoir qu'il était parti de Bordeaux sans rien dire, et qu'il avait traversé la France presque d'un bout à l'autre en quelques jours, seul, sans argent, au milieu des chaleurs du mois de juillet. Il semble avoir été dépouillé en route. Il avait passé par Stuttgart, s'était présenté à la porte de son ami Matthisson, avait prononcé un seul mot : « Hœlderlin, » puis avait aussitôt disparu. Diotime était morte au mois de juin, victime, comme l'héroïne de Rousseau, de son dévouement maternel. Cette nouvelle était-elle parvenue à Hœlderlin et avait-elle achevé la ruine d'une intelligence déjà ébranlée?

Il eut dans le commencement des retours de raison assez fré-

quens pour donner l'espérance de le sauver. Quand il était en proie à ses accès les plus violens, une lecture d'Homère faite à haute voix suffisait souvent à le calmer, comme si elle lui eût apporté l'écho d'un autre monde. Il lisait Pindare durant des journées entières, et il traduisit quelques pièces de Sophocle, imprimées plus tard à Francfort et dédiées à la princesse de Hombourg. Il composait même des poésies qui existent, où des pensées sublimes se perdent tout à coup dans de profondes ténèbres, comme un fleuve magnifique qui s'engloutit sous terre. On se flatta qu'il pourrait remplir une place de bibliothécaire; il en eut le titre, dont il se montra heureux jusqu'à la fin de sa vie. La vue de la nature paraissant lui faire du bien, on voulut le placer à la campagne chez un pasteur; mais il manifesta une crainte si vive qu'on ne songeât à l'engager malgré lui dans la carrière ecclésiastique, qu'il fallut l'établir ailleurs. Peu à peu les lueurs devinrent plus rares, et en 1805 les ténèbres enveloppèrent pour jamais une des imaginations les plus gracieuses et les plus hautes qu'ait eues l'Allemagne.

Il vécut ainsi pendant quarante ans, semblable à une ombre inoffensive. Établi à Tubingue dans la maison d'un ébéniste, il faisait souvent de la musique, jouait du clavecin ou de la flûte, répétant sans se lasser pendant de longues heures quelque thème simple et mélancolique, sur lequel il se livrait à d'interminables variations. D'étranges échos des événemens passés ou des amitiés d'autrefois, surtout de cette passion pour la Grèce qui avait été pour ainsi dire tout son génie, semblaient résonner en lui de loin en loin. Un jour qu'il revenait de cueillir des prunes dans le jardin de l'ébéniste, il rencontra sur la route le professeur Conz, son ancien camarade, qui lui souhaita le bonjour en l'appelant « monsieur le licencié. » Comme ce titre avait fâché Hœlderlin, Conz, tirant un livre de sa poche, le lui montra; c'était un Homère. « Vous voyez, lui dit-il, j'ai toujours avec moi notre vieil ami. » Hœlderlin prit le livre, y chercha vivement un passage qu'il se fit lire et qu'il parut écouter avec ravissement; deux jours après, il eut un de ses plus violens accès. Une autre fois, ayant trouvé dans l'atelier de l'ébéniste le dessin d'un temple grec, il demanda au patron de lui en faire un en bois. « Je travaille pour gagner mon pain, dit l'ébéniste; je n'ai pas le bonheur de vivre à rien faire, en philosophe, comme M. Hœlderlin. » — « Ah! Hœlderlin, dit celui-ci, est pourtant un pauvre homme. » Et, prenant un crayon, il traça sur une planche un quatrain qui disait :

Les lignes de la vie sont différentes, — comme les sentiers sur la terre et les contours des monts; — ce que nous sommes ici-bas, un Dieu l'achève ailleurs, — il y met l'harmonie et l'éternelle paix.

Lors de la guerre de l'indépendance en Grèce, il commença par s'y intéresser beaucoup, et manifesta une joie très vive quand il apprit que les Grecs étaient maîtres de la Morée; puis peu à peu il retomba dans son indifférence. Souvent silencieux, le regard tourné en dedans, on eût dit qu'il suivait quelque rêve intérieur; il laissait échapper, comme en se parlant à lui-même, des mots toujours magnifiques, qui exprimaient des idées sans lien, brillantes et vagues comme des nébuleuses. Il se rappelait ses amis les plus illustres, Schiller, Heinse, Schelling, et un jour que le nom de Hegel était prononcé devant lui, il dit qu'il l'avait beaucoup connu, et on l'entendit murmurer longtemps entre ses dents des paroles où revint plus d'une fois le mot d'absolu. Le 29 mars 1843, anniversaire de sa naissance, L. Uhland lui envoya un bouquet, attention dont il parut, selon son expression, *fou de joie.*

Il serait bien inutile assurément de chercher une cause singulière à la folie de Hœlderlin. Combien en est-il parmi ces poètes, surtout en Allemagne et en Angleterre, combien en pourrait-on nommer de ces intelligences qui se sont ainsi consumées en un moment dans leur propre flamme! Il suffit de dire que la nature l'avait formé de cette molle argile qu'elle semble réserver pour ses essences les plus précieuses, qu'elle en avait fait une de ces exquises et frêles organisations que tout ébranle à l'excès, le bien comme le mal. Ses malheurs ne sont point d'une espèce bien extraordinaire ni qui dépasse les forces humaines, et les compensations ne lui ont pas manqué. Ce qu'il faut cependant remarquer, c'est que le plus réel de ses malheurs fut peut-être celui qu'il s'était forgé lui-même, et qui peut paraître le plus inconcevable. Tourmenté d'un vague besoin d'héroïsme et condamné à vivre dans un temps de servitude et d'inaction, il s'était attaché au rêve d'une république idéale, dont il salua l'ombre avec ardeur quand elle lui apparut en France, et qu'il alla chercher ensuite dans la Grèce ancienne. Là seulement, sur cette terre sacrée où il voit s'épanouir entrelacés le beau et le divin, il trouve de quoi satisfaire ses besoins philosophiques, ses aspirations morales, son amour de l'art. Au lieu d'une admiration mesurée, il s'abandonne à des regrets maladifs qui le désenchantent du monde actuel et lui en dérobent les ressources. Il y a en lui comme le sentiment d'une énergie captive, que l'obstacle invisible surexcite jusqu'au délire, qui rugit et tournoie dans sa cage jusqu'à ce qu'elle la brise. De là dans sa vie ce long malaise qui troubla par degrés l'équilibre de ses facultés, et dont la folie ne fut que le dernier terme.

II.

Dans cet éparpillement des activités et des fonctions humaines qui caractérise éminemment la société moderne, il n'y a pas d'opposition plus forte que celle qui coupe pour ainsi dire la pensée en deux, et qui met d'un côté les hommes d'imagination, de l'autre les hommes de réflexion. La poésie philosophique où ces deux facultés s'unissent étroitement n'est pas inconnue en France : *les Méditations* et *les Harmonies* de Lamartine, beaucoup de poésies de Victor Hugo depuis *les Feuilles d'automne* jusqu'aux *Contemplations*, quelques-unes des pièces les plus célèbres d'Alfred de Musset, offrent de beaux exemples de cette poésie qui roule sur le grand mystère des choses. On verra cependant, si l'on y regarde de près, que ce qu'elles contiennent de philosophie ne procède pas d'une pensée qui se soit d'abord rendu d'elle-même un compte sévère et qui soit en état de résister à l'examen de ceux qui cherchent avant tout la vérité. Aussi n'avons-nous rien d'analogue à ces poésies de Schiller qui ont pour titre *la Promenade*, *les Artistes*, *la Cloche*, rien qui ressemble à cette combinaison de philosophie et de lyrisme qu'on peut passer à la coupelle de la plus exacte analyse. Une telle combinaison est souvent laborieuse, l'idée et le sentiment atteignent rarement et n'atteignent jamais sans effort ce point où ils coïncident et se fondent dans l'expression poétique; il faut pour y arriver une pensée puissante avec la vigueur d'une imagination toujours maîtresse d'elle-même.

Hœlderlin ne se crut pas incapable de cet effort où le génie de Schiller avait failli s'épuiser. On a vu la curiosité philosophique et la poésie marcher constamment chez lui du même pas. Peut-être n'est-ce qu'en Allemagne que se puisse rencontrer au même degré cette intime union de la réflexion abstraite avec l'enthousiasme lyrique. Goethe, si bon juge qu'il fût, se méprenait assurément sur la nature du talent d'Hœlderlin en lui conseillant de l'appliquer à des sujets empruntés à la vie réelle; il se méprenait, dis-je, à moins qu'avec sa pénétration de froid observateur et sa profonde sagesse pratique il n'eût vu en lui un esprit en péril prêt à se perdre dans l'abîme tumultueux de ses rêves. Il est certain que le génie d'Hœlderlin était impérieusement lyrique. Il ne cherchait pas même un point d'appui dans les accidens de la vie ordinaire; la pensée, la philosophie, les souvenirs antiques, les sciences même, telles que l'astronomie et la botanique, c'est à cela qu'il demandait de soutenir son essor. Sa poésie s'élance d'un jet à des hauteurs souvent sublimes, mais elle s'élance du fond de son âme et en épuise la séve, montant toujours jusqu'à ce que sa tête, épanouie

dans le ciel, trop pesante pour la frêle tige qui la porte, s'incline et retombe.

Le roman d'*Hypérion* est une œuvre essentiellement lyrique. Il appartient à la grande famille moderne d'*Obermann*, de *Jacopo Ortis* et de *Lélia*, à cette classe de romans où l'action, sans être nulle, est tout intérieure et se réduit presque à un douloureux dialogue entre le héros et cet autre mystérieux personnage qui s'appelle le destin ou la nature des choses, à une lutte solitaire de la pensée livrée au doute contre les énigmes de la société et de la vie. La forme fragmentaire et personnelle de tous ces romans manifeste, à ne point s'y méprendre, le caractère qui leur est commun. On les a plus d'une fois considérés comme procédant de *Werther* en ligne directe; on ne s'est pas assez souvenu qu'entre cet ouvrage et ceux dont nous parlons il y a l'abîme d'une révolution. Qu'on ne s'arrête pas en effet aux analogies extérieures, et l'on découvre aussitôt la différence qui sépare le héros de Goethe de ceux qu'on rattache à lui. Nature ombrageuse et contemplative, Werther, fatigué avant de connaître l'action et même de la soupçonner, se plaint de la destinée sans avoir contre elle de grief positif à élever. Vingt-cinq ou trente ans plus tard, quelle différence! et si les héros de Hœlderlin, de Sénancour et d'Ugo Foscolo se montrent comme Werther enclins au découragement, combien ce découragement est plus justifié! Ils viennent d'assister au cataclysme d'un monde; la plus colossale entreprise que l'orgueil humain pût rêver a échoué sous leurs yeux; la société s'est entr'ouverte, et une lueur sinistre en a éclairé les profondeurs, montrant aux regards les maux qui la travaillent, les problèmes qui la tourmentent, les contradictions qui la rongent; la mince pellicule qui sépare la réalité du néant a été crevée, et la stérilité des volontés humaines est apparue dans tout son jour. L'action que Werther n'a point connue, Obermann, Jacopo Ortis et Hypérion ont pu y prendre part, et l'action les a déçus. Après une lutte de géans, ils ont vu toute société dissoute, l'individu laissé à son isolement, à sa faiblesse, au sentiment amer de ses efforts avortés. L'échec de la révolution, tel qu'on pouvait se l'imaginer au commencement de ce siècle, n'était pas seulement la condamnation du monde par la philosophie, il était la condamnation de la philosophie elle-même, l'arrêt porté contre la pensée et la volonté de l'homme, également convaincues d'impuissance. On conçoit les lamentations de ces grands désabusés, leur amertume, leurs ressentimens contre l'action, leur ardeur à se jeter dans le sein de la nature paisible et muette. Du reste le monde nouveau qui leur a manqué et à la recherche duquel ils se sont perdus est parfois assez indistinct. Jacopo Ortis est moins vague à cet égard que ne l'est Obermann; mais Hypérion, malgré la poésie des sentimens et

du style, les dépasse l'un et l'autre en précision : rien de plus nettement déterminé que l'idéal au nom duquel il rompt avec le monde actuel. S'il commence et finit par le découragement, ce n'est point chez lui langueur incurable d'une organisation qui n'aurait pu vivre dans aucune condition. Nous savons à merveille quelle société lui aurait convenu; Hypérion n'est qu'un Grec dépaysé, atteint de la nostalgie du paganisme.

Cette différence en a produit une essentielle dans la conception du roman. Dans Jacopo Ortis comme dans Obermann, le romancier et son héros sont contemporains et compatriotes, ce qui a permis de ne voir sous le nom de celui-ci que les sentimens et l'histoire de celui-là. Pour rendre naturel ce singulier amour de la Grèce républicaine, Hœlderlin a dû le confondre avec le sentiment patriotique, et il a choisi pour héros non point un Allemand, mais un Grec. Tout se passe dans des localités dont les noms immortels évoquent à chaque pas les souvenirs de l'héroïsme antique, parmi des ruines si vivantes qu'elles semblent abriter un monde de demi-dieux assoupis, prêts à se lever au premier appel. Nous sommes transportés vers l'année 1770, à l'époque où la grande Catherine, avide de couvrir de quelque gloire le crime de son avénement, excitée par les jeunes favoris qu'amène ce nouveau règne, s'aidant des manœuvres du Thessalien Gregori Papapoulo, met à profit les mécontentemens des Grecs et fait briller à leurs yeux l'espoir d'une prochaine délivrance. C'est le temps de cette insurrection ensanglantée par des massacres, — glorifiée par quelques beaux faits d'armes, souillée par des crimes, qui eut pour dénoûment la retraite précipitée des Russes et la dévastation de la Morée, livrée aux Albanais. Hypérion est un des insurgés. Initié dès l'enfance aux héroïques traditions de la Grèce ancienne, il a jugé de bonne heure à cette lumière le monde et la vie modernes. De cette comparaison est né en son âme un désenchantement précoce, qui assombrit tout à ses yeux, et il a contracté, à force de se replier sur lui-même, une disposition à se préoccuper des mystères de l'existence qui est moins peut-être d'un fils des pallikares du XVIIIe siècle que d'un Allemand du XIXe. Tandis qu'il promène de lieu en lieu son inquiétude, se nourrissant partout des souvenirs fabuleux, il rencontre dans une course sur les côtes de l'Asie-Mineure un homme, Alabanda, vers qui l'entraînent d'irrésistibles sympathies. Beau, mûri par les épreuves, savant dans les choses de la vie, cet homme bientôt le captive en se montrant à lui tourmenté des mêmes désirs et des mêmes pensées, épris du même amour pour la grandeur morale, dévoré des mêmes souffrances à la vue de la patrie asservie. Ils se jurent solennellement une amitié sans réserve,

à la manière antique. Déjà ils sont devenus inséparables, lorsqu'un jour Hypérion rencontre chez Alabanda des hommes que celui-ci lui présente comme ses amis; leur air mystérieux, leurs discours empreints d'une ironie glaciale, faite pour flétrir la foi dans le cœur d'Hypérion, alarment son amitié; il interroge Alabanda, qui élude ses questions ou n'y répond que par des moqueries légères, puis par un silence injurieux. Cette réserve, qu'Hypérion prend pour une indigne défiance, amène une rupture, et les deux amis se séparent en échangeant pour adieux des paroles de colère et de dédain : déception cruelle, qui allait plonger Hypérion dans une incurable mélancolie, si dans l'île de Kalaurée il n'eût rencontré Diotime. Diotime est la sérénité, la beauté, la grâce, elle est aussi la pudeur et l'enthousiasme; aux séductions de la Vénus Anadyomène elle unit la majesté sainte de la Panagia. Ils s'aiment bientôt d'un amour où l'intelligence a autant de part que le cœur, et dans cet amour de la beauté, unique débris échappé au naufrage de la vie antique, Hypérion retrouve le calme et le bonheur. Tout à coup il reçoit d'Alabanda, enrôlé depuis longtemps dans une société qui lui faisait du secret une loi inviolable, la nouvelle que l'heure du réveil va sonner, que la délivrance se prépare; le moment est venu pour ceux dont le cœur palpite encore, de paraître et d'agir. Hypérion n'hésite pas, il obéit sans réplique à cette sommation de l'amitié retrouvée, il s'arrache aux enchantemens de Kalaurée, aux entretiens de Diotime, et bientôt dans les champs de la Morée il combat contre les barbares. Après l'horrible prise de Misitra, désespéré de voir la sainte cause de la patrie souillée par les excès de ceux qui la soutiennent, il prend la résolution de se faire tuer dans le prochain combat. Il n'est que blessé, et, rappelé à la vie par le dévouement d'Alabanda, il est sur le point d'aller rejoindre Diotime, lorsqu'il apprend qu'elle a succombé à sa douleur. Sans patrie et sans amour, il embrasse l'exil et va cacher son désespoir parmi les nations du nord.

Dans ce livre, éclatant de couleurs et plein de juvéniles élans, où des pensées profondes apparaissent à travers la transparence cristalline et les nuances irisées d'un style ravissant, on voit se croiser les inspirations les plus contraires, l'idéalisme de Jean-Paul et la tension surhumaine des héros de Plutarque. Hœlderlin a entassé dans cette encyclopédie sentimentale, pêle-mêle avec les passions qu'il a connues ou rêvées, ses interprétations de la nature, sa philosophie de la vie universelle et de l'histoire, ses visions d'une fraternité cosmopolite, par-dessus tout son admiration pour l'hellénisme. Si son âme est pénétrée de toutes les aspirations modernes, la simplicité de ressorts et l'énergie active de l'âme antique

n'en est pas moins l'objet de ses regrets; son langage a souvent le ton d'une diatribe contre le monde actuel, mais il respire toujours le culte d'une vie plus complète, que la Grèce a connue. La grande douleur d'Hypérion est de vivre avec sa foi dans un monde en proie à un scepticisme latent, et qui ne comprend plus rien à tout ce qui est héroïque. « De grandes actions, s'écrie quelque part un des personnages, racontées à un peuple sans noblesse, c'est un coup frappé sur le crâne desséché d'un squelette, et de grandes paroles, quand elles n'ont pas d'écho dans de grands cœurs, sont comme la feuille morte qui se traîne en bruissant sur la fange du chemin. »

En face de ce monde incroyant, où les accens de l'âme inspirée s'éteignent sans écho, où il n'y a place que pour l'action réglée et machinale, Hœlderlin voit surgir dans sa pensée la société grecque, prompte à l'admiration, sensible au beau, ouvrant ses temples aux grands noms, dans laquelle toute action retentit en poèmes, se fixe à jamais dans le marbre, s'embellit d'un reflet immortel dans les œuvres de l'art, a la beauté pour inspiratrice et pour récompense. Il y a là, selon Hœlderlin, un principe de vie qui a donné chez les Grecs son fruit le plus parfait et ne nous a été transmis qu'épuisé pour toujours. De là mille aperçus pleins de hardiesse sur l'histoire, sur les institutions sociales, sur la nature humaine. Il ne serait pas impossible d'en dégager avec un degré suffisant de netteté la pensée génératrice de la première philosophie de Schelling, celle d'un principe qui se développe à la fois dans la nature et dans la pensée, et qu'on ne saisit dans sa plénitude qu'en l'élevant au-dessus de ces deux aspects partiels de son développement. On y trouverait aussi, rencontre non moins curieuse, les idées élémentaires que Hegel a déroulées plus tard dans l'*Esthétique*, la *Philosophie de la religion* et la *Philosophie de l'histoire*. Un soir, en face des ruines d'Athènes baignées dans les lueurs du couchant, Hypérion ranime pour un instant le peuple athénien, interprète privilégié de l'harmonie éternelle, et il traduit le principe qui a engendré ses arts et sa religion dans ces pensées d'une forme presque sibylline :

« Le premier-né de la beauté est l'art; dans l'art, l'homme se rajeunit et se reflète : il veut se sentir lui-même, et c'est pourquoi il pose en face de lui sa propre beauté. C'est ainsi qu'il s'est donné des dieux, car au commencement l'homme et les dieux étaient un, puisque déjà, quoique inconnue à elle-même, la beauté éternelle existait. — Je profère des mystères, mais ils sont. — La seconde fille de la beauté est la religion, car l'amour de la beauté est religion. Le sage aime en elle-même la beauté infinie, universelle; le peuple aime les enfans de la beauté, les dieux, qui lui apparaissent dans leurs formes variées. Sans cet amour de la beauté, sans cette religion, tout état est un squelette inanimé, toute pensée, toute action est un arbre découronné, une colonne dont le chapiteau est tombé. »

Pour combler le vide fait par l'absence des dieux en exil, pour animer la nature, pour remplacer l'art chassé de la vie, pour tenir lieu de patrie, l'homme n'a plus que l'amour, ressource précaire qui lui manque souvent et qui le trahit de bonne heure. Les promesses de l'amour ne suffisent pas à consoler le désespoir d'Hypérion, désespoir réel, désespoir d'un homme entraîné par le torrent des siècles loin d'une Ithaque à jamais regrettée, vers laquelle il tend vainement les bras et qui se perd dans la brume. Ce désespoir longtemps contenu finit par s'exhaler en colères violentes; le masque tombe et le poète apparaît à la place du héros, quand les hasards de l'exil amènent celui-ci chez les Allemands. Qu'on se figure l'Allemagne de 1798, d'autant plus humiliée de son abaissement réel que déjà les esprits s'y sont élevés plus haut, inerte et divisée, tandis que l'agitation héroïque de ses voisins ébranle le monde; qu'on se la figure coupée en petites souverainetés où l'oppression est à la fois accablante et ridicule, où un horizon infranchissable borne les regards, où les hommes sont séparés par les mille barrières du rang, de la profession, de la culture. On comprendra qu'à côté de la sérénité d'un Goethe il y eût place alors pour des sentimens comme ceux qui poussèrent le noble G. Forster à renier sa patrie et à adopter la France. On concevra qu'Hypérion, obligé de se consoler dans la société d'un tel peuple, laisse échapper un cri comme celui-ci :

« Barbares dès l'origine, devenus plus barbares à force d'étude, de science et même de religion, profondément incapables d'un sentiment divin, perdus jusqu'au cœur pour les Grâces sacrées, également blessans pour toute âme bien faite par l'emphase et par la pauvreté, rendant un son aussi faux et aussi sourd que les têts d'un vase brisé, — tels étaient ces consolateurs.

« Cette parole est dure, elle m'échappe parce qu'elle est vraie; je ne saurais imaginer de peuple plus mutilé que les Allemands. Tu vois chez eux des artisans, mais point d'hommes; des prêtres, mais point d'hommes; des maîtres et des valets, de jeunes fous et des gens posés, mais point d'hommes. — N'est-ce pas comme un champ de bataille où gisent, épars et séparés l'un de l'autre, des mains, des bras, des membres, tandis que le sang de la vie s'écoule et se perd dans le sable? »

Plus tard un sentiment analogue, quoique tempéré cette fois par une lointaine espérance, lui inspirait ces strophes mordantes :

« Ne riez pas de l'enfant qui, avec un fouet et des éperons — sur son cheval de bois, se croit courageux et grand, — car vous, Allemands, vous êtes aussi — pleins de pensées et pauvres d'action. — Ou bien le fait, comme le rayon sort du nuage, — sortira-t-il enfin de la pensée? — Les livres vont-ils prendre vie? — O mes amis, démentez-moi, — faites-moi repentir de ma calomnie. »

Hœlderlin souffre déjà de cette fatigue de la spéculation qui se manifestera plus tard si hautement, de cette impatience de toucher terre qui provoqua, vers 1840, l'explosion belliqueuse des Freiligrath, des Herwegh et de tant d'autres poètes. L'action à tout prix, c'est ce qu'appelait Hœlderlin en termes si amers, et c'est le même besoin, irrité jusqu'à l'aveuglement, qui a précipité les Allemands tête baissée à la suite du premier venu qui s'est chargé de l'assouvir.

Une pensée en apparence toute contraire, mais identique au fond, préside à sa tragédie de *la Mort d'Empédocle*, où il montre le philosophe en butte à la haine des chefs du peuple, se dérobant par une mort volontaire aux injustices et aux superstitions sociales. Il semble qu'ici, bien loin de glorifier l'action, Hœlderlin ait voulu mettre en lumière le conflit naturel du génie contemplatif et du génie politique, cet antagonisme présenté sous de si vives couleurs dans plusieurs dialogues de Platon, si souvent repris dans la suite, et qu'Alfred de Vigny a reproduit de nos jours en exagérant les incompatibilités naturelles du poète et de l'homme d'état. Hœlderlin montre bien l'humiliante victoire de l'habileté subalterne et du savoir-faire sans scrupules sur la vraie sagesse; il ne conclut pas pour cela au dédain de l'action; il célèbre seulement la lutte hardie et finalement impuissante d'un idéal social et religieux, représenté par le poète, le philosophe et le réformateur politique confondus dans le même homme, contre les tyrannies de la tradition historique. C'est la même idée sans doute qui le préoccupait lorsqu'il avait songé à mettre sur le théâtre Socrate, puis Agis, roi de Sparte. Tous deux représentent aussi sous des formes différentes l'idée d'une rénovation sociale, et tous deux succombent, après d'inutiles efforts, sous le poids des servitudes intellectuelles et politiques de leur temps. C'est un choix assez bizarre au premier coup d'œil que celui d'un sujet qui, malgré l'éclat légendaire dont la vie et la mort d'Empédocle ont été de bonne heure entourées, n'offre au poète aucun élément dramatique. La tragédie en effet se déroule tout entière dans une sphère de sentimens et d'idées qui n'ont rien à démêler avec le théâtre et sont à peu près inaccessibles à la foule : elle est purement lyrique. C'est là précisément ce qui a déterminé le choix d'Hœlderlin. Médecin, sorcier, faiseur de miracles, traînant après lui tout un peuple enchaîné à sa parole et à ses prodiges, tel apparaît Empédocle, investi de l'autorité d'un confident favori de la nature, habitant d'un monde supérieur en visite sur la terre, et qui semble, quand il se plonge dans le sein fumant de l'Etna, rentrer dans sa vraie patrie. Le poète voulait d'abord lui donner une femme et des enfans, pour faire sentir de quel poids les liens de famille pèsent sur le penseur voué par son génie

à la tâche ingrate de presser de l'aiguillon de sa parole ceux qui traînent le char social et de le pousser dans de nouvelles voies. Il a fini par renoncer à le charger de ce fardeau superflu; il le présente luttant seul contre un monde, grandi par cet isolement, mais payant par des souffrances qui ont plus d'un trait d'analogie avec la passion évangélique la rançon de sa grandeur.

Agrigente, délivrée de la tyrannie, n'a pu cependant parvenir au repos; elle est troublée par ses prêtres, qui agitent la foule de leurs superstitions, fomentent sourdement les discordes et favorisent de coupables ambitions. Un seul homme, sans être revêtu d'aucune dignité publique, armé de la seule autorité de la sagesse, tient les ambitieux en échec et paralyse les mauvais desseins; son œil vigilant, que n'endorment ni la flatterie ni l'intérêt, pénètre les manœuvres les plus secrètes; sa voix les dénonce et les fait châtier avant qu'elles éclatent. Non-seulement son éloquence apaise les émotions populaires, mais il guérit les malades par sa parole, il sème partout les bienfaits; une vertu salutaire émane de sa personne. La fille de l'archonte, qu'il a dérobée à la mort, vient pour contempler de loin, à travers les arbres qui abritent ses méditations, les traits presque divins du philosophe; le peuple tout entier le révère comme un demi-dieu. Cette puissance du génie, d'autant plus grande qu'elle ne tient pas à des titres empruntés, émeut et rapproche dans une même haine tous ceux qui ne peuvent vivre que des erreurs publiques. Il faut qu'Empédocle périsse : n'est-il pas coupable du plus grand des crimes, celui de rappeler les esprits au sentiment de la vérité? « L'esprit de l'homme, s'écrie un prêtre, est bienfaisant quand il tait ce qu'il faut taire; mais, s'il met au jour le secret de son âme et publie ses dieux, il est plus funeste que le fer et le feu; il est mortel et destructeur, le cœur téméraire qui laisse couler comme l'eau ses pensées dangereuses. » Tout à l'heure les paroles d'Empédocle, ces paroles dont les âmes s'abreuvaient avidement, transformées en poison, vont appeler sur lui la vengeance du peuple. Aux approches du danger, son âme est envahie de pressentimens que les discours du plus cher de ses disciples ne parviennent pas à calmer; il a son agonie du jardin des Oliviers; son cœur refroidi par l'âge n'entend plus aussi clairement la voix de la grande nature; il se prend à douter de son œuvre et s'apprête à laisser le champ libre à ses ennemis. En effet, Hermocrate et Critias, le prêtre et l'archonte, viennent élever contre lui l'accusation fatale à tous les réformateurs, celle d'avoir trompé le peuple par des prestiges, d'avoir calomnié les dieux, de s'être donné lui-même pour un dieu. Empédocle est banni comme blasphémateur, mais il n'ira pas traîner sa vieillesse dans l'exil; ce n'est pas Agrigente seulement qu'il va quitter. Son projet, encore secret, perce dans les paroles

qu'il adresse à ses esclaves éplorés en les affranchissant, dans ses adieux à sa demeure, aux arbres de son jardin, à la nature hospitalière qui lui a si longtemps prodigué ses douceurs. Il s'éloigne enfin, et en partant il pleure sur la Sicile, comme Jésus sur Jérusalem, et voit s'élever à l'horizon lointain le jour où, de l'Afrique et de l'Italie, l'ennemi viendra ensanglanter la terre des moissons odorantes et fouler aux pieds de ses armées les raisins dorés.

Dès les premiers pas, aucune des humiliations de l'exil ne lui est épargnée; le désert se fait autour du maudit, le voyageur évite son sentier, le berger auquel il demande un abri et un verre d'eau lui ferme sa chaumière ou s'enfuit avec horreur. Cependant le vent populaire a déjà tourné; les Agrigentins, plus troublés qu'auparavant, ont éprouvé les effets de l'absence du grand homme; ils ont redemandé leur bienfaiteur et leur idole. Il faut que ceux qui ont obtenu son bannissement viennent le supplier de rentrer dans Agrigente. Le prêtre Hermocrate, couvrant d'un langage orgueilleux l'affront qu'il est obligé de dévorer, apporte à Empédocle un pardon insolent que celui-ci rejette avec mépris. La foule le presse, l'implore et lui offre enfin d'être le Numa de la cité. « Non, répond-il, le temps des rois est passé. » Et, comme le peuple s'étonne, il ajoute :

« L'aigle couve-t-il toujours ses aiglons — dans le nid? Il en a soin lorsqu'ils sont aveugles. — Tant qu'ils sont encore nus, il abrite doucement — sous ses ailes leur vie obscure et sommeillante; — mais dès qu'ils ont regardé la lumière du soleil, — dès que le temps a grandi leurs ailes, — il les chasse du berceau pour qu'ils volent à leur tour. — Rougissez de vouloir un roi; vous êtes — trop vieux. Au temps de vos pères, — cela était permis; c'est fait de vous aujourd'hui, — si vous ne savez pas vous sauver vous-mêmes. »

Quant à lui, son rôle terrestre est achevé; il n'a plus qu'à mourir. Il apparaît bientôt sur le sommet de l'Etna. Au moment de consommer avec la nature ses noces éternelles, un enthousiasme sacré s'empare de lui, et il chante en termes magnifiques son propre épithalame. « L'heure est venue... L'Etna paternel apprête à son hôte la coupe de flamme que l'esprit intérieur remplit jusqu'aux bords; elle est couronnée de fleurs qu'il a enfantées lui-même, la tempête souterraine s'éveille pour la fête, et, sœur de la foudre, elle envoie ses éclats jusqu'aux nuages. Je sens mon cœur gonflé de joie et d'orgueil. » Un dernier combat lui reste à livrer. Au bord du cratère surgit à sa vue un vieillard, Manès l'Égyptien, symbole des terreurs orientales, qui essaie de l'arrêter par l'épouvante; mais il se rit de ces peurs enfantines et s'abandonne avec confiance au mystère des abîmes.

L'accent des hymnes orphiques alterne dans cette œuvre singu-

lière avec des invectives qui rappellent celles de l'Évangile contre les pharisiens. S'il fallait la caractériser d'un mot, je l'appellerais une tragédie hiératique. L'hypocrisie sacerdotale y est démasquée, le héros succombe à l'accusation d'impiété, la puissance qu'on lui attribue et la sagesse qui fait sa force reposent, non sur le culte de la tradition, mais sur une intelligence déjà scientifique des choses, et pourtant une sorte de terreur sacrée, un sentiment de profonde adoration s'en exhalent de toutes parts. N'était que le grand art tragique de Sophocle y fait complétement défaut, j'oserais dire que la tristesse sereine d'Empédocle, sa dévotion au dieu inconnu, sa renonciation aux intérêts terrestres, l'acceptation volontaire de son malheur, l'obscurité qui couvre sa destinée finale, donnent à sa figure la majesté religieuse d'OEdipe à Colone. Le paganisme d'Hœlderlin n'est pas un paganisme alexandrin s'amusant des superstitions gracieuses de la décadence; il tient plutôt du génie sinistre des légendes primitives et des religions de Samothrace. Il est bien curieux au surplus de voir les philosophes de la fin du XVIII[e] siècle, en possession de toutes les découvertes de la science moderne, se chercher des devanciers dans l'interprétation de la nature parmi les maîtres de l'Ionie ou de la Grande-Grèce. Quoiqu'il eût fait sur la nature des choses un poème si beau qu'il le lut aux jeux olympiques, Empédocle est déjà un savant; en opposition à la vieille religion homérique, il pratique, comme bien d'autres, l'investigation libre, et la hardiesse de ces premières spéculations, le sentiment de l'unité universelle qu'elles respirent, la réduction qu'elles essaient témérairement de tous les phénomènes à quelques principes abstraits, tout cela présente une incontestable parenté avec les idées fondamentales de la philosophie de la nature, dont Schelling exposait la première ébauche au moment même où Hœlderlin s'en faisait le prophète.

Dans le déclin des croyances qui marque le siècle dernier, on voit poindre parfois chez les plus ardens à les combattre une sorte de religion nouvelle, — celle du panthéisme. Après que les découvertes modernes ont livré à la pensée l'espace infini et manifesté l'invariabilité des lois qui régissent les choses et l'homme comme tout le reste, le divin, qu'on croyait avoir banni du monde, y rentre triomphant. On dirait chez plusieurs d'un retour tardif aux religions naturalistes de l'antiquité; mais ce panthéisme reste dans une indétermination nécessaire. Il se détruirait en se précisant; on reconnaît, on salue dans l'univers une force diffuse et anonyme, on n'a garde de diviniser chacun des noms différens sous lesquels on la spécifie. Hœlderlin présente le cas peut-être unique d'une intelligence moderne, initiée aux résultats généraux des sciences, dans laquelle les forces de la nature revêtent d'elles-mêmes une person-

nalité absolue. Ses poésies lyriques, dont la prose française est malheureusement incapable de rendre la beauté marmoréenne et l'harmonie musicale, fournissent à cet égard un témoignage certain; elles proclament la spontanéité de ces regrets qui donnent à Hœlderlin l'air d'un étranger parmi ses contemporains. Il n'y a pas à en douter : quand il célèbre « les Forces souveraines du Ciel; l'Océan, père antique des choses, l'Éther, âme du Monde, le Soleil, puissance sacrée qui éveille la vie, » ce ne sont point là pour lui de purs noms ou des réalités inanimées. Ces abstractions vivent, elles agissent, elles veulent, elles comprennent; il ne leur manque, pour qu'on y reconnaisse les divinités helléniques, que les noms mythologiques et les aventures légendaires créées et développées de siècle en siècle par la tradition. L'éther, la lumière, sont des êtres bienfaisans qui parlent à l'imagination du poète, qui le pénètrent de respect et d'amour, surtout l'éther nourricier, qui nous abreuve avant même que nous touchions aux mamelles maternelles, vers lequel le brin d'herbe et le cèdre aspirent, où tous les êtres se baignent, qui épand sans mesure ses torrens inépuisables et circule dans les canaux les plus secrets de la vie.

« Favoris du ciel, les oiseaux heureux — habitent et se jouent sous les lambris éternels du père. — Il y a place pour tous, il n'y a point de sentier tracé, — grands et petits se meuvent librement dans la demeure illimitée. — Ils s'ébattent sur ma tête, et, gonflé d'un désir impatient, — mon cœur s'élance vers eux; la patrie hospitalière — m'appelle de loin; je voudrais gravir — les sommets des Alpes et de là crier à l'aigle rapide — de me saisir, comme il saisit l'enfant favori de Jupiter, — et de m'emporter dans les palais de l'Éther. »

Il serait bien facile de trouver dans le rôle universel que la science actuelle reconnaît à l'éther une justification de cet enthousiasme; mais le poète fait mieux que de prêter sa langue au savant. Ses vers ne s'adressent pas au symbole d'un agent abstrait et plus ou moins passif, ils s'adressent à une puissance vraiment divine. Comment ne pas se rappeler ici les fonctions que la mythologie prête à Jupiter et qui lui assurent le premier rang parmi les dieux, ces fonctions qui l'identifient presque avec le ciel, que la lumière inonde, et avec l'air respirable, principe de toute vie? « Vois-tu, dit un fragment d'Euripide, cette immensité sublime de l'Éther, qui enveloppe la terre de toutes parts? C'est là Zeus, c'est là le Dieu suprême. » Si ce qu'il y a de plus insaisissable dans la nature s'empare à ce point de la pensée d'Hœlderlin, on conçoit que des réalités bien plus concrètes s'animent dans son imagination. La planète n'est pas seulement un être organique, elle est une personne qui a ses parens, ses enfans, sa famille, qui jouit et qui souffre, qui a ses

alternatives de richesse et de pauvreté. Quelque part il peint la nature polaire, la terre ensevelie sous des voiles de neige, que les chauds embrassemens de l'Olympe ne parviennent plus à réveiller. Ne rien engendrer, n'avoir rien à couver d'un soin maternel, vieillir sans se voir renaître dans des enfans, c'est la mort; « mais un jour viendra, s'écrie-t-il comme s'il devançait certaines théories géologiques de nos jours, un jour viendra où les baisers du soleil réchaufferont tes membres, où son souffle dissipera ton sommeil glacé. Alors, pareille au grain de blé enfoui, tu briseras ta dure enveloppe, le timide bouton du monde se déroulera peu à peu, ta force longtemps épargnée se déploiera dans les pompes enflammées du printemps, les roses brilleront et la vie bouillonnera dans l'avare septentrion. » La vie végétale a part aussi à ses adorations; il y a sous chaque écorce un dieu silencieux. Dans la plus belle peut-être de ses poésies, un poète contemporain, un des rénovateurs du genre païen, M. V. de Laprade, s'attendrit sur la mort du chêne, dont la séve ensanglante la cognée meurtrière; mais ce qu'on sent ici, c'est l'amour druidique des forêts profondes, et avant d'arriver au bout on voit le poète se démasquer sans le vouloir et trahir une pensée qui n'a rien de païen. Hœlderdin salue les chênes, jaloux de leur force et de leur indépendance, comme s'il reconnaissait en chacun d'eux un ami.

« Je quitte les jardins et viens à vous, fils des monts, — les jardins où vit la nature, soumise et familière, — rendant soins pour soins, compagne de l'homme industrieux. — Mais vous, arbres souverains, debout comme un peuple de Titans, — dans ce monde assujetti, vous n'appartenez qu'à vous et au ciel, — qui vous nourrit et vous éleva, et à la terre, dont vous êtes nés. — Nul de vous n'est allé à l'école des hommes; — d'un libre et joyeux élan, vous jaillissez de vos fortes racines, — pressés et confondus; comme l'aigle sa proie, — vous saisissez l'espace d'un bras robuste, et vers la nuée — se dresse, dans sa hauteur sereine, votre couronne illuminée. — Chacun de vous est un monde. Comme les étoiles du ciel, — vous vivez, dieux indépendans, en une libre alliance. — Si je pouvais supporter l'esclavage, je n'envierais pas — cette forêt, et je me plierais sans révolte à la vie sociale. — Ah! si rien n'enchaînait à cette vie mon cœur, — qui ne peut se déprendre d'aimer, je voudrais demeurer parmi vous! »

On a beaucoup parlé du paganisme de Goethe, et il y a du païen sans doute dans cet amour dominant de la beauté plastique, dans cette intelligence profonde qui ressuscite dès qu'il lui plaît les plus vieux symboles de la mythologie, dans cette grâce tranquille qui a été l'étude de toute sa vie; il y a du païen dans cette impassibilité olympienne, bien moins réelle toutefois qu'on ne l'a dit, qui lui a été tant reprochée. Si païen qu'il soit pourtant, Goethe, amoureux des sciences, expérimentateur passionné, observateur infatigable

du règne humain comme des règnes de la nature, Goethe, qui a toujours gouverné si pleinement les mouvemens de son imagination, ne s'est jamais élevé, même sous l'empire de l'illusion poétique, à cet enthousiasme qui suscite dans l'âme d'Hœlderlin la piété d'un ancien envers ses dieux. Cette étrange faculté a déconcerté Schiller et Goethe. « Il y a là plus d'histoire naturelle que de poésie, écrit Goethe à Schiller à propos de quelques pièces d'Hœlderlin. Ces morceaux me font l'effet des vieilles tentures où l'on voit les animaux rassemblés dans le paradis terrestre autour d'Adam. » Ce jugement étonne, et les meilleurs juges en Allemagne l'ont cassé depuis longtemps. Ce que Goethe appelle histoire naturelle est la métamorphose la plus hardie de la nature qu'aucun poète moderne ait osée, si toutefois il peut y avoir de l'audace à créer des dieux sans s'en douter. La place d'Hœlderlin est parmi les grands lyriques, non pas seulement de son pays, mais de tous les temps. Le lyrisme familier, celui qui se nourrit des joies, des chagrins de tous les jours et des sentimens ordinaires que la vie apporte, est commun au-delà du Rhin; il a produit une moisson de *lieds* et de ballades incomparables. L'Allemagne a peu de ces lyriques dont l'enthousiasme a besoin pour s'exprimer de l'ode et de l'hymne, qui semblent faits pour promener sur le parvis des temples leurs robes à franges d'or. Hœlderlin est de ceux-là. On retrouverait bien dans ses poésies la trace des incidens de sa vie, on y pourrait découvrir comment il a aimé et souffert : depuis les murmures enchantés de l'amour naissant jusqu'aux sanglots qui accompagnent la séparation, on pourrait suivre toutes les phases de sa passion pour Diotime; mais ce n'est pas là-dessus qu'il faut mesurer son génie. Malgré les orages de sa vie, son inspiration atteint d'abord la majesté, ses idées revêtent comme d'elles-mêmes la pompe des rhythmes sacrés. Il est de la famille des Pindare et des Alcée, gardiens des traditions, interprètes des pensées divines, chantres des puissances d'en haut. Ce que l'âge fabuleux des héros mêlés aux hommes sur la terre encore neuve et celui des luttes entre les générations célestes sont pour les lyriques grecs, la Grèce elle-même, j'entends la Grèce historique de Périclès, l'est pour le poète allemand; c'est son âge d'or, là se trouve pour lui le type absolu de la vie humaine. Hœlderlin est païen comme Goethe, mais dans un sens tout autrement rigoureux. Au reste il doit être mis à part et à distance égale des deux camps qui se forment dans la littérature allemande au moment où le romantisme y fait irruption et réagit contre la grande poésie humaine de Goethe et de Schiller. Hœlderlin n'est pas un peintre de l'humanité, et la réflexion domine trop chez lui pour qu'on puisse le considérer comme un classique. D'autre part, il a bien quelques-uns des traits qui distinguent les romantiques : les préoccupations re-

ligieuses et politiques ne l'abandonnent pas; on le voit assez à cet arrêt où il proclame la déchéance définitive de la royauté et qui est comme un écho du club de Tubingue et des discours de la convention; on le voit aussi à l'irritation d'un patriotisme humilié qui perce chez lui presque à chaque pas. Il rêve une régénération de l'Allemagne, mais il ne la rêve pas, à l'exemple des romantiques, comme une renaissance catholique et comme un retour aux gloires évanouies du saint-empire romain. Il ne la rattache pas non plus aux souvenirs, déjà réveillés par Klopstock, des victoires d'Arminius sur l'envahisseur latin, qui sont devenues dans la suite le thème des déclamateurs gallophages. Au contraire il rêverait, s'il osait, cette régénération dans une résurrection du génie hellénique. Le nom de la Grèce lui arrache les accens d'un fils qui pleure sur le tombeau maternel; il cherche à se faire illusion et à se persuader qu'elle n'est pas morte pour toujours. « Oui, s'écrie-t-il en s'adressant à la mer d'Ionie dans une belle poésie intitulée *l'Archipel*, tu reposes encore à l'ombre de tes montagnes comme autrefois; tes bras toujours jeunes embrassent encore la terre bien-aimée, et de tes filles, de tes îles fleuries, aucune n'est perdue. La Crète se dresse encore; Salamine verdit sous ses lauriers tout illuminée de rayons; au soleil couchant, Délos élève sa tête inspirée, et Céos et Chio sont toujours couronnées de fruits... Ces compagnes célestes, les puissances suprêmes, qui, toujours tranquilles, apportent aux mortels la clarté du jour, le doux sommeil, les pressentimens secrets, les divinités sont toujours avec toi, et souvent dans le crépuscule du soir, lorsque des monts de l'Asie la lumière sacrée de la lune descend et que les étoiles se mirent dans tes flots, tu brilles toi-même d'un éclat céleste, et le chœur de tes frères d'en haut retentit dans ton sein. » La demeure seule subsiste, le génie qui l'habitait l'a désertée pour jamais. Hœlderlin le comprend, et il courbe la tête sous la volonté du grand dieu de l'hellénisme, du destin, auquel il adresse l'hymne qui ouvre son recueil.

Si un poète qu'on pourrait appeler le dernier des païens, après s'être enivré de son rêve jusqu'au délire, est mort sans avoir jamais espéré que son Atlantide surgît un jour des profondeurs du temps, il n'est pas à croire qu'aujourd'hui les plus fervens apologistes de la civilisation hellénique nourrissent une plus sérieuse illusion. Non, ces hommes d'esprit ne veulent pas repeupler l'Olympe, ils n'ont pas la ridicule fantaisie de renouveler une tentative dans laquelle Julien, armé de la puissance impériale, a échoué voilà quinze cents ans, quand les temples étaient encore debout. Leur zèle païen est surtout un jeu poétique, car presque tous sont poètes, et leur talent, dans lequel les inquiétudes de la pensée moderne percent sous le dilettantisme grec,

Beau vase athénien, plein des fleurs du Calvaire,

selon l'expression de l'un d'eux, montre assez ce que leur culte a de factice et d'inoffensif. Que veulent-ils donc? Relever d'un anathème de vingt siècles une religion qui a présidé à la plus belle des civilisations, justifier le merveilleux instinct qui, revêtant des formes les plus charmantes du symbole poétique l'intuition des forces naturelles, créa cette mythologie, inspiratrice des Homère et des Phidias. Depuis deux mille ans, cette mythologie a été considérée comme un mystère d'égarement intellectuel, comme un signe éclatant de la déchéance humaine. Ce culte, dont la religion nouvelle s'appropriait les débris à son insu, était traité comme une possession démoniaque, poursuivi sans relâche, et il a fini par céder aux exorcismes. Cependant, ou il faudrait dénier à la religion toute influence sociale, ce qui est impossible, ou il faut reconnaître qu'elle fait les sociétés à son image, et alors comment ne pas en appeler de ces arrêts contre une religion qui, accompagnant l'homme à chaque pas, remplissant son esprit, sanctifiant toutes ses actions, pénétrant toute sa vie, a engendré la civilisation où il s'est développé de la manière la plus complète, dans la pleine harmonie de la pensée et de l'action, de la vie personnelle et de la vie publique? Comment ne pas voir dans cette république de dieux, où chacun a sa fonction distincte et où l'ordre résulte de la diversité, l'image de cette république morale qui maintient dans l'individu l'équilibre de toutes les forces physiques et intellectuelles sans en sacrifier aucune, et de cette autre république visible, la cité, milieu nécessaire où chacun se déploie, et qui fait de tous les citoyens des parties intégrantes d'un même corps?

Cette justification, appuyée sur tout ce qu'une érudition de plus en plus exacte et des comparaisons de plus en plus multipliées nous ont appris, est digne de notre équité historique. Il est impossible de méconnaître ce qu'elle a de fondé; mais le moyen de s'en tenir là, de ne pas exagérer une vérité si séduisante, de ne pas se laisser prendre aux prestiges de l'imagination, qui sans le savoir embellit toujours ce qui fut aux dépens de ce qui est? Au temps de Corneille, de Balzac et de M[lle] Scudéri, la fierté romaine s'offrait comme un idéal aux regards éblouis des romanciers et des poètes, qui ne se faisaient pas faute d'y ajouter pour dernier charme la bonne grâce et la galanterie des seigneurs de la cour. Nous avons renoncé aux Romains; portés par une admiration moins absurde et moins dangereuse, nous prenons plaisir à remonter aujourd'hui jusqu'à la Grèce; nous opposons notre décadence à son éclatant midi, nos misères à ses vertus, notre existence appauvrie et chagrine à sa joyeuse activité. Combien la vie, telle que les exigences

d'une morale sombre nous l'ont faite, attristée par une défiance perpétuelle contre tous les mouvemens de la nature, condamnée à la plus pénible tension, pour atteindre quoi? une perfection fictive et monacale, inutile aux autres, et qui, refoulant les passions sans les dompter, ne sert souvent qu'à couvrir toutes les faiblesses d'un voile d'hypocrisie, combien cette vie ne paraît-elle pas inférieure au libre déploiement de la nature humaine sous la discipline de l'art! Car l'art n'était pas chez les Grecs une distraction subalterne ou un luxe corrupteur; il n'était pas appliqué seulement à la construction des temples, à la reproduction des formes humaines, à l'expression des sentimens dans la poésie, il l'était également à la conduite de l'âme, à la discipline des passions, comme au gouvernement de l'état. Il introduisait en tout et particulièrement dans l'homme la mesure, l'harmonie et le rhythme. Chez nous au contraire, la disproportion et la lutte éclatent partout, dans l'art, dans la vie, dans l'état : les chefs-d'œuvre sont des monstres, le génie est une maladie ou une mutilation, la vertu est un tour de force, le gouvernement est un mécanisme qui maintient violemment sous le même joug des atomes épars et ennemis. L'intelligence humaine est divisée contre elle-même. L'hellénisme, en remplissant l'imagination et la vie, n'en laissait pas moins la pensée sans entraves, il ne prétendait pas guider la science. Des dogmes abstraits, devant lesquels il a succombé, se dressent comme un obstacle et comme une menace à l'entrée de toutes les avenues de l'esprit. La croyance et la science ne peuvent plus coexister dans la même pensée, il faut choisir. Cette division, passant de l'intelligence individuelle dans la société, l'a scindée en deux peuples plus éloignés l'un de l'autre que ne l'étaient les Grecs et les barbares, en deux peuples qui ont cessé d'avoir mêmes dieux et même foi, et qui, vivant dans le même siècle, appartiennent pourtant à des âges différens de l'histoire; peuples étrangers l'un à l'autre et souvent hostiles, qui se combattraient sans trêve, si une force publique qui les domine tous les deux ne les maintenait en paix en les dispensant des devoirs et des vertus du citoyen.

Voilà les argumens qu'on fait valoir pour justifier l'enthousiasme que l'hellénisme inspire, et les nouveaux païens ne m'accuseront pas, j'espère, de les atténuer. Pourquoi au surplus nierait-on que dans le cours du temps l'humanité ait subi des pertes, et que la civilisation grecque en périssant lui ait laissé quelque chose à regretter? L'irrésistible ascendant de la Grèce sur tous ceux qui l'ont approchée ou vaincue tour à tour, sur les Lydiens, les Égyptiens, les Perses, les Romains, les rapides floraisons qui se sont partout produites au moindre contact de son génie, au VIII[e] siècle chez les Arabes d'Espagne comme au XV[e] siècle en Italie, l'admiration que

nul peuple n'a pu refuser à ses chefs-d'œuvre et à ses grands hommes, tout témoigne qu'il y eut en elle quelque chose qui n'a été ni dépassé ni remplacé. Il serait inutile de le contester; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il n'en serait pas moins puéril de défendre contre elle la civilisation qui lui a succédé. Cette civilisation se défend elle-même assez par ses œuvres et par sa durée. D'ailleurs on ne revient pas à la jeunesse, si sévère que soit la destinée de l'âge mûr. L'hellénisme fût-il encore mille fois plus beau, ses dieux, ses arts, sa liberté, ne renaîtront pas. Quand nous nous laissons emporter par nos regrets vers la Grèce, nous l'abordons par ses poètes, ses artistes, ses historiens patriotes, et nous nous laissons tromper par le mensonge involontaire de tant de chefs-d'œuvre. Nous oublions l'esclavage, et nous ne voyons plus qu'une foule d'hommes choisis, qui tous participent à la beauté de leurs dieux, à la vertu de leurs héros, à l'intelligence de leurs poètes et de leurs philosophes. La vraie Grèce, avec les vulgarités et les misères qu'elle connut comme tout ce qui vit, disparaît dans les splendeurs de cette apothéose. Nous oublions malgré nous que ces cités merveilleuses ont été dans le monde une imperceptible aristocratie; nous ne songeons pas que pour façonner cette aristocratie, pour en tirer ces types de grandeur, ces penseurs, ces artistes, ces hommes d'état, ces guerriers, il fallait que leur horizon mental et politique ne dépassât guère les limites de la cité, il fallait aussi que la partie inférieure et laborieuse de la vie fût dévolue à des races sacrifiées. Ces aristocraties ont péri; à leur place, et formée en partie de leurs richesses, une autre civilisation s'est élevée, penchant peut-être aujourd'hui vers son déclin, qui explique assez nos tristesses. L'épanouissement de la science, l'affranchissement des masses, leur initiation à la vie morale, leur ascension vers la pensée et la liberté, leur groupement dans l'organisme de vastes sociétés fondées sur la science et le travail, tout cela, commencé par une civilisation qui semble épuisée, en recèle une autre dont les premiers linéamens n'apparaissent pas encore d'une manière bien distincte. Cette civilisation rendra-t-elle à l'art sa prépondérance et aura-t-elle le beau pour principe en même temps que la science? Cela est douteux. Tout porte à croire qu'avant d'aborder ces rians rivages elle aura des jours sévères à passer, la misère à réduire, la nature à connaître et à dompter, la richesse à accroître et à répartir, l'ignorance à combattre, les âmes incultes à moraliser. Dût-elle longtemps rester dans ces âpres régions avant de retrouver ce qui fait les séductions éternelles de l'hellénisme, la civilisation qui a donné à l'homme du peuple, c'est-à-dire à tous, un nom et un droit, valait la peine que l'ancienne pérît pour lui faire place.

P. Challemel-Lacour.

LA
QUESTION DES SALAIRES
ET DES GRÈVES

La question des rapports entre le capital et le travail touche à tant d'intérêts si divers à la fois et si respectables, que la société tout entière prête une oreille inquiète au moindre débat qui s'élève entre patrons et ouvriers, même dans la plus obscure industrie. Il ne faut pas s'en étonner : depuis plus de trente ans, toutes les fois que, par un chômage imprévu, ce problème vital a été posé, on a vu éclater d'un côté des convoitises immodérées, de l'autre des frayeurs excessives et de toutes parts des passions violentes, malheureusement exploitées avec une impitoyable habileté par les factions politiques. L'avenir ressemblera-t-il au passé? La loi nouvelle qui permet les coalitions pacifiques aura-t-elle pour effet de dégager dans ces conflits la responsabilité des pouvoirs publics? En d'autres termes, s'accoutumera-t-on à l'idée que l'état ne doit à personne rien de plus que la liberté? Pendant les dernières grèves, les ouvriers ont manifesté l'intention de se borner à la discussion de leurs affaires, et dans leurs réunions nombreuses le calme avec lequel ils ont délibéré prouve qu'ils n'ont pas le dessein de laisser les coalitions dégénérer en mouvemens révolutionnaires.

Il s'en faut de beaucoup cependant que l'ordre qui a présidé à ces conférences des ouvriers ait rétabli la confiance parmi les patrons. Tel est même le trouble causé par la simultanéité des grèves que plus d'un capitaliste voit dans cette apparente tranquillité un symptôme plus redoutable que ne le serait un désordre violent.

Une crise aiguë n'est à leurs yeux qu'un mal facile à réprimer dans un pays où le gouvernement est assez fort pour faire exécuter les lois; mais une erreur systématique et poursuivie avec obstination leur semble un mal incurable. Aussi sont-ils moins effrayés par les cris, les menaces et les voies de fait de Roubaix que par les résolutions pacifiques des coalisés de Paris. L'émeute n'est, dans leur opinion, qu'un accès de fièvre passager, tandis que l'action de l'erreur, lente, patiente, réfléchie, presque incessante, est une perturbation constitutionnelle de l'industrie.

Le moment est-il bien choisi pour faire entendre une voix impartiale au milieu de l'émotion publique? La vérité sera-t-elle écoutée dans ce conflit bruyant des passions soulevées par les intérêts? Peut-être, dira-t-on, serait-il sage de se taire et d'attendre une époque moins orageuse? Tel n'est pas notre avis; l'économie politique ayant conquis une place incontestée parmi les sciences, c'est un devoir pour ceux qui l'enseignent d'analyser les phénomènes économiques au moment même où l'observation en est facilitée par l'éclat des faits. Il y a aussi avantage à traiter les questions lorsqu'elles occupent l'attention de tous, car cette préoccupation du public donne à l'écrivain la certitude que ses réflexions ne tomberont pas sur des esprits distraits. Les économistes d'ailleurs ne sont pas d'accord sur la nature du salaire, non plus que sur les effets des coalitions; des discussions récentes ont accusé des divergences d'opinion profondes entre des écrivains qu'on croyait appartenir à la même école. Certains socialistes qui passaient pour ralliés aux doctrines de Turgot et d'Adam Smith, mais qui avaient caché et non brûlé leur premier drapeau, l'ont retiré tout à coup de la poudre sanglante de 1848, et l'agitent au-dessus des sociétés coopératives. D'un autre côté, le parti de la réglementation, qu'on pouvait croire vaincu, se relève au milieu des embarras qu'éprouve la liberté, se vantant d'avoir tout prévu et attribuant les maux dont nous souffrons à l'abandon de ses procédés restrictifs. Que d'erreurs à rectifier! que d'exagérations à réduire! que de vaines terreurs à dissiper! que d'espérances chimériques à ramener du rêve à la réalité! Nous aurons d'abord à éclaircir la notion du salaire, afin de savoir si en effet il crée à l'ouvrier, comme on l'a prétendu, une situation inférieure dans notre ordre social; cela nous conduira à étudier les sociétés coopératives, au moyen desquelles on s'imagine qu'on fera disparaître le salaire, et qu'on transformera de fond en comble notre organisation industrielle; la vérité rétablie sur ces points, il nous faudra examiner dans son principe et ses effets la loi nouvelle sur les coalitions, et, après avoir signalé ce qu'elle a de juste et en même temps l'abus redoutable qu'on en peut faire, nous

indiquerons le moyen qui, à notre avis, la rendrait à la fois moins périlleuse et plus efficace.

I.

D'après une école aujourd'hui fort nombreuse, — elle a pour adhérens la plus grande partie des ouvriers urbains, — le salaire fixe au jour, à la semaine, au mois, à l'année, n'est pas le mode définitif de la rémunération du travail. A l'en croire, il faudrait le considérer comme la dernière étape de cette longue marche qui a commencé par l'esclavage, continué par le servage et fini par l'amère indépendance de l'ouvrier moderne. Entre le point de départ et le point d'arrivée, la distance est assurément bien grande, car elle est mesurée par la différence qui distingue l'homme libre et responsable de l'homme assimilé au bétail. Sans nier l'étendue de ce progrès, ceux qui attaquent le salaire demandent si le travail au jour le jour, tourmenté par la sombre inquiétude du lendemain, est la douce liberté qui commence, ou s'il n'est pas plutôt une forme de la servitude qui va finir. La coopération, avec la qualité d'associé participant aux bénéfices, serait, d'après cette école, destinée à remplacer le salaire. Au moyen de ce changement, l'ouvrier, intéressé désormais aux succès de l'entreprise, encouragé par la justice de la rénumération, cesserait de trouver le travail rebutant. Là serait l'avenir de l'industrie, l'idéal auquel devrait tendre tout effort d'organisation. On n'en appelle plus à l'état, cela est vrai; l'organisation du travail, qui, en février 1848, signifiait une forme imposée par l'autorité de la loi, est aujourd'hui comprise d'une façon plus libérale. On n'entend par là qu'un régime contractuel spontanément adopté et se développant par ses propres vertus; si la coopération est recommandée, c'est uniquement parce qu'on y voit la base la plus équitable des relations à établir entre le capital et la main-d'œuvre. Enfin, d'après les conclusions dernières de cette école, la disparition du salaire mettra fin au prolétariat moderne, qu'elle appelle une véritable servitude de fait survivant à l'abolition de l'esclavage légal.

Pour faire évanouir ces illusions, il suffit d'analyser la notion du salaire. J'appelle salaire une somme fixée à forfait entre le patron et l'ouvrier, moyennant laquelle ce dernier abandonne sa part éventuelle dans la richesse produite par la collaboration du capital et du travail. — Que les résultats de l'entreprise soient nuls, médiocres ou importans, le salaire n'en dépend pas, et si l'ouvrier n'est pas associé aux chances heureuses, il n'a pas à s'inquiéter de la ruine de son patron. La coopération au contraire, avec partici-

pation aux bénéfices, n'est qu'une rémunération aléatoire, c'est-à-dire variable suivant le cours et l'issue de l'affaire. Nous accepterions tous, ouvriers ou non, une coopération dans une entreprise bien constituée et marchant en pleine prospérité. La même unanimité se produirait-elle, s'il s'agissait de coopérer à des affaires incertaines? La simple probabilité du succès suffirait-elle pour attirer les ouvriers par la promesse d'un bénéfice éventuel substitué en partie à une rémunération fixe et sûre? Des expériences faciles à vérifier ne permettent pas de le croire. L'établissement qui l'emploie est-il riche, le commis de magasin aspire à être intéressé dans la maison. S'il y a seulement doute, il ne cherche qu'à augmenter son émolument fixe. Lui offre-t-on, en ce dernier cas, la participation, il ne cache pas sa préférence pour des gages plus élevés. C'est que l'incertitude ne convient pas à tous les caractères. Si les uns, plus hardis, pour ne pas aliéner la chance d'un gain considérable, s'exposent volontiers au hasard de ne recueillir qu'un gain minime et même insuffisant, les autres, plus timides, préfèrent une somme certaine à des profits aléatoires. Toutes les fois qu'on proposera l'association à un groupe de travailleurs, j'affirme qu'il se divisera en deux parts, dont la plus nombreuse demandera que la participation aux bénéfices soit changée en une augmentation de salaire.

La femme de l'ouvrier surtout aime les ressources déterminées et connues d'avance, parce que, pour bien gouverner son ménage, elle a besoin de savoir sur quelles recettes elle peut compter. Or l'influence de la ménagère fait que l'ouvrier a la même préférence. C'est grâce à la certitude des ressources que les dépenses peuvent être conduites de façon à n'apporter aucun trouble dans l'équilibre du budget domestique. — En deux mots, la suppression du salaire n'aura lieu que le jour où tous les hommes seront assez hardis pour affronter les chances qui en peu de temps ruinent ou enrichissent les chefs d'industrie; mais comment effacer des différences de caractères qui sont inhérentes à la nature humaine?

Cette diversité n'est point particulière aux travailleurs; elle se retrouve parmi les capitalistes. Les uns, entreprenans et hardis, mettent leurs fonds dans une industrie qui leur promet de gros dividendes. Le capital sera peut-être perdu; mais la fortune aime les audacieux, et, si l'affaire réussit, l'opulence remplacera la médiocrité. D'autres au contraire, effrayés par de tels risques, évitent les placemens industriels et recherchent les créances sur particuliers avec première hypothèque, les emprunts publics des gouvernemens bien établis, les obligations de chemins de fer garanties par l'état; aux gros dividendes, ils préfèrent un intérêt moindre, mais

certain. Tant qu'il y aura des esprits de trempe diverse, il en sera ainsi : les uns chercheront l'intérêt fixe et les autres les dividendes.

C'est une observation devenue banale que le goût des fonctions publiques est fort répandu en France. Quelles sont les causes d'une tendance si prononcée? Il y en a plus d'une assurément, et d'abord la vanité, l'amour du pouvoir, un goût prononcé et presque général pour les honneurs, même au prix de l'indépendance; mais, à s'en tenir là, l'explication serait très imparfaite. Les solliciteurs considèrent aussi, quelquefois principalement, que les places donnent un revenu fixe, à l'abri de toute incertitude, sans péril autre que l'accident, d'ailleurs bien rare, de la destitution. Le traitement, tant modique soit-il, est fort estimé, surtout à cause de la facilité qu'il offre pour aligner l'actif et le passif dans l'économie domestique. La femme du fonctionnaire ne pense pas autrement que la femme de l'ouvrier, et si l'homme riche recherche les fonctions publiques pour la puissance et les honneurs, la famille du fonctionnaire sans fortune apprécie surtout dans un emploi le traitement qui la fait vivre avec sécurité.

Y aurait-il, comme on l'a souvent dit, une différence de nature entre le salaire et le traitement? La différence est dans les mots plutôt que dans le fond des choses, et tient peut-être à des idées déjà surannées de supériorité sociale. Le travail manuel a été longtemps considéré comme servile, tandis que le moindre office public conférait, avec certains avantages honorifiques, une sorte d'indépendance. C'est pour exprimer cette inégalité aujourd'hui bien vaine que la rémunération du travail n'a pas été désignée de la même manière dans les deux cas. La distinction n'est pas d'ailleurs très ancienne, et même n'a commencé à s'établir qu'au moment où elle ne répondait plus à la réalité. On disait autrefois les gages d'un connétable, d'un sénéchal, d'un bailli, d'un grand officier de la couronne, et même aujourd'hui on appelle salaire la rémunération de plusieurs employés de l'état, spécialement celle du conservateur des hypothèques. Quoi qu'il en soit, et alors même que certains termes correspondraient à une prétention de supériorité, il n'y aurait pas moins identité de nature, au point de vue économique, entre le salaire et le traitement.

Si cette vérité a, malgré son évidence, été méconnue, c'est que les fonctionnaires qui attirent l'attention par l'importance de leur position ont souvent, indépendamment de leur place, par eux-mêmes ou par leur contrat de mariage, des ressources propres et la sécurité inhérente à la fortune acquise. On ne regarde qu'aux premiers rangs, et là est la cause de l'erreur. Que l'impression serait différente, si on étendait la vue sur la nombreuse armée des pe-

tits employés! Ce qu'il faudrait mettre en parallèle, c'est le fonctionnaire sans fortune, l'instituteur primaire par exemple, le commis aux écritures, etc., avec le contre-maître ou même le simple ouvrier. La situation pécuniaire d'un chef d'atelier dans une grande fabrique est assurément supérieure à celle d'un sous-chef de bureau dans un ministère, et son avenir bien préférable. Souvent, pendant que le sous-chef vieillit dans son bureau en attendant une retraite qui diminuera ses ressources, le contre-maître, devenu patron, gagne une fortune. S'il est obligé de quitter sa place, l'employé de l'industrie trouvera presque toujours à s'occuper dans une autre fabrique, tandis que le fonctionnaire, s'il est destitué, aura peine à se procurer un autre emploi utile de son temps. L'expéditionnaire a-t-il par son traitement une position supérieure à celle d'un commis de magasin, d'un compositeur typographe, d'un metteur en pages? Si, nonobstant les révolutions survenues dans l'ordre social, on accorde aux employés de l'état un peu plus de considération qu'aux auxiliaires de l'industrie, cette inégalité va tous les jours en s'affaiblissant, et d'ailleurs n'a rien de commun avec la question purement pécuniaire de la rémunération des travaux. Il reste établi en effet que le salaire, sous quelque nom qu'on le déguise, est le prix offert et consenti de toute espèce de labeur intellectuel ou corporel, soit dans l'ordre administratif, soit dans la sphère des intérêts privés. Ce qu'on appelle les honoraires du médecin n'est pas autre chose en soi qu'un salaire péniblement gagné, et pour s'en tenir à cet exemple (car on en citerait bien d'autres) considérez qu'un médecin à Paris, après douze ou quinze ans d'études et une pratique de plusieurs années, se fait à peine un revenu annuel de cinq ou six mille francs : c'est le chiffre moyen des recettes dans la catégorie de ceux qu'on appelle *médecins de quartier*. Et le médecin de campagne! Il fait dix lieues par jour, souvent à pied, reçoit en certaines régions moins de 2 francs par visite, et après tant de travaux, tant de fatigues, tant de services rendus à l'humanité, arrive rarement à économiser le pain de sa vieillesse. Il n'est guère dans l'industrie de plus âpre et plus ingrate profession; il n'en est point de plus respectable. Qui donc oserait dire que ce salaire incertain, marchandé, chétif, a rien de flétrissant pour la main savante et laborieuse qui le reçoit? Qui s'avisera de chercher là quelque ombre de l'antique esclavage? Le médecin connaissait d'avance les rudes sentiers où il s'est volontairement engagé; il eût pu, avec son instruction, embrasser une carrière plus fructueuse; ce n'est pas à la contrainte des lois, c'est à une généreuse vocation qu'il a obéi, et pour le genre de services qu'il rend aux hommes, on ne saurait imaginer aucune espèce d'association

avec part aux bénéfices, aucun mode de rétribution qui n'eût le caractère du salaire. C'est que le salaire, au lieu d'être une dernière marque de servitude, est au contraire un des signes les plus manifestes de la liberté; c'est qu'au lieu d'avilir, il ennoblit.

II.

Cette question vidée, il faut se demander si l'association et la coopération doivent bien produire dans le monde industriel tous les effets qu'on en attend. Ici, je ne suis pas suspect. Je ne pourrais, sans renier mes actes et mes écrits, contester les conséquences fécondes que la coopération est capable de produire. Elle a donné ailleurs d'heureux résultats, et chez nous un plein succès a couronné plusieurs tentatives. Ce qui a réussi en Angleterre et en Allemagne n'est pas condamné à échouer en France, ce qui marche à Paris et à Lyon n'est pas impraticable à Bordeaux ou à Toulouse; mais en prenant itérativement la responsabilité de ce que j'ai dit ou fait, je tiens à combattre les exagérations qui ont déjà compromis une idée excellente. Le principe de la société coopérative, s'il est appliqué avec prudence, aura dans certains cas et à certaines conditions le pouvoir d'améliorer le sort des ouvriers; mais les illusions en matière d'industrie sont périlleuses, et il faut les combattre à temps pour prévenir les déceptions.

Le Français a un défaut qui tient à ses qualités les plus brillantes : une fois qu'une idée lui a paru juste, il l'embrasse d'une telle ardeur, l'exalte avec tant d'enthousiasme, la prône avec tant de véhémence, que le public en est bientôt impatienté, et sans autre examen prend en méfiance et presque en aversion cette bruyante nouveauté. La coopération n'a point échappé à ce genre d'épreuve. Après avoir été vantée sans mesure, elle lutte contre un mouvement de réaction; les éloges dont elle a été couverte au début ne sont plus écoutés, et l'excès de la dépression a même remplacé l'excès de la louange.

Cette malveillance, il faut le reconnaître, a été provoquée par le ton qu'a pris la propagande coopérative. En criant que le petit commerce serait ruiné par les sociétés de consommation, que les sociétés de production supprimeraient les patrons, que toutes les relations sociales allaient être changées, les partisans trop ardens de ce mode d'association ont soulevé contre lui une foule d'intérêts. Le principe en est devenu d'autant plus suspect que, dès le début, quelques hommes s'en sont emparés comme d'un instrument propre à favoriser d'autres desseins. Les partis s'en sont mêlés, et ce qui n'était qu'une question d'affaires s'est, par cette

dangereuse immixtion, aisément transformé en une sorte de paradoxe à la fois politique et religieux. Les discours ont été abondans, les actes rares. En s'enflammant sur les résultats grandioses d'un chimérique avenir, les propagateurs ont oublié de mettre en pratique leur système. Le temps qui aurait été si bien employé à conduire les premiers essais a été perdu à faire des prophéties aussi compromettantes qu'inutiles : inutiles, parce que la valeur d'une théorie se juge uniquement d'après les résultats de la mise en œuvre; compromettantes, parce que ces téméraires prédictions effrayaient d'abord les uns par la menace, et puis préparaient l'éloignement des autres par d'inévitables déceptions. La comparaison entre les promesses et les succès a causé plus d'une défaillance, car le découragement est aussi prompt que l'espérance est impatiente. Lorsque l'action a été tentée, le défaut de préparation s'est fait sentir. On a malheureusement, au grand préjudice de l'idée de coopération, entrepris des œuvres hâtives et mal conçues. La société de consommation, par exemple, a souvent échoué à Paris et dans les départemens par des causes diverses, mais ordinairement parce qu'elle a commencé prématurément, avec un trop faible capital. La réputation des pionniers de Rochdale faisait croire que, sans se donner le temps d'acquérir des avances suffisantes, toute association coopérative devait, comme si un charme était attaché à ce mot, faire immédiatement de vastes opérations et, bien entendu, de grands bénéfices. On aurait dû savoir que les pionniers de Rochdale ont procédé avec plus de prudence, lentement, petit à petit, et qu'il leur a fallu du temps pour monter leurs beaux magasins d'épicerie et mettre en branle leurs moulins. Leur succès a été progressif et d'un caractère d'ailleurs si extraordinaire qu'il est difficile de le considérer comme normal. Tirer de cet exemple la conclusion que l'imitation n'est pas impossible, rien de mieux; mais s'appuyer sur cette réussite étonnante pour croire à l'infaillibilité de toutes les entreprises semblables, c'est vivre dans l'utopie.

L'insuffisance du capital, dans les sociétés de consommation, a fait aussi que le gérant n'a pas toujours été bien choisi. L'exiguïté du traitement, du salaire, car il faut toujours en venir à ce mot, même dans l'organisation coopérative, a égaré le choix des associés sur des hommes mal préparés par leurs antécédens à l'exercice d'une fonction si difficile. La capacité même, lorsqu'on l'a rencontrée, pouvait-elle suppléer au défaut de ressources financières? Avec une caisse presque vide, peu ou pas de crédit, comment avoir des magasins bien approvisionnés et en état de répondre aux demandes de la consommation? Aussi les ménagères ont-elles facilement repris l'habitude d'aller aux boutiques qu'elles fréquentaient avant la

formation de la société coopérative. L'échec était-il imputable à l'idée? Nullement, puisque des sociétés de même nature, qui sont en pleine prospérité, permettent à leurs chalands de réaliser une économie de 20 pour 100 sur l'alimentation. Plusieurs fonctionnent à Lyon, qui procurent cet avantage aux sociétaires, et la compagnie du chemin de fer d'Orléans, dont l'exemple peut être imité par une société coopérative bien conduite, a, par cette combinaison, réellement augmenté les traitemens de ses employés, en leur donnant le moyen de diminuer leurs dépenses.

De toutes les applications de la coopération, celle qui a le mieux réussi est assurément le crédit mutuel. Les succès qu'il a obtenus en Allemagne sont tellement probans qu'il est impossible de contester l'efficacité de ce genre d'établissement; du nord au sud, vingt états germaniques en portent témoignage (1). Pourquoi cette forme de la coopération n'a-t-elle fait encore, de ce côté-ci du Rhin, que des progrès relativement peu considérables? C'est que les ouvriers français se sont de préférence portés vers les sociétés de production, vers celles qui doivent substituer au salaire la participation aux bénéfices. L'association pour le crédit populaire ou pour la consommation a des avantages qu'ils reconnaissent; mais elle ne leur semble pas, comme la société de production, propre à changer l'organisation industrielle. Aussi n'accordent-ils à la première que de l'estime; ils se passionnent pour la seconde. Tandis qu'en Angleterre la coopération a eu surtout pour objet la vente des objets de consommation, et en Allemagne la création de banques populaires, en France, les plus grands efforts ont été faits en vue de ranimer et multiplier, mais sans subvention de l'état et sans le secours de la loi, les associations ouvrières de 1848. La substitution de la libre convention à l'autorité du législateur est assurément un notable progrès. Cependant, même ainsi comprise et dégagée du socialisme autoritaire, l'association pour la production offre des difficultés qu'il faut signaler.

Elle absorbe trop l'associé dans l'œuvre commune; elle le soumet à une discipline sévère, d'autant plus difficile à supporter peut-être qu'elle est exercée par un homme qui, la veille, était

(1) Le mouvement a été tellement rapide qu'après avoir commencé obscurément dans la petite ville de Delitsch, en 1850, il avait, quinze ans après, fait naître dans tous les états de l'Allemagne, au nord, au centre et au sud 961 sociétés, dont 515 avaient fait connaître le chiffre de leurs opérations. En 1865, d'après le dernier rapport annuel de M. Schulze, ces 515 sociétés comptaient 173,511 associés, dont l'avoir, encaisse et fonds de réserve compris, s'élevait à 18,750,427 fr. Elles avaient prêté dans l'année à leurs sociétaires environ 260 millions de francs. Nous n'avons pas en France plus de cinquante sociétés de crédit mutuel, et le mouvement qui date de 1857 s'est propagé très lentement.

l'égal de ceux qu'il dirige. Cette dépendance est moralisante, dit-on; elle déracine les mauvaises habitudes par le sentiment du devoir, car tout moment perdu serait une soustraction préjudiciable à l'œuvre collective. Cela est vrai; mais cette sévérité n'est-elle pas de nature à inquiéter des âmes un peu fières? L'association, une fois formée, ne porte-t-elle pas en elle, à cause du sentiment profond d'individualité qui fait à la fois la souffrance et l'honneur de notre espèce, un germe permanent de discorde et de dissolution? Il est d'expérience que les fils des ouvriers engagés dans de pareils liens refusent de succéder aux droits et aux obligations de leurs parens dans l'association. Témoins de la sujétion qui a pesé sur leurs pères, ils désirent vivre avec plus d'indépendance. Au contraire la consommation et le crédit ne tiennent l'ouvrier que par une portion restreinte de son existence; tout en lui procurant certains avantages de la vie collective, ils lui laissent la jouissance et la direction de sa personne, la propriété de soi-même, la spontanéité de ses résolutions, la responsabilité de ses actes. Quoique associé pour la consommation et le crédit, l'ouvrier choisit son travail, change d'industrie, s'il le veut, fait la quantité d'ouvrage qu'il lui convient de faire, en un mot il reste libre. C'est une heureuse conciliation de l'initiative personnelle avec les avantages de la vie commune. Pour la société de production, les difficultés sont telles que, de l'aveu de ses partisans les plus prononcés, elle ne peut être fondée que par des ouvriers d'élite. Le succès de quelques tentatives s'explique même communément par la qualité des associés. Or la retraite des meilleurs ouvriers dans la coopération, enlevant à l'industrie ordinaire ses auxiliaires les plus capables, réduirait le plus grand nombre des ouvriers à une condition d'infériorité irrémédiable. Privée du salutaire exemple de l'émulation qu'entretenait dans son sein la présence de compagnons habiles, intelligens, énergiques, la masse travaillerait moins bien, et verrait avec découragement baisser le prix de ses produits et bientôt le prix de la main-d'œuvre. Pût-elle se former à son tour en sociétés coopératives, chose peu vraisemblable, comme c'est entre égaux qu'on s'associe, les forts avec les forts, les faibles avec les faibles, la même inégalité subsisterait toujours entre ces sociétés, et la prospérité des unes ferait la misère et la ruine des autres. Tant qu'on respectera dans ces associations le principe de la liberté, les choses se passeront ainsi; jamais l'homme qui estime à 10 francs par jour son apport à la communauté n'admettra au partage des bénéfices ceux dont l'apport quotidien serait du quart ou de moitié inférieur. C'est la perspective de grands bénéfices qui engendre et peut maintenir entre les travailleurs les plus habiles ces associations d'abeilles où toute

personnalité s'efface. Pour y faire entrer la médiocrité, qui est le lot du plus grand nombre, il faudrait que la loi vînt faire violence à la nature, qui sait se venger et promptement de pareilles entreprises.

Donner aux ouvriers le conseil de former des sociétés de production, c'est donc prendre une responsabilité redoutable. N'est-ce pas les pousser à des opérations d'un succès douteux? S'il faut des hommes d'élite pour mener à bonne fin une société de fabrication, est-il sage de signaler cette combinaison comme la meilleure aux ouvriers de tous les degrés? Qu'on accorde à ceux qui veulent s'associer une liberté entière, que pour eux on élargisse le cercle trop étroit de la légalité actuelle, soit; il est bon que chacun fasse l'expérience de la liberté industrielle aux conditions qu'il lui plaira de choisir. N'empêchons pas d'agir ceux qui aiment à vaincre les difficultés et se plaisent dans les hasards; mais qui observe ses actions au point de vue de la responsabilité qu'elles entraînent n'aura garde de pousser les ouvriers du côté où il y a des périls évidens (1).

La coopération serait-elle, comme on s'en flatte, un moyen infaillible de détruire le prolétariat? Le prolétaire n'est pas aujourd'hui autre chose que le pauvre, et prolétariat est synonyme de misère. Il faudrait, pour la réalisation du résultat annoncé, que toute association réussît, et qu'une entreprise fût nécessairement avantageuse par cela seul qu'elle serait conduite par une société de production. Malheureusement toute affaire est aléatoire, et si la société de fabrication échoue (il faut tout prévoir), les associés seront condamnés à souffrir comme si, travaillant chez un patron, ils étaient privés du salaire par le chômage. Il y a plusieurs moyens de combattre la misère; la participation aux bénéfices, quand bénéfice il y a, en est un, et l'économie sur le prix de la journée en est un autre, moins séduisant peut-être, mais non moins efficace.

Un fait à signaler, c'est qu'à la campagne, dans les pays de métayage, le paysan cherche son émancipation dans la substitution du salaire fixe à l'association. Le colonage partiaire n'est qu'une so-

(1) Un homme qui a rendu en Allemagne des services incomparables à la coopération, M. Schulze-Delitsch, donne sous ce rapport un exemple qui devrait être suivi dans tous les pays. Il ne craint pas d'exposer sa popularité en signalant les difficultés de la société de production, et il recommande aux ouvriers de ne pas commencer par cette périlleuse combinaison. « Plus ils s'exerceront, dit son dernier bulletin annuel, dans les opérations relativement faciles de la société d'épargne, ou pour l'achat des matières premières, mieux ils seront préparés pour la production commune; plus ils connaîtront ceux d'entre eux qui seront capables de se charger de la direction du commerce de la production, et moins ils seront exposés à des illusions qu'ils paieraient très cher. »

ciété coopérative de production entre le propriétaire et le travailleur agricole. L'un fournit la terre et le cheptel, l'autre se charge de la main-d'œuvre, et la valeur des outils qu'il apporte est si minime qu'elle ajoute bien peu de chose au prix de son activité personnelle. Le produit brut est partagé par moitié ordinairement; quelquefois, si la terre est très fertile, le propriétaire prend les deux tiers. Eh bien! les colons, dédaignant la participation aux bénéfices, tendent chaque jour davantage à se faire employés salariés, surtout depuis que le salaire fixe a augmenté dans l'industrie rurale. Ce n'est donc pas à l'association que les ouvriers de la campagne recourent pour élever la rémunération de leur travail. A force d'économies, ils amassent la somme qui leur est nécessaire pour acquérir un champ et une vigne. Une fois assurés du pain et du vin, ils dominent le marché et fixent les conditions de leur concours. Si on leur parlait de métayage, une fois qu'ils en sont affranchis, je doute que ce langage fût de leur goût. Le salaire est préféré parce que, le jour où la rémunération n'est pas suffisante, le petit propriétaire se retire sur son champ comme sur un petit mont Aventin où il attend des offres plus favorables. Ce fait remarquable ne démontre-t-il pas que la coopération n'a aucun titre à la possession exclusive de l'avenir? Le salaire fixe est si peu un instrument d'esclavage qu'une partie considérable de la population l'adopte pour étendre son indépendance. Que la liberté du choix soit donc entière, que la loi soit modifiée dans un sens favorable à la formation des sociétés, qu'on supprime les entraves dont notre législation est surchargée, nous applaudirons à ces changemens. La liberté fera de la coopération ce que celle-ci doit et peut être, et, sans détruire ni même ébranler aucune des formes naturelles sous lesquelles s'exercent aujourd'hui les droits respectifs de la propriété et du travail, elle laissera prendre à cette forme nouvelle, mais non plus respectable que les autres, la place légitime qui lui convient dans l'ordre social. Ce sera une variété de plus, et non pas, qu'on en soit bien sûr, l'uniformité.

III.

Si la condition de l'ouvrier salarié a pu être comparée à celle de l'affranchi qui garderait encore un anneau de sa vieille chaîne, ce n'est nullement dans le salaire pris en lui-même que résidait, comme on se l'est à tort imaginé, ce vestige irritant de l'antique servitude; il résidait uniquement dans un article de loi tendant à prévenir les coalitions, c'est-à-dire à empêcher des hommes de même profession, souffrant des mêmes maux, ayant les mêmes besoins, de se concerter entre eux et d'unir leurs efforts pour amé-

liorer leur situation. Cette disposition législative qui, en violant un principe de droit naturel, gênait l'essor du salaire, a donné le change aux ouvriers. Ils ont cru voir dans le salaire même, arbitrairement contenu, cette marque matérielle de servage qui n'était en effet que dans un texte du code; mais cette fâcheuse illusion n'est plus possible depuis que la loi du 25 mai 1864 a supprimé le délit de coalition. Nous allons rechercher, au point de vue du droit et de l'économie politique, quelle est la portée des nouveaux articles 414-416 du code pénal, étude d'autant plus utile que ces articles ont été attaqués et le sont encore de différens côtés. Parmi les législateurs qui les ont votés, plusieurs ont voulu seulement faire une expérience, convaincus d'ailleurs qu'elle n'aurait d'autre effet que de montrer la sagesse de la législation précédente et d'y rallier les esprits. A leur avis, la liberté de coalition est incompatible avec les besoins permanens des grandes villes et des grandes industries. Chose bien digne d'attention, pendant que la loi était condamnée par les uns comme périlleuse, d'autres l'attaquaient comme inefficace. Pour se coaliser, disaient ces derniers, il faut pouvoir se réunir, et la réunion est soumise à l'autorisation préalable. N'est-ce pas donner et retenir? n'est-ce pas faire une vaine concession que de consacrer un droit dont l'arbitraire peut rendre l'exercice impossible? Les événemens ont prouvé que l'objection était au moins exagérée. Si la coalition pacifique était encore un délit, le gouvernement ne pourrait, cela est certain, autoriser plusieurs milliers d'ouvriers à s'assembler pour délibérer sur leurs salaires; mais ce qu'il n'aurait pu faire hier sans violer la loi, il peut le faire désormais de la façon la plus régulière. D'un autre côté, les réunions de moins de vingt personnes n'ont jamais été soumises au régime de l'autorisation préalable, et plus d'une fois des coalitions puissantes sont sorties d'assemblées aussi peu nombreuses. Les ouvriers d'ailleurs ne se rencontrent-ils pas tous les jours légalement à l'atelier, et, sans se mettre en contravention avec la loi du 25 mars 1852, n'ont-ils pas la facilité de se concerter à l'entrée ou au sortir de la manufacture? On peut ajouter aujourd'hui que le projet de loi sur les réunions, envoyé au corps législatif, soumet à l'agrément préalable les *réunions politiques et religieuses*, mais non celles qui ont pour objet des intérêts privés. Les assemblées de patrons ou d'ouvriers, si nombreuses qu'elles soient, en seront donc affranchies, tant qu'elles voudront se renfermer dans la discussion des affaires spéciales qui leur sont propres. Si donc, au moment où elle a été faite, la loi du 25 mai 1864 manquait d'efficacité (ce que nous n'admettons pas), le régime nouveau des réunions lui fera produire tous ses effets.

Ici se présente l'autre objection. La loi, pour être plus efficace,

n'en sera, dit-on, que plus périlleuse. Voyez à quels désordres elle a déjà ouvert la porte! On interroge la statistique criminelle, et elle nous apprend que du 25 mai 1864 au 1er janvier 1866, c'est-à-dire dans l'espace de dix-huit mois, les tribunaux correctionnels ont eu à juger 96 délits d'atteinte à la liberté du travail; sur 209 prévenus, 36 ont été acquittés, 147 condamnés à moins d'un an d'emprisonnement et 26 à l'amende seulement. Des 173 condamnés, il n'en est que 36 ou 1/5e qui aient obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes. Indépendamment des délits jugés, 166 procédures ont été classées au parquet comme ne pouvant donner lieu à aucune poursuite, l'instruction ayant démontré, ou que les faits n'avaient pas assez de gravité, ou que les élémens de preuve n'étaient pas suffisans. Ces chiffres ne permettent donc pas de contester que l'exercice du droit de coalition, même alors qu'il pouvait être jusqu'à un certain point gêné et contenu par l'autorité administrative, a été très souvent accompagné de faits répréhensibles; mais franchement faut-il s'en étonner? faut-il surtout s'en alarmer? Quel est le droit ancien, le plus clair et le mieux éprouvé, dont l'exercice ne donne lieu à de nombreux et regrettables abus? Ici le droit, longtemps méconnu et étouffé, faisait en quelque sorte explosion; la loi qui venait de le consacrer n'était pas encore universellement comprise, car il faut un certain temps pour que l'esprit d'une loi nouvelle, appelée à régir d'innombrables intérêts, pénètre dans l'intelligence des masses. Les ouvriers ne sont pas généralement des jurisconsultes, et même le malheur est qu'il y en a encore beaucoup d'illettrés. Qu'un certain nombre, en apprenant qu'à l'avenir les coalitions étaient permises, se soient imaginé que la permission s'étendait à toutes les pratiques bonnes ou mauvaises des anciennes grèves, il n'y aurait pas là de quoi s'effaroucher. On devait s'y attendre, et en étudiant les affaires qui ont été jugées, il est facile de se convaincre que plusieurs délinquans étaient égarés par cette erreur; mais à mesure que les dispositions nouvelles seront plus connues, on les observera mieux. Ce sera là le naturel et infaillible effet de ces premiers égaremens qu'on impute sans réflexion à la loi même qui les réprime. En voulant protéger la liberté collective des ouvriers et des patrons, c'est-à-dire en effaçant du nombre des délits « l'entente pacifique dans un intérêt commun, » le législateur de 1864 n'a point renoncé à la protection qui est due à la liberté individuelle et aux droits respectifs de chacun. Il punit sévèrement toute menace, toute violence, toute manœuvre frauduleuse, toute atteinte à la liberté du travail. L'ordre public n'est donc pas désarmé, et cette statistique criminelle dont on s'effraie ne justifie pas les appréhensions qu'elle a fait naître.

Sous le rapport juridique, la loi de 1864 donne à la tranquillité autant de garanties qu'on peut le désirer; mais à un autre point de vue le problème qu'elle enferme n'est pas exempt de quelque obscurité. Des économistes ont écrit que la coalition, loin d'amener l'élévation du salaire, avait presque toujours pour dernier résultat un abaissement du prix de la main-d'œuvre. Cette idée a été développée dans un livre publié en Angleterre sous ce titre : *De l'influence des coalitions sur la baisse des salaires*. A notre avis, cela est vrai, mais quelquefois seulement, non pas toujours, et il faut déterminer la part de la vérité et de l'erreur.

Si la justice veut que les ouvriers reçoivent une rémunération suffisante de leur travail, la nature des choses demande aussi que le capitaliste obtienne un profit proportionné aux risques dont il se charge et au travail de direction qu'il donne à l'entreprise. S'il ne trouvait pas dans les bénéfices une compensation suffisante des chances auxquelles il s'expose, le capital irait féconder une industrie moins ingrate. En admettant que toutes les opérations fussent au même degré peu rémunératrices, il ne sortirait pas des caisses qui l'enferment, préférant une immobilité improductive à une activité exclusivement périlleuse. Inquiet ou menacé, le capital n'a pour se défendre qu'à s'abstenir, et, à moins de violer la liberté personnelle du détenteur, le bénéfice suffisant est le seul moyen qui puisse être employé légitimement pour attirer les fonds vers une affaire. Si donc la coalition élevait les salaires au point de supprimer les bénéfices du patron, on verrait à l'instant plusieurs maisons se fermer, et, le travail étant moins demandé, le salaire éprouverait une dépression permanente à la suite d'une hausse temporaire. Il est rare aussi que les coalitions violentes ne détruisent pas, à cause des immenses désastres qu'elles occasionnent, un certain nombre de fabriques où de nombreux ouvriers étaient employés. Ces ouvriers inoccupés encombrent le marché, et la baisse du salaire est immédiate, les maisons qui n'ont pas succombé demeurant maîtresses de la situation. C'est l'action de cette loi qui a été exprimée par Cobden sous cette forme vive : « il y a baisse lorsque deux ouvriers courent après un capitaliste, et hausse quand deux capitalistes courent après un ouvrier. » Il est donc vrai que la coalition fait quelquefois baisser le salaire, et c'est ce qui a lieu toutes les fois que, par suite d'une diminution exagérée des profits ou de l'énormité des pertes qu'elles éprouvent, des maisons arrêtent leur fabrication, et, en fermant leurs ateliers, augmentent la somme des bras disponibles. A présent que les ouvriers peuvent se réunir pour s'entendre sur leurs intérêts communs, ils ne perdront pas de vue la responsabilité qui leur incombe; l'injus-

tice envers le patron serait de leur part un mauvais calcul, et, poussée à outrance, la coalition aurait un effet diamétralement opposé à son but. Qu'ils mesurent bien la portée de leurs actes : le sort de leur industrie est entre leurs mains, et ils se léseraient eux-mêmes, s'ils détruisaient ou diminuaient la source où ils puisent le travail.

Les coalitions n'ont cependant pas toujours eu ce résultat; plusieurs ont été suivies d'une hausse des salaires. A trois reprises, les ouvriers charpentiers ont, par leurs grèves, obtenu l'augmentation du prix de la journée. En 1832, ils firent porter leur salaire de 30 à 35 centimes par heure; en 1833, de 35 à 40 centimes; en 1845, ils obtinrent 50 centimes, ce qui fait une journée de 5 francs pour dix heures de travail. En 1862, les ouvriers typographes de Paris furent poursuivis et condamnés pour coalition; mais leur délit, — alors c'en était un, — n'ayant été accompagné d'aucune violence, une grâce méritée arrêta l'exécution de la condamnation. Le tarif, qui datait de 1850, ne tarda pas à être mis en harmonie avec les conditions nouvelles de la vie matérielle dans la capitale. Le rapport fait au nom de la commission du corps législatif mentionne les ouvriers chapeliers de Lyon comme ayant obtenu, à la suite d'une coalition, « 35 centimes au lieu de 30 pour une façon de feutrage qui aujourd'hui se paie 50 centimes. » Les ouvriers bouchonniers dans le département du Var ont aussi fait monter de 25 centimes par mille le travail à la tâche pour la fabrication des bouchons. En Angleterre, où les coalitions violentes ont presque toujours fait baisser les salaires, des réunions pacifiques ont en 1853 amené une augmentation de 10 pour 100, et pour les ouvriers mineurs du pays de Galles l'augmentation a même atteint 15 pour 100.

Les coalitions ont également réussi toutes les fois qu'elles avaient pour motif des raisons de salubrité. Ainsi en 1854 les ouvriers fondeurs ont obtenu, à la suite d'une grève, la substitution de la fécule au poussier de charbon comme élément séparateur. Quoique ce changement fût de nature à augmenter les frais de fabrication, les patrons ont cédé aux raisons supérieures de santé et d'humanité. On a vu aussi des accords formés entre ouvriers pour obtenir un mesurage plus exact des filés; c'était un moyen indirect d'arriver à une augmentation de salaire. Le succès d'une réclamation aussi morale n'a rien d'étonnant; il est plutôt difficile de s'expliquer comment les patrons avaient opposé à cette demande une résistance qui rendait suspect leur procédé de mesurage.

Il résulte de ces observations que la coalition a fait tantôt baisser et tantôt hausser les salaires, suivant que les réclamations étaient ou bien ou mal fondées, suivant que les intéressés ont agi

avec modération ou sans règle. L'efficacité de la loi de 1864 étant déterminée au double point de vue de l'ordre extérieur et des intérêts économiques, il reste à savoir si cette loi est en elle-même véritablement juste et opportune. Lorsqu'elle fut portée au palais du Luxembourg, M. Dupin aîné demanda que le sénat s'opposât à la promulgation au nom du droit de propriété, qu'un article de la constitution a mis sous la garde de cette assemblée. Toutes les parties d'une industrie se tiennent, disait-il; si les ouvriers qui filent s'arrêtent, les tisseurs seront obligés de chômer par le fait d'autrui; le chômage des tisseurs entraînera celui des imprimeurs sur étoffe, et le commerce des tissus ne marchera plus, si les métiers cessent de battre dans les manufactures. Ainsi de proche en proche la grève s'étendra comme les cercles concentriques que forme en un lac la chute d'une seule pierre. De cette répercussion des grèves résultait, selon l'orateur, l'atteinte à la liberté industrielle et par conséquent à la propriété. Il assimilait donc la propriété au travail, et confondait ces deux choses afin de persuader au sénat que la loi projetée violait un principe constitutionnel. Ce sophisme a ébloui quelques esprits, et il n'est pas rare qu'on le reproduise; mais autant vaudrait dire, je crois, que l'avare porte atteinte à la liberté du travail parce qu'il ne consomme pas, et que sans consommation la production est impossible. Étrange abus de l'art de raisonner! Que de fois cependant M. Dupin n'avait-il pas, soit comme avocat soit comme procureur-général, répété cette maxime : « Nul ne peut se plaindre d'être injustement lésé par l'exercice du droit d'autrui. » *Neminem lædit qui jure suo utitur*. Toute la question se réduisait à savoir si le concert dans un intérêt commun entre patrons ou entre ouvriers est un acte que le droit naturel réprouve et que la loi positive doive frapper. Or évidemment le délit de coalition n'est qu'une création artificielle du législateur, faite contrairement à la liberté naturelle de se réunir et de s'associer. L'abrogation de la peine effaçait donc entièrement la criminalité de l'acte.

La coalition a des analogues qui peuvent en démontrer la légitimité. A certains égards, je la compare à un syndicat organisé pour arrêter les inondations ou pour faire l'assèchement d'une mine. De quoi serviraient les efforts d'un propriétaire isolé pour détourner l'eau de son champ, si elle pénétrait sur le champ du voisin? De quelle utilité serait l'épuisement d'une mine par un exploitant, si les concessionnaires limitrophes gardaient la source qui par infiltration vient l'inonder? A défaut d'ensemble dans les travaux, les efforts individuels seraient inutiles autant que coûteux; les eaux, repoussées d'un côté, entreraient de l'autre; la mine s'emplirait à mesure qu'on travaillerait à la vider. De même l'ou-

vrier isolé serait impuissant à obtenir une augmentation de salaire. Hors quelques cas exceptionnels, sa réclamation fût-elle juste, il serait remplacé et peut-être assez mal noté pour ne pouvoir être admis sans difficulté dans une autre fabrique. Le patron représente une force collective dont la puissance dominera toujours l'ouvrier isolé. Il est démontré par l'expérience que les réclamations en matière de salaire n'ont abouti que dans les circonstances où elles ont été présentées par les ouvriers de la même profession ou tout au moins par ceux du même atelier. On peut donc affirmer que la coalition est dans la nature des faits; elle est surtout indispensable pour vaincre une certaine force instinctive qui tend à maintenir dans le même état les choses anciennes par la seule raison que, puisqu'elles existent, elles sont bonnes. L'individu que froisse cette résistance ne peut rien contre elle et même le plus souvent ne tente rien, car il sent qu'il aurait à combattre une coalition de préjugés dont le poids l'écraserait; mais si, au lieu d'un individu, il y en a une multitude qui souffrent pour la même cause, la lutte devient possible, et la loi qui leur défendrait de s'associer pour cette lutte pacifique serait assurément injuste.

Les économistes ont sans doute raison de dire que les salaires, comme les prix des denrées, sont déterminés par l'offre et la demande, que le travail est cher lorsque peu de bras sont offerts, et à bon marché si la place abonde en ouvriers disponibles. Cette théorie n'est cependant pas complète, car elle néglige, comme on le voit, un des élémens du problème, la coutume. Souvent le nombre des bras augmente ou diminue sans que ce changement imprime aux salaires une modification correspondante. Les prix se maintiennent par l'habitude comme ces mouvemens qu'entretient, pendant quelque temps après l'arrêt de la force motrice, la vitesse acquise. L'empire de la coutume se fait sentir aux patrons et aux ouvriers. Tantôt les premiers hésitent à réduire les salaires, craignant de paraître durs, et tantôt les seconds, pour ne pas compromettre leur situation dans l'atelier, ajournent des réclamations légitimes. Un fabricant, s'il était seul à réduire le prix de la journée, passerait pour inhumain, soit parce qu'il aurait provoqué une baisse générale, soit au contraire parce qu'autour de lui toutes les maisons auraient conservé les anciens prix. L'entente est donc indispensable aux patrons comme aux ouvriers pour triompher de la coutume, cette force aveugle qui maintient les salaires tantôt audessus et tantôt au-dessous du taux naturel. Sans accord entre les intéressés, la tentative de l'ouvrier est stérile, et celle du patron n'est pas sans péril.

Il est des industries où la coutume est d'autant plus stable qu'elle

est écrite dans un règlement avec tarif, dont les articles ont jusqu'à révision la force d'un contrat. Ces remaniemens de tarif ne sont pas fréquens; on ne les fait que de loin en loin, et seulement lorsque les conditions de la vie matérielle ont éprouvé des modifications sensibles. C'est alors surtout que le concert des parties ayant le même intérêt est nécessaire pour agir sur les prix, car les résolutions individuelles, qui ne peuvent triompher d'un usage tacitement accepté, seraient à plus forte raison impuissantes contre la coutume écrite et expresse. On l'a vu lorsqu'en 1862 les typographes de Paris ont obtenu la révision des tarifs arrêtés en 1850. Entre les deux dates, le prix des subsistances avait tellement augmenté que le salaire, immobilisé et en apparence toujours le même, était devenu en réalité très inférieur, puisqu'il ne donnait plus en 1862 la même somme de jouissances domestiques qu'il pouvait procurer douze ans auparavant. Plusieurs patrons, reconnaissant cette différence, s'empressèrent d'accorder l'augmentation que demandaient leurs ouvriers. Auraient-ils fait cette concession, si une grève n'avait pas menacé d'arrêter leurs machines?

La loi de 1864 a déjà fait naître bien des regrets parmi quelques-uns des législateurs qui l'ont votée. Les industriels lui attribuent les maux dont ils souffrent et la rendent responsable des appréhensions que leur inspire l'avenir. Ces craintes sont exagérées et ces accusations mal fondées. Écartons d'abord, comme étrangères à la question, les scènes déplorables qui dernièrement ont jeté l'épouvante dans la ville de Roubaix. Est-ce que le code pénal de 1810 avait empêché les ouvriers de Saint-Étienne de briser en 1830 les machines destinées au forage des canons et d'entrer en lutte avec la garde nationale qui voulait arrêter le désastre? Est-ce qu'il a empêché les ouvriers de la Croix-Rousse d'occuper en maîtres la ville de Lyon du 22 novembre au 3 décembre 1831? En Angleterre, pendant l'année 1853, sous une loi qui punissait sévèrement la coalition pacifique, loi qui n'a été infirmée que par le bill de 1859, les ouvriers fileurs de Preston ont fait une longue grève, terrible par les excès dont elle a été accompagnée autant que par les pertes dont elle a été suivie. Lorsqu'en 1844, dans le bassin de la Loire, les ouvriers mineurs fermèrent tous les puits et promenèrent dans les rues de Rive-de-Gier leurs compagnons récalcitrans violemment arrachés au travail, le code pénal du premier empire n'était-il pas en vigueur? Personne cependant ne s'avisa d'imputer à la législation de 1810 des désordres dont il était si facile de voir la source dans les emportemens irréfléchis de la nature humaine. Quant aux insurgés de Roubaix, les tribunaux ont plus d'un article à leur appliquer, et ce serait, — par erreur ou par système, — faire une

confusion que d'attribuer à la nouvelle loi les faits qui viennent de répandre la terreur dans le département du Nord.

Je ne voudrais rien dire qui pût seulement atténuer l'horreur qu'inspirent les actes de destruction sauvage commis par un petit nombre d'ouvriers roubaisiens; mais j'ai promis de dire toute la vérité, et après avoir exprimé mon sentiment aux rebelles je dois aussi parler sincèrement aux fabricans. Ceux-ci n'avaient-ils omis aucun des devoirs attachés à leur situation? N'auraient-ils pas porté la peine de quelque imprudence? Il est incontestable que l'introduction d'une machine nouvelle dans la fabrication est pour les manufacturiers un droit, et pour la société un bienfait. C'est une conquête qui prépare la libération des bras de l'homme. Puissions-nous voir le jour où le travail humain sera tout entier remplacé par des forces mécaniques sous la direction de l'intelligence!... Il est vrai aussi que, jusqu'à présent du moins, les machines, loin de diminuer la somme du travail, l'ont considérablement augmentée. L'imprimerie occupe plus d'ouvriers que l'art rudimentaire des copistes. Les anciennes messageries n'employaient pas un personnel comparable à celui des chemins de fer. En sera-t-il toujours de même dans toutes les occasions et toutes les industries? Il y aurait là une série de phénomènes économiques à étudier; mais c'est une étude difficile qui demanderait un travail spécial. Quoi qu'il en soit, à part quelques exceptions, ouvriers et économistes pensent que, pour les sociétés prises d'ensemble, les machines sont un progrès réel. Les sociétés et l'humanité, qui ont la durée, peuvent être patientes; elles attendent que l'esprit d'invention ait porté tous ses fruits, et remarquent à peine le trouble passager, mais profond, que chaque découverte produit sur quelque point du territoire ou dans quelque classe de citoyens, cette perturbation étant compensée par un surcroît de prospérité générale. Les travailleurs que la machine supplante se plaignent du préjudice immédiat, et, sans nier les chances de l'avenir, gémissent sous la pression de la douleur présente. N'entend-on pas aux ambulances les cris des soldats blessés, même quand l'armée est triomphante? A l'ouvrier qui souffre actuellement parce qu'une invention, d'ailleurs heureuse, l'a privé de son gagne-pain, il ne convient pas de répondre par des promesses à lointaine échéance, alors que peut-être il est trop âgé pour profiter des avantages futurs qu'on lui annonce. Il est à désirer que les patrons se préoccupent des souffrances temporaires qui résulteront du remplacement des bras par les machines. Qu'ils évitent les transitions brusques, car il leur est facile de prévoir à quelle époque la nouvelle machine entrera dans les ateliers. Dans cette prévision, ils peuvent et doivent avertir les ouvriers dont le concours sera bien-

tôt inutile, congédier de préférence ceux qui ne sont pas attachés à la localité par des liens de famille, parce que la mobilité de leur situation rendra le déplacement moins douloureux; ils doivent mettre à profit leurs nombreuses relations afin de procurer de l'emploi dans les autres fabriques ou les autres villes aux ouvriers qui seront remplacés par la machine; enfin ils doivent remplir toutes les obligations que comporte la belle qualité de patron, car ce mot signifie *ami et protecteur*. Renvoyer instantanément une phalange d'ouvriers, c'est-à-dire les faire passer de l'aisance à l'extrême misère, c'est exercer un droit rigoureux sans le tempérer par l'accomplissement d'un devoir d'humanité. L'intérêt bien entendu est ici d'accord avec la justice pour conseiller des précautions dont l'omission peut devenir préjudiciable à tous. J'ai toujours été frappé de l'intelligence avec laquelle les manufacturiers de Mulhouse pratiquent les obligations du patronage. Ils sont véritablement les *amis* et les *protecteurs* de leurs auxiliaires. Est-ce par devoir? est-ce par intérêt? Ces deux mobiles ne sont pas toujours contradictoires, et puis qu'importe? A ne considérer que le mérite des actes, la différence est grande suivant la source dont ils procèdent; mais l'économie politique n'a pas qualité pour pénétrer dans la conscience de l'agent à travers les faits. Ce qui est nécessaire, c'est que les relations du capital et du travail soient bien comprises et, par intérêt ou par devoir, traitées avec justice.

La richesse est produite par le concours du travail avec le capital et répartie entre les deux élémens coopérateurs. Au point de vue de la production, le capitaliste et l'ouvrier ont le même intérêt, car plus la somme de richesse sera grande, et plus chacun peut espérer d'obtenir une part rémunératrice. Là se trouve véritablement la solidarité entre les patrons et les ouvriers. La relation n'est plus la même quand on vient à la répartition. Comme la somme à distribuer est déterminée, la part de l'un ne s'augmente qu'au détriment de celle de l'autre. Si le salaire s'élève, le profit diminue et réciproquement. Il en est de la répartition des richesses comme de tous les partages. Les co-partageans ont intérêt à grossir la masse partageable, et ils s'entendent jusqu'au moment de la fixation des parts. La lutte commence alors parce que chacun s'efforce d'obtenir le plus possible. Il n'y a qu'un moyen de prévenir efficacement les querelles, c'est de faire équitablement le lot de chacun. Il s'agit, non de s'oublier pour les autres, mais de ne pas s'enfermer dans la contemplation de soi-même, de ses propres besoins, de ses propres soucis, de ses propres convoitises; il faut songer qu'on est deux et entrer un moment par la pensée dans la situation d'autrui pour en comprendre les légitimes exigences. Cette facile com-

paraison peut seule faire taire les passions égoïstes, car elle éveille en nous ce sentiment naturel de justice auquel il est si difficile à l'honnête homme de résister.

Il est certain que les ouvriers peuvent faire aux patrons un mal irréparable. Une coalition prolongée ne tarderait pas à causer la faillite et la destruction définitive des manufactures les plus puissantes; il est même probable que la ruine serait d'autant plus prompte que la maison aurait plus d'importance. A leur tour, les patrons peuvent, en se coalisant, condamner les ouvriers à la misère. Cette lutte serait tellement meurtrière qu'elle est impossible. Le besoin de s'entendre est si clair pour tous les intéressés, que la transaction ne peut être que prompte. En créant un danger pour les patrons, la loi leur a donné le moyen de se défendre. Il y a là deux forces qui se font contre-poids et se corrigent réciproquement. Si elles entraient en conflit, elles amèneraient de véritables désastres; mais l'opposition normale de deux coalitions toujours possibles doit produire un équilibre rassurant par la crainte salutaire du mal. Les guerres n'ont-elles pas été rendues moins meurtrières par le développement des moyens de destruction? Si elles ne sont pas plus rares, ne sont-elles pas plus promptement terminées? On peut dire aussi avec vérité que la liberté des coalitions rendra un jour les coalitions inutiles.

Par quels moyens préventifs la lutte sera-t-elle empêchée?

IV.

Au fond de tous les problèmes sociaux, il y a une question d'enseignement. Quoi d'étonnant, puisque la plupart des maux viennent de l'ignorance? Si les rapports du capital et du travail étaient mieux connus, l'antagonisme serait rare, parce que la lumière séparerait les combattans. Les patrons commettent donc une étrange erreur lorsqu'ils traitent l'économie politique de science importune et ennemie. La propagation de cet enseignement préviendrait plus de désordres que la force n'en saurait réprimer. Malheureusement la science est un moyen qui n'agit qu'à long terme, et d'ailleurs, pour l'employer, il faut encore se débarrasser des entraves qu'opposent aux idées les plus justes la routine triomphante et l'aveuglement des intéressés. Ne trouverons-nous pas un remède dont l'effet soit plus prochain?

D'après une opinion très répandue dans les ateliers, il faudrait rétablir les corporations afin de protéger le faible contre le fort. Cette visée est l'épouvantail des patrons, qui croient qu'une telle combinaison rendrait la coalition permanente. Les ouvriers ont à

mon avis fait choix d'un mot qui ne rend pas exactement leur pensée. La corporation n'était pas, avant 1789, la réunion des ouvriers, c'était celle des maîtres privilégiés; c'était une communauté presque fermée, dont l'entrée n'était permise qu'à certaines conditions assez nombreuses et hors de la portée du grand nombre. Le rétablissement de cet ordre de choses ferait rétrograder la liberté et menacerait l'égalité. Il y a néanmoins dans cette opinion mal formulée une part de vérité qu'il faut reconnaître. Elle a été entrevue par l'éminent avocat qui en 1862 a défendu les ouvriers typographes de Paris. Les notaires, les avoués, les agens de change, disait-il, sont représentés par des chambres ou des syndicats qui s'occupent des intérêts de tous et des droits de chacun. Cette organisation tient-elle à ce que ces professions sont de véritables corporations fermées? Nullement; les avocats, dont la carrière est libre, ont un conseil de discipline qui protége le droit des confrères en même temps qu'il surveille leur conduite professionnelle. Dans un grand nombre d'industries, les patrons ont créé des chambres syndicales qui sont des centres d'information et de réunion. Cette organisation est sortie naturellement des besoins de l'industrie, parceque partout où se trouvent des intéressés en grand nombre la représentation par mandataires est pour ainsi dire forcée. C'est un terme moyen entre l'ancienne corporation exclusive et l'isolement absolu. Les détails peuvent être discutés; mais la bonté du principe est incontestable. Créera-t-on des chambres mixtes où, comme dans les conseils de prud'hommes, les représentans des ouvriers délibéreront avec les mandataires des patrons? Séparera-t-on au contraire les syndics du travail et ceux du capital? Y aura-t-il autant de chambres que de professions, ou toutes les industries seront-elles représentées par une chambre unique? Ces questions méritent assurément qu'on les soumette à une discussion approfondie. Ce débat n'est cependant que secondaire, et avant tout il s'agit de faire prévaloir l'idée générale du syndicat.

Les réclamations en matière de salaires seraient portées devant les mandataires élus par les intéressés. Celles qui offriraient un caractère sérieux trouveraient là un appui; les prétentions folles seraient rejetées. Les délégués se garderaient d'engager légèrement leur responsabilité en soutenant des demandes excessives. D'ailleurs, si par erreur ou passion les syndics des ouvriers appuyaient des réclamations injustes, la discussion avec les délégués des patrons les ramènerait à la vérité. L'expérience des conseils de prud'hommes a prouvé que les ouvriers ne sont pas, sur leur siége, moins justes que les patrons. On dit que les délégués du travail seront les agens d'une coalition permanente : aime-t-on mieux des

assemblées nombreuses et par suite toujours bruyantes? Partout où la foule est réunie, il y a émotion souvent et quelquefois tumulte. Dans les réunions délibérantes, l'excès du nombre n'est pas favorable à la justice, et la raison triomphe plus facilement lorsque la discussion est resserrée entre quelques personnes choisies parmi les plus éclairées. Les syndicats n'émettraient d'ailleurs qu'un avis, et, comme il ne serait pas obligatoire, les intéressés pourraient refuser de s'y soumettre, s'ils le trouvaient injuste, la liberté du travail étant inconciliable avec le tarif forcé. Il faut en effet qu'un ouvrier, s'il a un mérite exceptionnel, ait le droit de stipuler un salaire élevé; réciproquement, si un ouvrier n'est point capable de rendre la même quantité d'ouvrage qu'un travailleur de force moyenne, il y aurait injustice à imposer au patron un tarif inflexible. Est-ce à dire que l'avis du syndicat n'aura aucune utilité parce qu'il sera dépourvu du caractère impératif d'une sentence arbitrale? Cela n'est guère probable; quoiqu'en droit la liberté reste entière, il est certain qu'en fait l'avis des chambres syndicales pèsera d'un grand poids et aura souvent la vertu de prévenir la lutte. Les intéressés ne s'en écarteront que rarement; s'ils refusaient de le suivre, on peut affirmer qu'aucun moyen préventif n'aurait eu en ce cas plus de succès. L'intervention des syndicats fera de la grève ce qu'elle doit être, un moyen extrême pour soutenir une prétention équitable après une infructueuse tentative de conciliation. Sans cette institution, l'industrie sera troublée par des coalitions légèrement formées, par des agitations sans but sérieux, par un bruit propre à effrayer le capital. Quant à supprimer absolument les grèves et les coalitions, il faut renoncer à cet espoir; cet accident a toujours, et sous les lois les plus sévères, menacé les industries. Boisguillebert ne nous apprend-il pas que de son temps on avait vu des ouvriers, au nombre de sept ou huit cents, quitter leurs ateliers et condamner leurs patrons à la ruine par une abstention de deux et trois ans? L'autorité cependant était assez bien armée sous Louis XIV; si à cette époque il y a eu des grèves terribles, c'est qu'il n'existe aucun moyen de les empêcher. Ce qui est possible et ce qu'il faut chercher, c'est d'en réduire le nombre et d'en abréger la durée par l'organisation des syndicats.

En terminant, j'engagerai les patrons à ne pas différer jusqu'à l'explosion des grèves les modifications du salaire lorsqu'elles seront demandées avec justice. Que chaque année ils discutent la rémunération du travail avec les mandataires des ouvriers, et réalisent spontanément les améliorations nécessaires. Qu'à l'équité ils ajoutent la bienveillance. Pour s'attacher les auxiliaires, rien ne vaut mieux que la douceur et l'esprit de prévoyance. Ceux qui sauront,

à force de bonne volonté, donner à l'ouvrier la sécurité de l'existence dans le travail ne trouveront qu'affection et dévouement. Ainsi l'intérêt est d'accord avec l'esprit chrétien, et le précepte à la fois simple et noble de la fraternité est aussi favorable à la prospérité des affaires qu'à la grandeur morale de ceux qui le pratiquent. La richesse sera donnée par surcroît aux hommes qui conformeront leurs actions à cette règle partie du cœur et confirmée par la raison. L'histoire a gardé le souvenir de la coalition fameuse qui fit émigrer vers l'Aventin les plébéiens de Rome; on cite encore l'apologue des membres révoltés contre l'estomac, qui a suffi pour rendre illustre le nom de Ménénius Agrippa. N'est-il pas aisé de retourner cette fiction? Si le centre n'envoyait pas de substance aux extrémités, la mort ne remonterait-elle pas des bras et des jambes au cœur et à l'estomac? C'est la circulation qui entretient la vie dans le corps humain. Si le mouvement du sang ne réparait pas constamment chaque partie, la destruction de l'ensemble serait prompte. C'est aussi la circulation des richesses, par une juste rémunération de tous ceux qui ont concouru à les produire, qui donne à l'industrie sa situation normale. Elle prévient les crises comme l'action d'un sang pur chasse la maladie.

Il se fait, depuis quelques années, un mouvement profond dans les vieilles sociétés de l'Europe. Par le concours de causes diverses, au nombre desquelles il faut compter les coalitions, le salaire tend à s'élever pour se tenir au niveau des besoins que la vie moderne a créés. En même temps que ces nécessités se diversifient, le prix des denrées augmente avec celui du travail, et, par suite de cette cherté, les revenus qui autrefois suffisaient à une famille ne peuvent plus pourvoir à son entretien. Aussi le nombre des oisifs diminue, et beaucoup travaillent pour accroître des ressources qui suffisaient à leurs pères pour vivre dans l'insouciance ou le plaisir. Ce redoublement d'activité enlèvera peut-être à notre société ce caractère d'élégance qui lui a donné pendant des siècles un renom si brillant; mais s'il règne en cette société plus de justice, s'il y règne aussi dans toutes les classes plus d'aisance par suite d'une meilleure répartition des fruits du travail, nul ne regrettera un passé qui, sous des dehors brillans, cachait beaucoup de misère et de grandes injustices.

A. BATBIE.

UN PÈLERINAGE

AUX

SANCTUAIRES DU PAGANISME

L'OLYMPE ET LE STYX.

Un des progrès les plus heureux de la critique contemporaine, qu'elle s'applique aux littératures, à l'art ou aux religions, c'est l'importance qu'elle donne à la connaissance pittoresque des contrées où se sont produites les grandes créations du génie humain. L'histoire ne s'enferme plus étroitement comme autrefois dans le cabinet solitaire des savans, parmi les documens arides de l'érudition : elle se fait volontiers voyageuse; elle se plaît à évoquer sur leur terre natale la trace des peuples anciens, et sous le ciel même qui les a éclairés elle comprend mieux les vicissitudes de leur existence et les monumens de leur esprit. C'est en Orient, c'est en Grèce, dans la patrie des vieilles civilisations, qu'une pareille étude est surtout féconde et attrayante. Là en effet, dans les temps reculés, les hommes ont vécu en union très intime avec la nature, tour à tour charmés ou effrayés des merveilles qu'elle leur présentait. Celle-ci a travaillé avec eux à la direction de leurs premiers actes, à l'enfantement de leurs premières pensées, à leurs religions, à leur poésie primitive. C'est cette influence de la nature extérieure ou plutôt cette œuvre commune de la nature et de l'esprit grec que nous essaierons de montrer dans les deux grands dogmes de l'Olympe et du Styx, du paradis et de l'enfer païens, en recherchant en face des horizons mêmes qui les ont provoquées jadis les sensations simples et profondes qui déterminèrent en Grèce sous

une forme nouvelle et dernière la lointaine et vague notion du monde surnaturel et de la vie future.

Ces deux dogmes en effet, comme la religion hellénique elle-même, ne sont pas sortis spontanément du sol, où les attachent néanmoins de si profondes racines qu'il n'est pas possible de les en séparer. Le germe du polythéisme fut apporté du dehors et de loin, et l'analyse scientifique de ses origines distingue très nettement aujourd'hui ses deux élémens constitutifs que nous devons rappeler au début de ce travail, à savoir les traditions métaphysiques et saintes de la race âryenne, emportées du Haut-Orient par les ancêtres des Hellènes, et les symboles nouveaux qui, au terme de ce long voyage, rajeunirent ces traditions. L'ethnologie, la philologie et la mythologie comparées sont d'accord pour rattacher par une incontestable filiation le monde grec à cette branche de la famille humaine qui s'est développée, aux temps anté-historiques, dans les vallées supérieures de l'Indus, où elle a produit alors la langue, la religion et la poésie védiques. On entrevoit encore dans les Védas les linéamens de plus d'un mythe grec; mais il n'est guère possible de retrouver toutes les modifications successives qui conduisent de ce dessin antique aux créations nettes et vivantes, au coloris éclatant de l'hellénisme. Les transformations et les altérations lentes des symboles primitifs nous échappent, de même que, jusqu'à cette heure, la plupart des étapes des migrations âryennes entre l'Asie centrale et l'Europe. De vallée en vallée, comme aussi de génération en génération, cette religion errante perdait quelque chose des croyances premières; mais, toujours fidèle à son génie propre, attentive à la manifestation des forces et des lois divines dans la nature, elle réparait, par une invention permanente, les brèches que l'éloignement et l'oubli faisaient sans cesse à ses vieux dogmes. Cette renaissance perpétuelle des mythes asiatiques, ces formes changeantes, mais toujours plus parfaites et plus plastiques, sont l'œuvre personnelle de l'esprit grec : elles sont, dans la constitution du polythéisme, l'élément original, autochthone et local. Les peuples répandus sur les rives de la mer Égée et dans les îles de l'archipel ont eu une religion nationale le jour où ils ont entendu et compris la révélation de la nature sous ce beau ciel, le jour où leurs derniers dieux, créés par une foi encore naïve, leur apparurent clairement à travers les évolutions de la vie universelle, les plus grands et les plus forts marchant sur les têtes neigeuses des montagnes, tout rayonnans dans la lumière sacrée, les plus petits et les plus humbles se jouant au bord des sources ou dans les vagues empourprées de la mer. En même temps s'effaçait dans leur esprit le dernier souvenir des traditions originelles. Ils crurent que leurs dieux, comme leur race, n'avaient eu d'autre

berceau que cette nature même qui les environnait, et qu'ils contemplaient en l'adorant. Ils n'ont eu ainsi conscience que d'un seul des deux principes qui ont formé leur religion; mais ils en ont si bien connu la valeur, que nous pouvons, d'après leurs témoignages, localiser dans les différentes contrées du monde hellénique les symboles et les légendes, en suivre les développemens et la marche à travers les vallées de l'Asie-Mineure et de la Grèce septentrionale, à travers les îles et le Péloponèse, et faire en quelque sorte la géographie du polythéisme. Une croyance, d'abord confuse, chemine obscurément quelque part avec les populations voyageuses; peu à peu les contours en deviennent de plus en plus précis, le sens métaphysique de plus en plus profond. Elle s'arrête enfin un jour au pied de quelque montagne, en vue de quelque grand tableau de la nature : une sensation mystique et poétique, c'est-à-dire créatrice, achève tout d'un coup la forme de la fable sacrée; la légende flottante se fixe en un mythe. Deux contrées d'un aspect plus saisissant, la région du Bosphore et l'Arcadie, donnèrent à ces poètes une émotion si puissante qu'ils y ont rattaché les deux notions essentielles de toute religion : à la beauté souveraine et séduisante de l'une, le séjour des dieux, qui ne s'ouvre pas encore aux élus; à l'austérité mélancolique de l'autre, l'asile des âmes de ceux qui sont morts. Ces deux croyances résument le polythéisme tout entier, et nous pouvons encore demander le secret intime de son organisation définitive aux lieux mêmes qui les ont fait naître.

I.

L'Olympe primitif des races âryennes fut sans aucun doute l'Himalaya. Il y eut, de cette montagne aux côtes de la mer Égée, une série d'Olympes dont le mont Mérou fut peut-être un des premiers, où il faut compter l'Albordji de l'Avesta, et qui marquèrent les étapes de la grande migration. Le premier Olympe grec, celui de Brousse, en face de Constantinople, dans l'ancienne Mysie, à distance égale du Bosphore et de l'Ida, indique le moment où la conscience de la race hellénique se révèle à elle-même. Nous disons le premier, car les Grecs, dans la suite des temps, donnèrent ce nom à un grand nombre de montagnes, et nous devons d'abord établir que celui-là nécessairement a précédé tous les autres.

C'est à lui en effet que nous ramènent toujours avec précision les témoignages des anciens relatifs à un grand Olympe asiatique. Hérodote, décrivant l'armée persique, mentionne les Mysiens, colonie lydienne, et qui du mont Olympe tire le surnom d'olympènes. Les poètes, suivant Strabon, confondent souvent l'Ida et l'Olympe. Quatre sommets de l'Ida portent ce dernier nom; mais il y a aussi

celui de Mysie, proche de l'Ida, et qui n'est pas la même montagne. Le même géographe est ailleurs plus précis. « Deux montagnes, dit-il, dominent la Propontide, l'Ida et l'Olympe mysien. Au pied de celui-là s'étend la Bithynie; la contrée qui environne cette montagne est bien peuplée; dans les parties hautes, elle est couverte d'épaisses forêts. Le versant septentrional est occupé par les Bithyniens, le reste par les Mysiens. » On comprendra sans peine pourquoi quelques voyageurs modernes, tels que le colonel Leake, ont nommé Olympe bithynien cette montagne, dont le plus haut sommet s'élevait en Bithynie et abritait la capitale de cette province; mais par la plus grande partie de son développement elle appartenait à la Mysie.

Ainsi l'identité de cet Olympe qui ferme si magnifiquement à l'orient l'horizon de Constantinople est bien établie. Il est moins facile de retrouver l'Olympe phrygien ou galate et de justifier ce nom, attribué par Kiepert, dans sa belle carte d'Asie-Mineure, à tout un long rameau, l'Ala-Dagh des Turcs, au nord de l'ancienne Galatie, au-dessus d'Angora (Ancyre), et parallèle à la Mer-Noire. Cette chaîne aurait été le théâtre de la défaite des Gaulois asiatiques par Cneius Manlius que rapportent Polybe et Tite-Live. Appien prétend que le combat fut livré dans l'Olympe mysien. L'erreur est manifeste : il suffit, pour la réfuter, de suivre dans Tite-Live l'itinéraire de Manlius; mais si l'historien grec s'est trompé, c'est que pour lui, qui n'avait sur l'Asie que des notions vagues, l'Olympe asiatique par excellence était sur la Propontide, c'est que nulle autre montagne du même nom n'était parvenue à une égale renommée.

Le récit même de Tite-Live contredit l'indication du géographe allemand. Manlius, après avoir rencontré aux environs de Pessinunte les prêtres de Cybèle, qui lui apportaient les encouragemens des dieux, atteignit Gordium ou Juliopolis, petite ville célèbre par son commerce lointain. A l'approche des Romains, les habitans s'étaient enfuis dans les rochers de l'Olympe. Le consul remonta donc vers le nord, et campa le premier jour à cinq milles en-deçà de cette montagne, où se cachait l'ennemi. Le surlendemain, avec sa cavalerie, il en fit le tour sans être inquiété. Le combat fut un véritable siége : Manlius enveloppa l'Olympe et l'emporta d'assaut comme une citadelle. D'après la narration détaillée de Tite-Live, l'Olympe de Galatie était donc au nord de Gordium; mais il paraît aussi que, loin de s'étendre sur une longueur de quinze ou vingt lieues, il ne formait qu'un pic détaché d'un contour peu considérable. Peut-être était-ce le Darwan-Dagh, montagne isolée qui s'élève à égale distance de Gordium et de l'Ala-Dagh, et qui concorderait mieux que ce dernier avec les détails de la première journée

de marche du consul. En effet, après avoir fait équiper ses soldats pour un assaut, Manlius sortit de Gordium et s'arrêta à quelques heures de l'Olympe.

Si la situation de l'Olympe galate est incertaine, il n'en est pas de même pour les quatre Olympes de l'Ida, que Strabon place sur le versant méridional de la chaîne centrale. Ces quatre plateaux sont très bien indiqués sur la carte de Kiepert, qui a exploré lui-même toute cette partie de l'Asie-Mineure. Ils sont rangés l'un à la suite de l'autre, et la réunion des quatre montagnes forme une base sur laquelle s'élèvent la cime allongée et le pic septentrional de l'Ida. Il est évident qu'il ne faut assimiler à l'Olympe homérique aucune de ces collines. Les dieux descendent de l'Olympe à l'Ida, qui leur est comme un séjour intermédiaire entre leur demeure céleste et Troie. Rien n'indique d'ailleurs dans la topographie de l'*Iliade* que cette dénomination d'Olympes idéens remontât à l'âge héroïque; elle fut imaginée plus tard, à une époque de critique où l'on voulut expliquer géographiquement tous les actes des dieux en resserrant les limites du théâtre où ils avaient agi.

Ainsi nous tenons déjà un premier résultat. En Asie-Mineure et sur le grand chemin des migrations âryennes, il n'y a réellement qu'un Olympe qui compte pour l'histoire de la religion grecque, celui-là seul que l'antiquité a bien connu, et dont elle n'a jamais perdu la notion. Les autres n'en ont été qu'une épreuve affaiblie. L'Olympe de Brousse n'a eu, parmi les sommets sacrés que la Grèce a révérés, qu'un rival, celui de Thessalie, qui, dans la suite des temps, a pris la première place; mais il ne la dut, selon nous, qu'à la prédominance accidentelle d'une tradition toute locale.

Cet Olympe de Thessalie fut pour Hésiode le séjour des dieux. Le poète passa sa vie dans son bourg d'Ascra, au milieu d'un pays troublé par ces mouvemens de peuplades qui, à la fin de l'âge héroïque, se poussaient encore les unes les autres vers les régions du midi. Les malheurs des temps, les ennuis de la vie domestique, lui firent l'esprit sévère et triste. Aucun rayon venu de l'Orient n'éclaira la poésie du solitaire de l'Hélicon, dont la plus longue et la plus belle peinture est consacrée aux rudes hivers de la Grèce du nord. Ses idées n'allaient pas au-delà de ces hautes montagnes de Thrace et de Thessalie, dont les traditions sacrées contentaient sa curiosité. Ses divinités furent formidables, parfois monstrueuses et sans formes, jamais bienveillantes, et son Olympe fut seulement le théâtre de la colère des immortels.

La nature avait admirablement préparé cette scène de la guerre des Titans contre les dieux olympiens, ou plutôt la légende religieuse ne fut elle-même que le souvenir de ce tremblement de terre

qui arracha l'Ossa de l'Olympe et ouvrit un passage au Pénée à travers les ruines des deux montagnes. L'Olympe de Thessalie porte, de sa base à sa plus haute cime, les traces profondes des révolutions géologiques auxquelles il dut sa redoutable illustration. Les roches brisées, déchirées, s'amoncellent au fond des précipices; en plus d'un endroit, la montagne est fendue, comme foudroyée; vers le sommet s'ouvre un large amphithéâtre de masses de granit coupées à pic, d'où monte un rocher énorme, de figure étrange. Le jour de cette grande convulsion, que les géologues ont désignée sous le nom de soulèvement du Ténare, l'Olympe, sur les flancs duquel roulaient et retentissaient les rochers bondissant dans la lave rouge, fut véritablement un lieu divin. Là se tenaient les alliés de Jupiter avec leurs cinquante têtes et leurs cent bras, arrachant les entrailles de marbre de la montagne. En face, au-delà de Tempé, les Titans se pressaient sur le Pélion et l'Ossa, qui, poussés en avant par les forces volcaniques, montaient comme une marée prodigieuse à l'assaut de l'Olympe. La lutte fut désordonnée et immense : les éclairs célestes allumaient au loin sur les vagues furieuses de la mer des lueurs sinistres; mais quand Jupiter eut brûlé de sa foudre la dernière tête du dernier monstre, la nature était pacifiée, et les bruits du combat s'éteignirent autour du trône des dieux olympiens.

Cet Olympe d'Hésiode n'est pas celui d'Homère, bien qu'il reparaisse dans les deux épopées et dans les hymnes homériques. Il est indiqué avec une précision parfaite, au chant XIV de l'*Iliade*, par la route même que suit Junon pour rejoindre Jupiter sur l'Ida, en passant au-dessus de la Piérie, de la Thrace, du mont Athos et de l'île de Lemnos. Nous croyons néanmoins que c'est en Asie-Mineure et à l'orient de la Troade qu'il faut chercher le véritable séjour des dieux de l'*Iliade*. Il y a donc dans Homère deux Olympes distincts? Cette conclusion n'a rien qui puisse étonner depuis que la critique ne le considère plus comme un personnage individuel et historique, mais seulement comme l'expression impersonnelle du génie de la Grèce héroïque. Au temps de la guerre de Troie, lorsque la Grèce se reporta vers cette Asie-Mineure d'où elle était sortie, Thèbes, Sparte, Argos, Athènes, étaient déjà florissantes. Chaque vallée, chaque montagne avait son histoire religieuse. Les cultes locaux s'organisaient. Un grand nombre de traditions originales passèrent avec les flottilles d'Ulysse et d'Agamemnon sur les côtes d'Éolie et d'Ionie, où plus tard elles se mêlèrent naturellement, dans cette Grèce asiatique, aux rhapsodies des homérides. La présence de l'Olympe thessalien dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* est un signe de ce mélange. La montagne où avait eu lieu la guerre

des Titans pouvait donc être représentée dans ce vaste tableau de l'âge héroïque où apparaissaient toutes les peuplades de la Grèce européenne et des îles.

Toutefois, en dehors de cet épisode détaché, c'est toujours un Olympe asiatique que désignent clairement dans l'*Iliade* les rapports entre les dieux et les combattans. Les premiers passent sans cesse de l'Olympe à l'Ida, et remontent de l'Ida à l'Olympe. Nulle part il n'est dit qu'ils aient franchi les flots ou même passé d'abord au-dessus de la plaine de Troie. Thétis, quittant sur la rive troyenne Achille qu'elle est venue consoler, ordonne aux nymphes, ses compagnes, de rentrer dans les profondeurs de la mer, tandis qu'elle-même montera sur l'Olympe vers les forges de Vulcain; mais lorsqu'elle redescendit de la montagne divine vers Troie, elle était accompagnée des premières lueurs du jour nouveau. Elle venait donc de l'orient. A plusieurs reprises, le poète dit expressément que l'aurore se leva sur le séjour des dieux d'abord, puis sur les hommes. C'est au moment où elle verse sur l'Olympe ses rayons dorés qu'Agamemnon, éveillé aux premières blancheurs de l'aube, assemble les chefs de l'armée. Il est par conséquent impossible de placer l'Olympe homérique en Europe, c'est-à-dire à l'occident, puisque, pour les Grecs campés autour de Troie, la lumière découle chaque matin de la montagne sacrée sur le monde de l'humanité.

D'ailleurs c'est toujours en Asie-Mineure, et particulièrement vers la région de l'Olympe de Constantinople, que nous reportent les plus vieilles traditions helléniques. Prométhée, le grand ancêtre des Grecs, avait pour mère ou pour épouse Asia : le Caucase de Prométhée, au sud de la mer Caspienne, qu'il ne faut pas confondre avec le Caucase russe actuel, marque la limite extrême de leurs plus lointains souvenirs. Les légendes des Amazones, de Bellérophon et d'Hercule sont échelonnées le long des côtes méridionales du Pont-Euxin. L'expédition merveilleuse des Argonautes se développe sur les rives de l'Hellespont et de la Propontide : elle s'arrête à loisir dans la Mysie et la Bithynie. Hylas, le favori d'Hercule, est enlevé dans l'Olympe par les nymphes de Diane, et jusqu'au temps de Strabon l'antique ville de Brousse célébra par une bacchanale la mémoire de cet événement. Enfin les aventuriers remontèrent le Bosphore, où Orphée fixa par ses chants les roches Cyanées, alors mouvantes, et que l'on voit encore au-delà de Yeni-Mahalé, à l'entrée de la Mer-Noire.

Les contrées qui forment le bassin de la mer de Marmara furent aussi un foyer primitif de traditions sacrées. On sait que le Jupiter hellénique, le Zeus homérique, dont Phidias inventa la forme dernière et parfaite, ne vint pas de la Grèce du nord, de la Thessalie ou de l'Épire, qui ne connurent jamais que le Jupiter informe et

monstrueux des Pélasges, la divinité tellurique qu'on adorait dans le frémissement des chênes de Dodone et le vague murmure des cavernes souterraines. C'est de l'île de Crète que sortit le mythe du dieu personnel et plastique; mais les élémens dont le concours a produit ce mythe définitif n'appartiennent pas à la Crète : c'est plus loin et plus haut dans l'Orient qu'il faut les chercher, dans cette région que l'antiquité désignait sous le terme vague de Phrygie, et particulièrement dans le pays compris entre l'Olympe mysien à l'est, la péninsule de Cyzique au nord, l'Ida à l'ouest, et le Dindymus de Pessinunte au sud. Là naquit le culte de Rhéa, mère de Jupiter. Les mythologues assimilent Rhéa à Cybèle, la grande mère, dont la religion remplissait toute cette partie de l'Asie-Mineure. Les Curètes, à qui fut confié le jeune dieu dans les montagnes de Crète, n'étaient autres que les prêtres phrygiens de Rhéa, analogues aux corybantes, qui portèrent dans le mont Dicté, avec leurs tambours et leurs cymbales d'airain, les rites orgiastiques et le mysticisme étrange de l'Asie. Parmi les nymphes qui nourrirent le fils de Saturne, l'une s'appelait Ida, comme la montagne de Troade, une autre Adrastée, comme une des villes de la Propontide. Plus on approche de l'Olympe de Constantinople, plus les traditions se pressent. Les Mysiens prétendaient tirer leur nom de Mysos, fils de Jupiter : ils montraient dans la montagne même de Brousse les ruines d'un temple de Jupiter olympien où avait été le tombeau de Ganymède. Les Bithyniens invoquaient ce dieu sur les plus hauts sommets. Les Argonautes lui avaient élevé un sanctuaire sur l'emplacement actuel de Scutari; sur la rive opposée du Bosphore, Io avait enfanté de Jupiter Keroessa, qui fut mère de Byzas, fondateur de Byzance. Enfin il est facile encore de suivre la légende divine dans son voyage du nord au midi le long des côtes de l'Asie-Mineure. Nous savons que les Mysiens reculèrent autrefois devant une invasion de Phrygiens thraciques, et se retirèrent au sud vers la région du Tmolus. Ils emportèrent avec eux leurs dieux et leurs cultes. Nous retrouvons leurs traces certaines en Lydie, puis en Carie, où ils fondèrent un temple de Jupiter protecteur des Mysiens, des Lydiens et des Cares. A l'horizon de ces derniers est Rhodes : entre Rhodes et la Crète est l'île de Carpathos, c'est-à-dire, selon l'étymologie, le chemin des Cares; c'est par cette route que la religion naissante de Jupiter, mêlée aux rites des vieux cultes asiatiques, passa en Crète, où ses élémens se coordonnèrent, et d'où elle marcha de Cyclade en Cyclade vers la Grèce continentale.

Les considérations et les faits que nous venons d'exposer étaient nécessaires pour marquer exactement dans la région du Bosphore une des grandes étapes de la migration des Aryens, la plus impor-

tante peut-être, puisque les émotions qu'ils y ressentirent dévoilèrent à leur foi les mystères du monde idéal et divin. Lorsque les tribus nomades parties de l'Asie centrale parvinrent à une époque dont l'histoire écrite n'a pas gardé la date sur les rives du Bosphore, elles venaient de côtoyer, quelques-unes au nord et la plupart au midi, les bords de la Mer-Noire, la mer inhospitalière, fertile en tempêtes, dont les grèves arides et monotones s'allongent à perte de vue sous un ciel triste, souvent assombri par les brouillards septentrionaux. Celles qui avaient contourné la mer Caspienne avaient entrevu avec étonnement des plaines glacées et vides où erraient, pour leurs imaginations superstitieuses, des êtres étranges et effrayans, débris d'une période terrestre pendant laquelle la nature était difforme, tels que ces Illyriens dont le regard donnait la mort, tels que ces montagnards de l'Inde qui avaient une tête de chien et qui aboyaient, ou ces monstres dépourvus de tête et de cou et dont les yeux étaient fixés aux épaules. Au-delà de ces espaces silencieux s'étendaient sans doute des contrées inconnues au soleil, et telles qu'Homère dépeindra le pays des Cimmériens. On les désignait sous le nom de terre des Scythes, inaccessible désert suivant Eschyle, et que fermaient du côté de l'Asie les formidables rochers du Caucase. Si parmi ces voyageurs qui portaient avec eux la civilisation future de la Grèce et de l'Europe s'était perpétuée, malgré tant de hasards et de si longues aventures, la mémoire des belles vallées de l'Indus, de ces campagnes fertiles et de ce ciel où s'élançait chaque matin le char resplendissant d'Agni, dieu de la lumière et de la vie universelle, quels ne durent pas être leur inquiétude et leur découragement! Sans doute les dieux les avaient abandonnés, puisque dans cette nature morne n'apparaissaient plus les traces consolantes de la Divinité. Les contrées septentrionales inspirèrent toujours dans la suite une vive répulsion à l'esprit hellénique, qui les peupla de redoutables merveilles; mais les premiers qui atteignirent le Bosphore le saluèrent certainement comme une région sacrée et bienheureuse. Là les collines et les rives étaient encore vierges. Les sommets que le passage des invasions et la négligence des conquérans ont dans la suite presque partout dépouillés portaient haut un couronnement de pins parasols qui balançaient lentement dans le ciel un dôme de verdure. Dans les vallons touffus couraient en troupeaux des daims et des chevreuils, comme on en voit encore aujourd'hui en liberté dans le parc du *Vieux-Sérail*, et tels qu'en abritent les murailles à demi écroulées de l'antique Byzance. Alors comme aujourd'hui, les dauphins bondissaient, se poursuivaient dans le Bosphore, et faisaient luire au grand soleil leurs dos couleur d'azur. Et n'y a-t-il pas comme un

écho de l'enthousiasme et des émotions des Aryens voyageurs dans ce vieil oracle de la Pythie aux Argonautes que rapporte Hésychius dans son histoire des *Origines de Constantinople?* « Heureux les hommes qui habiteront cette ville sainte sur le rivage humide de la Thrace et l'embouchure du Pont, là où les poissons et les cerfs se nourrissent aux mêmes pâturages!.. »

Ces adorateurs de la beauté et de la vie s'arrêtèrent donc religieusement en face d'un horizon incomparable, au sein d'une nature à la fois majestueuse et riante. Nulle part la végétation et la lumière, l'harmonie des eaux courantes et des collines ombreuses ne donnent au regard humain une pareille fête. Au printemps, les bosquets d'arbres de Judée abaissent leurs touffes de fleurs empourprées sur le Bosphore, qui roule comme un fleuve immense; les cyprès mêlent leur verdure sombre et veloutée aux teintes plus claires des sycomores, des marronniers et des platanes; les buissons de roses sauvages croissent parmi les sources; les abeilles bourdonnent dans les hautes herbes. On contemple ce tableau merveilleux et mouvant, et les heures fuient. Les cris d'enfans qui jouent dans les cimetières turcs, la psalmodie lente et douce d'un iman à l'heure du muezzin, le roucoulement des colombes et le bruissement solennel du Bosphore bercent votre rêverie; puis le soleil s'incline à l'extrémité de la *Corne-d'Or*, les plus lointaines mosquées de Stamboul s'effacent dans les vapeurs enflammées du couchant, Sainte-Sophie élève ses dômes et ses tours dans le ciel d'un vert limpide, les vagues bleues du Bosphore étincellent, la rive d'Asie paraît plus lumineuse à mesure que les coteaux d'Europe se couvrent d'une ombre plus azurée, Scutari blanchit et rayonne sous sa forêt de cyprès; à l'entrée de la mer de Marmara, les cinq îles des *Princes* s'empourprent, les ravins creusés dans les rochers rougeâtres des falaises s'éclairent d'une lueur sanglante. Enfin tout au fond, du côté de l'orient, au-dessus des collines du golfe d'Ismidt et de la baie de Moudania enveloppées d'une brume violette, l'Olympe de Brousse dresse comme sur une base d'améthyste sa grande cime blanche de neige.

Il n'y a pas, pour décrire l'aspect lointain de cette montagne, de traits plus justes que les épithètes pittoresques d'Homère. Vue de Constantinople, elle apparaît comme un sommet allongé, droit, régulier : aucun pic aigu ne s'en détache et ne dérange l'harmonie de cette ligne simple qui marque sur le ciel son profil; c'est bien là le *grand*, le *long* Olympe. Il s'élève sur un piédestal de collines dont le centre se recourbe et s'abaisse, découvrant ainsi les racines de la montagne escarpée, presque inaccessible, le haut Olympe, « au faîte élevé, difficile à gravir. » C'est aussi l'Olympe « aux nombreux plis. » On distingue facilement les gorges qui le sillonnent

et se prolongent même jusqu'à la mer. L'une d'elles, profonde de cent pieds, traverse la ville de Brousse. L'épithète homérique « aux nombreux sommets, » qui semble d'abord convenir plutôt à l'Olympe de Thessalie, dont les chants klephtiques célèbrent encore les soixante-deux cimes, s'applique aussi à celui d'Asie. En effet, les ravins descendant du haut en bas de cette montagne s'enfoncent entre des arêtes de rochers qui se dressent avec une vive saillie jusqu'au sommet le plus élevé, qu'elles ne dépassent point, car autrement l'Olympe aurait l'aspect d'une *sierra;* mais le relief de ces arêtes est assez marqué pour se distinguer du faîte commun où elles aboutissent toutes et le long duquel elles se groupent. Enfin c'est toujours l'Olympe « neigeux, » qui jamais ne perd sa blancheur, même dans les mois d'été, l'Olympe lumineux, étincelant et rayonnant.

On le voit, il réunit les caractères d'une incontestable beauté. Par la structure, il a l'unité, la régularité, la noblesse d'une œuvre architecturale. Avec ce long sommet droit vers lequel montent en lignes parallèles les replis uniformes de ses versans, il rappelle les grands temples doriques, dont les colonnes, légèrement inclinées comme les plus hautes pentes d'une montagne, soutiennent sans effort la masse de l'entablement. Comme un véritable monument, l'Olympe asiatique apparaît isolé de toutes parts. Du côté de la mer de Marmara, il est le dernier soulèvement du rameau qu'il termine. A son autre extrémité, vers les frontières de l'ancienne Phrygie, il se sépare aisément par son élévation même des chaînons souvent interrompus qui le rattachent au système central du Taurus. Cet avantage en quelque sorte esthétique n'a pas été donné à tous les monts sacrés de l'antiquité. Ainsi les deux cimes du Parnasse, enveloppées dans le massif des montagnes de Phocide, ne se montrent aux navires qui longent le golfe de Corinthe qu'en face de la baie de Salone et de ce vallon étroit qui conduit à Delphes. Cependant à droite et à gauche, en dehors de cette petite anse qui s'enfonce entre des rochers brûlés par le soleil, la double crête neigeuse ne tarde pas à disparaître derrière les ramifications que le Parnasse envoie en des sens très divers sur la côte; mais l'Olympe, solitaire et écarté comme un sanctuaire, était particulièrement propre à devenir le temple de tous les dieux et le trône de Jupiter.

La plaine de Brousse, qui lui sert de marchepied, est une véritable terre promise. On y voyage encore à travers des bosquets de chèvrefeuilles, de lauriers-roses et de jasmins. De toutes parts l'eau bruit et se déroule au soleil en larges nappes, ou tombe en cascades et fuit à l'ombre des peupliers, des cyprès et des figuiers. De larges avenues de noyers gigantesques conduisent aux bains, qui sont alimentés par des sources chaudes jaillissant des premiers contre-forts de la montagne. Les arbres cultivés se pressent autour

de la ville comme la végétation d'une forêt vierge. Aujourd'hui Brousse, à demi détruite par les incendies et les tremblemens de terre, n'étale plus dans un cadre de verdure les dômes étincelans de ses cent cinquante mosquées; mais la nature en orne toujours les ruines. Dans les murailles antiques, dorées par le temps, derniers restes de la ville de Prusias, grimpent et fleurissent les arbustes sauvages, et sur les bords du *Vallon céleste*, qui s'enfonce à pic au milieu de la ville, se penchent des jardins suspendus entourés d'énormes haies de roses blanches qui se balancent et s'effeuillent sur le précipice.

Et la montagne elle-même est un jardin immense où habitent, parmi les tombeaux des santons et des prophètes, les derviches musulmans, qui ont remplacé dans ces solitudes les anachorètes chrétiens. Il semble que l'Olympe ait toujours conservé l'attrait d'un lieu sacré, et les Turcs l'appellent encore « montagne des Moines. » On chemine longtemps, au-dessus de Brousse, dans une forêt de noyers, de charmes et de cerisiers, où se jouent les chevreuils et où chantent les rossignols. Sur le premier plateau, planté de grands châtaigniers, on rencontre un petit monument qui a gardé sa légende. Le jour où fut prise Constantinople, un prêtre priait à Sainte-Sophie. Au moment où Mahomet II entrait à cheval dans la basilique, le prêtre monta sur la coupole, et, s'élevant dans les airs, s'enfuit sur le mont Olympe, où s'est ainsi perpétuée sa mémoire.

Peu à peu la forêt s'éclaircit : à la région des chênes succède celle des hêtres; mais l'herbe que l'on foule est encore épaisse et fleurie, et des bandes de perdrix s'élancent bruyamment de leurs retraites de verdure. Bientôt la montagne, de plus en plus austère, se dépouille : des rochers gris et nus s'entassent au fond des escarpemens, on dirait l'écroulement d'une ville énorme. De hauts sapins dressent leurs troncs bruns dans les crevasses; leurs branches se détachent vigoureusement sur la neige étincelante, dont les premières nappes se montrent çà et là. Enfin on ne rencontre plus que des pins rabougris dont tous les vents du ciel ont tourmenté et tordu la tige, et qui s'accrochent avec énergie à un sol glacé; puis toute végétation s'arrête : on touche au front de neige et de marbre de l'Olympe, que surmontent trois dômes dont la blancheur éblouit. Là toute vie est suspendue; parfois seulement quelque grand aigle traverse la solitude, et le battement de ses ailes est le seul bruit qui anime encore un instant la demeure vide de Jupiter.

Certes l'horizon que l'on découvre de cette cime est digne d'une pareille montagne. Au loin brillent deux mers : la Mer-Noire au-delà du golfe d'Ismidt et de Nicomédie, la mer de Marmara le long

des côtes bleuâtres de la Thrace. A l'orient s'ouvrent les plaines profondes de Mysie et de Galatie, et plus près les vallées étroites de la Bithynie. On distingue, lorsque le ciel est pur, le sommet allongé de Stamboul, du *Vieux-Sérail* à la mosquée d'Eyoub. La double chaîne du Bosphore se referme comme une muraille derrière Scutari et Constantinople. Au nord et à l'occident, au pied même de l'Olympe, s'étalent trois beaux lacs, et vers la Troade se dressent les crêtes innombrables de la chaîne de l'Ida.

Le mot de lord Byron sur l'Orient s'applique rigoureusement à la contrée que nous venons de décrire. « C'est, dit-il, un pays où tout est divin. » Là donc s'épanouirent de nouveau dans l'âme de nos ancêtres la paix, la sérénité et la joie, tous ces sentimens candides et profonds qui demeureront toujours parmi les traits originaux du génie hellénique, d'Homère à Phidias, de Sophocle à Épicure. Et en même temps, sans aucune préoccupation théologique, mais portés à leur insu et naturellement par la poésie vers la foi, ils vénérèrent cette montagne si belle comme le séjour des dieux, et, créant ceux-ci à leur propre image, ils déclarèrent qu'ils y vivaient joyeux et bienheureux. Tel est le fond primitif et simple du mythe de l'Olympe. Peu à peu les poètes l'enrichirent de leurs inventions. Ils dépeignirent le palais de Jupiter, qui couronne la plus haute cime, environnée d'une campagne fleurie. Sous son vaste portique, dont le pavé est d'or, se réunit l'assemblée céleste. Les nuages dérobent aux regards des hommes cet inviolable sanctuaire, et les Heures veillent près des portes saintes. « Là, dit Homère, jamais les vents ne soufflent, jamais ne tombent les flocons de la neige; du ciel toujours pur découle une lumière blanche. » Mais les âmes humaines après la mort ne remontent point vers les immortels, car les dieux grecs ne sont pas des providences, et le paradis n'est pas dans le polythéisme homérique la récompense de la vertu. Ils ne sont guère les amis des hommes; leur bienveillance est aussi passionnée et capricieuse que leur haine. Ils sont jaloux de l'homme trop longtemps heureux, et ils rient impitoyablement lorsqu'une infortune subite le terrasse. S'ils ne s'abaissent pas vers l'humanité, dont ils se jouent, ils l'attirent à eux par le charme tout-puissant de la jeunesse et de la joie. Leur beauté les rend adorables. Les voluptés des hommes prennent sur l'Olympe un air d'ineffable grandeur. Des nuées d'or voilent les amours des dieux, et sous une pluie lumineuse fleurissent autour de leur couche nuptiale les lotus et les hyacinthes. Néanmoins dans la salle du festin, tandis que le nectar remplit les cratères, les muses chantent au son de la lyre d'Apollon; les Grâces, se tenant par la main, mènent le chœur des danses, et le retentissement du rire des bienheureux descend d'écho en écho sur la terre jusqu'aux hommes qu'il réjouit.

Beaucoup plus tard, lorsque la vieille religion déclinait déjà, les Grecs, sous l'empire des doctrines spiritualistes qui suivirent Anaxagore et durèrent jusqu'à Aristote, jugèrent que la passion, le plaisir, la colère ou le rire étaient indignes des dieux, et Phidias, interprète de ces idées nouvelles, sculpta pour les temples ces figures si calmes et si augustes où rayonne seulement l'intelligence, et dont ni l'amour ni le désir ne troublent l'impassible sérénité. Toutefois la trace des antiques croyances avait été trop profonde, et bientôt la Grèce, avec Praxitèle et Épicure, avec ses derniers sculpteurs et ses derniers sages, revint aux heureuses et voluptueuses divinités qu'elle avait naguère imaginées dans une région de félicité. Lucrèce, qui ne croyait plus à l'Olympe, traduit encore, pour peindre le ciel de ses dieux solitaires et indifférens, la description idéale d'Homère, à laquelle il ajoute dans un vers magnifique le large sourire de la lumière céleste, tant la sensation primitive, tant l'émotion poétique donnée par la nature avait été vive; elle survécut au polythéisme lui-même, et, après avoir inspiré les poètes et les artistes, recueillie par des raisonneurs et des sceptiques, elle colora encore comme d'une lueur mourante les aridités de la métaphysique.

II.

La notion de l'enfer dans les religions primitives des Aryens répond à la préoccupation inquiète des destinées des hommes au-delà de cette vie terrestre. Le sentiment de l'immortalité de l'âme, étranger aux anciens peuples sémitiques, et qui fut éminemment propre à la race indo-hellénique, porta celle-ci à imaginer le séjour de ceux qui ont vécu avec cette curiosité pénétrante qui lui avait fait concevoir la demeure des êtres éternels. Le mystère de la mort, l'entraînement invincible des individus vers leur fin, la fuite perpétuelle et l'écoulement des générations humaines, s'imposèrent dès les temps les plus reculés aux esprits méditatifs et religieux non-seulement comme la loi fatale de notre espèce, mais comme la loi universelle des êtres et des choses proclamée et subie par la nature entière. De même que celle-ci, par la beauté et la grandeur de ses formes, par la puissance infinie et variée de sa vie, leur dévoilait les merveilles du monde divin, elle leur découvrit, par des analogies de phénomènes devenus autant de symboles, les secrets mélancoliques du tombeau. Le mouvement sans repos de l'eau courante, ses formes fuyantes, ses couleurs, qui sans cesse naissent et s'évanouissent, surtout sa chute irrésistible vers les lieux inférieurs et obscurs, sa disparition dans les ouvertures de la terre ou l'abîme insondable de la mer, ses retours inattendus à la lumière du jour

et sa puissance de fécondation furent une des révélations initiales d'où sortirent avec leur poésie singulière les croyances et les mythes des peuples âryens sur les régions infernales, sur le sommeil éternel de l'âme ou sa renaissance à une autre vie. Pour les Indiens, les Perses et les Grecs, le courant des vies humaines est emporté vers les espaces souterrains comme celui des fleuves, et le gouffre noir où ceux-ci tombent et s'engloutissent est la patrie des morts. Le Gange, chez les Indiens, était le fleuve sacré, tour à tour céleste et infernal. La cosmogonie de l'Avesta, dans la source Ardouissoura, qui découle du trône d'Ormuzd, nous offre, malgré une différence importante, le type originel du Styx hellénique. Ardouissoura descend d'abord en cent mille canaux d'or des sommets divins de l'Albordji, la montagne première, qui a mis huit cents années à s'élever et à grandir au-dessus du ciel solaire jusqu'au foyer de la lumière incréée (1). De l'Albordji sont sorties les autres montagnes : la plus élevée est le Houguer, du haut duquel Ardouissoura tombe à la profondeur de mille hommes; de là elle se répand jusqu'au golfe Persique et à l'Océan indien. Zoroastre la nomme le *Palais des ruisseaux*; elle est la mère de toutes les fontaines et de tous les fleuves; chacun de ses canaux se replie en circuits si nombreux, qu'un homme à cheval ne pourrait les parcourir qu'en quarante jours. C'est d'elle que viennent toutes les eaux célestes et souterraines, les nuages et les sucs des plantes. Elle a un corps de vierge et de déesse, un visage brillant, des cheveux d'or; son trône s'élève sur cent colonnes étincelantes. Enfin c'est vers elle que se tournent les morts; ils l'invoquent et revivent, car elle est un principe de vie et un breuvage de résurrection.

Ici toute analogie cesse avec le Styx des Grecs. L'enfer de ceux-ci gardait éternellement ses hôtes. L'idée de la renaissance des âmes, qui est tout orientale, ne fut rendue pour la première fois à l'Occident hellénique qu'au temps de Pythagore, et sous la forme de la doctrine des métempsycoses. La résurrection des morts, la défaite définitive de l'enfer et des démons, le bonheur immortel des justes et des pécheurs purifiés, Ahriman, le principe du mal, vaincu et détruit, toutes ces croyances appartiennent en propre à la religion de Zoroastre. L'eau, élément sacré comme le feu, et que l'on prie à l'égal du soleil, est non-seulement pour la nature matérielle une cause de fécondité; c'est encore elle qui donne à l'homme l'intelligence, qui écarte de lui les démons et le lave des souillures du péché, c'est une source inépuisable de vie pour le corps et les âmes. Les méchans, après leur mort, tombent, il est vrai,

(1) L'Albordji est au sud de la mer Caspienne dans la chaîne du Mazandéran. C'est l'Elbourz actuel.

dans l'eau noire de l'enfer du haut de ce pont qui sépare la terre du ciel, qui s'abaissera au jour de la résurrection universelle, mais où ne peuvent passer d'abord que les seuls élus montant vers Ormuzd. Ardouissoura, l'eau divine, coule à travers la verdure et les fleurs, les êtres vivans naissent sans fin sur ses rives; elle reparaît tous les jours avec le soleil sur l'Albordji, l'Olympe et le paradis de l'Avesta, où séjournent les anges gardiens des hommes vertueux, — montagne bienheureuse où il n'y a, dit Zoroastre en termes analogues à ceux d'Homère, ni nuit, ni vent glacé, ni chaleur, ni fruit de la mort, et où marche continuellement le Roi-Soleil.

Le polythéisme grec à son origine, avant que les écoles philosophiques et les religions de l'Orient ne l'aient modifié, ne connut pas les espérances consolantes de la vie future. Il livrait les âmes à une angoisse douloureuse. Dans la Grèce asiatique elle-même, si poétique et si brillante, qui vivait à la lumière sereine de l'Olympe, la pensée de la mort étendait son ombre sur toutes les joies. Mourir, pour les homérides, c'était perdre à jamais la jouissance du soleil et errer éternellement au-delà de l'océan dans les ténèbres, parmi les pâles asphodèles. Cependant la race religieuse des Pélasges était parvenue de vallée en vallée jusqu'au centre des montagnes du Péloponèse, où elle s'arrêta, et où elle ne fut jamais troublée, même par l'invasion des Héraclides. — Ils avaient des mœurs simples et pastorales, l'esprit austère, peu artiste, mais porté à la méditation des choses invisibles. La nature de l'Arcadie était bien appropriée à leur génie et à leur tristesse; ils se recueillirent en face des phénomènes singuliers et des paysages sévères qu'ils y rencontraient, ils la peuplèrent de leurs petits dieux humbles et doux, de leurs cultes grossiers et naïfs; puis, cédant peu à peu à la révélation du monde extérieur et agrandissant leurs superstitions au contact de la nature, ils créèrent pour toute la famille hellénique la religion des enfers.

Grâce à la constitution géologique de l'Arcadie, la circulation et l'écoulement des eaux vers la mer présentent dans cette contrée une particularité très remarquable, qui eut une influence certaine sur la formation des mythes infernaux. Le point culminant de toute cette région montagneuse et du Péloponèse entier est le massif des monts Aoraniens au nord, en vue du golfe de Corinthe. De ce vaste sommet découlent vers les quatre points de l'horizon des cours d'eau dont quelques-uns seulement, tels que le Styx uni au Crathis, trouvent aussitôt du côté du golfe une issue libre. Les autres se réunissent d'abord dans la petite vallée circulaire du Phénéos, où ils forment un lac profond. Ils en sortent par des conduits souterrains où ils s'engouffrent, et qui les déversent dans des vallées

inférieures. Là d'autres barrières de montagnes les arrêtent et les enferment; mais de nouvelles ouvertures les attendent par où ils se précipitent encore vers les étages successifs des plaines du Péloponèse. Plusieurs de ces courans échappent de la sorte jusqu'à trois reprises à un cercle continu et qui semble infranchissable. C'est ainsi que des neiges perpétuelles des monts Aoraniens descendent, tantôt à la lumière du ciel, tantôt à travers les entrailles du sol, les eaux du Ladon et de l'Alphée vers le couchant, des marais d'Orchomène et de l'Eurotas vers le sud, du lac Stymphale, des marais de Lerne et des ruisseaux de l'Argolide à l'orient. Aristote a expliqué avec précision ce phénomène naturel; mais les vieux Pélasges, qui en furent les premiers témoins, tout entiers à leurs préoccupations mélancoliques, ne virent dans ces trous béans où s'enfoncent avec fracas les rivières et les lacs que les portes retentissantes du Tartare. Ils étaient entrés dans le Péloponèse par l'isthme de Corinthe et en Arcadie par la vallée de Stymphale. C'est cette route même qu'il faut encore prendre, si l'on veut suivre jusqu'au Styx, dernière limite pour les vivans d'un voyage aux sombres rives, la gradation simultanée des paysages infernaux et de l'initiation religieuse.

Lorsqu'on atteint le sommet dépouillé des plateaux qui bornent l'Arcadie du côté de Sicyone et de Corinthe, on aperçoit tout d'abord devant soi le mont Cyllène, au pied duquel s'étend la plaine étroite, mais allongée de Stymphale. C'est la montagne dédiée à Mercure, le grand dieu pélasgique, dieu de la vie et de la mort, qui présidait à tous les actes des hommes, veillait sur leurs derniers momens, et d'un vol silencieux guidait les âmes vers leur demeure éternelle. Le Cyllène est aride, simple de forme, toujours neigeux; la vallée qu'il domine, privée de verdure, plate et monotone, est l'ancien lit du lac, aujourd'hui presque à sec, pays malsain, d'où les exhalaisons marécageuses éloignent même les oiseaux. Nous n'y vîmes que les stymphalides, qui ressemblent à des corbeaux de petite taille, mais dont la tête est très grosse, qui voltigent çà et là et sautillent sur le sol limoneux. Cette région est maintenant inhabitée; quelques pauvres bergers, malades de la fièvre, couchés au soleil dans les rochers où s'élevait l'antique ville de Stymphale, gardaient leurs chèvres, qui broutaient parmi les pierres de maigres tiges d'asphodèles et d'anémones. Un peu plus loin est un gouffre où tombe un courant d'eau bourbeuse qui sort des montagnes du Phénéos et dont le trop-plein formait le lac. C'est un puits ou plutôt une caverne ouverte à la base d'une colline. Le ruisseau jaunâtre roule lourdement jusqu'à l'ouverture de la grotte qu'il couvre, où il s'abîme sans bruit et presque sans mouvement; mais plusieurs grands cercles composés de débris de végétaux tour-

nent lentement et sans fin en des sens opposés les uns aux autres sur la bouche du gouffre, et sur les bords coassent encore les grenouilles qui saluèrent de leurs chants ironiques le Bacchus d'Aristophane entrant aux enfers.

Les montagnes du Phénéos resserrent et ferment bientôt la vallée. Il faut alors gravir pendant deux heures une pente difficile où aucun sentier n'est tracé. Enfin l'on touche au faîte, et le plus beau paysage du Péloponèse, grandiose autant que sévère, apparaît aux yeux du voyageur. Tout au fond d'un cratère énorme et à pic est un lac dont les rivages dessinent un ovale parfait, et autour duquel se rangent, en face du rempart de rochers qui clôt l'horizon de Stymphale, sept montagnes d'une hauteur égale et pareilles à des pyramides qui s'enveloppent mutuellement de leurs grandes ombres. Des forêts de pins noirs se déroulent le long des versans réguliers comme un vêtement de deuil, et autour des cimes flotte une brume d'azur. Au pied des cimes, le lac qu'elles assombrissent tremble et reluit avec des reflets d'acier bleuâtre. Ajoutez le silence et la solitude : pas une barque sur ces eaux, pas un village ni une cabane sur ces rives, où il semblerait que les hommes n'ont jamais passé. Les traditions infernales planent encore sur le Phénéos. C'est par l'un de ses gouffres que Pluton s'était précipité avec Proserpine, qu'il avait enlevée dans les prairies d'Éleusis et qu'il emportait dans les enfers. La légende s'est altérée, mais dure encore dans le pays sous sa forme chrétienne. Deux diables, racontent les paysans d'Arcadie, se disputaient le lac. Le plus rusé imagina de lancer à son adversaire des balles de poix qui s'enflammaient au contact de son corps. Le malheureux démon, tout en feu, éperdu, arracha un rocher et s'abîma dans le sein de la terre. Depuis lors, les eaux du lac se précipitent par le même chemin vers le sombre royaume.

La petite ville de Phonia, bâtie à quelque distance du Phénéos, sur les premiers degrés du mont Crathis, où il faut passer la nuit, est peu hospitalière. Après de longues discussions, on daigna y abandonner à mes amis et à moi une misérable chaumière dont le toit enfumé laissait voir les étoiles. Nous dormîmes sur la terre nue autour du foyer. On ne voyage pas autrement dans toute la Grèce. C'était la veille du vendredi saint, et jusqu'à une heure avancée l'église voisine, où l'on chantait l'office, nous fit entendre des psalmodies mélancoliques. Le lendemain, avant le lever du soleil, nous montions au col du Crathis à travers un bois de sapins où s'évanouissait le léger brouillard de la nuit. Bientôt l'horizon du Phénéos disparut; mais devant nous s'ouvrait une région ravagée, comprimée entre des montagnes immenses, sans arbres et sans pâturages, — tout au bas un torrent qui courait sur un lit de cailloux

à demi enfouis sous l'argile. Nous descendîmes à pied, en tirant nos chevaux derrière nous, dans la neige et la boue, heurtant des quartiers de roches brisées, escaladant les troncs des pins morts du Crathis; puis nous parcourûmes, en suivant le torrent, la triste vallée. On y traverse, comme une verte oasis, l'humble village de Zarukla, dont les maisons, peintes de vives couleurs et entourées de jardins, sont ombragées de bouquets de peupliers et de bouleaux; mais au-delà c'est le désert. Nous tournâmes à gauche vers un défilé qui s'enfonce entre deux murs de rochers à pic; un torrent en sort, qui se joint aussitôt aux ondes du Crathis. Notre guide descendit de son cheval, y puisa dans sa main quelques gouttes et fit dévotement le signe de la croix. *Mavro nero*, nous dit-il, c'est l'*eau noire*. C'était le ruisseau du Styx.

Deux pauvres hameaux, Solos et Peristera, où l'on compterait bien douze chaumières, gardent l'issue du défilé. Notre hôte de Solos, vieux chef d'irréguliers, qui s'était battu jadis contre les soldats d'Ibrahim et ne pouvait se consoler de la chute du roi Othon, nous remit à un berger qui devait nous conduire jusqu'au Styx. On était à la fin d'avril, où l'hiver dure encore pour l'Arcadie. Le ciel s'était couvert dans la matinée, aucun rayon de soleil n'égayait le morne paysage; de lourds nuages immobiles pesaient autour des cimes et rampaient sur les nappes de neige en traînées livides. La gorge où bondit le torrent monte comme un étroit corridor entre deux amoncellemens de masses rocheuses dont le ton général est une couleur d'ardoise mêlée de fange, et où pas un arbrisseau ne verdoie; les émanations sulfureuses du Styx ont tué sur ses bords toute végétation. Tout à coup le double rempart se referme : les rochers entassés entre les pans déchirés de la montagne se groupent comme les ruines colossales d'un cirque. Au plus haut sommet, le Styx, qui s'échappe à travers la vapeur grise des neiges éternelles, glisse le long des granits escarpés, pareil à un ruban noir. Au tiers de sa chute, il s'enfonce dans un gouffre qui le garde quelque temps, et d'où il rejaillit en mugissant.

Le soir approchait : par en bas, le crépuscule revêtait d'ombre le vallon infernal, tandis qu'un brouillard transparent noyait sous un voile humide les hauteurs, et, par l'éloignement des perspectives, agrandissait encore l'aspect des Aroaniens. Perdues dans les nuées, les dernières cimes apparaissaient comme des tours prodigieuses penchées sur un abîme. Bientôt s'éteignirent les dernières pâleurs du jour; toutes ces grandes formes semblèrent reculer et s'engloutir dans la nuit, et nous n'entendîmes plus enfin, dans les ténèbres de cette vallée mortuaire, que la clameur retentissante du Styx qui s'élevait, pareille à une lamentation, jusqu'au ciel sombre et sans étoiles.

On n'imaginerait pas, pour le fleuve des morts, de cadre plus funèbre que ce paysage décoloré sous un ciel terne et ce chaos énorme de la nature. La plaine de Stymphale, le lac Phénéos, avec son horizon sévère et noble, la vallée elle-même du Crathis, ne sont que les avenues lointaines du Tartare; mais ce lugubre défilé est bien le vestibule de l'enfer. Le mythe hellénique, avec sa poésie originale et ses symboles étranges, s'impose ici au regard et à la pensée à l'égal d'une réalité. Homère et Hésiode ont dépeint fidèlement la descente du Styx du haut des rochers à pic, et ces « colonnes blanches comme l'argent » des Aoraniens, dont les neiges s'amoncellent de toutes parts, sur les pentes rapides, dans les ravins resserrés des escarpemens. La rivière infernale, dit Hésiode, est fille de Thétys et d'Océan, les aînés de la race des Titans; elle est elle-même la plus auguste parmi les Océanides. Il n'y a pas de source plus sacrée, car elle pénètre jusqu'aux entrailles du monde et arrose dans ses immenses replis la région indéfinie et brumeuse où flottent les formes légères de ceux qui sont morts. Les dieux olympiens ne juraient qu'en tremblant par l'eau du Styx, et les cités y envoyaient leurs ambassadeurs pour y conclure, sous le sceau d'un serment formidable, leurs traités d'alliance. L'entrée de l'enfer est cette ouverture même de la montagne qui reçoit le Styx; mais il n'est permis à aucun mortel d'y descendre ni à aucune âme d'en sortir. Aussi le vieux mythe n'apprenait-il aux Grecs que peu de chose sur les destinées des morts. On savait seulement qu'ils n'étaient pas heureux dans leur patrie souterraine. Les supplices n'étaient, il est vrai, réservés qu'à quelques grands criminels, tels que Tantale ou Sisyphe; tous les autres vaguaient çà et là, pareils à des oiseaux nocturnes, solitaires ou réunis à leurs amis d'autrefois, regrettant avec amertume les joies de la vie terrestre, et poursuivant encore l'ombre de leurs anciens plaisirs. Orphée, dans la grande peinture de Polygnote à Delphes, jouait de la lyre assis sur un tombeau, les filles de Pandaros, couronnées de fleurs, jouaient aux osselets. Le sentiment très arrêté de la peur de la mort répondit, dans l'esprit des plus anciens Grecs, à la profonde impression d'effroi religieux qu'ils éprouvèrent en vue du paysage désolé du Styx, et ceux qui, dans cet horrible vallon, songeaient aux splendeurs de l'Olympe, où même les meilleurs d'entre les hommes ne devaient pas monter, protestèrent sans doute par la plainte douloureuse qu'à tous les âges de son développement la poésie grecque renouvela contre la durée éphémère et les destinées tragiques des hommes, contre le bonheur égoïste et l'ironique injustice des dieux.

On ne rencontrerait pas, dans le monde connu des anciens, de sites mieux appropriés aux deux grands dogmes de l'immortalité

bienheureuse des dieux et de la vie lugubre des âmes humaines après la mort. Il n'est pas nécessaire de porter en soi des préoccupations d'archéologue et de lettré, il suffit d'être homme pour éprouver, à la vue de ces deux tableaux incomparables de la nature, des émotions qu'on n'oubliera jamais. Les paysans de l'Arcadie, qui ne connaissent plus même le nom du dieu de leurs pères, Hermès, guide et ange gardien des morts, regardent encore comme une terre de malédiction ce défilé du Styx, où ne pousse pas un brin d'herbe. Les Turcs, qui aiment la contemplation immobile, vont s'asseoir durant les beaux jours dans les prairies émaillées du Bosphore ou sous les pins du *Vieux-Sérail*, les yeux fixés sur les collines, la mer et les côtes de l'Asie, égrenant leurs chapelets sans dire une parole, et s'imaginant peut-être entrevoir dans les vallons de l'Olympe lointain les bosquets de lotus sans épines et de bananiers toujours en fleur du jardin de Mahomet.

Cependant la foi religieuse inspirée et entretenue par l'aspect des régions que nous venons de décrire a duré moins longtemps que le paganisme lui-même. Elle s'est altérée dès que s'affaiblirent les émotions si naïves et si fortes dont avait été remplie l'âme des hommes qui inventèrent ces vieux mythes. De même que l'Olympe de Constantinople, les paysages de l'Arcadie et la vallée du Styx avaient fait oublier aux Hellènes toutes les montagnes célestes et les contrées infernales où, de loin en loin, du centre de l'Asie aux mers de l'Europe, s'étaient reconnues et ranimées les croyances de la famille âryenne; de même aussi les exemplaires nouveaux de ces deux grands sites que la diffusion du polythéisme multiplia à travers le monde grec obscurcirent peu à peu la révélation primitive. Partout où pénétra la religion homérique, les fidèles rattachèrent à quelqu'un des lieux pittoresques de leur propre contrée des croyances qui n'auraient jamais dû, pour se perpétuer intactes, se séparer de leur point d'origine. Toute montagne aux formes harmonieuses ou tourmentées par les convulsions géologiques, surtout lorsqu'elle s'élevait isolée, fut un Olympe. Nous connaissons ainsi, d'après le témoignage des anciens géographes, environ quinze sommets distincts qui portaient ce nom dans la Grèce continentale, les îles de l'Archipel et l'Asie-Mineure; mais ni celui de Thessalie, entouré des vestiges d'une révolution terrestre, ni celui de la rocheuse et stérile Attique, privée d'eaux courantes et de forêts, ni celui de l'austère Péloponèse, où les vallées resserrées et profondes ont un remarquable caractère de sévérité, ne répondait plus au type originel, à la grande montagne d'une beauté accomplie, revêtue de magnificence, qui domine la contrée la plus heureuse de l'Orient, où l'abondance des eaux, la richesse de la végétation, l'éclat des fleurs, l'immensité des horizons lumineux, « le rire infini des

mers, » pour employer le trait descriptif d'Eschyle, révèlent la vie toute puissante et toute joyeuse de la nature. Le Styx à son tour fut déplacé, ou plutôt les noms divers de ses affluens et de ses replis furent attribués à un grand nombre de cours d'eau dans les provinces les plus éloignées de l'Arcadie. C'est ainsi que les plaines marécageuses de l'Épire, sur lesquelles se balancent la nuit des flammes violettes, furent traversées par les différens fleuves des enfers, l'Achéron, le Cocyte et le Pyriphlégéthon. L'antre de Trophonius, au centre de la Béotie, aux environs du Parnasse, fut considéré aussi comme une des portes principales du Tartare, l'entrée de la région de Perséphone, l'une des quatre, dit Plutarque dans son dialogue sur le démon de Socrate, que séparaient les sinuosités du Styx. Rien de moins formidable que cette caverne de Trophonius. C'est un rocher droit comme un mur, d'une taille médiocre et percé de quelques ouvertures très étroites qui aboutissent sans doute à une grotte commune, et où les petits enfans de la moderne Livadie, que n'effraient plus les mystères antiques, se glissent et disparaissent volontiers pour quelque menue monnaie. Au pied coule un ruisseau peu profond, qui sort des racines mêmes de la montagne où l'antre s'appuie. Au-dessous de celle-ci s'étend une plaine verdoyante et bien arrosée, qui forme un jardin naturel autour de cet enfer sans terreur. La Grande-Grèce eut pareillement, dès une époque fort ancienne, dans le voisinage de Naples, entre les collines de Pausilippe et le gracieux petit golfe de Baïa, sa contrée infernale, son Achéron, son lac Averne, et plus loin, en face du rocher de Misène, ses Champs-Élysées. Il n'y faudrait pas chercher les sombres paysages inventés par Virgile. C'est là que les beaux esprits et les oisifs de Rome, qui ne s'effrayaient guère de la vie future et de ses châtimens, venaient dans les mois d'été abriter leurs plaisirs. Là, au bord de ce golfe qu'Horace proclamait le plus riant du monde s'élevait la villa de Cicéron, pour qui les enfers n'étaient qu'une fable d'enfans, et qui ne croyait qu'à l'immortalité des grands citoyens. Au temps de l'empire, le rigide Sénèque décrivit dans ses lettres, avec une colère apparente, le lac Averne, parsemé de roses, couvert de barques aux mille couleurs et retentissant jour et nuit de la musique des sérénades et du chant des courtisanes. Les contemporains de Néron pouvaient se jouer à leur aise des traditions saintes, c'est la Grèce elle-même qui leur avait appris le scepticisme. Elle montrait en tant de lieux divers les abords du royaume de Pluton et le séjour des dieux éternels, que c'était folie d'y croire encore, et il y avait longtemps déjà que les vieux dogmes étaient morts.

ÉMILE GEBHART.

LE

ROMAN ANGLAIS

CONTEMPORAIN

I. *Played Out*, by Annie Thomas. — II. *Land at last*, by Edmund Yates. — III. *Belton Estate*, by Anth. Trollope. — IV. *Gemma*, by Adolphus Trollope. — V. *Won by a head*, by Alfred Austin. — VI. *Vittoria*, by George Meredith. — VII. *Griffith Gaunt, or Jealousy*, by Ch. Reade (1).

En parcourant, comme nous le faisions dernièrement, cette lice pacifique où les artistes et les industriels de tous les pays mettent en présence les chefs-d'œuvre contemporains que chaque nation revendique comme les manifestations les plus élevées du génie qui lui est propre, beaucoup de nos lecteurs ont dû, en face des tableaux que l'Angleterre fait passer devant nos yeux, éprouver un certain désappointement, dont les causes ne sont point faciles à démêler. Ni le zèle, ni la foi, ni l'intelligence ne manquent à cette école de peinture; ce qui lui fait défaut, c'est la hauteur des vues, ou plutôt, — car l'*objectif* de l'artiste est souvent très élevé, — la puissance d'essor, la domination de l'homme sur l'œuvre, la saine condensation des élémens divers qui sont appelés à traduire l'idée-mère de chaque tableau. Le détail tue l'ensemble; l'effort également dispersé met tout en relief et trouble l'harmonie du plan général. Sur un seul point, point essentiel, il est vrai, la peinture anglaise se maintient au niveau de ses rivales et parfois leur est supérieure : plus souvent qu'aucune de ces dernières, elle rencontre juste en interprétant la vie de chaque jour. La vérité du geste, l'éloquence de la physionomie, font oublier ce que le dessin a d'in-

(1) Tous ces romans, formant trois volumes chacun, sont édités par la maison *Chapman and Hall*.

correct, ce que la couleur a de violences criardes. Tandis que le sentiment poétique (ailleurs que dans le paysage) se manifeste par des bizarreries presque monstrueuses, se résout en maladresses énormes, en avortemens quelquefois burlesques, l'observation de la réalité se montre alerte et fine. On ne confierait pas sans trembler à M. Millais par exemple ou à tout autre *pré-raphaélite* l'*Excelsior* du poète Longfellow; mais s'il s'agit de l'oncle Toby cherchant naïvement un moucheron imaginaire dans l'œil rusé de la veuve Wadman, oh! alors tenez pour certain que Sterne ne trouverait pas aisément chez nous un interprète digne de lui, un pinceau rival de sa plume taillée au microscope. En revanche il en aurait à choisir parmi ses compatriotes.

Au sortir de la grande exhibition, ouvrez tour à tour une demi-douzaine des romans qui viennent de paraître à Londres, vous serez frappé de l'analogie qui existe chez nos voisins entre l'art de peindre et l'art d'écrire. Ce dernier cependant, asservi à certaines règles du programme mercantile nous semble moins libre dans ses allures. Une inflexible loi pèse sur le romancier. Ce n'est point celle des trois unités, c'est celle des trois volumes. Expérience faite, il paraît que l'éditeur, s'il n'a point à mettre au jour ce nombre consacré d'élégans *in-octavo*, et à réclamer en échange les trente-un shillings six pence qui en constituent le prix normal, ne saurait comment aligner ses comptes. Or c'est là le point essentiel auquel sont subordonnés les droits de l'imagination et ceux de la composition littéraire. On ne saurait expliquer par une raison plus décisive ces longueurs terrifiantes, ces encombremens épisodiques qui font le désespoir des lecteurs à la fois impatiens et délicats, ces dialogues interminables où chaque *couplet* doublant le récit est lui-même doublé d'un commentaire inutile le plus souvent; la vie, la substance, la moelle du roman, s'il est permis de parler comme Rabelais, demeurent étouffées sous ces développemens parasites.

Cette « moelle, » dira-t-on peut-être, n'est pas toujours à regretter, et de fait le prétexte à tant de portraits, à tant de mise en scène, à tant et de si longues causeries, est souvent d'une banalité, d'une insignifiance qui passe toute permission; mais il arrive aussi parfois qu'une idée vraiment dramatique et féconde se perd comme noyée dans cette surabondance de minutieux et compendieux accessoires. C'est seulement alors qu'une critique sagement inspirée peut s'occuper de ces œuvres pour la plupart éphémères. Il lui appartient de distinguer entre ce qui est inspiration originale ou amplification de parti-pris, et, pour assortir un bouquet présentable, de trier quelques fleurs douées d'un éclat ou d'un parfum spécial dans la brassée de plantes que l'on étale pêle-mêle à ses pieds.

Un caractère, une situation, voilà tout ce que nous offre, — cette méthode étant donnée, — le premier roman inscrit sur notre liste. Kate (ou Catherine) Lethbridge nous semble un excellent type de coquette, assez profondément étudié pour n'être pas exclusivement anglais, bien qu'il ne pût s'accuser avec cette netteté dans un milieu différent de celui où on nous le

montre. Le besoin de plaire, l'ambition du premier rang, la vanité altérée de louanges, se rencontrent partout où il y a des femmes; mais tel ou tel entourage, telles ou telles circonstances, peuvent singulièrement ajouter à ces dispositions, à ces penchans instinctifs. Commencez par admettre à la place de cette beauté souveraine qui s'impose à l'admiration de tous, que personne ne songe à contester et que d'incessans triomphes ont pour ainsi dire lassée d'elle-même, une de ces figures irrégulièrement attrayantes, dont le charme inexplicable peut être à chaque instant remis en question. Supposez ensuite, dans une société aussi rigoureusement hiérarchisée que l'est celle de nos voisins, une de ces situations mixtes où les dédains peuvent vous atteindre, où par conséquent les hommages vous deviennent doublement précieux; ajoutez à ceci, chez une personne d'esprit, la conscience d'une éducation incomplète, le besoin de racheter cette espèce de *tare*, de donner d'éclatantes revanches à un amour-propre secrètement froissé; compliquez tous ces mobiles, déjà si puissans, de l'espèce de vertige auquel est exposée la fille d'un *gentleman-farmer* lorsqu'un hasard inespéré la jette éblouie dans le tourbillon de la vie mondaine, et vous ne vous étonnerez point trop que, même protégée contre tous ces entraînemens par une affection de bon aloi, une enfant inexpérimentée puisse jouer l'avenir de sa vie, compromettre sa réputation, perdre ses droits à un amour dont elle était fière, et se trouver en définitive... *played out*, — hors de jeu, si vous voulez, — victime de ses inconséquences, dupe de ses illusions et des succès qui les ont nourries.

Comme la grande majorité de ceux qui liront ces lignes, nous connaissons la banalité de cette donnée première. Aussi, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est point le récit même que nous cherchons à mettre en relief, c'est l'analyse toujours très fine et quelquefois remarquablement subtile des sentimens, des idées, des préoccupations qui constituent la coquetterie. Il n'était donné qu'à une femme, à une femme très bien douée, de mettre ainsi à vif sous l'incessante caresse de son pinceau une figure qui, séduisante au début, s'accentue, se marque, se flétrit, sans perdre dans le cours d'un récit prolongé l'attrait dont elle était, dont elle demeure investie. Cet attrait, elle le doit à l'habileté avec laquelle l'auteur a su mettre en opposition et balancer l'une par l'autre, en ménageant scrupuleusement ses *effets*, les qualités et les imperfections d'une nature éminemment complexe. Une coquette froide et sans cœur n'intéressse guère; celle-ci est au contraire tout acquise à l'impulsion du moment; aucun calcul, aucun mensonge prémédité ne la dégrade. C'est pour ainsi dire en dépit d'elle-même, soyons plus exact, c'est parce qu'elle reste elle-même, égarée par les emportemens divers de son impétueuse et volage nature, qu'on la voit accepter tour à tour les adorations qui flattent son orgueil et attestent sa puissance. Plus clairvoyante et plus sensée, elle ne méconnaîtrait pas la solidité du lien qui l'attache à Roydon Fleming, elle ne met-

trait pas à de si rudes épreuves l'amour patient et confiant qu'il lui garde. Au fait, elle n'aime réellement que lui, et malgré les apparences demeure fidèle aux promesses qu'ils ont échangées; mais que Maurice Byrne, le littérateur en vogue, vienne à l'honorer de quelque attention, ou que le capitaine Clarence Lyster daigne lui apporter, par manière de passe-temps, l'hommage languissant de ses prévenances aristocratiques, une sorte de démon intérieur se réveille en elle, et la rend incapable de repousser, de décourager ces méprisables et fragiles adorations. Livrée à elle-même, peut-être en aurait-elle la force; mais sur ce théâtre où l'a portée un concours fortuit de circonstances favorables, dans ce salon où elle n'a été admise que par faveur, la tentation devient irrésistible. Qu'à un moment donné, dans ce coin du monde, la couronne lui soit décernée, elle ne voudra pas déchoir. Avec toute rivale, la lutte est engagée d'avance, et comme il faut régner à tout prix, à tout prix naturellement il faut vaincre, ce qui peut mener loin. Rassurez-vous pourtant : nous sommes en Angleterre, où les plus vives escarmouches de la *flirtation* la plus aventureuse ne conduisent jamais qu'au bord de l'abîme, et où Maurice Byrne, un athée pourtant, ayant compromis, — par mégarde, il est vrai, — la pauvre miss Lethbridge, et passé toute une nuit en tête-à-tête avec elle dans un wagon de première classe, lui propose fort paisiblement de l'épouser. Notez bien que ce mécréant a pour unique mobile, dans cette offre chevaleresque, le désir de réparer le tort qu'il a pu porter involontairement à la réputation de notre étourdie.

Ce personnage nous remet en mémoire la situation que nous annoncions à nos lecteurs. Elle ferait à elle seule un sujet de roman, et ce roman pourrait être de beaucoup supérieur à celui dont on l'aurait tiré. Voici la donnée générale. Une charmante cousine de Roydon Fleming, mariée à un être assez vulgaire, est devenue veuve après un très court hymen. C'est alors qu'elle a rencontré pour la première fois Maurice Byrne, dont la réputation brillante l'a fascinée. Cet homme sans préjugés, fort de son indifférence glaciale, n'a pas absolument dédaigné une conquête aussi flatteuse que celle de mistress Darrock; il n'a pas non plus, dans un certain sens, abusé de ses avantages; mais en vrai sultan intellectuel il s'est complu à faire sur ce cœur qu'on lui offrait une espèce d'expérimentation psychologique. Dans ces sortes d'études où la passion, mise en jeu par une main savante, sert en quelque sorte de scalpel, le *sujet* disséqué doit beaucoup souffrir, et mistress Darrock, échappée comme par miracle au terrible praticien, a fait d'héroïques efforts pour ne pas rester sous le coup des tortures qu'elle a subies. Quatre ans ont passé là-dessus. Maurice Byrne a beaucoup voyagé, beaucoup écrit. Malgré tout, le souvenir de sa victime lui est resté. Il s'arrange, à peine revenu en Angleterre, pour lui faire savoir son retour, et en lui envoyant un journal où est annoncé son séjour chez certains parens de mistress Darrock, il lui porte pour ainsi dire le défi

formel de s'y trouver en même temps que lui. Cette bravade est acceptée aussitôt, et ce par deux raisons que Maurice Byrne devine avec la sagacité d'un homme versé en ces matières. — Vous êtes venue, dit-il à sa belle ennemie, parce que vous êtes sûre de vous-même et de votre indifférence. Vous êtes aussi venue, reprend-il après un signe d'acquiescement, pour savoir si vous avez raison de compter à ce point sur vos dispositions à mon égard. — Pour un logicien rigoureux, ces deux hypothèses s'excluent; mais demandez à une femme si Maurice Byrne n'est pas dans le vrai.

Quoi qu'il en soit, le combat recommence, cette fois avec un avantage marqué pour mistress Darrock, qui peu à peu cependant sent renaître en son cœur les anciennes faiblesses; mais elle a pour se défendre, avec le souvenir des rudes épreuves auxquelles on l'a soumise, la crainte que lui cause chez cet homme, dont la supériorité intellectuelle l'attire encore, une absence complète de sentimens religieux. Il lui semble sans doute que le véritable amour est une foi, et que, dans un sol où l'idéal divin n'a pu établir ses racines, l'idéal humain n'en saurait avoir. Aussi, malgré le déchirement d'une séparation nouvelle, refuse-t-elle de confier ses destinées à ce Maurice qui l'a si bien torturée et qu'elle aime tant. — C'est par parenthèse juste à ce moment qu'au sortir de la conférence où elle lui a notifié sa décision finale le célèbre voyageur rencontre Kate Lethbridge, et l'emmène sans préméditation jusqu'à Londres, où il l'épouserait par générosité pure, si elle pouvait se prêter à un arrangement pareil.

Mistress Darrock resta-t-elle inflexible jusqu'au bout? Comment miss Lethbridge subit-elle les tristes conséquences de son bizarre enlèvement? Qu'advint-il enfin de ces deux intéressantes personnes? Nous nous dispenserons de nous expliquer là-dessus. Une des meilleures traditions de la critique anglaise est de ne jamais déflorer une fiction en livrant le dénoûment à la curiosité publique. Il semble tacitement convenu qu'en déchranti le voile on porterait atteinte aux priviléges de l'inventeur, qu'on empiéterait en quelque sorte sur son brevet.

M. Edmund Yates, que nous avons déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue*, en leur offrant la *réduction* d'un de ses romans (1), est essentiellement un peintre des réalités contemporaines. Le champ de ses observations ne s'étend guère au-delà des faubourgs de Londres; mais dans ce domaine encore assez vaste il serait difficile de trouver un guide plus sûr, plus au courant des rapports établis entre les diverses classes par la sociabilité moderne. Ses personnages, invariablement choisis parmi ceux que chacun de nous a pu connaître, ont en commun avec nous jusqu'aux moindres nuances d'idées et de sentimens; on les reconnaît sans difficulté pour enfans, non de notre XIXe siècle, mais de sa seconde moitié, non de sa se-

(1) *Broken to harness.* Voyez dans la *Revue* des 1er février, 15 février et 1er mars 1866, *Barberine au joug.*

conde moitié seulement, mais de son sixième dizain ou de son neuvième lustre, à votre choix. Ils ont ainsi, abstraction faite de tout autre mérite, une valeur pour ainsi dire historique.

Si, en 1967, un autre Macaulay, cherchant à expliquer les relations établies cent ans auparavant entre les artistes, se demandait quelles étaient leurs façons de vivre, en quoi consistait le patronage du dilettantisme aristocratique, quels intermédiaires officieux s'appliquaient (non gratuitement, il s'en faut) à faciliter les transactions délicates où la parcimonie de l'homme du monde se trouve aux prises avec la dignité de certains peintres et la rapacité de certains autres, — il est probable que cet historien futur emprunterait quelques traits du tableau au *Land at last*. La vie d'atelier y est prise sur le fait : les divers types du brocanteur de toiles peintes grouillent et palpitent sur celle-ci. — Nous recommandons, comme contraste, l'avare matoiserie du Gascon Caniche et la fausse bonhomie, la libéralité suspecte du Hambourgeois Stompff. Nous recommandons aussi le portrait et la biographie de William Bowker, personnage tout à fait épisodique, mais dont la physionomie s'impose tout naturellement à notre souvenir. Bowker, c'est ce pauvre diable qu'une chance malheureureuse, une tentation fatale, sont venues arrêter dans ses brillans débuts, et qui, déclassé d'abord, puis dégradé, en est arrivé, de chute en chute, à une sorte de parasitisme familièrement affectueux, humblement indépendant; mais pourquoi nous refuser une citation? Nous sommes dans l'atelier d'un jeune peintre, Charles Potts, — le Mercutio du roman, — qu'un violent coup de sonnette arrache à la contemplation rêveuse de son dernier travail.

« — ... Au diable la sonnerie! s'écria-t-il courant à la porte... C'est donc vous, Bowker?... Quel accident vous amène?... Un créancier vous pousse-t-il vers ce seuil? Quelque pâmoison intérieure appellerait-elle une chope? Introduisez vos os, mon bonhomme, ou cette bise va vous raser.

M. Bowker, précédant son ami, jeta un tendre coup d'œil sur le pot à bière, qu'il épuisa d'une haleine; puis il essuya sa barbe avec un mouchoir emprunté à son couvre-chef, et seulement alors : — Potts, mon bijou, comment allons-nous?

— Pas trop mal, mon vieux, pour le temps qu'il fait. Et vous-même?

— *Votre William* se porte bien... ah! ah! du nouveau, paraît-il?... Et il regardait du côté du chevalet... Cela représente?... Quel est cet Espagnol en maillot?... et ce vénérable ecclésiastique le bras étendu?

— Une scène de *Gil Blas*... l'archevêque de Grenade, vous savez bien?

— Non, j'ignore, et n'en demande pas davantage... Votre William, mon petit, a fini par s'apercevoir que la vie était trop courte pour toutes ces explications... Ce qu'il ne comprend pas à première vue, eh bien! il le plante là... Mais un instant, cadet, un instant!... La jambe droite du jeune homme n'est pas dans le mouvement... Passez à votre William un bout de

craie... Tenez, comme ceci... Voilà où tombe le pied de ce monsieur, à moins qu'il ne soit admis à l'hospice orthopédique... Quant à la soutane du révérend, il y a longtemps que je n'ai rien vu d'aussi bien... manqué. Passez-moi la palette et une couple de pinceaux... Votre William n'est plus qu'un vieux bon à rien; mais s'il a jamais compris quelque chose, c'est la couleur.

Et Charles, qui savait fort bien à quoi s'en tenir sur les qualités sérieuses de cet excentrique, ne fit aucune difficulté de lui confier sa toile. Assis auprès de Bowker, il le regardait peindre.

Envahi par l'obésité, étayant sur de grands pieds plats mal chaussés un ventre proéminent, la barbe grisonnante, pauvrement vêtu et d'une propreté peu exagérée, M. Bowker ne semblait avoir jamais dû se montrer à personne sous un jour très intéressant, sauf pourtant aux desservans de la taverne qui le nourrissait et au marchand de tabac chargé de lui fournir son *cavendish*. Néanmoins il est certain qu'à un moment de sa vie l'attente de son arrivée faisait resplendir deux beaux yeux déjà fort brillans par eux-mêmes, deux mignonnes oreilles à moitié cachées sous une masse de cheveux châtain-clair avaient bu à longs traits le son de sa voix aimée, deux petites mains blanches et satinées frémissaient au contact des siennes. En ce temps-là, il avait, lui aussi, des yeux pleins d'éclairs, une longue chevelure bouclée, une taille élégante et svelte. C'était alors le *jeune* M. Bowker, dont les premiers tableaux, exposés à Somerset-House, avaient fait sensation, que sir David Wilkie avait remarqué, à qui M. Northcote prédisait un si bel avenir, et que M. Fusell avait proclamé « un garçon de bonne race. »

C'était le même *jeune* M. Bowker que sir Thomas Lawrence recommandait comme professeur de dessin à la charmante femme du vieux M. Van den Bosch, le banquier hollandais mêlé si longtemps aux grandes affaires du marché de Londres. C'était enfin ce drôle, — ce chenapan de Bowker, monsieur! — qui, cédant à des inspirations ultra-romantiques, s'était follement amouraché de son élève, si bien qu'un jour où il l'avait vue en butte aux mauvais traitemens, aux brutalités d'un indigne époux, il enleva cette pauvre femme et la conduisit en Espagne, brisant sa carrière par cet acte insensé qui le perdit à jamais. Le vieux Van den Bosch obtint un divorce et mourut ensuite, laissant toute sa fortune à des neveux; puis Bowker et sa complice revinrent en Angleterre, où ils subirent le terrible arrêt porté contre eux, repoussés de partout, évités, honnis universellement. Son talent n'avait point diminué, tout au contraire. Il peignait mieux que jadis; mais les impeccables de l'Académie royale ne voulaient plus entendre parler de lui, refusaient impitoyablement ses toiles, et ne souffraient pas même que son nom fût prononcé autour d'eux. Ses patrons lui tournaient le dos, les dettes peu à peu grossirent, la femme à qui tant de sacrifices avaient été faits mourut repentante pour elle-même, mais

sans avoir cessé de l'adorer, et de son dernier souffle appelant sur lui les bénédictions d'en haut.

Dès ce moment, William Bowker cessa de lutter. Il accepta sa proscription, et par degrés en vint où nous le voyons, à n'être plus qu'un bohémien jovial et sans fiel, inoffensif après tout, mais ne faisant guère plus de bien que de mal. Il avait quelque part un menu capital dont le revenu défrayait ses plus pressantes nécessités; de temps à autre, quand le cours des âges eut atténué le souvenir de son crime, tel ou tel de ses anciens protecteurs, sachant qu'il peignait bien et à vil prix, lui venait faire quelque commande. Il ne remonta jamais plus haut, mais il se contentait de ce lot modeste, et sa sobre vie, une fois gagnée, ne réclamait pas autre chose..... »

Le roman auquel nous venons d'emprunter ce passage est en germe dans une des nouvelles de Stendhal, que les premières scènes de *Land at last* rappellent surtout très nettement. Comme le lieutenant Liéven du *Philtre,* — ici nous entrons dans un nouvel épisode du récit de M. Edmund Yates, — Geoffrey Ludlow, sortant un soir de son club, aperçoit, pelotonnée contre une borne, une malheureuse que le froid et la faim ont jetée là sans connaissance. Il la relève, la ranime, la sauve d'une mort imminente, et avant même de l'avoir vue reçoit en plein cœur les remerciemens émus qu'elle lui adresse d'une voix à peine distincte. Que deviendra-t-il le lendemain quand il retrouvera, dans le modeste abri qu'il lui a ménagé, une de ces rares beautés que l'artiste seul sait apprécier? L'or de ces cheveux fauves, la teinte violette de ces yeux profonds et fixes, le tiennent sous un charme dont il ne se peut défendre. Vient un moment où la reconnaissance que miss Dacre lui doit, le vif intérêt qu'il lui témoigne, peut-être même un pressentiment vague de l'avenir qui se dessine pour elle, provoquent de la part de celle-ci certaines explications terriblement délicates. Elle a été, lui dit-elle, victime d'une lâche séduction suivie d'un abandon plus lâche encore. Étourdi par le vin capiteux d'un premier amour, obsédé par cette figure qui se retrouve désormais malgré lui sur toutes ses toiles, Geoffrey accepte complétement la situation et ses conséquences. Lui, jusque-là pur de toute folie, l'homme de la famille et du devoir, le soutien d'une mère et d'une sœur aussi honnêtes qu'il l'est lui-même, il ne saura pas éviter ce piége grossier, résister à cette tentation flétrissante. Mettant en pratique les idées de Mme Aubray, il devient l'époux de cette autre Jeannine.

Quelques mois de bonheur le récompensèrent de ce dévouement sans bornes. Une affreuse catastrophe le lui fit expier. Margaret Dacre, même lorsqu'elle semblait lui livrer tout entier le secret de sa vie, l'a indignement trompé. Elle ne lui a pas donné le vrai nom de son séducteur. Elle ne lui a point fait connaître la nature du lien qui les unissait. Il croit avoir épousé la maîtresse d'un obscur officier; il apprend tout à coup, et

de la bouche même de cette odieuse créature, qu'elle, la mère de son enfant, est la femme, — la femme très légitime, — d'un cadet de grande maison, Lionel Brakespere, forcé naguère à s'expatrier pour crime de faux, mais qui, devenu par la mort de son aîné, l'unique représentant du nom et des priviléges de sa race, vient d'obtenir, avec le pardon des siens, l'amnistie d'un monde où aucun déshonneur n'est ineffaçable.

Tant qu'il était en Australie, perdu dans la foule des coureurs d'aventures, et tant qu'elle a pu se croire à jamais séparée de lui, Margaret Dacre a préféré vivre, au prix de beaucoup de contrainte et d'ennui, dans le paisible intérieur où le pauvre Geoffrey Ludlow lui a fait une place si peu méritée. Maintenant que Lionel Brakespere, — devenu lord Caterham, — reparaît plus brillant que jamais sur la scène où elle a figuré quelque temps à ses côtés, pourquoi donc ne retournerait-elle pas vers lui, qu'elle a toujours préféré à tout, vers lui, qui est resté son unique idole? C'est ce qu'elle déclare en face à Geoffrey Ludlow, consterné de ce féroce abandon. Et c'est quand il fait un pas en avant pour l'empêcher de quitter sa maison malgré lui qu'elle lui jette ce terrible aveu dont nous parlions tout à l'heure. La scène est belle, quoiqu'un peu prolongée et légèrement entachée de mélodrame; nous n'en donnons que la fin.

« ... Allons, vous êtes folle; mais les folles mêmes ont encore des entrailles de mère. Oubliez-vous votre enfant lorsque vous parlez de quitter cette maison?

Elle retira sa main, qui déjà touchait la porte, et le dos appuyé au panneau, la tête dressée, le regardant au visage de ses yeux abrités par le froncement de ses noirs sourcils :

— Je ne suis point folle, dit-elle, mais je ne m'étonnerais pas que vous me jugiez telle. Persistez dans cette pensée, si vous ne pouvez me bannir de votre mémoire. Pour les êtres de votre espèce, l'amour est folie. Pour moi et pour celui que j'aime, l'amour est la vie même, l'intelligence et la sagesse suprême, la richesse vraie... Quant à l'enfant...

Elle hésita, ne traduisant sa pensée après un instant que par un geste dédaigneux. — Eh bien! oui, l'enfant? reprit Geoffrey d'une voix rauque et voilée.

— Apprenez donc, Geoffrey Ludlow, reprit-elle avec plus d'assurance, que je n'ai aucun souci de l'enfant... C'est cela, j'accepte volontiers ce regard de haine et le sentiment qu'il exprime... Vous vous en trouverez mieux, et je ne m'en trouverai pas plus mal. Que m'importe votre aversion? Que m'importait votre amour? Je ne suis pas, moi, de ces femmes pour qui un enfant représente tous les intérêts de la vie; cela m'est impossible, comme il est impossible à ces femmes de concevoir un amour pareil au mien. Là où règne une passion aussi dominante, le sentiment maternel n'a plus de place... Je vous le répète, l'enfant ne m'est rien. Il ne

m'eût pas été davantage, si je vous avais aimé. Eût-il eu pour père l'homme que j'aime, en vérité je me connais bien mal, ou il m'aurait été aussi indifférent. Cet enfant n'a pas besoin de moi... S'il en était autrement, j'imagine que l'instinct de la brute ne me manquerait pas pour le nourrir, l'abriter du froid... Allons, Geoffrey, cherchez d'autres argumens!... Celui-ci est le dernier que vous eussiez dû employer;... mais du reste vous n'en trouverez pas qui me persuadent...

Après quoi, par un mouvement soudain, elle se retourna pour saisir la poignée de la porte; mais ses dernières paroles venaient de soulever dans le cœur de Geoffrey une fureur sourde qui détruisit l'effet stupéfiant de sa première surprise. Il avança de trois pas et la saisit fortement par le bras gauche. Vainement essaya-t-elle d'échapper à cette ferme étreinte. Il la tenait à longueur de bras, et de ses dents serrées jaillirent ces mots :

— Vous êtes une créature immonde et hors nature. Je n'aurais jamais supposé qu'il pût exister une femme pareille à vous..... Je me tais sur ce qui me touche personnellement... Peut-être ai-je mérité ce qui m'arrive pour vous avoir prise où je vous ai trouvée...

Ici elle tressaillit, et son regard sembla fléchir

— L'enfant, reprit-il, sera mieux sans mère qu'avec une mère de votre espèce; mais en vous épousant après vous avoir ramassée dans la rue je vous ai enlevée à l'infamie et au crime. Vous n'y retomberez pas, si mes efforts y peuvent quelque chose. Vous n'avez ni sensibilité ni conscience, vous n'avez même pas d'orgueil. Vous vous faites gloire d'appartenir à un homme qui vous a laissée aux prises avec la faim...

En ce moment, la femme et le mari formaient un groupe effrayant pour tout spectateur, si cette scène étrange avait eu des témoins. A mesure que Geoffrey articulait lentement, syllabe après syllabe, ces paroles où passait toute l'amertume de son désespoir, la colère, comme un orage, faisait frémir des pieds à la tête la terrible Margaret. Toute animation avait quitté son visage livide. Elle était comme transformée en une image pétrifiée de quelque indicible ressentiment. Elle resta silencieuse un instant, son souffle s'accélérait, ses lèvres blanches et desséchées demeuraient légèrement écartées l'une de l'autre; puis un mouvement imperceptible, un sourire de spectre, passèrent sur sa figure. — Il y a un malentendu entre nous, Geoffrey Ludlow, dit-elle alors. C'est en vous quittant que je renonce à l'infamie, que j'échappe au châtiment du crime!

— En me quittant, moi?... Retombez-vous en délire?

— Ce que je dis est la raison, la vérité même... Ne remerciez que vous, si ce que je vais ajouter vous cause une souffrance que je vous aurais volontiers épargnée... Vos injures, vos menaces, auront eu raison de ma pitié! J'aspirais à une séparation amicale. C'est vous qui m'aurez forcée à vous dire que ni la honte ni le crime n'avaient eu prise sur moi jusqu'au moment où je devins... où je devins votre maîtresse...

Cette fois le coup avait porté. Geoffrey quitta le bras qu'il tenait encore.
— Ma maîtresse! répéta-t-il avec effort et d'une voix haletante... Quel est ce nouveau mensonge?... Vous êtes ma femme.

— Non, Geoffrey, non... Dans ce misérable logis où vous plaidiez la cause de votre amour, je ne vous ai dit que la vérité; mais vous ne l'avez pas sue tout entière... »

Il faudrait mettre en regard de cette scène celle où Lionel Brakespere, le gentilhomme faussaire, le viveur éhonté, repousse durement la malheureuse femme qui vient lui demander un amour depuis longtemps éteint, depuis longtemps oublié; mais ici la vérité des couleurs, l'exactitude du pinceau rend très vulgaire et presque repoussante l'image qu'on fait passer sous nos yeux.

Une femme à deux maris, sous la plume d'un romancier, manque rarement de solliciter à certain point la commisération des bonnes âmes. Devons-nous espérer que dans l'espèce on s'intéressera un peu à ce pauvre mari d'une bigame? La réponse ne se produit pas nettement dans notre esprit, et nous nous croyons dispensé par là même de raconter comment Geoffrey Ludlow, après un si terrible naufrage, parvint enfin à gagner terre (*land at last*). Bornons-nous à rappeler que dans les romans anglais, comme dans nos vaudevilles d'il y a quarante ans, l'auteur tient volontiers en réserve une petite merveille de sagesse et de raison pour dédommager en temps et lieu l'honnête homme fourvoyé dans une trahison comme celle de Margaret Dacre. Quant aux perverses de sa trempe, leur sort est généralement fâcheux, et il n'est guère d'exemple que l'auteur d'un roman ou d'un drame se permette de les laisser longuement jouir en paix du bénéfice de leur immoralité. La justice poétique ne le permet pas. *Ut pictura poesis*. Remplacez le mot *pictura* par le mot *vita*, et vous aurez, par parenthèse, l'un des plus énormes mensonges qui se soient produits sous le soleil.

M. Anthony Trollope est un des peintres les plus qualifiés de la vie anglaise, surtout telle qu'on peut l'étudier dans les villes de province, à l'ombre des vieilles cathédrales, dans les intérieurs silencieux de ces maisons closes où se déroulent lentement, sans bruit, sans éclat quelconque, les drames intimes de la vie bourgeoise. *Belton Estate* est un de ces drames à peine soupçonnés des acteurs eux-mêmes, mais qui n'en ont pas moins leurs péripéties quelquefois poignantes. Comme tant d'autres romans, celui-ci repose sur le sort d'un domaine substitué. Le propriétaire de ce domaine a une fille unique, qui, s'il vient à mourir, se trouvera dépouillée de toute fortune. Par une chance heureuse et rare, le neveu à qui doit échoir la terre patrimoniale devient fort amoureux de sa cousine, et les choses s'arrangeraient ainsi toutes seules, si cette cousine malavisée ne s'était éprise discrètement de certain capitaine qu'elle rencontre chaque année chez une tante à eux, dont le brillant officier est l'héritier pré-

somptif. Cette tante, qui les aime tous deux également, songe un peu tard à réparer envers sa nièce les rigueurs de la fortune, et quand elle y songe, elle se contente de la désigner au capitaine comme la femme qu'elle voudrait lui voir épouser. En bon et loyal héritier, celui-ci déclare vouloir se conformer aux désirs de la défunte, et pour le coup on peut croire bel et bien mariée à celui qu'elle aime la tendre et charmante Clara Amedroz; mais où serait le roman, si elle l'épousait? Il faut donc que l'heureuse fiancée s'aperçoive à temps qu'elle va se donner à un galant homme fort peu épris d'elle, qui, en sollicitant sa main, obéissait presque uniquement à une inspiration d'honneur et de devoir. Il suffit que Clara puisse démêler sous les empressemens un peu contraints de son futur cette vérité si triste et si décourageante pour qu'elle lui rende sa promesse. Ce sacrifice accompli, que deviendra-t-elle? Son père est mort; le domaine de Belton est passé dans les mains de ce cousin dont elle a méconnu, méprisé l'attachement si dévoué, si complet. En supposant même qu'un premier refus ne l'eût pas éloigné à jamais, comment pourrait-elle, après les confidences qu'elle lui a faites afin de justifier ce refus, accepter de lui autre chose qu'une amitié fraternelle? A la manière dont la question est posée, il est facile de pressentir comment elle se résout, et nous pouvons nous dispenser de le dire. L'intérêt d'ailleurs n'est pas là; il porte presque uniquement sur la vérité des différens personnages mis en jeu. A part la figure un peu effacée de Clara, nous avons ici l'homme du monde (le capitaine Aylmer), le gentilhomme agriculteur (le cousin William Belton), la tante dévote (mistress Winterfeld), qui semblent autant de portraits d'après nature, d'une rare exactitude et d'un fini très méritoire. Notons aussi comme appartenant à un ordre d'observations très subtiles l'analyse de l'effet produit sur le capitaine Aylmer par la loyale franchise avec laquelle Clara lui laisse voir, une fois leurs promesses échangées, toute la tendresse qu'il lui a inspirée sans y prétendre. Cette tendresse, qu'il comprendrait, s'il en était digne ou s'il l'avait jamais partagée, l'éloigne plus qu'elle ne l'attire, et atténue encore, au lieu de l'exalter, le tiède penchant qu'il a cru ressentir pour Clara Amedroz. Il y a là une étude exacte de certaines infirmités morales plus fréquentes qu'on ne le pense, et qui, ne se laissant guère surprendre sans masque, sont assez difficiles à définir aussi nettement.

Laissant l'Angleterre à son frère, M. Adolphus Trollope s'est constitué le chroniqueur et le romancier de l'Italie. *Marietta, La Beata,* quelques autres récits encore, attestent chez lui un grand zèle d'investigations joint à une compétence réelle. La vivacité, l'originalité, manquent un peu à ces études; au moins leur manquent-elles pour nous, qui avons présentes à la mémoire les *Nouvelles* de Stendhal, ses *Promenades dans Rome,* et les jolies esquisses italiennes signées ici même par M. Paul de Musset. *Gemma,* le dernier roman du second des Trollope, est une anecdote siennoise qui paraît se rapporter à une époque assez récente, à une vingtaine d'années

tout au plus. Stendhal l'aurait racontée en quarante pages qui nous eussent donné la fièvre. Délayée en trois volumes, elle ne produit plus tout à fait la même impression. En voici le fond et la substance.

Dans le couvent de Santa-Teresa étaient élevées ensemble deux jeunes personnes du même âge, mais de condition différente. Dianora Orsini appartenait à une grande famille, Gemma Venturi était la fille d'un riche et savant libraire. A la première avait été fiancé dès l'enfance Gino Donati, lui aussi de haute race. Ni l'un ni l'autre ne possédaient de fortune; mais un avenir brillant leur était promis, attendu que Gino, lorsqu'il aurait acquitté les dettes contractées par un père prodigue, devait se trouver en possession d'un assez beau domaine, et que les biens immenses de l'oncle de Dianora, le riche et parcimonieux marquis Ferdinando Bandinetti, ne pouvaient manquer d'échoir à sa nièce. L'amour toutefois, qui se plaît à brouiller les cartes les mieux arrangées, fit en sorte que Gino, dînant un jour chez le libraire Venturi (son créancier par parenthèse) et se trouvant placé à côté de la blonde Gemma, sentit naître dans son cœur une de ces flammes subites que les Italiens et surtout les Italiennes admettent si bien comme l'excuse des plus grandes folies. En pareil cas, les scrupules ne sont guère plus de mise que les remords. Dianora fut oubliée net, et Gemma prit sa place dans les ardentes préoccupations du volage fiancé. A peine ménagea-t-il les apparences, et, la *festa* de Sienne ayant eu lieu quelques jours après, on le vit au champ de courses, assidu près de Gemma, prendre publiquement parti pour le jockey de la *contrada* dont elle souhaitait le triomphe (1). Dianora, qui déjà se savait supplantée, regarda ceci comme un outrage prémédité; un âpre désir de vengeance la tourmenta désormais. Peut-être en eût-elle triomphé sans les incitations perfides du médecin du marquis, le docteur Parenti, un des professeurs de l'université. Hôte et commensal de Venturi, mieux à même que personne de suivre le cours des incidens qui intéressaient les deux familles, cet homme, jeune encore, ambitieux de plus et par surcroît fort épris de la fière Dianora, ne ménageait rien pour rendre irréparable la rupture du mariage projeté : il crut un moment avoir réussi à s'assurer la main de la belle Orsini. Ne venait-elle pas de lui confier ses amers ressentimens, et de réclamer sa complicité dans une œuvre ténébreuse qui semblait devoir les lier irrévocablement l'un à l'autre?

Dianora était allée mystérieusement chez une vieille paysanne de la Maremme connue pour s'adonner à la nécromancie et à d'autres pratiques non moins occultes. Cette femme, d'une famille jadis vassale des Orsini, et gardant aux représentans de cette grande race un respect, un dévouement traditionnels, avait mis au service de cette enfant dévorée de jalousie un

(1) Chaque *contrada* ou district du territoire siennois se fait représenter aux courses par un cheval et un jockey payés à frais communs.

philtre destiné à détruire la beauté fatale qui lui enlevait l'amour de Gino; mais ce philtre,—tout simplement un poison mortel, l'antimoine,—devait être administré à Gemma chaque jour, à doses savamment ménagées et par des mains non suspectes. On voit maintenant comment les services de Parenti étaient devenus indispensables à Dianora.

Le pacte une fois noué, Gemma ne tarda pas à tomber malade, et, tout naturellement appelé à lui donner ses soins, le professeur devint maître de sa vie. Il pouvait à son gré ralentir, accélérer les progrès de ce mal inconnu, de cette langueur inexplicable qui, sous les yeux attristés de Gino, minait l'existence et flétrissait les charmes de sa bien-aimée. Investi de cette redoutable puissance, il était à son tour sous l'empire absolu de celle qui l'employait comme instrument de ses vengeances. Elle le tenait à la fois par l'espérance et la crainte, tour à tour maniant ces deux ressorts avec une habileté, une audace dignes de ses formidables ancêtres, et il obéissait en fidèle esclave, épiant le moment où, prise elle-même dans ses propres rêts, elle serait forcée de l'accepter pour maître; mais il n'avait pas tenu compte de ces violens soubresauts par lesquels les âmes fortes entraînées vers le mal se rejettent en arrière, inopinément touchées de repentir, saisies d'horreur, détestant et le mal qu'elles ont fait et les êtres dégradés qu'elles ont associés à leurs desseins pervers. Dianora éprouva ce sentiment pour le docteur Parenti; le regret des engagemens presque formels qu'elle avait dû prendre vis-à-vis de lui, la perspective de se voir un jour contrainte à les remplir, — la pitié que les souffrances de Gemma éveillaient en elle, — la certitude que la mort même de sa rivale ne lui rendrait pas l'amour de Gino Donati, — déterminèrent enfin chez Dianora un de ces brusques retours. A la suite d'une visite qu'elle avait faite avec assez de mystère au médecin du couvent de Santa-Teresa, cet excellent vieillard courut lui-même chez Venturi, et après s'être rendu compte des symptômes du mal, de ses inexplicables alternatives, du traitement suivi par Gemma, il prit à part son confrère, qu'il interrogea minutieusement. Tout disposé à payer d'audace, Parenti dut bientôt baisser le ton quand il put se convaincre, par les sourdes allusions de son ancien, que le témoignage de Dianora pourrait être au besoin invoqué contre lui, et, repoussant jusqu'au bout les soupçons absurdes dont on le rendait victime, il n'en consentit pas moins, sur l'injonction formelle du vieux docteur Biagi, à quitter Sienne sous vingt-quatre heures.

Dans ce bref délai qui lui était accordé, Parenti réussit à se ménager une dernière entrevue avec Dianora, qu'il espérait encore entraîner avec lui. Pour la décider à le suivre, la voyant plus que jamais rebelle à ses vœux, il lui remit une lettre dérobée par lui à la pauvre Gemma, et qui, si la *marchesina* conservait encore quelques prétentions sur le cœur de Gino, devait inévitablement dissiper ces visées chimériques. Dianora lut cette lettre avec attention, et sans répondre aux récriminations, aux sup-

plications de son ex-complice, lui demanda tranquillement les moyens d'en finir avec une vie qui lui était désormais à charge. Parenti, cette fois très effrayé, résistait de son mieux, mais la descendante des Orsini, habituée à faire plier cette volonté rebelle : — Je n'ai qu'un mot à vous faire entendre, lui dit-elle enfin ; si demain matin, quand ma femme de chambre entrera chez moi, je suis encore vivante, je ne me lèverai que pour aller chez le *delegato* et lui donner le secret détail de ce qui s'est passé entre nous.

Le lendemain, Parenti put quitter Sienne sans être dénoncé au *delegato*. La jeune marquise Orsini avait été trouvée morte dans son lit. Gemma ne tarda pas à se rétablir et devint la femme de Gino.

Ceux de nos lecteurs chez qui cette rapide analyse n'éveillerait aucune curiosité bien vive doivent être avertis qu'en dehors du roman lui-même, mais lui prêtant leur grâce et leurs enseignemens, se trouvent des paysages très exacts, — la Maremme par exemple, Sienne et ses abords, la bourgade habitée par la prétendue sorcière Fiordispina Ralli, — des tableaux de mœurs fort animés, comme le *Palio,* le festival annuel des Siennois, puis çà et là des échantillons curieux de l'humeur italienne. En voici un qui nous est donné comme authentique, et que sans cette assurance nous aurions tenu pour tel. Le vieux Venturi, érudit, quoique libraire, numismate forcené, patriote farouche, préside un dîner intime où Gino Donati, le docteur Parenti et l'aimable Gemma ont seuls pris place. Le *vin santo* (1) circule, les propos familiers vont et viennent paisiblement ; on parle de la *festa* prochaine et des bruits qui ont couru sur les dispositions hostiles des autorités de Florence : n'ont-elles pas songé, sous prétexte de quelques légers désordres, à interdire cette solennité nationale ?

« ... — Je n'en serais pas étonné, dit avec amertume le vieux libraire. Florence a toujours été pour nous ou rivale jalouse ou dominatrice oppressive. Elle ne demandera jamais qu'à éteindre tout ce qui entretient ici l'esprit public.. Toujours de même, toujours de même ! ajouta-t-il à plusieurs reprises.

— Le grand-duc y regarderait à deux fois, répondit le docteur, avant de faire outrage à une ville aussi loyale que la nôtre.

— Le grand-duc n'est point libre de décider à cet égard quoi que ce soit, interrompit Gino. Nos maîtres sont esclaves comme nous. Que veut l'Autriche ? Voilà toute la question. Si l'ambassadeur de Vienne imagine que les souvenirs du passé portent dommage à l'état présent des choses, ou peuvent nous remettre en tête les chances de l'avenir, la paternelle bienveillance du gouvernement impérial nous interdira ces dangereux passe-temps !

(1) C'est le nom donné au vin doux de Toscane.

Il se fit un silence, chacun des convives méditant à part lui ces ironiques paroles. Tout à coup le vieux Domenico Venturi, s'arrachant à sa rêverie par une sorte d'effort : — Ah! *signori miei*, s'écria-t-il, cette affaire d'Empoli nous a fait bien du tort,.. un tort qui ne sera peut-être jamais réparé.

— De quoi s'agit-il? demanda le professeur avec empressement. Je n'ai entendu parler de rien... Que s'est-il passé à Empoli?

— On a perdu là une chance qui ne se représentera plus, reprit le libraire avec une véhémence croissante... Il fallait y écraser la semence du mal, l'écraser à jamais dans son germe.

Les deux jeunes gens se regardaient étonnés. Gemma, qui comprenait mieux l'allusion, leur jetant un coup d'œil suppliant, semblait implorer leur indulgence.

— Quel mauvais germe fallait-il donc écraser à Empoli? hasarda cependant le docteur. Veuillez donc nous le dire, signor Domenico.

— Florence, parbleu, Florence, la cité des traîtres et des tyrans, Florence, le berceau de l'oppression, Florence qu'on eût vu écrasée là, si Farinata n'avait pas été assez insensé, assez dupe pour l'épargner, à son grand dam et au nôtre!

Ils s'aperçurent alors que le vieillard revivait par la pensée au sein de passions et d'événemens six fois centenaires. Cette « mauvaise affaire » d'Empoli était tout simplement la résolution prise en conseil de guerre par les gibelins victorieux, qui se décidèrent sous l'influence généreuse et magnanime de Farinata degli Uberti, — comme le savent tous les lecteurs de *la Divine Comédie*, — de ne pas détruire cette Florence, qu'une défaite mettait à leur merci.

Parenti et Gino se jetèrent un regard de stupéfaction. Il semblait qu'on vînt d'ouvrir devant eux une de ces maisons-tombes que recouvrent les cendres de Pompéi, et où parfois, nous est-il dit, on entrevoit un instant, lorsque s'ouvre la porte fermée depuis des siècles, une forme jadis vivante, disséminée aussitôt en subtile poussière. Tels leur apparaissaient ces haines, ces ressentimens séculaires conservés sous leur forme primitive dans le cœur d'un homme de notre temps. »

N'allez pas, malgré l'espèce de *spécialité* qu'il s'est faite, attribuer à M. Augustus Trollope le monopole des études anglo-italiennes. Sur cette terre consacrée, qui a pour eux le charme des souvenirs classiques, des sites pittoresques, du climat adouci, des relations sans gêne et sans morgue, beaucoup d'écrivains anglais ont suivi les traces de Byron et de Shelley. Mme Élisabeth Browning veut être citée au premier rang comme la plus éminente et la mieux inspirée de tous. On n'oubliera pas de si tôt les vers qu'elle a datés des fenêtres de la *Casa-Guidi*. D'autres viennent ensuite, parmi lesquels nous ne voulons nommer aujourd'hui que M. Alfred

Austin et M. George Meredith (1). Le premier, dans son roman de *Won by a head* (gagné d'une tête), finit par réunir à Florence tous les acteurs d'un drame commencé en Angleterre, et nous donne une spirituelle esquisse de la vie du monde dans la « cité des fleurs. » Il y a là une famille Vanari et surtout une coquette nomade, la marquise Anastasie de Bonnefoi, qui ressemblent à tout autre chose qu'à des créations de pure fantaisie. Il y a aussi, dans le chapitre intitulé *Where is Lily?* quelques pages fort poétiques sur Rome et la campagne romaine, dont l'aspect grandiose et mélancolique inspirait jadis de si belles pages à l'auteur des *Paroles d'un croyant*, de si beaux vers à l'auteur d'*Il Pianto*.

La *Vittoria* de M. G. Meredith est une suite de son *Emilia in England*, dont quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être gardé le souvenir. Sandra Belloni, transportée au conservatoire de Milan par le grec Périclès, ce type excellent de vieux dilettante, devient sous ce nom de guerre, Vittoria, une cantatrice de premier ordre, et, fidèle à ses instincts patriotiques, met son talent au service de la cause nationale. Mêlée à tous les complots, elle sert de Tyrtée aux insurrections populaires et se voit en butte aux rigueurs de la police autrichienne. Comment raconter les innombrables péripéties d'une existence où les soucis de l'artiste, les jalousies de coulisses, les rivalités amoureuses, se compliquent de voyages incessans, de ténébreuses menées, d'enlèvemens, de combats, d'espionnages, de duels, le tout précipité, enchevêtré, confus et assez obscur pour déconcerter l'intelligence la plus prompte, l'attention la plus soutenue. L'imagination et l'esprit sont deux excellens dons, pourvu qu'on n'en fasse point abus. C'est la conclusion à laquelle on est inévitablement amené devant cette composition luxuriante, où chaque chapitre est un coup de théâtre, devant ce récit touffu, où l'air manque, pour ainsi dire, où la lumière se fait désirer et attendre, où les personnages se meuvent à la vapeur et comme essoufflés par leurs courses vertigineuses. Ajoutons, pour n'être point injuste, que çà et là, par éclaircies, par échappées si vous aimez mieux, on entrevoit au sein de ce désordre efflorescent le coup d'ongle du lion, les vestiges d'un talent qui, s'il était réglé, pourrait devenir magistral. N'omettons pas non plus, — comme signe du temps, — la tendance presque *mazzinienne* du roman de M. G. Meredith.

Ce n'est point en Italie, mais en plein XVIII[e] siècle que nous avons à suivre M. Ch. Reade. Il date son récit d'il y a cent ans. Nous lui donnerions volontiers cent ans de plus en songeant à ce que nous a légué de coquet, d'aimable et fleuri cette époque de décadence, où tant de menuets furent dansés sur le volcan des révolutions déjà sourdement frémissantes.

(1) Voyez, sur les poèmes de M. A. Austin, la *Revue* du 15 septembre 1865. M. George Meredith est l'auteur d'un roman (*Emilia in England*) que nous avons publié sous le titre de *Sandra Belloni* dans les livraisons du 15 novembre, 1[er] décembre et 15 décembre 1864.

Faut-il réellement admettre qu'il y a cent ans, même dans le Cumberland, les affaires de cœur se traitaient comme les mènent Griffith Gaunt et miss Catherine Peyton? C'était l'époque où vécut Clarisse Harlowe, c'était alors qu'une Anglaise bien née raffolait de Crébillon fils au point de lui offrir sa main. Partout on se piquait d'élégance, on rivalisait de bonne grâce. Le monde allait son train ordinaire, et certes il s'y passait d'assez étranges choses; mais le ton, la tenue, étaient de rigueur. Nous avons là-dessus, et en nombre plus que suffisant, des documens authentiques, des mémoires à profusion, des fictions souvent plus vraies que ces mémoires, et dans tout cela rien d'analogue à ce que nous décrit, à ce que nous raconte l'auteur de *Griffith Gaunt*. S'il fallait le prendre au mot, miss Harlowe aurait suivi seule une chasse à courre tout exprès pour y discuter avec deux prétendans rivaux leurs droits respectifs à ses préférences. C'est du moins ce que fait miss Kate Peyton. Courtisée en même temps par un gentilhomme accompli, expert en délicatesses féminines, loyal et brave, maître en savoir-vivre, — et riche par-dessus le marché, — elle lui aurait préféré une espèce de *squire* emporté, violent, maladroit, disgracieux, sans fortune personnelle, et pour comble de perfection frénétiquement jaloux. Apprenant que ces deux rivaux vont se battre pour l'amour d'elle, cette personne accomplie, cette héritière bien apprise serait accourue pour se jeter entre eux, au risque de recevoir une balle égarée, au risque plus grand de voir sa réputation à jamais compromise. Le jour même des funérailles d'un oncle qui lui laissait toute sa fortune au détriment de l'homme qu'elle aime, elle aurait choisi le moment où celui-ci noie ses regrets dans le vin, où il ne peut plus se tenir sur ses jambes, pour lui donner rendez-vous sous sa fenêtre par un temps de neige, et là lui offrir de renoncer à elle en lui proposant comme dédommagement les domaines dont le testament l'a dépouillé à l'improviste. Tout ému et transi qu'il puisse être, Griffith Gaunt subit glorieusement cette épreuve suggérée à miss Kate par l'imprudent rival; il déclare dans son ivresse qu'il préfère la femme à l'héritage; il entrevoit alors qu'on pourrait bien finir par céder à ses vœux, et transporté d'enthousiasme, oubliant une blessure qu'il a reçue dans le duel dont nous parlions tout à l'heure, il s'élance et grimpe le long du mur jusqu'à la fenêtre où sa belle est penchée.

Mariée à Griffith Gaunt, miss Peyton verra peu à peu justifier certaines craintes que lui inspiraient les dispositions jalouses de ce véhément adorateur. Il est protestant, elle est catholique, nouvelle source de difficultés intérieures. De plus il semble être resté à maître Gaunt, depuis le jour des funérailles de son oncle, un penchant marqué pour ces excitations factices auxquelles il a dû en partie son triomphe et sa femme. Voilà bien des raisons pour que la mutuelle ardeur des deux époux subisse quelque déchet. A mesure que le mari se laisse de plus en plus dominer par ses instincts naturellement grossiers, la femme au contraire s'élance à la pour-

suite de l'idéal qui lui échappe ainsi, et malheureusement cette disposition séraphique coïncide avec l'arrivée d'un jeune prédicateur dont la beauté ascétique, l'entraînante éloquence, forment le contraste le plus complet avec les dehors alourdis et l'épaississement intellectuel du buveur de bière à qui le ciel a uni pour jamais l'infortunée Catherine.

C'est alors que la jalousie de Griffith se réveille, et qu'après une foule d'incidens dont nous ferons grâce à nos lecteurs, elle le conduit à déserter la maison conjugale et à se réfugier sous un faux nom chez un aubergiste de village dont il finit par épouser la fille. Ce qui arrive à notre jaloux devenu bigame, son retour auprès de Catherine, l'étrange combinaison de ces deux ménages qu'il s'est faits et qui l'attirent tour à tour, le dénoûment enfin qui marie l'ancien rival de Griffith Gaunt à la fille de l'aubergiste, déjà mère d'un bel enfant, toutes ces incohérences, toutes ces aberrations sans prétexte et sans excuse, aussi étrangères à l'art qu'au bon sens, ne souffrent guère qu'on y insiste.

Nous ne sommes pas suspect d'injustes préventions à l'égard de M. Reade; ici même, et plus d'une fois, nous avons essayé de mettre dans leur vrai jour, — avec les réserves voulues, — le talent incontestable dont il a donné mainte preuve. L'auteur de *It's never too late to mend*, de *The Cloister and the Hearth*, de *Hard Cash*, ne méritait pas moins, et nos manifestations sympathiques lui étaient dues. En revanche, l'auteur de *Griffith Gaunt* demeure pour nous incompréhensible. Cette œuvre hybride ne nous a pas révélé sa raison d'être. Comme peinture de mœurs, on ne saurait rien concevoir de plus faux, et M. Reade, qui est un lettré, pouvait sans beaucoup de travail, d'après Congrève, d'après Smollett, d'après Hogarth, d'après Goldsmith, d'après Richardson, — voire en puisant à des sources moins banales, — donner le cachet de l'époque à cette œuvre de reproduction, si mal combinée qu'elle pût être d'ailleurs. Comme étude du cœur humain, comme analyse d'une passion donnée, on ne saurait imaginer quelque chose de plus nul, de plus complétement avorté. Sans aller plus avant, figurez-vous un jaloux, — assez jaloux pour vouloir tuer le prétendu séducteur de sa femme, — restant paisiblement à quelques lieues du domicile conjugal, non pour surveiller cette femme, mais pour en épouser une autre! Othello laisse vivre Desdémona, et mène à l'autel, par manière de consolation, la noble héritière du cabaret voisin!

Au terme d'une si rapide exploration, il est naturel de se résumer, de se demander quelle impression générale elle laisse dans l'esprit, quelles notions s'en dégagent, quelles tendances y sont accusées. Même imparfaites sous d'autres rapports, les fictions contemporaines ont pour nous ce mérite, qu'on y trouve en quelque façon l'examen de conscience de la société qui les produit. En Angleterre, elles accusent, avec un haut degré de culture, un besoin très senti de réaction contre les idées surannées, la routine des préjugés. Ce besoin existe-t-il au même degré dans les masses qui lisent et

dans l'élite qui écrit, chez le *tradesman* et chez le *scholar*? On serait tenté de le croire, puisqu'en définitive les sympathies du premier déterminent le succès populaire après lequel doit courir le second; mais à ce compte le prestige aristocratique et religieux serait bien fortement ébranlé chez nos voisins, et pourtant, malgré des indices plus sérieux que ne peut en fournir la lecture de sept ou huit romans, nous ne saurions comment concilier avec une foule de symptômes contradictoires cette conclusion vers laquelle nous inclinons si volontiers. Tout ce qu'on peut regarder comme bien acquis au débat, c'est qu'en Angleterre les esprits d'élite sont, à fort peu d'exceptions près, sur la même voie, et que cette voie est celle du libre examen, de la guerre aux abus, au respect de l'or mal acquis, de la noblesse et de l'aristocratie sans vertu. Chez aucun des écrivains que nous venons de passer au crible d'une critique exacte, quoique indulgente, nous n'avons rencontré le désir paradoxal de « remonter le courant, » d'entraver ou d'égarer la marche vers l'avenir. On sent qu'ils appartiennent à leur temps, et que ces niaises adorations du passé (dont s'enivrent ailleurs, faute de meilleures inspirations, certains esprits à rebours) leur sont complétement étrangères. Ils entendent bien en même temps n'être aucunement dupes des chimères dont on voudrait les bercer. En politique, en morale privée ou publique, ils ne prétendent point innover autrement que par l'élimination graduelle de ce que la raison, la bonne logique ne sanctionnent point. Ils s'attachent à dégager de toute chose ce qui sert, à rejeter ce qui nuit, moins par calcul et par vouloir prémédité que par instinct de nature. C'est ainsi que, tout en multipliant et variant à l'infini les scènes d'amour, ils n'arrivent jamais au matérialisme lascif, à l'effet énervant; leur instinct viril les arrête sur cette pente dangereuse où la petite littérature française a glissé depuis longtemps, et qu'elle ne semble pas disposée à remonter, encouragée par trop de suffrages. C'est encore ainsi que, de toutes les perversités humaines, celles qui sont entachées de fraude hypocrite ou de couardise sont aussi celles qu'ils dénoncent et flétrissent le plus énergiquement.

Somme toute, beaucoup plus instruits que la moyenne de nos écrivains, plus pesamment armés, aussi moins fréquemment ingénieux, moins naturellement artistes, moins dégagés, moins alertes, ils ont une action meilleure sur l'esprit public, ils exercent une influence plus sûre et plus saine. Il est à souhaiter que, satisfaits de leur lot, ils mettent un légitime et salutaire orgueil à ne pas se faire, comme autrefois, les maladroits copistes de nos élégantes corruptions et de nos amusantes absurdités. Si cela leur arrivait jamais, ils sont certains d'y perdre beaucoup et infiniment moins certains d'y rien gagner.

E.-D. FORGUES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1867.

Les spectacles qui viennent d'être donnés à Paris sont une illustration imprévue de la civilisation contemporaine. Quoi de plus bizarre que les contrastes de ces bruyantes scènes? Ce sont d'abord des souverains, représentans archaïques du passé royal de l'Europe, et les foules endimanchées d'une démocratie florissante, deux séries d'acteurs se servant mutuellement de spectateurs, — qui sont venus parader les uns en face des autres pour leur amusement réciproque. Les princes étrangers ont pris évidemment plaisir à vivre un moment dans la mêlée de la démocratie parisienne, et les masses vivantes qui bouillonnent et tourbillonnent dans notre Paris ont vu passer au milieu d'elles avec une curiosité enjouée ces êtres étranges en qui se personnifie encore le vieux principe monarchique du passé. Il y a eu là comme deux étonnemens, deux étourderies, deux emportemens de frivolité se rencontrant et s'excitant l'un l'autre. Quelle singulière rencontre! Un tsar russe, le dernier représentant du despotisme des temps barbares, venant goûter en passant aux badinages de la vie parisienne si peu d'années après les guerres que nous avons faites à la Russie et après la dernière croisade que nous avons essayé d'organiser en faveur de nos vieux et éternels amis les Polonais! un roi de Prusse venant nous montrer la rondeur de ses manières et sa bonhomie de vieillard aimable! M. de Bismark, cet homme à casque, nous exhibant son uniforme de général deux mois à peine après une crise où l'on se croyait à la veille d'une guerre implacable contre la Prusse et l'Allemagne prussienne! tout cela venant se noyer dans des plaisirs faciles et des deux côtés gaîment partagés, dans des représentations de gala, dans des féeries nocturnes, dans des revues splendides, dans le fourmillement des multitudes empressées! le drame sinistre éclatant tout à coup au milieu de ces fêtes par la folie désespérée d'un malheureux fanatique, mais détourné sur-le-champ par

les témoignages sympathiques d'une hospitalité courtoise! voilà l'épisode tout nouveau, bien inattendu, auquel nous venons d'assister. Le motif de ces rapprochemens si étonnans est une fête industrielle qu'on pourrait appeler les jeux olympiques du travail moderne, c'est notre belle exposition unissant les peuples par l'émulation des productions utiles, des inventions scientifiques et des œuvres d'art.

A notre sens, le premier résultat de cette éclatante manifestation doit être considéré comme favorable à la démocratie française. Les fêtes qui ont été données à l'occasion des excursions des revenans monarchiques du passé n'ont dû leur succès qu'à la participation des masses françaises. Nos immenses foules ont été intéressées; elles ont eu le sentiment de la puissance, de la fécondité, de la richesse de la démocratie française. Les circonstances qui amènent sur la voie publique toutes les classes nationales et leur donnent la conscience vivante de leur valeur profitent aux démocraties et communiquent une impulsion générale à leur vie sociale et politique. Il n'y a de grand en France, les observateurs clairvoyans le savent, que la nation. Tout ce qui tend à convaincre la nation de sa grandeur contribue à son éducation libérale, et la prépare à prendre l'autorité qu'elle doit avoir sur la direction de ses destinées.

Touchés du grand effet national des démonstrations auxquelles nous venons d'assister, nous avons peu de goût à rechercher la portée que les voyages princiers peuvent avoir au point de vue des relations des cabinets. Des chefs d'empire, assure-t-on, ne peuvent se déplacer et se réunir, escortés de leurs premiers ministres, sans faire de la diplomatie et de la politique. M. de Bismark, disent ceux qui se croient malins, n'a point accompagné chez nous son vieux roi seulement pour nous montrer son armet de Mambrin; le prince Gortchakof a infiniment d'esprit; il a rompu en 1863 notre négociation sur la Pologne avec une hauteur qui ne se peut oublier; la conduite, le langage qu'il a tenus à l'égard de la France depuis cette époque ne donnent point à penser qu'il n'est venu chercher ici à la suite du tsar que des distractions de sceptique. On assure que M. le prince Gortchakof, ne fût-ce que pour se donner une contenance, représente son voyage comme ayant une plus haute portée. Le renouvellement des bons rapports entre la France et la Russie serait, suivant lui, le prélude de grandes choses. Là-dessus, les pronostiqueurs cherchent en Orient l'objet des grandes vues dont la cour de Pétersbourg demanderait le succès à une entente avec la France. Ces hypothèses et ces conjectures ne nous inspirent point d'alarme. Nous ne voyons en Europe aucune affaire importante que la France puisse conduire en ce moment avec la Prusse ou avec la Russie.

La tâche de la Prusse est tellement concentrée sur l'Allemagne, que la France ne saurait avoir de concours à demander ou à fournir à la cour de Berlin. Il n'est rien que la Prusse puisse faire pour nous ou que la France

puisse faire pour elle. M. de Bismark a en réalité accompli l'unité de l'Allemagne. Ses traités militaires de l'an dernier avec les états du sud ont assuré l'union au point de vue militaire; la reconstitution du Zollverein, stipulant la représentation partielle et spéciale des états du sud dans le parlement de la confédération du nord, prépare la fusion politique des deux parties de l'Allemagne qui demeurent encore séparées nominalement. Il n'y aurait aujourd'hui pour nous ni intérêt ni dignité à contrarier la politique prussienne en Allemagne dans son mouvement logique et à peu près accompli déjà; notre intérêt et notre dignité nous interdisent avec plus de force encore de l'y aider. Cependant, si nous étions ombrageux, et si le cabinet de Berlin manquait d'égards envers nous, les sujets de discussion et les causes de conflit ne feraient point défaut entre la France et la Prusse. Il y a par exemple à régler conformément au traité de Prague la question du Slesvig. Il y a la question des anciennes forteresses fédérales appartenant aux états du sud, Rastadt, Mayence, Landau, Ulm. Si les principes qui ont prévalu dans la transaction du Luxembourg devaient avoir une application générale, si la rupture de l'ancienne confédération, qui a fait perdre à la Prusse le droit de tenir garnison dans une citadelle fédérale, entraînait la perte du même droit pour les forteresses placées dans des conditions semblables, si la France était d'humeur à présenter sur ce point des réclamations positives, la controverse pourrait être grave. Voilà des questions délicates sur la solution desquelles peut influer favorablement l'effet moral du voyage du roi de Prusse et de son ministre à Paris. Avec les relations amicales qui doivent s'être confirmées ou rétablies, on pourra prévenir des chocs périlleux. La France ne sera pas pointilleuse; il faut espérer que le cabinet de Berlin sera prudent et modéré, ne poussera pas ses avantages à outrance, et saura éviter de fournir des prétextes légitimes aux susceptibilités françaises.

Il doit en être pour la Russie comme pour la Prusse. Des rapports amicaux, mais pas de vaste et arbitraire combinaison politique entreprise en commun. Le tsar a eu l'apparence de vouloir payer sa bienvenue parmi nous par une mesure d'adoucissement envers la Pologne, qu'on a décorée du nom d'amnistie. Sans trouver cette réparation suffisante, on peut tenir compte de l'intention honorable pour la France qui l'a inspirée. Quant à l'Orient, il n'y a rien de grand et de décisif à y faire ensemble. Il n'y a point de nouvelles répartitions de territoire à y tenter. Il faut assurément veiller sans cesse à l'amélioration du sort des populations chrétiennes; mais il ne faut point prêter les mains à une dislocation violente de l'empire ottoman. La politique de la Russie envers la Turquie a des amertumes, des sévérités, une habitude de tracasseries incessantes à laquelle la France ne doit point s'associer. On empêche le progrès en Turquie en fomentant le mécontentement des populations chrétiennes, en affaiblissant la Porte par des pressions impérieuses et humiliantes. Des conseils amicaux et désinté-

ressés de la France et de l'Angleterre auront toujours à Constantinople une influence plus efficace en faveur des populations chrétiennes que des menées insidieuses et des vues égoïstes comme celles de la Russie. Il faut se garder surtout de mêler à la question d'Orient des préventions religieuses. Ce n'est point le musulmanisme qui a fait les maux des chrétiens d'Orient; c'est bien plutôt l'affreuse décomposition produite par l'état religieux, politique et moral qu'on appelle le byzantinisme. Certes l'Occident n'a point assez de foi chrétienne pour donner un prétexte religieux à un assaut dirigé contre le gouvernement ottoman et la race turque. Il y a quelque chose d'odieux dans la pensée des esprits frivoles qui voudraient chasser d'Europe les populations turques parce qu'elles sont musulmanes. Les croisés du moyen âge étaient probablement de meilleurs chrétiens que nous; cependant, en marchant à la délivrance du tombeau du Christ, ils se virent obligés par la lâcheté et les perfidies du gouvernement byzantin de tenter la fondation d'un empire franc à Constantinople. Pouvons-nous oublier que c'est le fanatisme puéril du clergé grec disputant aux chrétiens du rite latin le droit de placer des insignes dans les lieux saints qui nous a forcés, il y a treize ans, de faire contre la Russie la guerre de Crimée? Parmi les populations chrétiennes directement soumises au gouvernement ottoman, la race arménienne est celle qui a toujours montré les qualités les plus conformes à la civilisation occidentale. Plusieurs des agens actuels les plus intelligens et les plus estimés de l'administration turque sont des Arméniens; or la race arménienne est presque la seule qui ne fatigue point l'Europe de ses doléances. Qu'on se serve des bonnes dispositions que nous témoigne le gouvernement russe pour pacifier l'Orient et obtenir de la docilité si constante de la Porte des avantages pratiques pour les populations chrétiennes; si l'on allait au-delà, si l'on ne craignait point de donner un concours aux vieux desseins moscovites, si l'on s'exposait à précipiter par des combinaisons aventureuses la dissolution de l'Orient, on déserterait encore une des traditions les plus saines de la politique française, et on continuerait la série des déceptions étourdissantes que nous parcourons depuis six ans dans l'ancien et le nouveau monde. L'avantage pour la France de la politique sage et juste en Orient, c'est de nous ouvrir la voie la plus naturelle et la plus digne à l'alliance de l'Angleterre. Le flegme britannique se révèle en ce moment à l'égard de la Turquie sous une forme plaisante. La reine d'Angleterre a trois jarretières à donner : elle en destine une à l'empereur d'Autriche, et, sans admettre de différence entre un prince orthodoxe et un prince musulman, elle réserve les deux autres au tsar, vicaire temporel du Christ, et au sultan, commandeur des croyans. N'est-ce pas de l'impartialité? est-il possible de se montrer plus tolérant?

La conduite des travaux du corps législatif est une singularité que nous avons signalée depuis quelque temps; les inconvéniens du système suivi

sont tels qu'ils ont fini par frapper la chambre et le gouvernement. La question est d'un haut intérêt; elle touche à l'essence de nos institutions. Vous souvient-il du dédain avec lequel les amateurs du pouvoir fort, les hommes du principe d'autorité, parlaient autrefois de la lenteur des procédés parlementaires? Avec le pouvoir dans les chambres, disait-on, les affaires ne se font point. Lorsqu'il eut été décidé qu'en politique le cœur désormais serait placé à droite : — Vous allez voir, nous promit-on avec forfanterie, comme les choses vont marcher, et comme, délivré de l'initiative et des interventions minutieuses des chambres, le gouvernement va expédier les affaires. Eh bien! l'expérience est faite aujourd'hui. La maturité des choses est tout, *ripeness is all,* comme dit Shakspeare; notre nouveau système législatif est parvenu à une maturité avancée, et voici les résultats qu'il donne. La session est ouverte depuis quatre mois et demi, et la discussion n'a point encore abordé les quatre grands objets qui devaient lui marquer une place à part dans nos fastes parlementaires. On n'a point commencé encore la discussion ni du budget, ni de la loi de recrutement, ni de la loi sur la presse, ni de la loi sur le droit de réunion. On calcule que, si la chambre veut remplir le programme de cette session, elle aura encore à tenir plus de cinquante séances, ce qui la mènera jusqu'à la fin du mois d'août. Un pareil résultat ne peut s'expliquer par des causes accidentelles; il provient d'un système faux et contraire aux pratiques imposées par la force des choses aux gouvernemens modernes. Ce n'est point l'alerte du Luxembourg, ce n'est point l'ouverture de l'exposition, ce n'est point la diversion des visites impériales et royales qui ont attardé la chambre de cette façon. Le corps législatif ne paraît même pas avoir attiré la curiosité des hôtes couronnés de la France. La lenteur des travaux parlementaires a au moins deux causes : la procédure réglementaire et la séparation trop absolue du pouvoir exécutif et du pouvoir parlementaire. Le travail des commissions, à notre avis très superflu, frappe le corps législatif de paralysie; le renvoi aux commissions des amendemens que la majorité veut accueillir est une perte de temps bien inutile, et nécessite des formalités étranges de rapports supplémentaires qui n'ont plus de fin. Il y a là des inconvéniens pratiques et qu'il faudra faire disparaître par une réforme du règlement; mais la cause la plus sérieuse de l'alanguissement, de l'esprit d'irrésolution et de contradiction qui paralysent le corps législatif, n'est point là : elle est dans le système des rapports établis entre la chambre et le pouvoir exécutif. On se plaint même dans les régions gouvernementales de l'indécision et de l'indocilité de la chambre; on déclare ne point comprendre les résistances imprévues d'une assemblée où le gouvernement possède une majorité si considérable et si dévouée. On ne voit pas que pour qu'une chambre soit appliquée, laborieuse et résolue, il faut qu'elle ait le sentiment qu'elle peut exercer une influence énergique sur le pouvoir exécutif. Les moyens pour une assemblée représentative d'acquérir

ce sentiment sont divers. Ces moyens sont directs ou indirects, suivant les constitutions. Ils sont directs aux États-Unis : les chambres y dominent directement le pouvoir exécutif. L'assemblée des représentans et le sénat ont seuls l'initiative législative, et le président ne peut balancer cette initiative que par un veto suspensif, ordinairement peu efficace : le sénat possède un veto bien plus énergique contre les actes du pouvoir exécutif, car des places importantes ne peuvent être données sans son approbation. En Angleterre et dans les monarchies vraiment constitutionnelles, les organes de l'exécutif, les ministres, sont pris dans les chambres, et sont même portés au pouvoir par les partis, qui impriment aux assemblées l'unité de conduite et leur inspirent une marche suivie. Dans le système français, il y a une lacune entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; les hommes de l'un ne sont point les hommes de l'autre; les ministres ne sont point liés à l'assemblée représentative par un même mandat. La réforme qui a ouvert aux ministres l'accès du corps législatif comme orateurs et non comme députés ne pouvait suffire à combler cette lacune. De là l'incohérence, l'indécision ou la mollesse que l'on remarque et que l'on regrette parfois même au sein du gouvernement dans cette assemblée. L'expérience ici fait entendre ses leçons; le gouvernement rencontrera bien des difficultés pour l'expédition des affaires, s'il ne veut point reconnaître et corriger les imperfections de son mécanisme qui lui sont révélées, en dehors de toute controverse de parti et de toute théorie spéculative, par l'enchaînement naturel des choses et par la force des faits.

Au fond, ce ne sont ni les lumières, ni le zèle, ni le goût et la passion même du débat qui manquent à notre corps législatif. On vient d'en voir un exemple dans la discussion prolongée et passionnée à laquelle la loi sur les sociétés commerciales a donné lieu. Deux courans contradictoires se sont rencontrés dans la rédaction de cette loi, un courant libéral et un courant restrictif, et il en est résulté un amalgame législatif qui, nous le craignons fort, se prêtera difficilement aux lois naturelles de l'association des capitaux dans la fondation des entreprises intelligentes et honnêtes. Les associations, comme toutes les formes de l'activité commerciale, ont besoin de la liberté la plus large; il est impossible au législateur d'en prévoir et d'en fixer d'avance toutes les combinaisons; il est dangereux surtout de multiplier autour des lois qui doivent encourager les entreprises du capital et du travail des pénalités qui effarouchent la sécurité et l'honneur du commerce. Cet inconvénient et ce péril n'ont point été évités dans la loi des sociétés. Au système libéral esquissé par M. Émile Ollivier, on a préféré la liberté restreinte et rendue menaçante par l'appareil des dispositions pénales. Cette discussion offrait un terrain naturel aux critiques qu'ont pu mériter la constitution et la conduite de certaines grandes compagnies créées depuis quinze ans. Un député surtout, M. Pouyer-Quertier, a fait entendre à ce sujet des déclamations passionnées. Quelques-unes des

vitupérations du député de Rouen étaient sans doute fondées; mais ce qu'on a le droit de leur reprocher, c'est qu'elles ont été trop générales et qu'elles arrivent bien tardivement. S'étant mis dans l'impossibilité, par la violence de ses attaques, de désigner les entreprises ou les hommes qu'il avait en vue, l'orateur enveloppait implicitement dans ses récriminations tout un mouvement d'affaires qui a produit des hommes intelligens, laborieux et probes, lesquels ont contribué puissamment à l'accroissement de la richesse de notre pays, et ont étendu à notre profit sur toute l'Europe l'influence industrielle et financière de la France. De grandes témérités ont été commises sans doute dans cette période de fougues et d'illusions enflammées par de rapides succès; mais c'était au moment où s'accomplissaient les fautes qu'il eût été méritoire et opportun de les signaler. En ce temps-là, la parole des députés eût été plus libre que celle de la presse pour combattre des tendances fâcheuses. Ce que l'on peut dire, c'est que la presse indépendante, qui luttait contre la manie triomphante, recevait bien peu d'encouragement, et rencontrait parfois des obstacles insurmontables dans la législation qui régissait alors les journaux.

Deux pays pressés par la gêne financière, l'Italie et l'Espagne, font en ce moment des efforts énergiques pour rétablir l'équilibre entre leurs ressources et leurs engagemens. Nous sommes forcés de dire qu'à nos yeux le cabinet italien ne se montre point égal à la tâche qui lui est imposée. On connaît le gouffre que l'Italie est obligée de combler. C'est une somme de 600 millions qu'elle est forcée de trouver avant la fin de 1868 et avant d'avoir grossi ses ressources régulières par des réductions de dépenses et des accroissemens de taxes. Les politiques financiers d'Italie se sont presque tous accordés à penser qu'ils devaient puiser dans la propriété ecclésiastique les 600 millions nécessaires pour couvrir le déficit. La valeur des domaines d'église est estimée par eux à 1,800 millions ou 2 milliards. La difficulté financière les a conduits à la nécessité de résoudre par des moyens prompts et violens une question politique qui serait d'une haute gravité lors même qu'elle ne serait point compliquée par les besoins du trésor. En 1866, les propriétés ecclésiastiques furent, par une loi, réunies au domaine public; mais il ne semble point que cette loi ait produit ses effets pratiques, car nous voyons le ministre des finances, M. Ferrara, parler aujourd'hui du prélèvement des 600 millions au moyen d'une taxe de 25 pour 100 sur les biens du clergé. Une taxe de 25 pour 100 sur le capital est un étrange et violent impôt. Une taxe sur un domaine que l'état s'est approprié ne se conçoit point. L'opération annoncée par M. Ferrara se présentait donc dès l'origine comme entourée d'une incompréhensible équivoque. Au fond, le ministre italien semble vouloir deux choses : se procurer 600 millions à court délai et charger l'association de capitalistes qui lui avancerait cette somme d'exécuter elle-même la dépossession du clergé. Cette fausse position a déjà fait commettre au ministre plusieurs fautes considérables. Il a

déjà été obligé de négocier la même affaire avec trois différentes combinaisons de capitalistes, une première fois avec M. Langrand-Dumonceau, quelques jours après avec MM. Frémy et de Rothschild, enfin une dernière fois avec d'autres maisons de banque de Paris et de Londres. Le vice de la combinaison de M. Ferrara, c'est qu'elle est équivoque, qu'elle confond deux ordres d'intérêts, l'intérêt politique et financier, et qu'elle propose à des capitalistes l'accomplissement d'une tâche politique intérieure en Italie, intervention qui de la part d'étrangers serait odieuse. Les capitaux français sont ceux qui jusqu'à ce jour ont prêté le concours le plus considérable aux finances italiennes; nous croyons que ces capitaux refuseront de s'engager dans une opération ainsi compliquée d'une œuvre politique dont il n'est pas possible à des étrangers d'apprécier la partie morale et les chances pratiques. Se figure-t-on une association de banquiers français se chargeant, pour un lucre douteux, de se faire les recors du gouvernement de Florence contre le clergé italien? Une pareille combinaison en réalité, si elle compte sur l'aide des capitaux français, est absolument chimérique. Le gouvernement italien, pour faire une chose sûre et sensée, devait entièrement séparer la question financière de la question politique. Il devait se charger seul d'opérer l'appropriation des biens de l'église, l'abolition de la mainmorte, en assurant en échange au clergé la compensation équitable d'un revenu mobilier. Il devait trancher la question de savoir si le clergé conservera le maniement du capital et des revenus mobiliers qui lui resteraient après le prélèvement des 600 millions pris par l'état, ou si le clergé sera salarié. Supposons que le domaine ecclésiastique soit aussi riche qu'on le représente, et que l'état en devienne le propriétaire admis par tous et incontesté, le crédit et le trésor italiens ne tarderaient point à tirer de cette richesse domaniale toutes les ressources effectives qui y seraient attachées. L'Italie n'aurait pas même besoin de recourir à une réalisation précipitée et dépréciatrice de ce domaine. L'existence de cette ressource universellement connue relèverait le crédit de ses rentes, et améliorerait pour elle les conditions des emprunts publics. Il n'y a pas de prestiges en matière de crédit, et l'Italie ne gagnera rien à chercher des mirages dans une hypothèque fondée sur une propriété d'un droit et d'une valeur encore incertains. Elle irait s'égarer, par ces opérations compliquées, dans une confusion ruineuse. Pourquoi, au lieu de s'égarer dans ce laid labyrinthe, M. Rattazzi ne prend-il pas la résolution de faire un emprunt direct et simple, et pour le moment de se charger seul de la commutation de la propriété ecclésiastique? Mais peut-être M. Rattazzi, d'ailleurs très froid, très patient et très conciliant, n'est-il point l'homme des résolutions nettes et hardies; puis il n'est pas un ministre heureux : les affaires se gâtent quand il arrive au pouvoir. Si nous étions ses compatriotes, peut-être irions-nous jusqu'à le soupçonner de *jettatura*.

L'Espagne a, elle aussi, son projet financier. Il paraît mieux conçu que

celui de l'Italie. Il est vraisemblable que le succès des opérations de M. Barzanallana servirait à l'amélioration de la situation politique intérieure de l'Espagne; la disette du trésor a dû fort contribuer à la morosité du cabinet de Madrid. Dans les mesures dont le projet a été présenté aux cortès, le ministre pourvoit à divers ordres d'intérêts. Les vieilles dettes en souffrance de l'Espagne, amortissable et coupons anglais, dont la liquidation était réclamée depuis si longtemps et à l'occasion desquelles les marchés de Londres, de Paris et d'Amsterdam avaient été fermés au crédit espagnol, ces dettes seraient comprises dans une émission de rentes qui apporterait en outre à l'état une soulte de 200 millions. Le cabinet de Madrid aurait, dit-on, le dessein de consacrer 100 millions sur les 200 à secourir par des subventions les compagnies de chemins de fer espagnols où se sont engloutis des capitaux français si considérables. On rapporte que le projet de loi relatif aux chemins de fer ne sera représenté aux cortès que dans la session de la fin de cette année. Ce projet serait cependant stipulé dans le traité de l'emprunt comme un engagement de l'état que ne saurait altérer aucun changement de ministère. Il faut espérer que ces bonnes mesures économiques ne seront pas sans influence sur la situation intérieure de l'Espagne. Mieux fourni de ressources, le ministère pourra se montrer plus conciliant et plus modéré. Il fera bien, par exemple, de renoncer au système des passeports qu'il a rétablis pour les voyages à l'intérieur. Cette vexation policière du passeport a rendu les Espagnols encore plus sédentaires que de coutume, et la diminution des voyages se fait notablement sentir dans le trafic des chemins de fer. Il importerait aussi à la prospérité de l'Espagne que les tarifs douaniers à l'importation par mer et à l'entrée par les frontières de terre fussent assimilés. Par la maladresse des différences maintenues dans ses tarifs, le trésor espagnol ne fait qu'encourager la contrebande, et se prive sottement d'une partie de la prime d'encouragement qu'il abandonne aux contrebandiers.

La réforme parlementaire a fait encore de grands pas à la chambre des communes dans la semaine qui a précédé les vacances de la Pentecôte. On en avait fini avec la question de la franchise électorale dans les bourgs et dans les comtés. Le droit de suffrage avait été ramené aux limites les plus extrêmes, et la constitution électorale de l'Angleterre avait pris irrévocablement un caractère démocratique. On est passé au remaniement à opérer dans la distribution des siéges. M. Disraeli entendait priver, pour fait de corruption électorale, plusieurs bourgs du droit de représentation; par ces radiations et quelques nouvelles démarcations territoriales, M. Disraeli était en possession d'un certain nombre de siéges dont il entendait doter des districts industriels et populeux qui n'étaient point encore admis directement à la représentation. Le chancelier de l'échiquier n'avait pas, dans sa première proposition, poussé loin le désaffranchissement des petits bourgs, par égard, disait-il, pour l'opposition, qui comptait dans ces bourgs

menacés plus de représentans que les tories. On n'a point voulu laisser à M. Disraeli le bénéfice d'un pareil désintéressement. Un des esprits les plus pratiques de la chambre, M. S. Laing, a présenté et fait adopter un amendement qui retire le droit de représentation directe à tous les bourgs dont la population est inférieure à 10,000 habitans. Cette libéralité de la chambre, ajoutée aux vacances prononcées déjà par le gouvernement, met à la disposition de M. Disraeli 45 siéges à partager entre les centres de population les plus nombreux qui n'envoient point encore de députés à la chambre. Le ministre a renvoyé la présentation de son projet pour la distribution des siéges jusqu'après le congé de la Pentecôte. La situation de M. Disraeli a continué à grandir au milieu des apprêts d'une rénovation politique qui n'a point encore d'exemple dans l'histoire de l'Angleterre. Il est vraiment l'arbitre de la chambre des communes. Par prudence et par ménagement pour son parti, ses premières propositions sont modérées, mais il éprouve un visible plaisir à se sentir la main forcée par la portion sage de l'opposition ou même par un certain nombre de ses amis. Le premier ministre, lord Derby, s'honore en donnant à son brillant et heureux collègue le concours moral le plus manifeste. Recevant l'autre jour, avec M. Disraeli, des députations d'ouvriers qui venaient féliciter les ministres, chefs du gouvernement, des mérites du nouveau bill de réforme, lord Derby a fait généreusement remonter au chancelier de l'échiquier la gloire de ce grand ouvrage.

Tandis qu'en Angleterre le parti conservateur refond hardiment les vieilles institutions sur un type moderne, à l'autre extrémité de l'Europe, en Hongrie, une nation très libérale célèbre la restauration de ses franchises par des fêtes joyeuses et vivantes, quoiqu'elles soient réglées dans les formes du cérémonial le plus antique. A voir l'ensemble et les épisodes du couronnement à Bude de l'empereur François-Joseph comme roi de Hongrie, on se croirait transporté en plein moyen âge oriental. C'est un heureux naturel chez un peuple animé d'une passion généreuse pour les grandes émancipations de notre époque de conserver un sentiment si vivant de son histoire, et d'unir avec un patriotisme à la fois positif et poétique son passé à son présent et à son avenir. Les ornemens que portaient au sacre le roi et la reine sont des reliques du plus lointain moyen âge, et la vue seule en fait battre le cœur des Hongrois. La couronne talismanique est composée de deux parties, l'une donnée par le pape Sylvestre au roi saint Étienne en l'an 1000, l'autre envoyée par un empereur de Byzance, Michel Dukas, au roi Gysa. Le manteau impérial est celui que broda en 1031 la reine Giselle, la femme de saint Étienne, et qui depuis cette époque n'a été réparé que par des mains de reine de Hongrie. Les quatre coups de sabre aux quatre points cardinaux portés par le roi à cheval sur le monticule du couronnement ont ému les Hongrois, comme ils remuaient ceux des siècles passés. Jamais la procession des magnats n'a déployé des costumes

plus pittoresques et plus riches; jamais l'enthousiasme populaire, au rapport des témoins désintéressés, n'a été plus sincère, plus ardent et plus joyeux. Les Hongrois, ce jour-là réconciliés avec leur passé, se sont sentis revivre. La France aimera toujours ce peuple vaillant et expansif qui lui a fourni souvent autrefois de brillans et utiles cliens militaires. Il y a profit et plaisir pour la France de voir la Hongrie renaître au moment où de vagues inquiétudes sont entretenues au sujet de l'Orient. Voilà bien la première des races danubiennes, celle qui possède et les idées politiques de l'Europe et la tradition de la chevalerie guerrière. On ne peut manquer, en assistant an spectacle du réveil de la Hongrie, de rendre hommage aux deux hommes éminens par qui s'accomplit le rapprochement final de l'empereur d'Autriche et de la nation hongroise, M. de Beust et M. Deak. Nouveau venu dans la longue négociation entre le prince et le peuple, M. de Beust a eu le grand mérite de couper court aux discussions chicanières, de subordonner le préjugé germanique au suprême intérêt de l'état, de comprendre que la fédération de races à la tête de laquelle la maison d'Autriche est placée n'a plus de ressort ni de force, si la Hongrie, privée de ses franchises, demeure brouillée avec son roi; une telle conduite de la part d'un homme d'état allemand ne pouvait se prévoir facilement; le résultat en est un succès notable pour l'œuvre politique de M. de Beust. L'autre personnage remarquable dans cette œuvre conciliatrice a été M. Deak. On ne saurait trop admirer la patience infatigable et le désintéressement absolu de ce patriote éclairé. M. Deak n'a point cherché dans la politique le pouvoir, les grandes situations personnelles, les émotions tumultueuses de la popularité. Il a été un calme, patient et inébranlable avocat de son pays. Il a eu foi dans le droit historique de la Hongrie, et il a eu la force d'âme d'attendre que la nécessité contraignît le pouvoir à reconnaître le droit national. Quand les circonstances ont marqué l'heure décisive de la réconciliation, M. Deak a eu autant de sagacité qu'il avait montré de fermeté persévérante. Il a compris que la Hongrie était menacée des mêmes périls que l'empire autrichien, que les puissances dissolvantes dont l'ambition plane sur l'Europe orientale, la Russie et la Prusse, ne sont pas moins menaçantes pour la Hongrie que pour l'Autriche, et que le salut du royaume et le salut de l'empire étaient solidaires l'un de l'autre. Ce qui est aussi beau que le caractère de M. Deak, c'est la confiance que son peuple a mise en lui. Il n'est pas téméraire d'espérer que, rouverte sous de tels auspices, l'alliance de la politique autrichienne et de la vitalité nationale de la Hongrie produira des résultats heureux. C'est aux Hongrois maintenant de reprendre une intelligente et généreuse initiative parmi les races orientales qui les entourent, et de les disputer victorieusement au profit de la civilisation moderne à la propagande rétrograde du brutal panslavisme.

Au moment où la maison d'Autriche tente courageusement, dans ses pos-

sessions héréditaires, de réparer ses récens revers, pourquoi faut-il qu'au Mexique un prince de cette maison expie d'une façon si cruelle son association aventureuse à une entreprise frappée de tous les mauvais sorts? Sans doute, en consentant à poursuivre au Mexique la chimère d'une couronne, l'archiduc Maximilien a pris sur lui une part de responsabilité qui lui est personnelle, et il en subit les conséquences; mais la France, qui a conduit là ce prince, ne saurait être désintéressée de ce grand désastre. Nous ne pouvons comprendre que les résolutions judicieuses, fermes, opportunes, aient toujours fait défaut dans notre entreprise mexicaine. Rien n'y a été fait à propos, à temps, avec la décision qui domine et fait fléchir les chances les plus fâcheuses. Il était pénible d'évacuer le Mexique, il était malencontreux surtout d'avoir été si lent qu'on avait l'apparence de céder à une pression des États-Unis; mais enfin, une fois pris, le parti le plus raisonnable, celui d'abandonner cette ingrate conquête, il ne fallait pas en sortir avant d'avoir terminé les questions par une négociation directe avec le seul pouvoir local vivace, celui de Juarez. Quand le maréchal Bazaine est sorti de Mexico et a embarqué ses troupes à la Vera-Cruz, il n'était pas permis de croire que Maximilien pût soutenir sa prétention impériale; il eût fallu exercer contre lui une contrainte morale pour l'arracher à une position désespérée; il eût été d'une prévoyance et d'une sollicitude dignes de la France de régler avec un pouvoir national mexicain la situation de tous les intérêts français qui avaient été le prétexte de notre expédition, et que nous allions laisser derrière nous exposés sans défense aux ressentimens du gouvernement et des soldats de l'indépendance mexicaine. Notre devoir envers ces intérêts français nous donnait le droit de faire violence à l'archiduc impérial. Maintenant Maximilien est prisonnier de Juarez; il échappera, nous l'espérons, aux représailles mexicaines; mais n'est-il point humiliant et douloureux de nous voir réduits à compter sur les bons sentimens du dictateur républicain que nous avions mis hors la loi pour détourner une horrible tragédie, au dénoûment d'une entreprise française dont nous n'avons eu ni l'adresse ni l'énergie de rester maîtres jusqu'au bout?

E. FORCADE.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVII[e] ANNÉE.

MAI — JUIN 1867.

Livraison du 1[er] Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

ERRATA.

Dans l'article sur *Chenonceau,* page 870, ligne 26, au lieu de Mayer, lisez *Royer;* — même ligne, au lieu de Rengatz, lisez *Tergatz.*

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue St-Benoît.

oyer;